



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

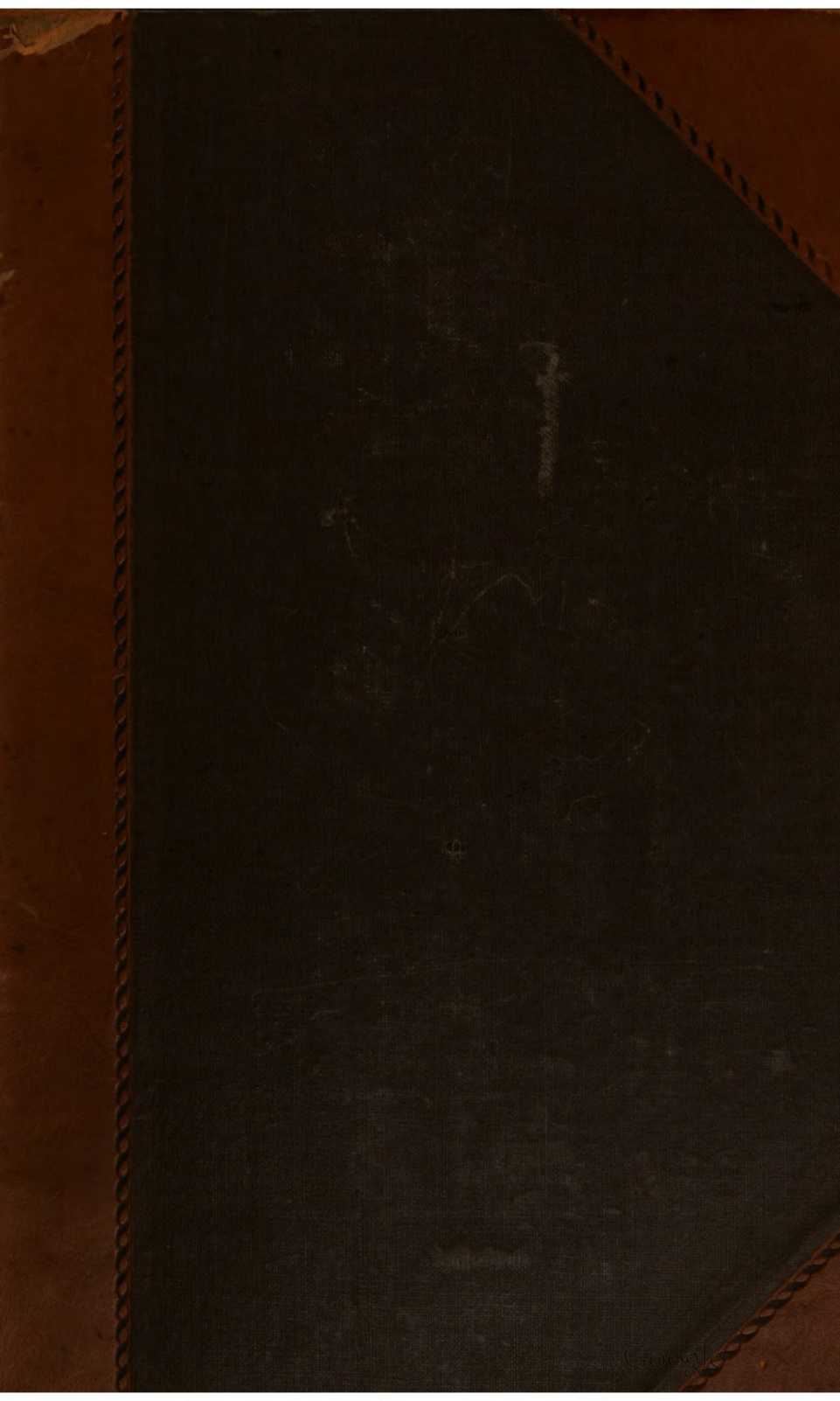
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Mason
B. 138.

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE DES ARABES.

PARIS. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

ESSAI
SUR
L'HISTOIRE
DES ARABES

AVANT L'ISLAMISME,
PENDANT L'ÉPOQUE DE MAHOMET,
et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi
musulmane,

PAR
A. P. CAUSSIN DE PERCEVAL,

PROFESSEUR D'ARABE AU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE
ET A L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

TOME PREMIER.

PARIS,
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1847.



PRÉFACE.

Je me suis proposé de réunir, de discuter, et de coordonner dans cet ouvrage tous les documents que fournissent les auteurs orientaux sur le peuple arabe, depuis son origine jusqu'au moment où sa puissance a commencé à se développer.

Longtemps divisés en fractions formant autant d'États différents, de petites républiques, ou de hordes ennemies les unes des autres, les Arabes sont rassemblés en corps par Mahomet, et l'unité de la nation achève de se constituer sous Omar.

Tel est, en résumé, le sujet que j'ai essayé de traiter. Il comprend deux périodes de longueur très-inégale. La première se compose des siècles antérieurs à l'islamisme, siècles que les Arabes appellent *Djdhiliya*, temps du paganisme ou de l'ignorance; la seconde, resserrée dans l'espace de peu d'années, mais signalée par une grande révolution politique et religieuse, présente le spectacle de l'établissement de l'islamisme, *Islâm*, et de la fondation de cet empire des Califes, qui devait s'élever bientôt à un si haut degré de splendeur.

L'histoire des Arabes avant Mahomet avait déjà

attiré l'attention de plusieurs hommes versés dans la connaissance des langues orientales. Des savants, que j'aurai fréquemment l'occasion de citer, ont cherché à en éclaircir certains points ; ils en ont esquissé diverses parties, et publié quelques épisodes intéressants ¹. Mais personne jusqu'ici ne l'avait embrassée dans son ensemble et ses détails. J'ai eu à ma disposition, pour tenter cette entreprise, de nombreux matériaux amassés, examinés, comparés pendant plus de dix années. S'ils n'ont pas suffi cependant pour combler toutes les lacunes, si quelquefois leur valeur douteuse ne satisfait pas complètement la critique, c'est là, je crois, un défaut inhérent à cette portion de mon sujet. Quel est le peuple dont l'histoire primitive n'est pas voilée de nuages ? Les événements de la vie des nations ne sont enregistrés que quand elles forment de grandes sociétés civilisées, et organisées régulièrement.

L'Arabie n'a eu de véritables annales que bien tard, seulement depuis l'ère de la civilisation musulmane. A l'exception de quelques inscriptions antiques existant dans le Yaman, mais dont on ignore le sens, et de morceaux de poésie qui da-

¹ Je parle ici des savants qui ont écrit en français ou en latin ; je sais que des travaux estimés ont été publiés en allemand sur cette matière, notamment une Histoire des Arabes avant Mahomet, par M. le général Ruhle de Lilienstern, Berlin, 1836, in-8° : je regrette que mon ignorance de la langue allemande ne m'ait pas permis de profiter de ces ouvrages, et d'en citer les auteurs.

tent des temps voisins de la naissance de Mahomet, les Arabes n'ont pas de monument écrit plus ancien que le Corân. Les traditions incertaines, confuses, et uniquement orales, qu'ils avaient pu conserver jusqu'à cette époque, n'ont commencé à être recueillies qu'après l'islamisme, dans des livres qui ne nous sont pas même parvenus, mais dont nous possédons des fragments sans ordre, que des écrivains postérieurs nous ont transmis.

Ces traditions, ces légendes sont bien souvent contradictoires entre elles, au moins en apparence, et ordinairement mêlées de fables. Je les ai exposées, en cherchant à les concilier, à les expliquer; ou plutôt j'ai fait un choix de celles qui m'ont paru mériter le plus d'intérêt, non-seulement parce qu'il est possible de distinguer dans la plupart un fond de vérité, mais encore parce que la connaissance de ces récits, en quelque sorte mythologiques, est indispensable pour l'étude des ouvrages littéraires et religieux des musulmans.

Au reste, à mesure qu'on approche de l'ère mahométane, on voit dans les traditions s'effacer peu à peu la teinte fabuleuse, et apparaître le caractère historique de plus en plus prononcé.

Le travail qui m'a coûté le plus de peine, dans la composition du tableau des temps antéislamiques, a été la coordination des matériaux, la chronologie des faits. J'attache beaucoup d'importance à la chronologie : les faits sans date n'ont point une signification complète. Je me suis donc efforcé de déterminer, d'une manière au moins

approximative, l'époque de tous les événements principaux; et en cela j'ai eu souvent à lutter contre les exagérations des Arabes dans leurs prétentions d'antiquité, non moins que contre la difficulté même des questions.

Pour les siècles intermédiaires entre Jésus-Christ et Mahomet, on rencontre çà et là dans les auteurs chrétiens, et notamment dans les écrivains byzantins, quelques indications précieuses, mais bien rares, qui peuvent servir de jalons. Quand ces ressources manquent, et le plus ordinairement elles font défaut, les synchronismes signalés par divers auteurs musulmans, et les généalogies, que les Arabes ont toujours mis beaucoup de soin à conserver, sont les seules bases sur lesquelles on puisse établir des calculs chronologiques.

Sans doute ces synchronismes ne sont pas toujours exempts d'erreur; quelques-uns même sont de simples conjectures, dont le moindre examen suffit pour démontrer la fausseté; toutes les généalogies ne sont pas certaines. Il faut donc user de ces moyens avec circonspection et critique. Mais lorsque ces deux éléments se combinent bien entre eux, et concordent en même temps avec la vraisemblance, on a droit de les regarder comme donnant un résultat fort approchant de la vérité; et c'est dans ce cas seulement que je les ai adoptés.

Les tableaux généalogiques que j'ai joints à cet ouvrage, et dans lesquels j'ai marqué l'année présumée de la naissance des personnages principaux et de chacun de leurs ancêtres, tiendront lieu de

pièces justificatives pour la chronologie de cette histoire. Ils sont aussi destinés à aider le lecteur à se faire une idée nette des ramifications des diverses races, et à saisir les liens d'origine qui unissent les différentes tribus ou familles arabes, liens qu'il est essentiel de ne pas perdre de vue pour l'intelligence des récits.

J'ai dit que toutes les généalogies arabes n'étaient point certaines : on en trouve en effet un grand nombre d'évidemment incomplètes. Mais il en est aussi beaucoup d'authentiques, et qui remontent, sans lacune probable, jusqu'à environ six siècles avant Mahomet. C'est un phénomène vraiment singulier, chez un peuple inculte et en général étranger à l'art de l'écriture, comme l'étaient les Arabes, que cette fidélité à garder le souvenir des ancêtres. Elle prenait sa source dans un sentiment de fierté, dans l'estime qu'ils faisaient de leur noblesse. Les noms des aïeux, gravés dans la mémoire des enfants, étaient les archives des familles. A ces noms se rattachaient nécessairement quelques notions sur la vie des individus, sur les événements dans lesquels ils avaient figuré ; et c'est ainsi que les traditions se perpétuaient d'âge en âge.

L'histoire antéislamique est le préliminaire et comme le vestibule de celle de Mahomet, et des Califes ses successeurs. La révolution opérée en Arabie par l'islamisme ne saurait être appréciée sainement, si l'on n'en connaît bien le point de départ.

Grâce aux manuscrits de la Bibliothèque royale, j'ai pu donner sur Mahomet, sur son époque, et particulièrement sur les premières années de sa prédication, quelques détails nouveaux, qui contribueront à expliquer cet homme extraordinaire. Il a paru dans un temps où l'idolâtrie, le fétichisme, dominant parmi les Arabes, commençait à inspirer des doutes; où déjà quelques-uns cherchaient une religion meilleure et plus pure; où enfin la venue prochaine d'un prophète était une croyance répandue dans plusieurs esprits. Son imagination, exaltée par la méditation et la retraite, a pu lui persuader qu'il était ce prophète annoncé. Il a fallu, ce me semble, qu'il eût foi en lui-même, pour supporter, pendant près de douze années, sans renoncer à son rôle d'apôtre, les railleries, les insultes, les persécutions de ses compatriotes. Pour inculquer à des hommes tels qu'Abou-Becr, Omar, et tant d'autres personnages éminents qui ont secondé et continué son œuvre, la conviction qu'il avait une mission d'en haut à remplir, il a fallu que lui-même il eût cette conviction profonde. Si ensuite il a employé des moyens d'adresse et de violence, il n'y a pas lieu de s'en étonner : aux yeux de celui qui marche vers un but qu'il croit lui avoir été marqué par le ciel, la fin justifie les moyens. Ce ne serait pas rendre justice à Mahomet que de ne voir en lui autre chose qu'un heureux imposteur, un ambitieux de génie : c'était, avant tout, un homme persuadé qu'il était appelé à tirer de l'erreur sa nation, et à la régénérer.

Telle est l'impression que m'a laissée l'étude de la vie du fondateur de l'islamisme. Ses deux premiers successeurs, Abou-Becr et Omar, ont été vraiment dignes de lui; et leurs règnes, surtout celui du second, me paraissent les plus beaux temps du peuple arabe.

Après avoir, pendant des siècles, végété obscurs, quoique doués de toutes les qualités de l'esprit, parce qu'ils étaient privés de civilisation; faibles, quoique d'un caractère remarquablement belliqueux, parce qu'ils étaient divisés, les Arabes, dès qu'ils sont unis sous la loi musulmane, passent tout d'un coup à l'état de nation conquérante, étendant sur les contrées qu'elle soumet une religion et des institutions nouvelles. Obéissant à l'impulsion puissante que leur avait donnée Mahomet, sans autre rivalité que celle du dévouement à la propagation de leur foi, n'ayant encore rien perdu de la simplicité primitive de leurs mœurs, ils subjuguent en quelques années tout l'Orient romain, la Perse, l'Égypte, et y font dominer le Corân. Le zèle enthousiaste qui les anime à cette époque, leur fière austérité, ont plus de grandeur que les magnificences du Califat sous les Omeyyades et les Abbâcides.

Les limites de mon sujet ne me permettaient d'exposer qu'une partie de ces rapides conquêtes. J'ai tracé ce récit avec plus de développement, et je puis ajouter avec plus d'exactitude, qu'on ne l'avait fait avant moi.

J'ai eu soin d'indiquer toujours les sources aux-

quelles j'ai puisé ¹ ; et si quelquefois j'ai été obligé de suppléer par des conjectures à l'absence de documents certains, je me suis exprimé de manière à ce que le lecteur puisse reconnaître facilement qu'il a sous les yeux une opinion de l'auteur, et non le témoignage d'un historien arabe.

En terminant, je dois confesser qu'on rencontrera dans cet ouvrage peu de réflexions, de considérations générales, de ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire. Mais si l'on y trouve un plan convenablement disposé, un enchaînement méthodique des faits, une recherche consciencieuse de la vérité, une narration claire et fidèle, mon ambition sera pleinement satisfaite.

¹ L'auteur arabe dont j'invoque le plus fréquemment l'autorité est Ibn-Khaldoun ; toutes mes citations de cet historien sont tirées d'un volume de son grand ouvrage appartenant la Bibliothèque royale, et marqué R. B. 2402. I. 1838.



ESSAI

SUR

L'HISTOIRE DES ARABES.

LIVRE I.

ORIGINES, RACES ÉTEINTES.

Coup d'œil sur les divisions géographiques de l'Arabie.

On sait que les Grecs et les Romains divisaient l'Arabie en trois grandes régions, Arabie Heureuse, Pétrée, et Déserte. Ces divisions ont toujours été inconnues des Arabes. Précisément à cause de ce qu'elles ont de vague, elles sont commodes lorsqu'il n'est pas nécessaire de déterminer exactement une position. Je m'en servirai quelquefois, mais en restreignant, encore plus que ne l'a fait d'Anville, le nom d'Arabie Heureuse, c'est-à-dire que je ne l'étendrai pas au territoire de la Mekke.

Je ne me propose point de décrire l'Arabie avec détail, en suivant les géographes orientaux. Ces écrivains la partagent en diverses provinces, sur le nombre et les bornes desquelles ils ne sont pas bien

d'accord. Je veux seulement expliquer les principales dénominations que j'emploierai dans le cours de cet ouvrage, d'après le sens que m'ont paru y attacher les historiens. Je préviens, au reste, que ce sens a notablement changé dans l'usage moderne.

HIDJAZ. Les chaînes de montagnes qui, de la Palestine, descendent vers l'isthme de Suez, et se prolongent ensuite, presque parallèlement à la mer Rouge, jusque vers l'extrémité sud de la presqu'île d'Arabie, s'appellent *Hidjâz* (barrière), et donnent leur nom à toute la contrée qu'elles traversent avant d'arriver au Yaman. Le *Hidjâz* comprend l'Arabie Pétrée et une portion de l'Arabie Heureuse des anciens. La Mekke et Yathrib ou Médine font partie du *Hidjâz*.

Le *Tihâma* (contrée chaude ou maritime) est une province du *Hidjâz*, celle où sont situées la Mekke et Djoudda. Elle s'étend de l'est à l'ouest, depuis les sommets les plus élevés des montagnes jusqu'à la mer Rouge. Elle commence vers le nord, à mi-chemin entre la Mekke et Médine, et finit, vers le sud, aux limites du Yaman.

Le YAMAN proprement dit est le pays qui forme l'extrémité sud-ouest de l'Arabie, et qui est baigné à l'ouest par la mer Rouge, au sud par l'Océan. Il confine au nord avec le *Hidjâz*, à l'est avec le Hadramaut. Parmi les villes les plus remarquables du Yaman, on cite Mareb ou Saba, depuis longtemps ruinée, Zhafâr, Sana, Nedjrân, et Aden.

Les chaînes montagneuses du *Hidjâz* s'avancent et se ramifient dans le Yaman, où elles sont appelées

Sarawât. Leur versant du côté de la mer se nomme *Tihâma du Yaman*. Il y a ainsi deux Tihâma, mais le mot Tihâma seul s'entend toujours du Tihâma du Hidjâz.

Le nom de *Yaman* est pris souvent dans une acception étendue pour désigner l'Arabie méridionale. Il embrasse alors, outre le Yaman proprement dit, le *Hadramaut*, et la contrée de *Mahra*, qui est à l'orient du Hadramaut.

Au delà du pays de *Mahra*, à la pointe sud-est de la presqu'île d'Arabie, est la province d'OMAN, et au nord de celle-ci, la province de BAHRAYN, sur le golfe Persique. Cette dernière est aussi appelée pays de *Hedjer*, du nom de sa principale ville, ou plutôt de son principal canton, renfermant diverses bourgades comprises sous la dénomination générale de *Hedjer*.

Le NADJD (pays haut) est le vaste plateau, parsemé de quelques ondulations de terrain, qui occupe toute l'Arabie centrale. Il commence vers l'ouest, au versant oriental des montagnes du Hidjâz. Ce versant, beaucoup plus court et moins escarpé que le versant occidental des mêmes montagnes, indique que le plateau intérieur de l'Arabie est à une assez grande élévation au-dessus du niveau de la mer. On nomme la portion du Nadjd qui est contiguë au Yaman, *Nadjd du Yaman*; et celle qui confine au Hidjâz, *Nadjd du Hidjâz*, ou simplement *Nadjd*.

Ces deux parties sont séparées par une province montueuse appelée *Yemâma*, qui se trouve entre le Hidjâz et le Bahrayn.

Enfin, au nord-est du Nadjd sont : le désert *Dahná* et les déserts de l'Irák, *Barriyat-el-Irák*, bordant le territoire fertile de l'ancienne ville de Hira; au nord, les déserts de Syrie, *Barriyat-el-Chám*, qui comprennent Palmyre.

Telle est la nomenclature des divisions de l'Arabie les plus essentielles à connaître pour l'intelligence de l'histoire ancienne. Les différentes provinces que je viens d'énumérer n'étant distinguées entre elles par aucune ligne de démarcation précise, soit naturelle, soit de convention, il en résulte que certains lieux placés vers les confins de deux provinces sont attribués tantôt à l'une, tantôt à l'autre, dans les récits des historiens ou dans l'opinion des géographes. C'est ainsi, par exemple, que les petites villes de Khaybar et de Táïf, dont j'aurai souvent l'occasion de parler, appartiennent selon les uns au Hidjáz, suivant les autres au Nadjd. Il en est de même de plusieurs autres localités. J'ai dû faire cette observation, afin que le lecteur ne soit pas surpris s'il rencontre, dans le cours du présent ouvrage, quelques traces de cette incertitude de limites géographiques.

Races et langage.

Origines
des Arabes.

Avant d'exposer les documents que fournissent les écrits des auteurs arabes sur les origines de leur nation, je crois utile de consigner ici, pour servir de terme de comparaison, quelques indications puisées à d'autres sources.

D'anciennes traditions juives nous apprennent que, dès les temps les plus reculés, les enfants de Chus ou Couch, fils de Cham, s'établirent en Arabie ¹, et se répandirent depuis la Chaldée jusqu'aux extrémités de la péninsule, et en Éthiopie. L'opinion commune des interprètes de la Bible ² place également en Arabie et en Éthiopie les antiques générations de la postérité de Couch.

Le père de l'histoire, Hérodote ³, nous montre d'autres descendants de Cham, les Phéniciens, c'est-à-dire les enfants de Canaan, frère de Couch ⁴, longtemps avant d'arriver sur les côtes de la Méditerranée, fixés dans l'Arabie méridionale.

La Bible, enfin, nous fait voir en Arabie d'autres races plus jeunes que les Couchites et les Cananéens, et issues d'une tige différente. Ces races, formées de la postérité de Sem par Héber, sont d'abord les Yectanides, ou enfants de Yectan, s'étendant au midi, et plus tard les descendants d'Ismaël, ceux de Céthura, seconde femme d'Abraham, et ceux d'Ésaü, les Iduméens, se développant au nord.

Cependant la race de Cham disparaît progressivement, au moins quant à ses masses principales, des diverses parties de la péninsule. Les Cananéens,

¹ Rollin, *Hist. anc.*, I, p. 12. Ibn-Khaldoun, manusc. de la Bibl. roy. 2402. I. f. 20, v°.

² *Concord. Bibl. sac.* de Dutripon. Michaelis, *Spicileg. geog. Heb.*, I, 143 et suiv.

³ Hérodote, I, p. 1. Lenormant, *Cours d'hist.*, p. 266.

⁴ L'opinion qui identifie les Phéniciens avec le peuple de Canaan est universellement admise. Lenormant, *Cours d'hist.*, p. 236.

après avoir traversé l'Arabie septentrionale ¹, sont allés occuper en Syrie la contrée où ils se rendent célèbres sous le nom de Phéniciens. Les Couchites se concentrent en Afrique, et le nom de Couch finit par ne plus représenter que l'Éthiopie.

Les races Sémites dominent alors tous les points de l'Arabie, et englobent les faibles débris qu'ont dû y laisser les races Chamites.

Tel est le tableau que l'on peut se faire, sans consulter les écrivains arabes, des populations qui ont passé et de celles qui sont restées sur le sol de l'Arabie. Il est facile de retrouver les traits de ce tableau dans les opinions des Arabes sur leurs origines, opinions que je vais maintenant faire connaître.

Division des races. La plupart des auteurs arabes divisent leur nation en races éteintes, *Bāida*, et subsistantes, *Moutéakkhara*; puis, en races *Ariba*, *Moutéarriba* et *Moustariba*, que j'appellerai primitives, secondaires et tertiaires, faute d'autres mots qui expriment mieux le sens de ces dénominations.

Les races éteintes, *Bāida*, sont particulièrement les races primitives. Leur histoire est enveloppée de ténèbres, leur origine incertaine et contestée.

Les races subsistantes, *Moutéakkhara*, sont toutes secondaires ou tertiaires. On s'accorde à les faire descendre de Sem par Abir, patriarche appelé dans la Bible Héber; il est aussi le père des Hébreux, auxquels il a donné son nom. Elles se partagent en deux

¹ Trogue-Pompée, ap. Justin, XVIII, 3, 2. Lenormant, *Cours d'hist.* p. 266.

grandes familles; la tige de la première est Cahtân, que l'on confond assez généralement avec Yectan, fils d'Héber; la souche de la seconde est Adnân, descendant d'Héber par Ismaël.

Toutes les tribus arabes, issues de Sem par Héber, ne subsistent pas, mais il en est peu d'éteintes.

Le nom d'Arabes *Ariba* désigne les premiers, les plus antiques habitants de l'Arabie. Parmi ces races primitives, les principales sont: le peuple d'Amlîk ou les Amâlica, le peuple d'Ad ou les Adites, les peuples de Thamoud, de Tasm, de Djadîs, tous issus d'Aram et de Lud, fils de Sem, au dire de la majorité des historiens. Quelques auteurs cependant rangent au nombre des enfants de Cham les Amâlica et les Adites¹. On verra plus loin, dans l'article spécial que je consacrerai aux Amâlica, que cette dénomination embrasse plusieurs peuplades différentes d'origine et d'âge. A mes yeux, les Adites et la portion la plus ancienne des Amâlica représentent les branches de la postérité de Cham par Couch et Canaân, qui séjournèrent d'abord dans l'Arabie méridionale, et de là passèrent en Phénicie et en Afrique.

Ariba.

Les Arabes secondaires, *Moutéarriba*, sont les Yectanides ou Cahtanides qui s'installèrent dans l'Arabie Heureuse ou Yaman quelque temps après les Ariba, y vécurent d'abord avec ceux-ci, devinrent ensuite possesseurs exclusifs du pays, puis envoyèrent dans toutes les régions de l'Arabie des colonies qui

Moutéarriba.

¹ D'Herbelot, *Bibl. or.*, aux mots *Ad* et *Amlâk*.

restèrent toujours distinguées par la qualification de tribus Yamaniques.

Moustariba.

Enfin les Arabes tertiaires, *Moustariba*, ceux dont l'origine est la plus moderne, sont les descendants d'Ismaël, parmi lesquels on ne connaît bien que la branche d'Adnân. La postérité d'Adnân a eu pour berceau le Hidjâz; elle a peuplé une grande partie de cette contrée, et s'est ramifiée dans le Nadjd et les déserts de l'Irâk, de la Mésopotamie, de la Syrie.

Ce n'est pas seulement sous le point de vue des races, c'est encore sous celui du langage et des mœurs, que paraissent avoir été créées les dénominations d'Arabes *Ariba*, *Moutéarriba* et *Moustariba*. Ces mots, dérivés d'un même radical, indiquent, par la nuance de signification attachée à leur forme grammaticale, la gradation des époques auxquelles les deux dernières races se sont naturalisées en Arabie, et ont adopté d'une manière plus ou moins complète les mœurs et la langue des indigènes *Ariba*.

Langue arabe.

L'idiome des races primitives, disent les historiens, était la langue arabe, *el-Arabiya*; elle se communiqua d'abord aux Yectanides, puis aux Ismaélites.

Ces expressions, prises à la lettre, feraient concevoir l'idée d'une seule et même langue qui, au moment de la diffusion des enfants d'Ismaël en Arabie, aurait réuni toutes les races par un lien commun, et se serait perpétuée ainsi depuis des siècles très-rapprochés du déluge jusqu'aux temps modernes. Cette idée, peu probable en elle-même, est d'ailleurs démentie par plusieurs indications contraires. L'assertion de cette transmission de langage, des premières

racés aux dernières, ne peut être acceptée qu'avec une large interprétation.

Il n'y a pas d'apparence que les Ariba parlèrent tous exactement la même langue. Il est probable qu'il se trouvait, parmi leurs différentes tribus, des idiomes Cananéens, Couchites, Araméens. Comprendre sous le nom de *langue arabe* tous ces idiomes, c'est, à peu de chose près, comme si, par un emploi rétroactif du mot *langue française*, nous l'étendions au langage des peuplades diverses qui ont couvert le sol de la France avant et depuis les Gaulois.

Les Yectanides devaient originairement parler la langue d'Héber, comme leur père Yectan, fils d'Héber. Par suite des rapports naturels de voisinage, et peut-être d'un mélange partiel avec les races primitives, ils altérèrent sans doute leur langue propre et s'en firent une nouvelle, dont l'affinité avec celles des Ariba pouvait faire dire qu'ils l'avaient apprise de ceux-ci. Je suppose que cette langue ainsi formée chez les Yectanides est la même qui, à une époque très-postérieure, prit le nom d'arabe de Himyar, *Arabiyat Himyar*, ou himyarique, *el Himyariya*.

Himyarique.

Par un procédé semblable, les relations des peuplades du Hidjâz, dont le père Ismaël était Hébreu, avec les Ariba et les Yectanides, donnèrent naissance à une langue que les Ismaélites apprirent en quelque sorte des races plus anciennes qu'eux en Arabie. On sait, par des témoignages positifs, qu'elle différait sensiblement du himyarique. Elle est appelée l'arabe proprement dit, ou l'arabe pur, *el-Arabiyat-el-Mahdha*. C'est l'idiome dans lequel est écrit le Co-

Arabe proprement dit.

ran. C'est aussi, à mon avis, le seul auquel convienne véritablement le nom de langue arabe; et je crois que, bien des siècles avant Mahomet, l'usage s'en était répandu même parmi un grand nombre de tribus Yamaniques. Il devint tout à fait dominant à l'époque de l'islamisme, et absorba presque entièrement le himyarique.

Moustadjema.

Aux trois divisions des Arabes en primitifs, secondaires et tertiaires, Ibn-Khaldoun en ajoute une quatrième, celle des Arabes modernes, qu'il appelle *Moustadjema*. Cette désignation n'a pas pour objet une distinction de race; elle s'applique également aux tribus Yectanides et Ismaélites subsistantes; elle est fondée uniquement sur la différence entre le langage actuel et le langage des temps antérieurs. Le contact des Arabes avec les nations étrangères, effet nécessaire de leurs conquêtes, avait commencé, dès les premiers siècles de l'islamisme, à modifier la langue coranique. L'oubli de certaines formes grammaticales, l'introduction de mots nouveaux, produisirent l'arabe moderne. La formation de cet idiome étant le résultat de l'influence des étrangers ou barbares, *el-Adjam*, tous les peuples qui s'en servent depuis plus de dix siècles ont été qualifiés par Ibn-Khaldoun d'*Arab-Moustadjema*, c'est-à-dire, Arabes barbarisants.

Je n'ai point à m'occuper de ceux-ci : mes recherches se bornent à l'histoire de leurs devanciers. Je jetterai d'abord un coup d'œil sur les races éteintes.

Races éteintes.

Les peuplades détruites, mais dont on suppose seulement qu'il peut exister encore d'imperceptibles restes fondus parmi les masses, sont : 1° les races

primitives; 2^o un petit nombre de tribus appartenant aux races secondaires et tertiaires. Je ne mentionnerai que celles de ces peuplades sur lesquelles on possède quelques notions traditionnelles ou mythologiques.

Les races primitives, Ariba, familles dont les chefs, après la confusion des langues, s'étaient transportés des plaines de la Babylonie dans celles de l'Arabie, vivaient sous des tentes ¹. Elles eurent ensuite des rois qui construisirent des châteaux. Elles adoraient les astres, ou des idoles ². Le langage de Noé et de ses fils, d'abord commun à tous les hommes, était demeuré, depuis la folle entreprise de la tour de Babel, le partage d'Héber et de ses enfants ³. Les Ariba, étrangers à cette lignée privilégiée, ne le connaissaient donc plus. Celui dont ils se servaient est caractérisé, comme je l'ai dit, par la dénomination sans doute anticipée d'*el-Arabiya* ⁴.

Adites ou peuple d'Ad.

Suivant les légendes, Ad, père de cette nation, s'était fixé dans la région de l'Arabie méridionale appelée *Ahcáf erraml*, les montagnes de sable, contiguë au Yaman, au Hadramaut et à l'Omân ⁵. La

¹ Ibn-Khaldoun, f. 8, v^o.

² Ibn-Khaldoun, f. 9.

³ Abulfedæ, *Hist. anteisl.* de Fleischer, p. 18. *Bible* de Le Maître de Sacy, note sur le verset 1 du ch. XI de la Genèse.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 4, 8, v^o. Abulf. *Hist. anteisl.*, p. 16.

⁵ Ibn-Khaldoun, 8, v^o. Abulf. *Hist. anteisl.*, p. 16, 178.

plupart des auteurs le croient fils d'Us, fils d'Aram, fils de Sem. Quelques-uns le nomment fils d'Amlik, fils de Hâm ¹, qui est le Cham de la Bible.

Comme il n'est parlé d'Ad en aucun endroit de la Genèse, il n'y a pas moyen d'éclaircir, par la confrontation des opinions arabes avec le témoignage de Moïse, si Ad, ou le peuple que cette désignation représente, appartenait à la tige de Sem ou à celle de Cham, ou enfin s'il était un mélange de l'une et de l'autre race, hypothèse qui ne serait pas dénuée de probabilité.

Premiers Adites.

Quoi qu'il en soit, Ad, à ce que l'on raconte, épousa mille femmes, engendra quatre mille enfants mâles, et vécut douze cents ans : cependant El-Bayhaki assure qu'on doit réduire à trois cents ans la durée de son existence. Sa postérité se multiplia considérablement. Après sa mort, ses fils, ou plutôt ses descendants, Chedîd, et ensuite Cheddâd, régnèrent sur les Adites. Sous ce dernier, le peuple d'Ad formait, dit l'auteur du Kitâb-el-Djoûmân, mille tribus, composées chacune de plusieurs milliers d'hommes. On attribue à Cheddâd de grandes conquêtes. Il soumit l'Irâk, et parcourut l'Inde en vainqueur ².

Cette tradition offre un vestige de l'invasion de la Babylonie ou Chaldée (Irâk) par les Arabes, plus de deux mille ans avant notre ère. Eusèbe ³ donne une liste de cinq rois de cette nation qui auraient succes-

¹ D'Herbelot, *Bibl. or.*

² Ibn-Khaldoun, 8, v^o.

³ Eusèbe, *Chron.* ap. Scaliger, p. 14. Le Syncelle, *Chron.*, p. 90. *Précis d'hist. anc.*, par Cayx et Poirson, p. 42.

sivement possédé les états Babyloniens. M. de Guignes les a cités dans son grand ouvrage sur les Huns ¹; mais on ne peut reconnaître dans leurs noms, d'ailleurs très-altérés vraisemblablement, une forme analogue à celle des noms usités parmi les Arabes, au temps où leur histoire et leur langue commencent à sortir de l'obscurité.

Ce Cheddâd, ou un autre conquérant à peu près de la même époque, et appelé aussi Cheddâd, porta ses armes dans l'Occident, subjuga les Égyptiens ou Coptes ², et s'avança jusqu'à la mer du Maghreb ³ (l'océan Atlantique). Il resta (c'est-à-dire les masses d'hommes dont il est la personnification restèrent) plus de deux cents ans dans le pays conquis ⁴. Le lieu de la résidence de leur chef ou roi fut une ville d'Égypte, nommée *Aour* ou *Awar*, située dans la zone où Alexandrie fut bâtie plus tard. Ensuite les Coptes, avec le secours de leurs frères, les peuples noirs, chassèrent les Adites de l'Égypte ⁵.

Cheddâd.

Il semble impossible en lisant ces détails, quelque incertaine qu'en soit la source, de ne pas y voir la trace de l'irruption des pasteurs ou Hycsos qui s'emparèrent de l'Égypte vingt siècles au moins avant Jésus-Christ, et qui, attaqués ensuite par les princes de la Thébaïde, réunis à ceux des autres provinces de l'Égypte, furent progressivement repoussés du pays,

¹ Vol. I, p. 317.

² Ibn-Saïd-el-Maghrebi, cité par Ibn-Khaldoun, f. 9.

³ *Kitab-el-Djoumân*.

⁴ *Kitab-el-Djoumân*.

⁵ Ibn-Khaldoun, f. 9.

puis contraints à évacuer Avaris, la dernière place qui fût encore en leur pouvoir, et enfin complètement expulsés, environ 260 ans après leur entrée en Égypte ¹.

Iram. Les écrivains orientaux rapportent aussi que Cheddâd fit construire un palais orné de superbes colonnes et entouré d'un magnifique jardin. Ils nomment *Iram* ce jardin et ce palais. C'était un paradis que Cheddâd avait voulu créer, à l'imitation du paradis céleste, dont il avait entendu vanter les délices. Dieu punit son orgueil en lui ôtant la vie d'une manière miraculeuse, et faisant disparaître Iram ².

L'imagination, surtout chez les peuples sans culture, grandit les objets éloignés. Aussi dépeint-on les Adites comme des hommes d'une taille gigantesque. Leur force répondait à leur stature, et ils remuaient avec facilité des blocs énormes de pierre. On croit qu'ils avaient élevé beaucoup de monuments de leur puissance; et de là est venue, chez les Arabes, l'habitude d'appeler les grandes ruines *constructions Adites* ³, comme nous disons constructions Cyclopéennes. Il est fait allusion dans le Coran aux édifices qu'ils bâtissaient sur les *hauts lieux* pour de *vains usages* ⁴, expressions desquelles on infère que leur idolâtrie était mêlée de sabéisme, ou culte des astres.

¹ Rollin, *Hist. anc.*, I, p. 98. Cayx et Poirson, *Précis d'hist. anc.*, p. 18.

² Tabari, trad. de Dubeux. D'Herbelot, *Bibl. or.*

³ Tabari, trad. de Dubeux, p. 114.

⁴ *Sourat XXXI*, v. 127.

Hoûd.
Destruction
des
premiers Adites.

L'arrogance et l'impiété des Adites étant enfin parvenues au dernier degré, disent les légendaires, Dieu suscita parmi eux un prophète nommé Hoûd¹, qui parut sous le règne d'un certain Khouldjân. Pendant cinquante années que dura sa mission, Hoûd appela en vain ses frères à la connaissance d'un Dieu unique. Alors une horrible sécheresse affligea le pays. Les Adites envoyèrent trois d'entre eux à la vallée de la Mekke, qui était dès cette époque un lieu révééré, pour offrir des sacrifices et demander la pluie du ciel.

Des Amâlica, alliés par le sang aux Adites, habitaient dans cette vallée. Ils accueillirent comme des parents ces envoyés, dont l'un conduisit des victimes sur le sommet d'une montagne, et les immola. Trois nuages parurent aussitôt au-dessus de sa tête, et une voix céleste lui cria : « Choisis pour ta nation celui que tu voudras. » Il choisit le plus gros et le plus noir, pensant qu'il était chargé de pluie. Le nuage partit à l'instant, et se dirigea vers la contrée des Adites. De son sein sortit un ouragan terrible qui les fit tous périr, à l'exception du petit nombre de ceux qui avaient cédé aux conseils de Hoûd, et renoncé à l'idolâtrie. Des trois envoyés, celui qui avait fait le sacrifice fut également frappé de mort ; les deux autres furent épargnés, parce qu'ils avaient cru à la parole de Hoûd².

1 Ibn-Khaldoun, f. 9. Quelques écrivains musulmans ont confondu Hoûd avec Héber. C'est une erreur que n'ont commise ni Ibn-Khaldoun, ni Tabari, ni l'auteur du *Kitâb-el-ansâb*. Le Coran représente Hoûd comme un Adite. Voy. *Sourat VII*, v. 66.

2 Tabari, trad. de Dubeux, p. 113 et suiv. D'Herbelot, aux mots *Ad*

Locmân. L'un des deux, Locmân, devint le roi de la faible portion des Adites échappée au courroux divin. Il est surnommé *Dhou-nnouçour*, l'homme aux vautours, parce que Dieu lui avait accordé une vie égale à la durée consécutive de la vie de sept vautours ¹. Cette légende est célèbre dans l'Orient, et les poètes font de fréquentes allusions à Locmân et à ses vautours, dont ils nomment le dernier Lobâd.

Seconds Adites. Peu à peu un nouveau peuple d'Ad se forma ; il est appelé Adites seconds. La région du Yaman, où les seconds Adites faisaient leur séjour, était le pays de Saba. Des torrents descendant des montagnes la ravageaient fréquemment. Locmân entreprit d'opposer un obstacle à ces inondations désastreuses. Il détourna une partie des torrents, et leur ouvrit des lits qui les conduisaient vers la mer. Pour retenir le surplus des eaux, il construisit entre deux monts une forte digue propre à en arrêter le cours, et à les réunir en un vaste bassin ou réservoir. A cette digue il pratiqua diverses ouvertures, par lesquelles s'échappait une quantité d'eau suffisante pour arroser les champs. Dès ce moment la contrée devint une des plus fertiles du Yaman, et les habitants jouirent pendant plusieurs siècles d'une grande prospérité. Cet ouvrage de Locmân est fameux sous le nom d'*El-Arim* ou de *Sedd-Mareb*, digue de Mareb ². Il existe encore, de nos

et *Houâd*. Reinaud, *Mon. mus.*, I, 141. Ibn-Khaldoun, f. 9. Maydâni. Voy. aussi Coran, *Sour. XI*.

¹ Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 20. *Kitâb-el-Djournân*.

² Maçoudi, extr. donné par M. de Sacy dans les *Mém. de l'Acad.*, vol. 48, p. 491, 628. Ibn-Khaldoun, f. 22, v°. Hamza, dans l'*Hist. imp. vet. yoc.* de Schultens, p. 24.

jours, des ruines considérables. Un voyageur français, M. Arnaud, les a visitées, et en a levé un plan, qu'il a envoyé à la Société asiatique de Paris ¹.

Locmân gouverna les Adites pendant un laps de temps que les évaluations les plus modérées des écrivains arabes portent à mille ans. Il faut sans doute comprendre dans ce chiffre la durée de la vie de ses descendants. C'est l'idée d'Ibn-Khaldoun, qui dit : « Locmân et ses enfants conservèrent la royauté pendant mille années. Il eut pour successeur immédiat son fils Locaym... La puissance de cette famille se maintint jusqu'au moment où elle fut renversée par Yarob, fils de Cahtân. Les Adites, vaincus par lui, se réfugièrent dans les montagnes du Hadramaut, puis ils finirent par disparaître entièrement ². »

Si l'on cherche à distinguer des lueurs de vérité au milieu de ces traditions mêlées de fables, on y remarquera deux circonstances dont on peut tirer quelques inductions.

Les Arabes, au rapport même de leurs historiens, n'ont commencé à révéler le territoire où la Mekke est située, que depuis le temps d'Ismaël. Ce serait donc postérieurement à Ismaël que Locmân et ses deux compagnons y seraient venus pour demander la pluie au ciel. Ce voyage est une fiction, sans doute; mais cette fiction est ancienne; elle dénote que, dans l'opinion de ceux qui l'ont créée, la destruction des premiers Adites était plus récente que l'époque d'Is-

¹ Voy., dans le Journ. de la Soc. as., la relation du voyage de M. Arnaud (cahiers de fév.-mars et avril-mai 1845). Le plan n'a pas encore été publié.

² Ibn-Khaldoun, f. 9.

maël, et c'est là le point important. Ismaël est mort environ 1800 ans avant notre ère ¹. On pourrait supposer que la catastrophe des premiers Adites aurait eu lieu un demi-siècle plus tard, vers l'an 1750 avant Jésus-Christ.

Gouvernés par Locmân et ses descendants, les seconds Adites ont eu une existence de mille ans, à compter depuis l'extinction des premiers. D'après cela, ce serait seulement sept siècles et demi avant notre ère que Yarob, fils de Cahtân, les ayant vaincus, aurait établi sa souveraineté dans le Yaman.

La base de ce calcul est peu solide, par conséquent les résultats en sont fort incertains. Mais s'ils n'offrent pas une donnée positive, ils constituent au moins une présomption qui peut-être paraîtra fortifiée par des considérations que j'exposerai plus loin. Je reviendrai sur les Adites à l'occasion de Yarob et des Sabéens Yectanides.

Amâlica.

Amâlica en Arabie, en Syrie, en Égypte.

Le père des Amâlica, ou du moins de la plus ancienne des peuplades comprises sous cette désignation, est nommé, par les écrivains arabes, Amlâk ou Amlîk; il était, selon les uns, fils de Laoud (Lud) fils de Sem, et, selon les autres, fils de Hâm (Cham). L'historien Ibn-Saïd, sur des documents qu'il affirme

¹ La mort d'Ismaël est rapportée, dans l'*Ab. chron.* de Lenglet-Dufresnoy, à l'an 1878; dans la *Concordance de la Bible*, à l'an 1792, dans la *Biogr. univ.*, à l'an 1768 avant J.-C.

avoir tirés d'antiques manuscrits conservés dans la bibliothèque des Califes de Bagdad, rapporte que les Amálica avaient été expulsés de la Chaldée par les Nemrods, c'est-à-dire, par les premiers princes assyriens. Ils entrèrent alors en Arabie, et s'étendirent dans le Bahrayn, l'Omán, le Yaman, puis dans le Hidjáz, et enfin dans la Palestine et la Syrie. Ils pénétrèrent aussi en Égypte, et plusieurs Pharaons étaient de leur nation ¹.

On reconnaît ici les Cananéens séjournant d'abord dans l'Arabie Heureuse, d'après le témoignage d'Hérodote, passant ensuite dans l'Arabie Pétrée, et allant se fixer en Phénicie. On voit que les traditions orientales mettent les Amálica, ainsi que les Adites, au nombre des pasteurs ou Hycsos, qu'on regarde généralement comme des hordes Arabes et Phéniciennes, autrement Cananéennes. Si l'on en croit ces traditions, les Amálica avaient été appelés et introduits Pharaons Amálica. en Égypte par un roi Copte, qui espérait être secouru par eux contre un ennemi redoutable. Ils auraient profité de cette circonstance pour faire eux-mêmes la conquête du pays, et leur domination s'y serait prolongée bien au delà du terme qu'on assigne à celle des Hycsos; car les historiens arabes prétendent que non-seulement le Pharaon sous le règne duquel Abraham alla en Égypte avec Sara, mais encore les Pharaons de l'époque de Joseph et de celle de Moïse, étaient des rois Amálica ².

¹ Ibn-Saïd et Tabari cités par Ibn-Khaldoun, f. 12. Abulfedæ *Hist. antisl.*, p. 178.

² Ibn-Khaldoun, f. 12.

Lorsque Ismaël, suivant une légende qui sera reproduite ailleurs, vint dans le Tihâma, des Amâlica habitaient cette contrée. Ils y demeurèrent jusqu'au moment où ils en furent chassés, soit par un fléau que Dieu leur envoya en punition de leur impiété, soit par la tribu des Djorhom, qui s'était établie dans les mêmes lieux. Une autre tribu, celle des Catoûra, avait dressé ses tentes dans le voisinage des Djorhom. Sohayli et autres historiens assurent que c'était aussi une peuplade d'Amâlica, issue de Catoûr ou Catoûra, fils de Carcar fils d'Amlâk ¹. Les Catoûra vécurent quelque temps près des Djorhom et des enfants d'Ismaël. Ils obéissaient à un chef nommé Samayda, quand un conflit s'étant élevé entre eux et les Djorhom, ils furent rejetés hors du Tihâma ², et se dispersèrent parmi d'autres Amâlica répandus dans le Hidjâz supérieur.

Les Catoûra.

Amâlica
de Yathrib.

Différentes fractions de ces Amâlica s'installèrent à Yathrib, à Khaybar, à Tayma, et autres localités voisines. Ceux qui occupèrent Yathrib et son territoire étaient les enfants de Laff, d'Abîl, de Sâd, de Matar, d'Azrak, de Ghifâr, de Bodayl. Ils furent connus, ainsi que certaines familles d'Amâlica restées éparses dans l'Omân et le Bahrayn, sous la dénomination de *Djâcim*. Ceux de Tayma et de la partie orientale de l'Arabie Pétrée étaient les enfants d'Arcam. Leurs chefs ou rois firent leur résidence non loin de Tayma. Le mot *Arcam* était une désignation commune à tous ces rois ³.

Les Arcam.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 13, v°. 121.

² Ibn-Khaldoun, f. 12.

³ Ibn-Khaldoun, . 12. *Aghani*, IV, 263, v°.

Suivant Ibn-Saïd, Ayla, fils de Hauthar, chef d'une autre famille d'Amálica, se domicilia vers l'extrémité du golfe Arabique, à l'endroit appelé depuis Ayla. Il y fonda une espèce de principauté qui subsista sous ses descendants jusqu'à Samayda, fils de... Hauthar. Ces princes portaient, en général, le nom de Samayda. C'était un titre de dignité plutôt qu'une appellation individuelle. Le dernier Samayda, fils de... Hauthar, soutint une guerre contre les Israélites commandés par Josué, fut vaincu et tué dans un combat livré sur la terre des Madianites ¹.

Les Samayda

Plusieurs écrivains arabes disent que les débris des Amálica, fuyant devant les armes de Josué, s'enfoncèrent en Afrique, où ils formèrent le noyau de la nation Berbère ². C'est une tradition fort ancienne, dont il est fait mention dans Procope ³ et dans l'historien d'Arménie Moïse de Khoren ⁴, qui vivait plus d'un siècle avant Procope.

Enfin, les *Djebábera* ou géants, qui luttèrent longtemps contre les Israélites en Palestine, étaient, selon les Arabes, des Amálica ⁵. Djalout, ou Goliath, fut le chef le plus fameux de ces Djebábera, dans lesquels on ne peut méconnaître, d'une part, les Philistins, descendants de Cham par Misraïm, d'autre part les Enacim et Raphaïm de la Bible.

Les Djebábera.

Le nom des Amálica est évidemment le même que celui des Amalécites de l'Écriture sainte; mais si, dans

¹ Ibn-Khaldoun, f. 12, 39, v°.

² D'Herbelot, *Bibl. or.*, au mot *Amlak*.

³ *De bello vand.*, l. 2, c. 10.

⁴ L. I, c. 19, p. 89, de la traduction de M. Levailant de Florival.

⁵ Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 16.

l'acception large que les Arabes lui donnent, il comprend nécessairement les enfants d'Amalec, petit-fils d'Ésaü, on juge facilement, par ce qui précède, qu'il s'applique surtout à d'autres races. Michaëlis a essayé de démontrer que c'est là aussi le sens de la dénomination d'Amalécites dans l'Écriture, et il regarde les Amalécites comme, en général, identiques avec les Cananéens ¹. Malgré l'opinion de ce savant, il paraît constant que la postérité d'Ésaü par Amalec est seule qualifiée d'Amalécite par les auteurs sacrés, et, à mon avis, c'est elle spécialement que les Arabes ont d'abord connue sous le nom d'Amâlica; mais ensuite, faute de notions exactes sur l'origine de ces enfants d'Amalec et sur celle de nations fort antérieures, ils ont englobé dans les Amâlica beaucoup de ces anciens peuples, la plupart issus de Canaan, et quelques autres de races différentes, tels que les Djebâbera et les Catoûra.

Ceux-ci me semblent appartenir à la postérité de Céthura, seconde femme d'Abraham. L'analogie de nom est frappante. Ils habitent le Tihâma avec les enfants d'Ismaël, puis se répandent dans l'Arabie Pétrée, et se trouvent ainsi placés, sinon sur le territoire même qu'on sait avoir été occupé par les Madianites, descendants de Céthura, du moins dans le voisinage immédiat. Les Catoûra paraissent avoir été divisés en deux branches, les Arcam et les Samayda. Or le mot *Arcam*, qui désigne les princes de la première branche, est le nom de *Rèkem* ou *Arèkem*, que

¹ *Spicilegium geog. Heb.*, I, 170 et suiv.

la Bible donne à un roi des Madianites ¹. Les Samayda règnent dans la ville d'Ayla, qui, selon le témoignage d'Ibn-Habîb ², différent sur ce point de l'opinion d'Ibn-Saïd, rapportée plus haut, était ainsi appelée du nom d'Ayla, fille de Madian. Ces rapprochements induisent à penser que les Catoûra des traditions arabes peuvent être considérés, sinon comme précisément les mêmes que les Madianites de la Bible, au moins comme intimement liés à ce peuple par une origine commune remontant à Céthura.

Quelques rejetons des Samayda, transplantés dans les déserts de Syrie, s'y multiplièrent et prospérèrent au temps de l'empire romain. Ils étaient alors appelés *Benou Samayda* et *Benou Amila-el-Amâlik* ³. Je soupçonne qu'ils devaient cette dernière dénomination à une fusion qui se serait opérée entre eux et une tribu issue de Cahtân, les Benou Amila ⁴, qui avait quitté le Yaman pour venir s'établir en Syrie, auprès d'une montagne nommée depuis *Djèbel-Amila* ⁵. Devenus sujets, ou plutôt alliés des Romains,

¹ *Nombres*, XXXI, 8. *Josué*, XIII, 21.

² Cité par Macrizi, *Description de l'Égypte*, man. 682, f. 101. Quatre-mère, *Mémoire sur les Nabatéens*, p. 44.

³ Ibn-Khaldoun, f. 12, 130.

⁴ Les généalogistes s'accordent à rapporter l'origine des Amila à Cahtân ; mais les uns prétendent qu'Amila, auteur de cette peuplade, était fils d'Abdchams-Saba et frère de Himyar (Ibn-Cotayba ap. Eichorn, p. 135) ; les autres le disent fils de Codhâa, descendant de Himyar (*Loubb-el-Loubâb*).

⁵ Abulfeda *Hist. antisl.*, p. 190. Aboulfeda dit que les Amila étaient sortis du Yaman à la suite d'une inondation qui avait ruiné le territoire de Mareb. Il est très-douteux que telle ait été la cause de l'expatriation des Amila. Les historiens, en général, ne mentionnent que des familles nom-

ces Benou Samayda ou Benou Amila-el-Amâlik furent chargés par les empereurs de garder les frontières de Syrie et de Mésopotamie contre les incursions des Parthes. A cette époque, ils eurent à leur tête une famille célèbre, les Odheyne, fils de... Samayda, qui portèrent le titre de rois¹. Je ferai connaître, dans l'histoire particulière des populations arabes de Syrie, les renseignements que j'ai pu recueillir sur la dynastie des Odheyne (Odénat).

Thamoudites ou peuple de Thamoud.

Ce peuple, dit-on, était proche parent des Adites, et descendait d'Aram, fils de Sem, par Gather; il habita d'abord le Yaman², ensuite la contrée nommée *Hidjr* (à l'orient de l'Arabie Pétrée), située entre le Hidjâz et la Syrie. Les Thamoudites se creusaient des demeures dans les flancs des rochers; c'était une nation troglodite. Non moins impies et orgueilleux que les Adites, ils prétendaient, à l'abri de leurs cavernes, braver la puissance divine. Au temps d'un de leurs rois, appelé Djondâ, un envoyé de Dieu, Sâlih, appartenant à l'une de leurs familles, les exhorta à renoncer à l'idolâtrie. Ils lui demandèrent un signe de sa mission. Sâlih fit sortir du sein d'un roc une chamelle et son petit. Malgré ce prodige, les Thamoudi-

mées Azdites, comme ayant quitté le Yaman à l'occasion de la rupture de la digue de Mareb, dont je parlerai plus loin. L'émigration des Amila pourrait bien être antérieure à cet événement.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 12.

² Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 114.

tes restèrent incrédules. Sâlih leur avait recommandé de respecter la chamelle miraculeuse : l'un d'eux la tua d'un coup de flèche ; il se nommait Codâr-el-Ahmar, c'est-à-dire, Codâr le Roux. Il avait reçu ce sobriquet à cause de la couleur de ses cheveux. Son action coupable fut le signal de la vengeance céleste. Sâlih annonça aux Thamoudites que dans trois jours ils seraient détruits. En effet, au matin du quatrième jour, la foudre tomba sur eux et les anéantit.

Les Arabes ont gardé un profond souvenir du châtement de cette nation. Le crime de celui qui avait percé la chamelle d'une flèche, et attiré la ruine de ses frères, a donné naissance à l'expression proverbiale : *Plus funeste que l'homme roux de Thamoud* ; autrement, *plus funeste que l'homme qui a tué la chamelle* (de Sâlih) ¹. Dans le canton de Hidjr, appelé aussi *Diâr Thamoud* (pays de Thamoud) ou *Médain Salih* (les villes de Sâlih), et qui fait partie de la longue vallée nommée *Wadi-l-Cora* (vallée des bourgades), l'on montre encore aujourd'hui les demeures des Thamoudites, taillées dans les montagnes rocailleuses ; et les musulmans qui ne sont pas aveuglés par la superstition remarquent que le peu de hauteur de ces cavernes ne permet pas d'ajouter foi aux récits qui attribuent au peuple de Thamoud, comme à celui d'Ad, une stature extraordinaire ².

Cette histoire des Thamoudites est fondée sur l'autorité du Coran et de ses commentateurs. L'on

¹ أشام من أحرر ثمود et أشام من عاقر الناقة v. *Maydâni*.

² Voy. Ibn-Khaldoun, f. 10. Tabari, trad. de Dubeux, p. 124 et suiv. Reinaud, *Mon. mus.*, I, 142. *Coran*, XI, etc.

sait que Mahomet, soit d'après d'anciennes traditions erronées répandues en Arabie, soit par des vues politiques, a singulièrement défiguré plusieurs faits empruntés aux Écritures saintes. Je trouve ici un bizarre exemple de ces travestissements. Il me semble que ces Thamoudites, qui creusaient leurs habitations dans les flancs des montagnes de Hidjr, sont l'image des Troglodites ou Horrreus ¹ dont la Genèse indique la position dans l'Arabie Pétrée, depuis le mont Séir jusqu'au désert de Pharân. Ce rapprochement me paraît confirmé d'une manière assez frappante par l'exacte ressemblance du nom de Codâr-el-Ahmar, cause de la destruction des Thamoudites, avec celui du prince Chodor la Homor, qui tailla les Horrreus en pièces ².

Ce n'est pas que je pense qu'on puisse identifier, quant à l'époque où ils ont vécu, les Thamoudites et les Horrreus de la Bible. Ceux-ci, au temps où Moïse conduisait les Israélites vers la Palestine, avaient déjà disparu, et la possession du pays de Séir était passée aux enfants d'Ésaü ³. Si, comme le dit une tradition, les Thamoudites avaient été chassés du Yaman par Himyar, prince, selon moi, très-postérieur au siècle de Moïse, ils n'ont dû venir s'établir dans le Hidjr que longtemps après l'extinction des Horrreus. L'ignorance arabe a pu aisément assimiler l'une avec l'autre deux populations qui avaient occupé des régions contiguës, peut-être la même contrée, et attri-

¹ Michaelis *Spicileg. geog. Heb.*, I, 169, 172.

² *Genèse*, XIV, 4, 6. *Notitia orbis antiq.* de Schwartz, I, 578.

³ *Deutéronome*, II, 12, 22.

buer aux Thamoudites quelques traits altérés de l'antique histoire de leurs prédécesseurs.

Diodore de Sicile, en décrivant l'Arabie, parle d'un peuple qu'il appelle les *Thamoudéens*; Ptolémée les mentionne aussi, et les place sur les confins de l'Arabie Pétrée¹, près des *Nabatéens* et des *Athrites* ou plutôt *Athribes* (Arabes de Yathrib). Ces Thamoudéens sont bien les Thamoudites des Arabes, ainsi que l'a remarqué d'Anville². Cette nation avait donc encore une existence à l'époque de Diodore, un demi-siècle avant Jésus-Christ, et même à celle de Ptolémée, c'est-à-dire, dans le premier tiers du second siècle de l'ère chrétienne.

Bien plus, on reconnaît encore des traces des Thamoudites, vers le milieu du cinquième siècle, dans ces cavaliers Thamudéens, *Thamudeni equites*, dont il est question dans la notice de l'empire romain. C'était un corps d'Arabes au service des empereurs, dont une division, *equites Saraceni Thamudeni*, mise à la disposition du chef militaire de l'Égypte, campait sur la frontière égyptienne; une autre, qualifiée de *equites Thamudeni Illyriciani*, parce qu'elle avait séjourné auparavant en Illyrie, était sous les ordres du commandant ou dux de la Palestine, et tenait garnison à Betsamé, ville de Judée³. Depuis lors, on ne rencontre plus nulle part aucun vestige

¹ Voy. Schwartz, *Notitia orbis ant.*, II, 600.

² *Égypte* de d'Anville, p. 243.

³ *Notitia dignitatum utriusque imperii*, p. 204 et 217. Panciroli estime que cette notice a été écrite entre les années 425 et 453 de notre ère, sur la fin du règne de Théodose le Jeune.

des Thamoudites; il est probable qu'au moment où la notice de l'empire a été rédigée, la nation de Thamoud était tout entière dans le corps des cavaliers Thamudéens, et qu'elle s'éteignit avec lui.

Tasm et Djadis.

Ces deux tribus, suivant Ibn-Khaldoun, étaient sœurs, et issues de Sem par Aram et son fils Ghater. Elles vivaient ensemble dans la région, alors très-fer- tile et très-bien cultivée, qui plus tard reçut la dé- nomination de Yemâma. Le principal lieu de leur ré- sidence était une ville nommée *Djaw* ¹. L'obscurité qui enveloppe leur histoire est devenue proverbiale, et les Arabes appliquent l'expression *réveries et con- tes de Tasm* ² à tout récit fabuleux et incroyable.

L'on ne connaît de ce peuple que le fait, d'ailleurs fort incertain, qui a occasionné sa destruction. Je ne négligerai point de le rapporter, malgré son peu d'au- thenticité, parce qu'il offre une analogie assez sin- gulière avec une coutume qui paraît avoir existé chez nos ancêtres au temps de la féodalité.

Les tribus de Tasm et de Djadis étaient gouver- nées par un roi nommé Amloûk, de la race de Tasm. Il tenait les Djadicites sous une dure oppression. Il les avait obligés de se soumettre à l'humiliant usage de lui présenter toutes les jeunes filles qui devaient se marier, et ne permettait pas qu'elles fussent con-

¹ Ibn-Khaldoun, f. 10 v°, et 11.

² Pococke, *Specim.*, p. 39.

duites à la demeure de leur époux avant qu'il leur eût enlevé leur virginité. Il jouit de ce droit du seigneur pendant assez longtemps. Enfin il l'exerça sur la jeune Ghofayra, surnommée *Chamoûs*, la rétive, sœur d'Aswad fils de Ghifâr, l'un des principaux personnages de la tribu de Djadîs. Aswad, pour venger cet affront et délivrer les siens de la tyrannie d'Amloûk, forma un complot avec les chefs Djadicites. Ils invitèrent Amloûk et les membres de sa famille à un grand repas. Au milieu de la fête, saisissant leurs armes qu'ils avaient cachées sous le sable, ils tombèrent sur Amloûk et les enfants de Tasm, et les massacrèrent. Un seul échappa; il s'appelait Ribâh fils de Mourra. Il se réfugia dans le Yaman auprès de Hassân fils de Tobba, souverain himyarite, qui, à son instigation, entreprit ensuite une expédition contre la tribu de Djadîs, et l'extermina ¹.

Je reparlerai plus en détail de la catastrophe de ce petit peuple, à l'occasion du règne de Hassân fils de Tobba. J'ajouterai seulement ici que, selon le sentiment très-plausible de M. Fresnel ², Ptolémée a fait mention des Djadicites sous le nom de *Jolicites*, *Ιολισιται*, ou plutôt *Jodicites*, *Ιοδισιται*. La position que ce géographe donne au peuple arabe qu'il désigne ainsi, répond bien au Yemâma. Il résulte de cette observation que la tribu de Djadîs était encore florissante à l'époque où écrivait Ptolémée, c'est-à-dire, vers l'an 125-130 de Jésus-Christ, et que par

¹ *Aghâni*, III, 15. Ibn-Khaldoun, f. 11. Abulf. *Hist. anteis.*, p. 180. Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 547. Ibn-Badrûn de R. Dozy, p. 53-56.

² *Journ. as.*, sept. 1840, p. 193.

conséquent le règne de Hassân, qui la détruisit, doit être postérieur à cette date.

Tribus de Hadhoura, de Wabar.

Le nom de Hadhoura présente beaucoup d'affinité avec celui d'Aduram, que la Genèse désigne comme l'un des enfants de Yectan. Les Hadhoura étaient en effet, suivant Ibn-Khaldoun, issus d'Héber par Yectan ¹. Ils habitaient une contrée du Yaman appelée *Rass* ². Pour les retirer de l'idolâtrie où ils étaient plongés, Dieu fit paraître parmi eux un prophète chargé de leur annoncer la vérité; c'était Choïb fils de Dhou-Mahdam. Ses frères le traitèrent d'imposeur, et le tuèrent.

Un autre prophète, Hanzhala, fils de Safwân, avait aussi été envoyé aux Arabes de Wabar, descendants de Yectan, qui résidaient du côté d'Aden ³. Ils méconnurent sa mission divine, et le firent périr.

A cette même époque, les Israélites, sourds à la voix d'Abrakhia (Baruch) et d'Érémia (Jérémie), s'étaient attiré le courroux céleste par leur impiété et leurs crimes. Dieu suscita Bokht-Nassar (Nabuchodonosor II) pour châtier en même temps les Arabes et les Israélites. Un des ordres qu'il donna à ce prince, par

¹ Ibn-Khaldoun, f. 13 et f. 14 (tableau). Dans un autre endroit (f. 110 v°), le même auteur qualifie les Hadhoura d'Amâlica, ce qui provient d'une confusion avec les Catoura.

² Ibn-Khaldoun, f. 13.

³ Ibn-Khaldoun, 110 v°.

des visions et par la bouche d'Abrakhia et d'Érémiâ, fut d'aller ravager l'Arabie. Bokht-Nassar en parcourut les différentes parties, mettant tout à feu et à sang. Il anéantit les tribus coupables du meurtre des prophètes ¹.

D'autres tribus arabes se soumirent au conquérant, ou furent vaincues et réduites en captivité. Bokht-Nassar les transporta en Chaldée, et les établit sur les rives de l'Euphrate. Elles finirent par s'y mélanger avec la population indigène, les *Nabat* ou *Anbât* ².

Je reviendrai deux fois dans le cours de cet ouvrage sur ce récit, dont j'ometts à dessein certaines circonstances qui seront mieux placées ailleurs. On pourrait soupçonner que, comme d'autres récits du même genre dans lesquels figurent des personnages bibliques, il a été, je ne dis pas forgé, mais arrangé, au temps où les Arabes ont commencé à étudier les livres des Juifs. Je crois néanmoins que le fond en est très-ancien, et qu'une tradition fort antérieure à Mahomet avait conservé parmi les Arabes le souvenir de grandes calamités infligées à leur patrie par quelque roi Babylonien, peut-être nommé par Bokht-Nassar.

Il n'est pas douteux que les souverains de Babylone n'aient souvent porté leurs armes en Arabie, et transféré en Chaldée des peuplades arabes, aussi bien que des familles israélites et autres. La Bible nous apprend qu'Holopherne, général de Nabuchodonosor I^{er},

¹ Ibn-Khaldoun, f. 110 v°, 138. Maçoudi *Moroudj*, man. de Schultz, Bibl. roy., f. 140.

² Ibn Khaldoun, f. 110 v°. Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 73.

dévasta le pays des descendants d'Ismaël, et emmena captifs les enfants des Arabes Madianites ¹. L'Écriture, à la vérité, ne constate pas d'une manière précise les ravages exercés en Arabie par Nabuchodonosor II; elle les annonce seulement dans les prophéties de Jérémie ². La tradition arabe montre que les prédictions se sont accomplies.

Il ne faut pas confondre le Choaïb fils de Dhou-Mahdam, prophète des Hadhoûra, avec un autre Choaïb fils de Sayfoun ³, qui est qualifié, dans le Coran, de prophète des Madianites ⁴. Ce dernier est le même que Jethro, beau-père de Moïse ⁵. Un lieu situé sur l'emplacement de la ville de Madian, dans l'Arabie Pétrée, est appelé encore aujourd'hui, du nom de ce personnage, *Maghâr-Choaïb*, la grotte de Choaïb ⁶. Quant au Choaïb fils de Dhou-Mahdam, quoique plus obscur que son homonyme, il n'est pas non plus oublié. Un savant français, M. Botta, peu d'années avant de faire à Khorsabad les belles découvertes qui ont excité en Europe tant d'intérêt, a visité une région montagneuse du Yaman, dans laquelle il a trouvé, non loin de la ville de Taaz, sur les flancs du mont Saber, une petite mosquée nommée *Nabi-Choaïb*, et bâtie, suivant la tradition du pays, à la place où est enterré le prophète

¹ *Judith*, II, 13, 16.

² *Jérémie*, XLIX, 28 et suiv.

³ D'autres disent fils de Nawil ou fils d'Anca. Voy. *Ibu-Khaldoun*, f. 19 et v°.

⁴ *Sour.* VII, v. 83 et suiv.

⁵ Tabari, trad. de Dubeux, p. 277.

⁶ D'Anville, *Égypte*, p. 242.

Choaïb ¹. Ce doit être celui qui prêchait les Had-houra dans le Yaman.

Les Djorhom.

Les historiens comptent deux tribus de ce nom, distinguées par les épithètes de premiers et de seconds Djorhom. L'on ne connaît absolument rien des premiers; on ne propose pas même de conjecture sur leur origine. On se borne à dire qu'ils étaient contemporains des Adites, et l'on fait de leur père un compagnon de Noé dans l'arche ². L'on a sur les seconds des notions traditionnelles, moitié mythologiques, moitié historiques. Ils descendaient de Yectan fils d'Héber. Sortis du Yaman dans une année où le manque de pluie avait desséché les pâturages ³, ils entrèrent dans le Hidjâz, et occupèrent la vallée de la Mekke et le Tihâma. Ils succédèrent, dans la possession de cette contrée, aux Amâlica. On trouve dans les auteurs arabes une liste de onze ou douze princes djorhomites, qui jouirent successivement d'une autorité en quelque sorte royale sur le Tihâma. Ils furent ensuite dépouillés du pouvoir, qui passa à une famille nommée les Khozâa. La tribu de Djorhom se dispersa alors, et enfin disparut totalement.

¹ *Relation d'un voyage dans le Yaman*, par Botta, p. 103.

² Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 131. Ibn-Khaldoun, f. 13. Fresnel, 4^e lettre, *Journ. as.*, juin 1838, p. 525.

³ *Tarikh-el-Khamicy*, man. de la Bibl. roy., n^o 635, f. 44, v^o.

Je me contente ici d'indiquer ces faits, qui seront développés dans l'histoire des Arabes de la Mekke. Seulement, je dois dire dès à présent que l'existence de la tribu appelée, par les écrivains musulmans, premiers Djorhom, est, à mes yeux, entièrement fauleuse. Il me paraît certain qu'il n'y a jamais eu qu'une seule peuplade djorhomite, celle que l'on qualifie de seconds Djorhom. Mais cette peuplade a eu deux phases différentes, séparées peut-être par un intervalle assez long pour avoir donné lieu de la diviser en deux tribus.

La première de ces phases, très-ancienne et environnée des nuages de la mythologie, peut dater de l'époque des Adites. Après plusieurs siècles, la tribu de Djorhom, frappée par quelque désastre, ou diminuée par des causes naturelles, aura été sur le point de s'éteindre, puis se sera ranimée et multipliée de nouveau.

Cette seconde phase commence avec la dynastie des douze princes cités par les historiens, et finit au moment de l'installation de la famille khozaïte à la Mekke.

Je termine par une remarque relative à l'origine des Djorhom, que l'on rapporte, avec raison, je crois, à Yectan fils d'Héber. Il est vrai que, dans le chap. X de la Genèse, on ne rencontre pas de Djorhom au nombre des enfants de Yectan; mais on y voit Elmodad. Or ce nom figure plusieurs fois parmi ceux des princes djorhomites, et il me semble être un lien qui rattache la tribu de Djorhom à la tige de Yectan et à la branche d'Elmodad. Car il est des noms qui se

perpétuent dans une tribu, et qui ne se reproduisent dans aucune autre. Tel est celui d'Elmodad ; il est particulier à la tribu de Djorhom.

Nabatéens, Nabat ou Anbat.

En joignant à cette énumération des principales races arabes éteintes le nom des Nabatéens, je cesse de marcher sur les pas des auteurs arabes, qui ne considèrent point les *Nabat* ou *Anbat* comme ayant fait partie de leur nation. Mais les Nabatéens, par le haut degré de civilisation et de richesse auquel ils étaient parvenus pendant le peu de siècles qu'a duré leur puissance en Arabie, par les monuments étonnants qu'ils ont laissés, et dont l'existence a été révélée naguère au monde savant ¹, étant un des peuples les plus intéressants qui aient passé sur la péninsule arabique, je ne puis me dispenser d'en dire quelques mots. Je me bornerai au reste à un aperçu très-succinct, à un résumé de quelques renseignements puisés dans un excellent mémoire publié sur ce sujet par M. Ét. Quatremère ².

Suivant une opinion émise par saint Jérôme, et adoptée par les modernes interprètes de la Bible, les Nabatéens auraient été issus de Nabayot fils d'Ismaël, ce qui les rangerait parmi les Arabes. Mais cette filiation ne repose sur aucun témoignage des écrivains sacrés, et n'est qu'une simple conjecture, dé-

¹ Voy. les Voyages de Burckhardt, Léon de Laborde, etc.

² *Journ. asiatique*, janv., fév. et mars 1835.

mentie par les indications que fournissent les historiens orientaux. Ceux-ci ont bien connu la race nabatéenne, dont il subsistait des restes nombreux épars dans l'Irak, la Mésopotamie, la Syrie et l'Arabie, à l'époque des conquêtes des Musulmans.

Les Nabatéens appartenaient à la grande famille des nations araméennes, autrement dites syriennes. Leur patrie primitive était les rives de l'Euphrate et du Tigre. Ils composaient la population indigène de la vaste étendue de pays désignée chez les anciens par les noms de Babylonie, Chaldée et Mésopotamie. Leur langue était le dialecte syriaque oriental, l'idiome que l'on appelle chaldaïque.

Ils fondèrent sur divers points de l'Arabie des colonies, dont la plus importante et la plus célèbre fut celle qui domina dans l'Arabie Pétrée, ainsi nommée de Pétra sa capitale, ou peut-être de la nature pierreuse du sol.

On ne saurait déterminer précisément la date de l'établissement des Nabatéens à Pétra, mais on peut supposer avec vraisemblance qu'il remonte au temps des guerres de Nabuchodonosor II contre les Juifs, les Arabes et les Égyptiens. Quelques troupes de ce prince se seraient fixées dans ce lieu, soit qu'elles eussent abandonné leurs drapeaux pour se soustraire aux fatigues d'expéditions pénibles et lointaines, soit que Nabuchodonosor lui-même les y eût placées afin de contenir les peuplades environnantes. Les enfants de ces guerriers auraient ensuite perdu les habitudes militaires, et renoncé aux armes pour le négoce. A la longue, devenue le centre de routes commerciales

entre la Syrie et Palmyre, d'une part, l'Inde, le Yaman et l'Égypte, de l'autre, Pétra s'éleva au rang d'une cité de premier ordre, dont l'opulence excita l'avidité d'Antigone, de Démétrius, et ensuite de Scorus, gouverneur de Syrie sous Pompée.

La colonie nabatéenne, maîtresse de l'Arabie Pétrée, avant d'être soumise aux Romains fut presque constamment leur alliée, mais ne servit pas toujours fidèlement leurs intérêts. On sait comment un guide nabatéen, donné à Ælius Gallus, fit avorter l'entreprise de ce général contre le Yaman, en conduisant les légions à travers des déserts, où elles faillirent périr de soif, et de maladies causées par les privations et la chaleur.

Pétra vit sa prospérité se soutenir jusque sous les empereurs chrétiens. Elle était alors un siège épiscopal. Puis le commerce de l'Inde ayant pris la voie de la mer Rouge et délaissé les routes de terre, cette ville, autrefois florissante, déchut rapidement, et les Nabatéens tombèrent dans l'obscurité et l'oubli en Arabie.

Ils avaient conservé, durant tout le temps de leur splendeur, leur idiome chaldaïque; mais sans doute ils y joignaient l'usage de la langue arabe, qui leur était nécessaire pour leurs relations avec le peuple au milieu duquel ils vivaient. Un caractère particulier à la prononciation du dialecte syriaque chaldaïque, est la confusion entre différentes lettres gutturales ou aspirées, qui sont fréquemment substituées l'une à l'autre. Les Nabatéens, même après leur ruine, lorsqu'ils ne furent plus que des débris disséminés parmi

les Arabes, retinrent toujours, en parlant la langue de ceux-ci, leurs habitudes de prononciation chaldaïque, et continuèrent à confondre entre elles les différentes articulations gutturales ou aspirées. A ce signe distinctif, on reconnaissait la race nabatéenne; et ce cachet étranger, objet du mépris des Arabes, a été, je crois, le principal motif qui a porté les historiens orientaux à dédaigner la colonie nabatéenne de Pétra, malgré le rôle remarquable qu'elle avait joué, et à lui refuser, en Arabie, le droit de naturalisation, tandis qu'ils admettent dans le sein de la nation arabe, et comptent parmi les *Ariba*, d'autres peuples dont ils déclarent l'origine araméenne, mais dont ils nomment la langue *el-arabiya*.

LIVRE II.

YAMAN.

Yectanides ou Cahtanides.

Longtemps avant l'islamisme, toutes les tribus arabes subsistantes se divisaient elles-mêmes en deux races. Les unes, plus anciennes, nées dans le Yaman, nommaient leur père *Cahtân*; les autres, plus récentes, originaires du Hidjâz, appelaient leur auteur *Adnân*. Chez ces derniers, une tradition, dont il n'y a pas de motif pour nier l'authenticité, attestait qu'Adnân était un rejeton d'Ismaël. Il ne paraît point que, chez les premières, il ait existé aucune tradition nationale relative à la filiation de Cahtân. C'est depuis l'islamisme seulement, quand les Arabes ont commencé à recueillir les souvenirs de leur histoire et à les comparer avec les témoignages de la Bible, que la plupart des écrivains orientaux ont identifié Cahtân avec Yectan fils d'Héber. Le nom de *Cahtân* disent-ils, est le nom de *Yectan*, légèrement altéré en passant d'une langue étrangère dans la langue arabe ¹. Quelques-uns cependant croient Cahtân issu

Cahtân.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 20 v^o.

d'Ismaël, et font ainsi d'Ismaël le père de toutes les tribus arabes subsistantes¹. Mais cette opinion, faiblement soutenue par ses rares partisans, repoussée par la grande majorité des historiens et par les plus judicieux d'entre eux, est en opposition manifeste avec les données bibliques. La Genèse nous montre les enfants de Yectan répandus dans le midi de l'Arabie, de Messa à Séphar², et ceux d'Ismaël dans les déserts du nord³. S'il n'est pas complètement certain que *Séphar* désigne l'emplacement de la ville de *Zhafâr* dans le Yaman, du moins les régions de l'Arabie méridionale, qui ont porté ou portent encore les dénominations d'*Auzâl*⁴, de *Saba*, de *Hadramaut*, rappellent si exactement les noms d'*Uzal*, de *Saba*, de *Hasarmot* fils de Yectan, qu'il est impossible de douter que la partie sud de l'Arabie n'ait été bien réellement la demeure primitive des Yectanides.

Les tribus arabes, qui se déclarent originaires du Yaman, et qui nomment leur père Cahtân, doivent donc être yectanides.

L'identité individuelle de Cahtân avec Yectan n'est pas pour cela démontrée; elle est seulement plausible, mais à condition néanmoins de supposer un grand nombre de générations ignorées entre Cahtân et les premiers de ses descendants connus, et men-

¹ Ibn-Khaldoun, f. 17 v°, 20 v°, 113. *Sirat-erragoul*, f. 2. Pococke, *Specimen hist. ar.*, p. 40.

² Genèse, X, 30.

³ Genèse, XXV, 18.

⁴ *Auzâl* est l'ancien nom du cañon de Sana dans le Yaman. (Ibn-Khaldoun, f. 29. Bochart, *Géog. sacr.*, liv. II, cap. XXI.)

tionnés comme ses fils dans les traditions arabes. Tels sont Djorhom et Yàrob, personnages dont les noms ne figurent point, dans la Genèse, parmi ceux des enfants de Yectan. J'ai déjà annoncé que Djorhom, dans la postérité duquel on trouve plusieurs Modhâdh ou Al-Modhâdh, me semblait devoir être rattaché à la tige d'Almodad fils de Yectan.

Quant à Yàrob, nous avons vu, à l'article des Adites, qu'il vainquit et détruisit cette nation. Les Yectanides, auxquels il commandait, formaient donc déjà, sous lui, une peuplade à peu près égale en nombre aux Adites; il ne peut donc être qu'un descendant éloigné de Yectan.

Yàrob, dit-on, fut père de Yachdjob, et celui-ci d'Abdchams, surnommé *Saba*. C'est de ce surnom que les Arabes font dériver la dénomination de Sabéens, *Sabaiyya*, qu'ils appliquent particulièrement aux enfants d'Abdchams, mais qui, selon moi, doit être étendue à ses ascendants Yachdjob, Yàrob, et autres. En effet, Abdchams-Saba ne saurait être le même que le Saba fils de Yectan de la Genèse. Il est impossible d'admettre que les Arabes aient pu conserver la mémoire de générations intermédiaires entre Yectan et Saba, lesquelles auraient été ignorées de Moïse. Il est bien plus probable qu'ils avaient oublié beaucoup de degrés dans une si antique généalogie.

Sabéens.

Le surnom de *Saba*, donné à Abdchams, doit être considéré comme exprimant la personnification de la famille sabéenne dans l'homme qui en était le chef à une certaine époque. C'est là un indice qui rap-

porte Yàrob, aïeul d'Abdchams, à la souche de Saba fils de Yectan.

Yàrob et ses ancêtres inconnus sont donc, à mes yeux, de ces Sabéens dont les auteurs sacrés ont souvent parlé, et dont les écrivains grecs et latins ont vanté la puissance, la civilisation et la richesse.

Sabéens Yectanides, distincts des Sabéens Couchites.

Observons ici que la dénomination de Sabéens convient également à deux peuples d'origine différente, l'un de race chamite, issu de Saba fils de Couch; l'autre de race semite, issu de Saba fils de Yectan. Ils paraissent avoir occupé ensemble, au moins pendant plusieurs siècles, une même contrée méridionale de l'Arabie.

Il y a une nuance, dans l'orthographe hébraïque, entre le nom de Saba fils de Couch, et celui de Saba fils de Yectan. Le premier s'écrit avec un *samék* (*s*), le second avec un *chin* (*ch* français); on devrait donc régulièrement prononcer *Chaba* fils de Yectan. Cette nuance disparaît totalement dans la transcription grecque, latine et arabe¹. Les deux peuples, Sabéens et Chabéens, ont dû naturellement être confondus par les écrivains autres que les écrivains hébreux. Mais les auteurs sacrés, qui ne font pas cette confusion, constatent l'existence distincte, en Arabie, de l'une et l'autre peuplade.

On lit dans David² : « Les Éthiopiens se proster-

¹ Ce n'est pas que la lettre *chin* (*ch* français) manque aux Arabes, comme aux Grecs et aux Latins. Mais il est certain que les Arabes, dans une multitude de noms propres, ou de mots empruntés par eux à la langue hébraïque, ont substitué l'*s* au *ch*.

² Psaume LXXI, 9, 10.

« neront devant lui... Les rois de *Chaba* et de *Saba* « lui apporteront des dons. » Dans cet exemple, les Éthiopiens, généralement reconnus pour être des Couchites, sont distingués du peuple de Saba, autre nation couchite. Ce nom de Saba désigne donc les enfants de Couch établis ailleurs qu'en Éthiopie, c'est-à-dire, dans l'Arabie Heureuse. D'autre part, l'expression, « Les rois de *Chaba* (Arabes yectanides) « et de *Saba* (Arabes couchites), » montre que les familles de Chaba et de Saba pouvaient être voisines de territoire, mais n'étaient point fondues en une seule et même nation.

La reine de *Chaba* vient ensuite visiter Salomon ¹. La nature des présents qu'elle apporte, le mot même de *Chaba* (par ōn *chin*), prouvent que son royaume était situé dans l'Arabie Heureuse ou aromatifère.

Plus tard, le nom de *Saba* (par un *samek*) reparait dans Isaïe. « Le Seigneur dit... J'ai livré (c'est-à-dire, je livrerai, car ceci est une prophétie) l'Égypte, « l'Éthiopie et *Saba*, pour vous sauver ². » Et ailleurs : « L'Éthiopie et *Saba*, avec ses hommes de « haute taille, seront à toi ³. » On voit encore ici l'Éthiopie opposée à Saba ; c'est un nouvel indice de la position des Sabéens couchites en Arabie, au moins jusqu'au temps d'Isaïe.

En effet, il est remarquable qu'après ce prophète on ne rencontre plus une seule fois dans la Bible le nom de *Saba* ou des Sabéens couchites, *Sabaïm*.

¹ III^e liv. des Rois, chap. X. II^e liv. des Paralip., chap. IX.

² *Isaïe*, chap. XLIII, 3.

³ *Isaïe*, chap. XLV, 14.

L'on n'y trouve plus que celui de *Chaba* ou des Chabéens, que j'appellerai Sabéens, pour ne pas changer une désignation consacrée par l'usage, mais en les distinguant par l'épithète de Yectanides.

Royaume d'Abyssinie, fondé peut-être par les Sabéens Couchites.

Que doit-on inférer de là? Les Arabes couchites avaient-ils perdu leur nom de Sabéens? Étaient-ils disparus de la contrée où ils avaient primitivement demeuré? Un fait communément admis aujourd'hui, et qui a été établi par Ludolf d'une manière aussi satisfaisante que possible ¹, me semble offrir le moyen de résoudre cette question. Le royaume d'Abyssinie a été fondé par une colonie sortie de la péninsule arabique. Je suis très-porté à voir, dans ces colons, les Sabéens couchites, obligés, soit en totalité, soit en majeure partie, à quitter l'Arabie par suite de quelque circonstance politique. Les Abyssins seraient donc une race couchite arabe, superposée sur la race couchite africaine. Ce pourrait être une des causes de ce type arabe empreint sur la physiouomie de certaines peuplades abyssiniennes, et dont a été frappé un voyageur moderne, M. Lefèvre ².

Les passages d'Isaïe, que j'ai cités plus haut, indiquent que la migration des Sabéens couchites aurait été postérieure au temps de ce prophète, et, à plus forte raison, au voyage de la reine de Saba, ou, plus exactement, de Chaba, à Jérusalem. On conçoit alors comment les Abyssins, dans la langue desquels la nuance de *Chaba* et de *Saba* était sans doute effacée,

¹ *Histor. æthiop.*, lib. I, cap. 1; et *Comment. in hist. æth.*, p. 57 et suiv., et p. 202.

² *Voy. Bulletin de la Société de géographie*, sept. 1840, p. 140.

ont pu, avec quelque apparence de fondement, prétendre que la reine de Saba était de leur nation. Ils étaient Arabes, ils avaient habité un pays compris vraisemblablement dans le royaume de cette reine. Passés ensuite du Yaman en Afrique, ils ont insensiblement attribué à leur patrie adoptive un événement qui avait eu lieu dans leur mère patrie, et ont réclamé pour eux la reine de Saba, tandis que les Arabes yectanides la revendiquaient plus justement.

Une conjecture analogue à celle-ci a déjà été proposée par M. de Sacy¹, et je suis heureux de pouvoir m'appuyer, en cette occasion, sur le sentiment de cet illustre savant.

Examinons maintenant si, dans les traditions recueillies par les écrivains musulmans, il est possible de découvrir quelque vestige des Sabéens couchites. Ces traditions ne les nomment pas; mais les Adites, qu'elles nous représentent comme ayant eu une existence d'abord antérieure aux Cahtanides ou Yectanides, puis, pendant plusieurs siècles, simultanée avec eux, ne sont-ils pas l'image des enfants de Saba fils de Couch? Rappelons-nous que certains auteurs disent les Adites issus de Cham père de Couch. Les Adites étaient, suivant les légendes arabes, d'une taille gigantesque; et Isaïe peint les Sabéens couchites (*Sabaïm* par un *samek*) comme des hommes d'une haute stature. Locmân, roi des seconds Adites, fit construire la fameuse digue de Mareb, dans le pays de Saba; Locmân et les Adites habitaient cette contrée; ils étaient donc Sabéens.

Rapprochements
entre les Sabéens
Couchites et les
Adites.

¹ *Mém. de l'Acad. des inscrip.*, tome L, p. 280.

Enfin, si, comme je me suis cru fondé à le supposer, le passage des Sabéens couchites en Afrique est postérieur de quelque temps aux prophéties d'Isaïe¹, il remonterait, au plus tard, à sept siècles et demi environ avant notre ère. C'est l'époque à laquelle j'ai conjecturé qu'on pouvait rapporter la disparition des Adites du sol de l'Arabie, après le renversement de leur puissance par Yàrob².

Ces divers rapprochements me semblent, non pas prouver, mais rendre au moins probable que les Couchites-Sabéens et les Adites sont une même nation. Si l'on admet leur identité, on pourra penser que le souvenir de l'émigration des Sabéens couchites expulsés du Yaman par les Sabéens yectanides, et de la séparation définitive de ces deux peuplades homonymes et auparavant voisines, s'est perpétué parmi les Arabes dans l'expression proverbiale *se diviser comme les Sabéens*³. Envisagée sous ce point de vue, cette locution aurait plus de justesse que si, avec Maydâni, on en rattache l'origine à une migration beaucoup plus récente, occasionnée par la crainte de la rupture de la digue de Mareb; car, dans ce dernier cas, dont il sera fait mention plus loin, il n'y eut de séparation, de dispersion, que dans la tribu d'Azd, portion très-minime de la grande famille sabéenne yectanide.

¹ On croit qu'Isaïe prophétisait entre les années 770 et 750 av. J. C.

² Voy. liv. I, p. 18.

³ ذهبوا ایدی سبا ou تفرقوا ایدی سبا.

Dynastie sabéenne yectanide ou cahtanide.

Il règne une profonde incertitude sur l'histoire des Sabéens issus de Yectan, appelés Cahtanides par les Arabes. Des traditions vagues, des listes de rois qui ne concordent pas toutes entre elles et offrent des lacunes manifestes, des généalogies interrompues ou douteuses, tels sont les documents que les écrivains orientaux nous présentent. Avec d'aussi faibles éléments pour reconstituer une histoire, on ne peut espérer de parvenir à la vérité. Peut-être, au moins, n'est-il pas impossible d'atteindre à la vraisemblance. Je n'étends pas mes prétentions au delà de ce terme.

Les auteurs qui nous ont transmis la nomenclature des rois du Yaman, depuis Yàrob jusqu'à Dhou-nowás, monarque auquel les Abyssins enlevèrent la couronne et la vie, vers l'an 525 de J. C., ont voulu retrouver la reine de Saba dans la postérité de Yàrob. Cette idée les a engagés d'abord à reculer Yàrob outre mesure dans le passé, et à le faire fils immédiat de Cahtân, identifié avec Yectan fils d'Héber. Ensuite, comme le nombre des rois composant leurs listes était très-insuffisant pour combler l'intervalle d'environ trois mille ans que ce système ouvrait entre Yàrob et Dhou-nowás, ils ont donné à plusieurs de ces princes deux, trois, et quelquefois même quatre cents ans de vie. Puis ils ont forgé des synchronismes entre divers descendants de Yàrob et Abraham, Moïse, etc.

La critique peut écarter sans scrupule toutes ces

vaines conjectures qui obscurcissent la question, et ne sauraient servir de base à des calculs chronologiques. Il faut considérer en elles-mêmes, indépendamment de synchronismes purement imaginaires pour ce qui concerne la haute antiquité, les listes des souverains du Yaman. Tout imparfaites qu'elles sont, elles contiennent peut-être des traces d'anciennes annales depuis longtemps perdues; on sait en effet, par des témoignages positifs, que l'usage de l'écriture a été connu dans le Yaman bien des siècles avant de s'être introduit dans les autres régions de l'Arabie.

A défaut de monuments certains, les moindres débris traditionnels deviennent précieux. J'adopterai donc ces listes, et les regarderai comme une esquisse à demi effacée, mais au fond encore assez fidèle, de la succession des rois cahtanides. Seulement, je réduirai à moins de treize siècles, au lieu de trois mille ans, la période qu'elles embrassent, m'autorisant, pour cela, des présomptions déjà acquises sur le temps de l'expulsion des Adites et sur l'âge de Yàrob. Si l'on admet, avec moi, que Yàrob doit être à une grande distance en deçà de Yectan et même de la reine de Saba, l'on trouve dans ses successeurs ou descendants assez de noms pour remplir l'espace restant jusqu'à Dhounowás.

En comparant entre elles et cherchant à compléter l'une par l'autre les listes que fournissent Hamza, Aboulféda, Ybn-Khaldoun, et autres historiens, on voit qu'il y a moyen de suppléer une partie des lacunes, dans les généalogies, par les règnes, et, dans les règnes, par les généalogies; on reconnaît cin-

quante-quatre règnes de Yàrob à Dhounowàs; les généalogies forment un ensemble de trente-neuf générations, dont trente-huit comprises entre la naissance de Dhounowàs et celle de Yàrob ¹.

Or, l'époque du règne de Dhounowàs est suffisamment connue pour permettre de rapporter la naissance de ce prince à l'an 460 de J. C. ². En partant de ce point, et comptant à raison de trente-trois années chacune les trente-huit générations qui séparent Dhounowàs de Yàrob, on arrive à placer approximativement la naissance de celui-ci vers l'an 794 avant notre ère. Cette estimation fixe le commencement du règne de Yàrob vers 754 avant J. C. Elle se concilie bien avec les inductions par lesquelles j'ai été amené à supposer que les Adites ou Couchites-Sabéens, vaincus par lui, avaient été chassés de l'Arabie environ sept siècles et demi avant l'ère chrétienne.

Conjecture sur l'âge de Yarob.

YÀROB, fils, c'est-à-dire, issu de Cahtàn. Quelques auteurs disent que son véritable nom était *Yaman* ³, et qu'il l'imposa à la contrée dont il devint le maître. D'autres prétendent que l'Arabie méridionale a été appelée *Yaman* (pays de la droite), par opposition à la Syrie, *Châm* (pays de la gauche), parce qu'elle se trouve située à la droite de ceux qui se tournent vers l'orient ⁴.

¹ Voy. le tableau I.

² Cette opinion est aussi celle de M. de Sacy, qui, en rappelant que Dhounowàs était dans la fleur de la jeunesse lorsqu'il monta sur le trône, fait commencer son règne en l'année 480 de J. C. Voy. *Mém. de l'Acad. des inscript.*, vol. 48, p. 531.

³ *Kitâb-el-Djoumda*. Ibn-Hichâm cité par Ibn-Khaldoun, f. 20 v^o.

⁴ *Câmous*.

On convient que Yàrob, après avoir ruiné la puissance des Adites ¹, établit la domination exclusive des Cahtanides sur toute la partie sud de l'Arabie. On ajoute qu'il conquiert le Hidjâz sur les Amâlica, qu'il donna cette province à son frère Djorhom, et conféra à ses frères, Omân et Hadhramaut, le gouvernement de celles qui sont désignées par leurs noms ². Cela signifie, selon moi, que, du temps de Yàrob, les Cahtanides furent en possession de l'Omân, du Hadhramaut et du Hidjâz, et que la tribu cahtanide, installée dans cette dernière contrée, était la tribu de Djorhom.

Ce fut, dit-on, pour Yàrob que l'on créa les formules de salutation et de respect employées depuis par les Arabes à l'égard des rois, telles que : *Inim sabdhan*, Puisses-tu avoir une heureuse matinée ! *Abayta-llâna*, Puisses-tu éviter les malédictions ³ ! Enfin, plusieurs auteurs avancent que Yàrob fut le premier qui fit usage ⁴, ou plutôt sous le règne duquel se répandit parmi les Cahtanides l'usage de la langue arabe. Cette assertion est fondée apparemment sur le nom de *Yàrob* (il arabise). Elle paraît, au premier coup d'œil, inconciliable avec le sentiment

¹ Ibn-Khaldoun, f. 9. Ibn-Saïd et Bayhaki cités par Ibn-Khaldoun, f. 13 et 21. *Kitâb-el-Djoumân*.

² Ibn-Khaldoun, f. 13, 21.

³ Dimichki. *Kitâb-Ennoucat* de Mohammed-ibn-Charif-addia-Omar Châh. *Tabacât-el-Molouk* de Thaïlebi (manuscrits appartenant à la famille de M. Rousseau, ancien consul général à Alep; ils sont maintenant à Alger). Hamza dans l'*Hist. imp. vet. yact.* de Schultens, p. 18. Poocke, *Spas. hist. ar.*, p. 56. Ibn-Khaldoun, f. 19 v^o.

⁴ Hamza ap. Schultens, *Hist. imp. vet. yact.*, p. 18. Abulfedâ *Hist. antisl.*, p. 114.

d'autres historiens qui affirment que Cahtân lui-même, ancêtre de Yârob, avait appris l'arabe des races primitives, Ariba ¹, c'est-à-dire que les peuplades dont le nom de Cahtân est le symbole, j'entends les Sabéens-Yectanides, parlaient l'arabe antérieurement à Yârob.

Cette contradiction peut n'être qu'apparente, et provenir de la confusion produite par l'emploi de l'expression *langue arabe*, appliquée aux idiomes divers des antiques habitants de l'Arabie.

C'était nécessairement avant l'expulsion des Adites ou Couchites-Sabéens, par conséquent avant l'époque de Yârob, que les Cahtanides s'étaient formé la langue qu'ils avaient, dit-on, apprise de ces Ariba leurs voisins; langue que je crois avoir été appelée, plus tard, arabe himyarique, et que je nommerai, pour le moment, arabe cahtanique, afin de la distinguer de l'idiome ismaélique ou arabe proprement dit. Posons donc en fait que les enfants de Cahtân parlaient l'arabe cahtanique dès avant le règne de Yârob.

Maintenant, si l'on observe, d'une part, que les formules *inim sabdhan* et *abayta-llâna*, créées pour Yârob, appartiennent au langage ismaélique, à l'arabe proprement dit; d'autre part, qu'un écrivain ancien, Abdelmalik ², prétend que les Cahtanides reçurent l'arabe des enfants d'Ismaël, on sera conduit à induire de ce rapprochement que l'arabe, dont l'usage

¹ Ibn-Khaldoun, f. 14 v°, 20 v°.

² Cité dans le *Mouzhir* de Soyouti. Voy. la traduct. de ce passage par M. Fresnel, *Journ. asiat.*, juin 1838, p. 526.

s'introduisit sous Yàrob parmi les Cahtanides, était l'idiome ismaélique ou du Hidjâz, l'arabe proprement dit, qui pouvait certainement être une langue faite et fixée depuis longtemps, si le règne de Yàrob date seulement de sept siècles et demi environ avant J. C.

Je n'imagine point, pour cela, que l'arabe cahtanique se soit éteint dans le Yaman; je pense, au contraire, qu'il se conserva dans une portion considérable de la population, mais que l'arabe ismaélique s'y établit concurremment avec lui, et fut adopté par la famille régnante.

YACHDJOB, fils de Yàrob, prince faible et obscur, dont on ne dit rien, sinon qu'il laissa les chefs de plusieurs cantons de ses États se rendre indépendants¹.

ABDCHAMS-SABA, fils de Yachdjob. Abdchams raffermi l'autorité, éternée entre les mains de son prédécesseur. Il réunit toutes les villes de l'Arabie Heureuse sous son obéissance, poursuivit les restes des Adites qui se tenaient cachés dans les montagnes du Hadhramaut, et les réduisit en esclavage². Il fit, selon Ibn-Khaldoun, une expédition en Égypte, où il bâtit, c'est-à-dire, apparemment, restaura la ville d'Ayn-Chams³ (Héliopolis).

Suivant une opinion commune, le grand nombre de captifs faits par Abdchams lui valut le surnom de *Saba* (mot qui signifie : il a fait des captifs). Hamza, toutefois, ne rapporte cette étymologie que pour la

1 Ibn-Khaldoun, f. 21.

2 Hamza ap. Schulteus, *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 20.

3 Ibn-Khaldoun, f. 21.

critiquer et en relever l'in vraisemblance¹. Je répéterai ici qu'à mon avis, Abdchams a été qualifié de Saba, comme personnification de tout le peuple sabéen uni sous son empire. Il est constant que le nom de Saba est le plus ordinairement employé pour exprimer une idée collective, celle d'un peuple ou d'un pays.

Abdchams paraît avoir été le fondateur de Mareb². C'est la ville désignée par Ératosthène, Artémidore, Strabon et Pline, sous le nom de Mariaba, comme située sur une montagne, et étant la métropole du pays des Sabéens. Diodore de Sicile et autres la nomment Saba, et la placent également sur une montagne. La plupart des géographes arabes assurent que Mareb et Saba sont deux dénominations synonymes. Quelques-uns cependant témoignent que Saba était le nom de la ville, et Mareb celui du château habité par le roi³.

Fondation de
Mareb.

Aboulféda attribue encore à Abdchams la construction de la digue près de laquelle s'élevait Mareb, et que l'on regarde généralement comme l'œuvre de Locmân, roi des seconds Adites. Il peut se faire qu'Abdchams ayant réparé et perfectionné cet utile monument, en ait été considéré comme l'auteur par quelques historiens.

Abdchams eut plusieurs enfants, dont les plus célèbres sont Himyar et Cahlân, qui laissèrent une

¹ *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 22. Édit. de Gottwaldt, p. 124.

² Ibn-Khaldoun, f. 21. Abulfedæ *Hist. anteisl.*, p. 114.

³ Voy. de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. 48, p. 505, et extraits de Bochart, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 77 et suiv.

nombreuse postérité. La majeure partie des tribus yamaniques, subsistantes à la naissance de l'islamisme, tiraient leur origine de l'un ou de l'autre de ces deux personnages. Les descendants de Himyar paraissent s'être fixés plus particulièrement dans les villes; ceux de Cahlan, dans les campagnes et les déserts du Yaman. Ceux-ci, adonnés pour la plupart à la vie bédouine, conservèrent toujours leur énergie, tandis que ceux-là finirent par s'amollir dans le séjour des cités¹.

HIMYAR, fils d'Abdchams. Le véritable nom de ce prince était Azandjadj ou Ghazanbadj. On l'appela Himyar, parce qu'il affectionnait la couleur rouge dans ses vêtements. C'était le plus bel homme et le plus vaillant cavalier de son temps. Il fut le premier, entre les rois cahtanides du Yaman, qui porta une couronne d'or. Sous son règne, la tribu de Thamoûd, chassée de l'Arabie Heureuse, se retira dans le Hidjaz².

Himyar est la souche de la grande famille himyarite, appelée homérite par les écrivains grecs et latins, et qui figure, pour la première fois, sous ce nom d'homérite, dans la relation de l'expédition d'Ælfus Gallus, environ vingt-quatre ans avant J. C. Cette famille régna dans le Yaman, depuis l'époque de son auteur Himyar, jusqu'à la conquête de ce royaume par les Abyssins, en l'année 525 de notre ère. Ce long espace de temps, que j'évalue à près de douze siècles, se divise en deux périodes. Pendant la première, les enfants de Himyar partagèrent la souveraineté avec

¹ Ibn-Khaldoun, f. 117 v°.

² Nowayri, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 50. Abulfedæ *Hist. anteis.*, p. 114. Ibn-Khaldoun, f. 21. Pococke, *Specim.*, p. 58.

d'autres familles, notamment avec celle de Cahlan. Ces divers princes et leurs sujets continuèrent à être désignés sous le nom de Sabéens, comme étant tous issus de Saba, fils de Yectan. La dénomination de Sabéens, longtemps la seule connue des nations étrangères, subsista jusqu'au moment où le pouvoir fut concentré dans la maison de Himyar. Alors s'ouvrit la seconde période. La maison de Himyar brilla, dans l'Arabie Heureuse, d'une splendeur sans rivalité; et le nom des Himyarites, ou Homérites, commença à remplacer celui des Sabéens. Cette seconde période est celle des Tobba.

CAHLÂN, WÂTHIL, CHAMMIR. L'on n'est pas d'accord sur le successeur de Himyar. Les uns placent après lui son frère Cahlan¹, d'autres son fils Wâthil², d'autres son petit-fils Chammir, fils d'Alamlouk³. Cette divergence d'opinions provient peut-être de la division de l'empire. Il serait possible que plusieurs princes eussent régné simultanément sur diverses portions de territoire. En tout cas, la généalogie de Chammir paraît devoir faire penser qu'il a été postérieur au moins à Cahlan.

Wâthil se vit enlever par un de ses frères la possession du pays d'Omân. Malik, fils de Himyar, s'étant rendu maître de cette province, s'y maintint malgré les efforts de Wâthil pour l'en expulser⁴.

L'on dit que Chammir fonda la ville de Zhafâr, et

Fondation de
Zhafâr.

¹ Nowayri, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 30. Ibn-Saïd cité par Ibn-Khaldoun, f. 21.

² Abulfedæ *Hist. antisl.*, p. 114. Ibn-Khaldoun, f. 21.

³ *Tabacât-el-Molouk* de Thaâlebi. Tabari, cité par Ibn-Khaldoun, f. 21 v^o.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 20.

qu'il reconnut l'autorité des Perses ¹. Cette dernière indication donnerait lieu de soupçonner qu'il vivait au temps de la grande monarchie de Cyrus (vers l'an 536 avant J. C.). Il aurait pu, en effet, atteindre cette époque, dans la supposition que j'ai admise relativement à l'âge de son ancêtre Yàrob. Le synchronisme présenté par quelques historiens entre ce Chammir, Moïse, et un roi de Perse, Menoutchehr ², ne mérite aucune attention. C'est une fausse conjecture qui prend sa source dans l'idée très-exagérée que se font les Arabes de l'antiquité des souverains du Yaman, dont on a conservé les noms.

Langue himyarique.

On lit, dans l'ouvrage intitulé *Tabacdt-el-Molouk*, par Abou-Mansour Thaâlebi, que Chammir introduisit dans le Yaman la langue himyarique *par-dessus* la langue arabe ³. Ce passage semble faire du himyarique un idiome plus jeune que l'arabe proprement dit. Néanmoins, l'opinion la plus accréditée accordant au himyarique la priorité d'ancienneté ⁴, il faut expliquer les expressions de Thaâlebi dans un sens un peu différent de celui qu'elles offrent au premier abord. Cette explication se déduit naturellement de l'hypothèse que j'ai proposée sur l'adoption par la famille régnante dans le Yaman, et dès le temps de Yàrob, de l'arabe ismaélique ou du hidjâz. Chammir reprit la langue

¹ Hamza, *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 20. Tabari ap. Ibn-Khaldoun, f. 21 v°.

² Hamza, loc. cit.

³ هو اول من ادخل اللغة الحميرية على اللغة العربية.

⁴ *Journ. as.*, juin 1838, p. 531. *Anthologie grammaticale* de M. de Sacy, p. 413.

cahtanique, celle que ses ancêtres avaient apprise des Ariba. A l'exemple de leur prince, les descendants de Himyar adoptèrent cet idiome, qui était antique, mais qui reçut alors la dénomination nouvelle de *himyarique*, parce qu'il devenait particulier aux Cahtanides de la branche de Himyar. Il se trouva ainsi superposé, chez les enfants de Himyar, à l'arabe proprement dit, qu'ils avaient dû parler auparavant, comme les autres membres de la famille de Yârob.

Quant à la branche de Cahlân, il n'y a pas lieu de penser qu'elle ait renoncé à l'arabe ismaélique. La plupart des tribus nées de Cahlân vécurent à l'état bédouin. Leur contact plus fréquent avec les nomades issus d'Ismaël dut contribuer à leur faire garder l'usage de l'arabe proprement dit. Les deux idiomes continuèrent ainsi à être parlés dans le Yaman, l'un dans les déserts et les campagnes, l'autre dans les cités. Celui-ci devint le langage du gouvernement, comme a été, chez les Persans, le *dériyyé*. Celui-là fut le langage de la poésie; car, en Arabie, les poètes ont été surtout les enfants des déserts. L'on connaît plusieurs fragments de poésie ancienne écrits dans la même langue que le Coran, et dans le siècle qui précéda Mahomet, par des hommes de la race de Cahlân. Aucune tradition ne mentionne un seul vers composé en himyarique par un descendant de Himyar.

Il ne faudrait pas cependant supposer que la communauté d'idiome, entre la postérité d'Ismaël et celle de Cahlân, ait été jusqu'à l'identité parfaite. Elle admettait nécessairement des nuances, mais c'étaient de simples nuances de dialectes, telles qu'il en existait

dans le langage même des différentes tribus originaires du Hidjâz.

SACSÂC, fils de Wâthil, entreprit une guerre contre le fils et successeur de Mâlik, fils de Himyar, et parvint à reconquérir l'Omân¹.

YAFAR, fils de Sacsâc. Le règne de Yâfar fut très-agité. Des insurrections éclatèrent contre lui. Les enfants de Mâlik lui firent constamment la guerre. Yâfar mourut, laissant sa femme enceinte. Peu après la mort de son mari, elle accoucha de Nômân. Pendant l'enfance de ce prince, Dhou-Riâch s'empara du pouvoir².

DHOU-RIÂCH. Son véritable nom, suivant Aboul-seda, était Amir, fils de Bârân, fils d'Auf, fils de Himyar. Il s'établit à Sana, et s'occupa, sans beaucoup de succès, à repousser les attaques des enfants de Mâlik³.

NÔMÂN-EL-MOÂFIR. Parvenu à l'âge viril, Nômân fit valoir ses droits; il renversa l'usurpateur Dhou-Riâch, et lui laissa la vie, mais le retint en prison⁴. Il comprima tous les autres ennemis de son pouvoir, régna longtemps et avec fermeté, ce qui lui valut probablement le surnom d'*El-Modfir*, l'énergique.

1 Ibn-Khaldoun, f. 21.

2 Ibn-Khaldoun, *ibid.*

3 Ibn-Khaldoun, f. 21.

4 Ibn-Khaldoun, *ibid.* Il sera parlé un peu plus loin de certaines inscriptions himyariques qui ont été découvertes dans le Yaman, et publiées dans le *Journal asiatique* (cahier de sept.-oct. 1845). D'après le système proposé par M. Fresnel pour la lecture de ces inscriptions, on trouve le nom de *Noman* dans l'inscription XLV, et celui de *Barân* (père de Dhou-Riâch) dans l'inscription LIII.

Aboulféda prétend que cette épithète lui fut appliquée parce qu'il avait fait le vers suivant :

« Si tu luttas avec énergie contre les événements, tu égaleras la gloire des plus illustres princes des siècles passés ¹. »

D'autres vers du même genre, en idiome purement ismaélique, sont mis dans la bouche de quelques rois himyarites, successeurs éloignés de Nômân. Si ces vers ne sont pas entièrement apocryphes, ils montrent que l'arabe proprement dit fut toujours familier, comme langue poétique, aux Himyarites eux-mêmes.

ASMAH, fils de Nômân-el-Moâfir. Sous lui, les troubles se renouvelèrent. La royauté, qui déjà manquait d'unité, se subdivisa encore en plusieurs principautés indépendantes ². De là, une confusion inextricable, et une longue lacune qu'Ibn-Khaldoun essaye en vain de remplir avec les noms de quelques princes auxquels il ne peut assigner un ordre certain. Ces princes sont :

ABYAN, descendant de Himyar par Hamayçâ. Soit qu'il eût bâti ou restauré la ville d'Aden, située à l'extrémité sud-ouest de la péninsule arabique, ou qu'il y eût seulement fait sa résidence, son nom est accolé à celui de cette ville, que les géographes appellent Aden d'Abyan ³.

Ville d'Aden.

إذا أتت عاقرت الأمور بقدره
¹ بلغت معالي الأقدمين المقاول *Hist. antisl.*, p. 114.

² Ibn-Khaldoun, f. 21.

³ Aboulféda, *Géog.* Texte publié par MM. Reinand et de Slane, p. 93. La ville d'Aden est ainsi distinguée d'une autre *Aden*, bourgade sur le mont Saber, dans le Yaman, et d'un lieu nommé aussi *Aden*, situé dans les déserts entre la Syrie et l'Irak.

DJEBBÂR, fils de Ghâlib . . . , fils de Zayd . . . , fils de Cahlân.

Ville de Nadjrân.

NADJRÂN. Il fonda la ville de ce nom. L'on ne sait s'il descendait d'Abdchams-Saba par Himyar ou Cahlân, ou, enfin, s'il était issu de Yârob par une autre ligne que celle d'Abdchams.

ABDCHAMS, fils de Wâthil, fils de Ghauth, issu de Himyar par Hamayçà. On s'accorde à dire que Wâthil, père de cet Abdchams, est la tige des Tobba ¹, dont je parlerai bientôt. En examinant le tableau généalogique n° 1, on reconnaîtra qu'il manque au moins deux règnes avant Abdchams, et trois règnes après ce prince.

HASSÂN-EL-CAYL, fils d'Amr, fils de Cays, fils de Moâwia, fils de Djocham ². Ce Djocham était, suivant Maçoudi, fils d'Abdchams, fils de Wâthil, fils de Ghauth; selon d'autres historiens, il était fils de Wâthil et frère d'Abdchams ³.

CHADAD ou CHEDDÂD, fils de Mâtât (ou Maltât), fils d'Amr, fils de Dhou-Yacdam, fils de Souwâr, fils d'Abdchams, fils de Wâthil. On voit, par cette généalogie, qu'entre Cheddâd et son ancêtre Abdchams, fils de Wâthil, il doit y avoir eu au moins quatre règnes, dont l'un est apparemment celui de Hassân-el-Cayl.

LOCMÂN, second fils de Mâtât (ou Maltât), régna après Cheddâd ⁴. Les noms de ces deux frères sont

¹ Ibn-Khaldoun, f. 22 v°, 23.

² Ibn-Khaldoun, f. 21 v° et 113 v°.

³ Ibn-Khaldoun, f. 23.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 21. *Abulfedæ Hist. anteisl.*, p. 116. *Specim. hist. ar.*, p. 59.

identiques avec ceux de deux autres personnages que nous avons vus figurer comme rois des Adites. Pour compléter la ressemblance, Ahmed Dimichki et Aboul-féda nomment Ad le père du Cheddád et du Locmán dont il s'agit ici, et ajoutent que Cheddád étendit au loin ses conquêtes, qu'il porta ses armes jusqu'aux extrémités du Maghreb, et qu'il laissa plusieurs grands monuments de sa puissance; enfin, que Locmán eut une vie très-longue.

Il est impossible que les rois adites Cheddád et Locmán, l'homme aux vautours, trouvent place en cet endroit, puisque nous avons vu la tribu d'Ad disparaître de l'Arabie à l'époque de Yàrob. Il est probable que les écrivains arabes, trompés par la similitude des noms, ont attribué une partie de l'histoire de deux rois adites à des princes cahtanides, leurs homonymes.

DHOU-CHADAD OU DHOU-SADAD, frère des précédents. On le nomme aussi *Dhou-Meráthid*¹.

Ici se termine la première phase, pendant laquelle les descendants de Himyar sont confondus, sous la dénomination de Sabéens, avec d'autres familles cahtanides. La seconde et brillante phase de la maison de Himyar commence maintenant, et le nom des Sabéens va s'éclipser devant celui des Himyarites.

Dynastie himyarite. Les Tobba.

HÂRITH-ERRÂÏCH OU HÂRITH-EL-FILEÇOUF (le philosophe), premier Tobba. Hârith était, suivant

¹ Ibn-Khaldoun, f. 21 v°.

les uns, fils de Dhou-Chadad ou de Chadad, fils de Mâtât; selon les autres, fils de Cays, fils de Sayfi, fils de Saba-el-Asghar, issu de Djocham. Tous les historiens conviennent, du reste, qu'il descendait de Himyar par Wâthil, fils de Ghauth¹. Hamza, Nowayri², Thaâlebi, affirment qu'il y a quinze générations d'intervalle entre Hârith et Himyar. Dans un tableau généalogique de la postérité de Cabtân, donné par Ibn-Khaldoun, cet intervalle est le même, car Hârith est placé à la seizième génération depuis Himyar³. Malgré l'incertitude que présentent nécessairement les généalogies fort anciennes, cette concordance de témoignages sur le nombre des degrés intermédiaires entre Himyar et Hârith semble mériter quelque confiance. Elle est d'autant plus remarquable, que les quatre auteurs dont l'opinion s'unit en ce point essentiel diffèrent d'ailleurs de sentiment sur la filiation de Hârith, les uns le mettant dans la ligne de Cays, fils de Sayfi; les autres, dans celle de Chadad ou Dhou-Chadad. Ces considérations m'ont engagé à adopter, dans le tableau que j'ai dressé des princes himyarites (tableau I), l'évaluation de quinze degrés généalogiques entre Hârith-Errâich et son ancêtre Himyar, sans m'arrêter aux opinions isolées de certains écrivains, qui en comptent quelques-uns de plus ou de moins. Là où la critique ne peut rien décider, le plus sûr est de suivre l'avis de la majorité.

1 Ibn-Khaldoun, f. 22 v°, 23. Voy. Tableau I.

2 *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 22, 50.

3 Ibn-Khaldoun, f. 22.

Depuis ~~Abdelhams-Saba~~ jusqu'au temps de Hârith, la maison de Himyar, quoique ayant eu peut-être la principale portion de souveraineté dans l'Arabie Heureuse, avait partagé le pouvoir avec la branche de Cahlân, comme je l'ai dit précédemment. Hârith réunit toute l'autorité entre ses mains¹. Les petits rois particuliers du Hadhramaut et autres provinces se soumirent à lui, et il fut le fondateur de l'empire himyarite.

Au rapport de Thaâlebi², il régna sept cents ans avant l'islamisme, c'est-à-dire, environ un siècle avant l'ère chrétienne. En rapprochant cette indication d'un fait déjà remarqué par M. Gosselin³, savoir, que le nom des Himyarites, inconnu à tous les écrivains de l'antiquité, paraît pour la première fois dans Strabon, à l'occasion de l'expédition d'Ælius Gallus, vingt et quelques années avant J. C., on est amené à penser que l'évaluation de Thaâlebi ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Conjecture sur
l'âge de Hârith.

En effet, si le règne de Hârith et l'empire himyarite remontaient à une époque aussi éloignée que le prétendent la plupart des historiens arabes, il serait incompréhensible que le nom des Himyarites fût demeuré si longtemps dans une complète obscurité. Si, au contraire, la domination de la maison de Himyar, établie par Hârith, datait seulement de trois quarts de siècle au temps de Strabon, l'on conçoit que, jusqu'alors, le nom des Himyarites ait pu rester

¹ Hamza, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 22. Ibn-Khaldoun, f. 21.

² Dans le *Tabaoât-el-Molouk*.

³ *Recherches sur la géog. des anciens*, II, 113.

ignoré au dehors de l'Arabie, parce que leur puissance souveraine était encore récente.

Selon Hamza ¹, Hârith fit des expéditions guerrières dans l'Inde et contre les Turcs. Le butin enlevé aux peuples vaincus, qu'il rapporta dans le Yaman, et dont il enrichit les descendants de Himyar, lui valut le surnom d'*Errâich* (littéralement, le remplumeur) ². Sa sagesse, sans doute, lui mérita l'épithète d'*El-Fileçouf* (le philosophe). On créa pour lui le titre de *Tobbâ*, mot dont l'étymologie est douteuse. Plusieurs écrivains arabes font dériver cette expression du verbe *tabâ*, suivre, et disent qu'elle désigne un roi à la suite duquel marchent de nombreuses populations ³.

Tobba.

Dans son acception la plus étendue, le titre de *Tobbâ* convient, en général, à tous les successeurs de Hârith. Dans son acception véritable et plus restreinte, il n'appartient qu'à ceux de ces rois qui ont possédé, outre le Yaman proprement dit, le Hadhramaut, le pays de Chihr ⁴, et autres provinces comprises sous l'ancienne dénomination d'Arabie Heureuse.

Les villes où les *Tobbâ* firent leur résidence furent successivement Mareb ou Saba, Zhafâr et Sana ⁵.

¹ *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 22.

² Hamza, *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 22. Ibn-Khaldoun, f. 23.

³ Ibn-Khaldoun, f. 22 v°.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 22 v°. Ailleurs (f. 115 v°) Ibn-Khaldoun identifie le pays de Chihr avec le Mahra. Cependant il semble que le nom de *Mahra* désigne plus particulièrement la contrée intérieure, et celui de *Chihr* (que l'on trouve aussi écrit *Chidjr* ou *Chadjr*) le littoral nommé *Seger* sur la carte de d'Anville. On peut consulter, au reste, sur la contrée et la ville de Chihr, la géographie d'Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 111, note 5, et p. 124, note 1.

⁵ Ibn-Khaldoun, f. 22 v°, 30.

ESSÀB DHOUL-CARNAYN. Aboulféda et quelques autres historiens donnent pour successeur à Hârith-Errâich un certain Essàb, que les uns disent être son fils, les autres son frère. Cet Essàb est qualifié de *Dhou-l-Carnayn*¹. Le même surnom est appliqué, par les Arabes, à Alexandre le Grand. Il en résulte que plusieurs écrivains, notamment Ahmed Dimichki, ont identifié Essàb avec Alexandre.

Le chapitre du Corân, intitulé *la Caverne*, parle d'un Dhou-l-Carnayn qui éleva, dans le cœur de l'Asie, un immense rempart pour arrêter les incursions des peuplades de Yadjoudj et de Madjoudj (Gog et Magog de la Bible), c'est-à-dire, des nations barbares Sedd Yadjoudj oua Madjoudj. du septentrion². Ce rempart, célèbre chez les Arabes sous le nom de *Sedd Yadjoudj oua Madjoudj*, paraît avoir été une ancienne ligne de fortifications placées tant à l'orient de la mer Caspienne, au passage appelé par les auteurs arméniens *portes de Balkh*³, qu'à l'occident de cette mer, dans les deux défilés du Caucase, nommés, l'un *portes Albaniennes*, l'autre *portes Caucasiennes* ou *portes Caspiennes de l'Ibérie*. Dans le premier de ces deux défilés (les portes Albaniennes), d'antiques constructions, faites, dit-on,

¹ *Dhou-l-Carnayn* veut dire l'homme aux deux *carn*. Or le mot *carn* signifie corne, extrémité, boucle de cheveux sur la tempe. La raison de ce surnom peut être l'usage de porter une couronne avec des pointes semblables à des cornes, ou la possession des deux extrémités du monde connu, ou l'habitude d'avoir des cheveux bouclés des deux côtés de la tête (Zamakhchari, passage cité par Maracci, *Réfut. alcor.*, p. 426).

² *Corân*, sour. XVIII, v. 82 et suiv.

³ *Hist. du Bas-Emp.*, par Lebeau, vol. VI, p. 269, note de M. Saint-Martin.

par Alexandre le Grand, et ruinées par le temps ou l'effort des Scythes, furent réparées par le roi de Perse Yezdidjerd II, vers le milieu de notre cinquième siècle. Kesra Anouchirwân restaura encore et augmenta les travaux de Yezdidjerd, et bâtit en cet endroit la ville de Derbend¹. Le second défilé (les portes Caucasiennes, ou portes Caspiennes de l'Ibérie, ou enfin portes des Alains) était défendu par de fortes murailles, dont une tradition, qui avait cours aussi chez les Romains, comme le témoigne Procope², rapportait la fondation à Alexandre, fils de Philippe. Peut-être, en effet, Alexandre fut-il le premier qui ferma tous ces passages aux barbares du Nord.

Quoi qu'il en soit, dans les versets où Mahomet mentionne ce monument de la grandeur du monarque qu'il appelle Dhou-l-Carnayn, quelques interprètes ont cru reconnaître Alexandre le Macédonien. D'autres ont voulu attribuer la gloire de cet important ouvrage à un Arabe, et ont prétendu voir, dans le Dhou-l-Carnayn du Coran, le roi himyarite Essâb, qu'ils ont distingué d'Alexandre, et qu'ils ont fait bien plus ancien; ils le disent contemporain d'Abraham³, sans s'inquiéter de l'assertion de leurs confrères qui représentent Chammir, fils d'Alamlouk, antérieur de treize ou quatorze générations à Essâb, comme contemporain de Moïse. Il est bon d'observer que cet Essâb Dhou-l-Carnayn n'est pas même cité dans les

¹ D'Herbelot, *Bibl. or.*, art. *Bab-el-Abwab*. Maçoudi, *Not. et ex. des man.*, tom. I, p. 16.

² *De bell. Pers.*, l. I, c. X.

³ *Câmous*, trad. turq., vol. I, p. 899. Maracci, *Réfut. Alcor.*, p. 426.

listes des rois himyarites, dressées par Hamza et Nowayri. C'est un personnage plus mythologique qu'historique, et, dans tous les cas, bien postérieur à Alexandre.

ABRAHA DHOU-L-MÉNÂR, fils d'Essâb, ou de Hâ-rith-Errâïch. On raconte qu'il fit une incursion dans le Soudân ou pays des noirs, et qu'il s'avança jusque dans le Maghreb¹. Sur sa route, il élevait des phares, *ménâr*, afin de se guider dans son retour. Telle est l'origine que l'on suppose à son surnom de *Dhou-l-Ménâr*².

AFRICOUS, AFRIKIS ou AFRIKÎN, fils d'Abraha. Suivant les historiens arabes, il pénétra dans les régions occidentales, et conquît la contrée qui fut appelée de son nom *Afrikiya*. Quelques-uns ajoutent qu'étant parti de l'Arabie au moment où Josué venait d'écraser les Amâlica, il recueillit les restes de cette nation, et les transporta dans les lieux où ils se multiplièrent sous la dénomination de Berbères³; enfin que le prince régnant en Afrikiya, lorsqu'il s'empara de ce pays, était Djirdjir⁴ (Grégoire), nom chrétien, qui forme avec celui de Josué un singulier anachronisme.

Ce Djirdjir, que l'on fait figurer ici tout aussi mal à propos que Josué, est le patrice Grégoire, qui commandait en Afrique lorsque les musulmans envahirent

¹ Nowayri, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 52.

² Ibn-Khaldoun, f. 23. Hamza, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 24. Pococke, *Spec. hist. ar.*, p. 59.

³ Ibn-el-Kelbi cité par Ibn-Khaldoun, f. 23. Nowayri, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 52. Pococke, *Spec. hist. ar.*, p. 60.

⁴ Ibn-el-Kelbi, *ibid.* D'Herbelot, *Bibl. or.*, au mot *Cairoan*.

cette province, sous le califat d'Othmân, dans le premier siècle de l'hégire ¹. On voit là un exemple du peu de scrupule avec lequel l'ignorance de quelques écrivains orientaux rapproche les temps les plus éloignés.

D'autres auteurs plus judicieux rapportent, avec moins d'in vraisemblance, que ce fut contre les Berbères eux-mêmes, installés en Afrique depuis longtemps, qu'Africous entreprit une expédition ². Je note en passant ce témoignage, dont j'essayerai de tirer quelque induction.

Les Arabes, qui aiment à chercher dans leur langue des étymologies même pour les mots étrangers, n'ont pas manqué d'en trouver une pour le nom des Berbères. « Quand Africous, dit Ibn-Khaldoun, soumit le Maghreb et entendit pour la première fois le langage de ce peuple, il s'écria : « Comme vous barbarisez! (*ma actara berbèrètacoum*). » De là leur vint la dénomination de Berbères ³. »

On assure qu'Africous, en retournant dans le Yaman, laissa parmi les Berbères deux tribus himyarites, les Sanhâdja et les Ketâma, qui furent depuis confondues avec les indigènes ⁴.

Cette tradition fait concevoir comment certains auteurs, prenant la partie pour le tout, ont attribué à Africous l'établissement des Berbères en général

¹ Notice sur Abdallah, fils de Zobayr, par M. Quatremère. Journ. as., avril 1832, p. 293.

² Hamza, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 24, et édit. de Gottwaldt, p. 125.

³ Ibn-Khaldoun, f. 23.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 23.

dans le nord de l'Afrique. Elle explique en même temps comment les musulmans, lorsqu'ils ont étendu leur domination sur ce pays vers le milieu du septième siècle de notre ère, ont pu y rencontrer des populations dont ils comprenaient le langage ¹.

Reste à savoir si l'expédition d'Africous elle-même n'est point un récit fabuleux. J'avoue que je ne la considère pas comme telle. L'opinion des historiens arabes à cet égard est si unanime, que je crois pouvoir admettre qu'Africous a fait réellement une incursion dans l'Afrique septentrionale. Il me semble d'ailleurs qu'on en aperçoit une trace dans le nom même de ce prince. En effet, comme l'a déjà observé M. de Sacy, ce nom n'est point arabe ². On reconnaît dans les variantes *Africous*, *Afrikis*, *Afriktn*, le mot latin *Africus* ou *Africanus*. C'est un surnom qui prouve un contact avec les Romains, surnom que le roi himyarite aura pris en mémoire d'un succès obtenu en Afrique, à l'imitation de Scipion, appelé l'*Africain* après sa victoire sur les Carthaginois.

Conjecture sur Africous, sur son âge, et son expédition contre les Berbères.

Si l'on jette les yeux sur le tableau des rois du Yaman ³, on trouve que la combinaison des généalogies avec les règnes paraît placer celui d'Africous entre les années 60 et 40 avant J.-C. Or, l'histoire romaine nous apprend qu'en l'an 46 avant l'ère chrétienne, César, alors maître de l'Égypte, où il avait laissé une partie de ses légions ⁴, passa en Afrique

¹ D'Herbelot, *Bibl. or.*, au mot *Afrikiyah*.

² *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 279.

³ Tableau I.

⁴ Champollion, *Ann. des Lagides*, t. II, p. 335-339.

pour abattre les débris de la faction de Pompée. Juba, roi de Numidie, instruit du petit nombre de troupes qu'amenait César, marcha contre lui, dans l'espoir d'écraser un ennemi encore faible; mais il fut obligé de rebrousser chemin, par l'irruption que fit dans ses États, à la sollicitation de César, un certain Sittius, chef d'une armée d'aventuriers ¹.

Ces aventuriers ne seraient-ils pas des Arabes, et ce Sittius, le roi himyarite dont on ignore le nom? Quel peuple représenterait mieux les Berbères vaincus, dit-on, par Africous, que les Numides de Juba, qualifiés de *Barbari* par les Romains? A la vérité, malgré l'esprit guerrier des Arabes, qui les a portés de tout temps à louer leurs services et à fournir des troupes auxiliaires à d'autres nations, il serait bien extraordinaire et difficile à croire que César eût tiré un secours de si loin, et ouvert la voie de l'Égypte au roi himyarite, pour l'appeler à venir soutenir sa cause en Numidie. Mais croirait-on davantage qu'il y eut, seize ans plus tard, à la bataille d'Actium, des Arabes du Yaman combattant pour Antoine à bord des galères de Cléopâtre, si le fait n'était attesté par Virgile, qui, peignant la fuite de cette reine et des soldats qu'elle avait rassemblés de divers pays, termine sa description par ce vers :

Omnis Arabs, omnes vertebant terga Sabæi ².

DHOU-L-ADHÂR, fils d'Abraha et frère d'Africous. Quelques-uns le nomment El-Abd; le plus grand

¹ *Biographie universelle*, art. *Juba*.

² *Enéide*, l. VIII, vers 706.

nombre l'appelle Amr. Le surnom de Dhou-l-Adhâr, l'homme des terreurs, lui fut donné, dit-on, parce qu'il ramena d'une de ses campagnes lointaines des *nesnds*, sorte de monstres assez semblables à des êtres humains, dont la vue effraya les habitants du Yaman ¹. Ces monstres étaient sans doute des singes. Le mot *nesnds* n'est plus employé chez les Arabes que pour désigner ces animaux ². Ibn-Khaldoun, au reste, présente un autre motif du surnom de ce prince. « On le qualifia, dit-il, de l'homme des terreurs, à cause de l'effroi qu'inspirait généralement la violence de son caractère ³. »

On raconte que le roi de Perse Caycaous, à la tête d'une armée nombreuse, vint attaquer Dhou-l-Adhâr dans le Yaman. Vaincu et fait prisonnier, Caycaous fut ensuite délivré par l'Hercule persan, le fameux Roustem; et il retourna dans son royaume, après avoir épousé la fille de Dhou-l-Adhâr, la belle Sau-dâba ⁴.

Malheureusement on ne peut tirer aucune lumière de cette narration romanesque, dont je supprime les détails. Si l'on en recherche l'origine, on s'aperçoit qu'une vague tradition, ou peut-être une pure fiction, présentée sous des formes indécises par le poète Fir-

¹ Hamza et Nowayri, *Hist. imp. vect. yoct.*, p. 24, 52. Pococke, *Spec. hist. ar.*, p. 60.

² Voy. une note curieuse de M. E. Quatremère sur les *nesnds*, dans le *Journ. asiat.*, mars 1838, p. 212 et suiv.

³ Ibn-Khaldoun, f. 23.

⁴ D'Herbelot d'après Khondémir, *Bibl. or.*, au mot *Caikaus*, p. 235. *Tarikhi Fénai*, turcisé, Vindobonæ, 178..., f. 8. Ibn-Khaldoun, f. 23, 74 v°.

dauci, qui florissait trois siècles après l'hégire, a été arbitrairement arrangée par des écrivains postérieurs sous les traits précis d'un fait historique. Firdauci avait chanté une expédition de Caycaous contre le roi de Hâmâwerân ¹, pays inconnu, fantastique, dont on a fait l'Arabie Heureuse. Le poète n'avait pas nommé ce roi; on a imaginé que c'était Dhou-l-Adhâr.

Soit que les antiques annales de la Perse, dont le médecin grec Ctésias assurait avoir eu communication ², fussent perdues lors de la conquête de cette contrée par les musulmans, soit que le zèle aveugle des sectateurs de Mahomet les eût détruites, ou enfin qu'elles n'eussent jamais existé, il est constant que les écrivains persans et arabes n'ont puisé à aucune source authentique ce qu'ils disent des anciens rois de Perse, et n'ont rapporté sur cette matière que des traditions informes et fabuleuses. On ne commence à trouver quelque certitude historique dans leurs récits que pour ce qui concerne la dynastie des Sassanides, dont l'avènement remonte seulement aux premières années du troisième siècle de l'ère chrétienne. Leur profonde ignorance sur l'époque même des Arsacides, ignorance attestée par Mirkhond ³, ne permet pas d'ajouter la moindre foi aux synchronismes qu'ils veulent établir entre des princes arabes et des monarques persans antérieurs aux Sassanides.

¹ Voy. le *Livre des Rois*, trad. de M. J. Mohl, vol. II, p. 4 et suiv.

² *Biblioth. de Diodore de Sicile*, l. II et XI. *Mém. de l'Acad.* vol. V, p. 354.

³ Ce passage de Mirkhond est cité par M. de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 542.

Tout ce qu'on pourrait induire de la prétendue expédition de Caycaous contre Dhou-l-Adhâr, c'est que cette fable serait née du souvenir confus d'une invasion d'ennemis étrangers dans le Yaman, sous le règne de Dhou-l-Adhâr. Je crois, en effet, qu'une armée étrangère pénétra dans l'Arabie méridionale au temps de ce prince; mais les envahisseurs, au lieu d'être des Persans, comme on l'a supposé, devaient être les soldats du général romain Ælius Gallus.

Expédition d'Ælius Gallus, sous le règne de Dhou-l-Adhâr.

Si mes conjectures chronologiques précédentes, appuyées de celles qui suivront, ne sont pas tout à fait erronées, l'an 24 avant J.-C., date de l'expédition d'Ælius Gallus, peut avoir été l'une des années du règne de Dhou-l-Adhâr. On lit dans Strabon que les légions romaines, après avoir pris la ville de *Negrans* (ou *Negra*), parvinrent jusqu'à *Marsyaba* (*Mariaba* de Pline), ville appartenant aux *Yamanites*¹, et que ce peuple était gouverné par *Ilasare*.

Or, le nom de *Dhou-l-Adhâr*, que l'on pourrait aussi bien écrire *Zou-l-Azâr*², et qui fait au génitif *Dhi-l-Adhâr* ou *Zi-l-Azâr*, présente, sous cette dernière forme surtout, une analogie si frappante avec le nom de *Ilasare*, qu'il serait difficile de se refuser à admettre l'identité de personne.

Je regarde comme également certain que *Negrans*

¹ Le texte grec porte Παμνίτων. Il me paraît indubitable qu'il faut lire Ψαμνίτων. Cette correction a été indiquée par M. Fresnel, *Première lettre sur les Arabes*, p. 68.

² La lettre arabe ذ, que je rends habituellement par *dh*, représente une articulation qui tient à la fois du *d* et du *z*. Les Arabes, dans la prononciation usuelle, confondent cette lettre tantôt avec le *d*, tantôt avec le *z* pur.

ou *Negra* correspond à Nadjrân, et *Marsyaba* ou *Mariaba* à Mareb. Les *Calingi*, chez lesquels Pline met la ville de Mariaba, sont les Cahlâni¹, c'est-à-dire, cette fraction de la population du Yaman qui descendait de Cahlân, fils d'Abdchams-Saba. La principale tribu de cette race habitait, en effet, dans le canton de Mareb, de laquelle on la verra même un peu plus tard se rendre maîtresse. L'opinion du savant M. Gosselin, qui a fait de Mariaba attaquée par Gallus la ville de la Mekke, se réfute par un argument péremptoire : c'est que la ville de la Mekke n'existait pas à cette époque. D'après des témoignages très-authentiques, elle fut bâtie vers le milieu du cinquième siècle de notre ère. Jusque-là il n'y avait dans la vallée de la Mekke d'autre construction que le petit temple de la Càba.

CHOURAHBÎL², fils d'Amr-Dhou-l-Adhâr, ou fils d'Amr, fils de Ghâlib, fils de Mentâb.... fils de Sacsâc, ou enfin fils de Mâlik, fils de Rayyân... fils de Himyar. Son nom varie comme sa généalogie. On l'appelle indifféremment *Chourahbîl*, *Yahsab* et *Alychrah*³ ou *Lychrah*. Les Himyarites, fatigués de la tyrannie de Dhou-l-Adhâr, s'étaient soulevés contre lui. Ils proposèrent la couronne à Chourahbîl. Vainqueur de son rival après un grand combat, Chourahbîl de-

¹ L'altération de la finale *âni* en *ingi* s'explique par le nasillement de l'*n* et l'*imlè* de l'*â*, c'est-à-dire, la substitution du son *é*, ou même *i*, au son *â*, substitution qui a lieu fréquemment dans la prononciation arabe. Voy. de Sacy, *Not. et extr. des man.*, vol. IX, p. 19. *Anthol. gram.*, p. 322 et 345.

² M. Fresnel lit ce nom dans l'inscription de Hissu-el-Ghorâb, n° I.

³ Inscription himyarique LV.

meura en possession du Yaman ¹. Suivant Ibn-Hichâm ², il faisait sa résidence à Mareb; néanmoins, c'est à lui qu'on attribue communément la construction du célèbre palais de *Ghoumdân*, dans la ville de Sana.

« Ghoumdân, dit Cazwîni, fut bâti par Lychrah-Yahsab. C'était un immense édifice à quatre faces, l'une rouge, l'autre blanche, la troisième jaune, la quatrième verte. Au milieu s'élevait un bâtiment de sept étages. Chaque étage avait quarante coudées de hauteur. Le dernier formait un salon, *iwdn*, entièrement en marbre et couvert d'une seule dalle de marbre. Aux quatre coins de ce salon, on voyait des figures de lions; elles étaient creuses, et quand le vent s'engouffrait dans leurs gueules, elles rendaient des sons semblables à des rugissements. Ce palais, avec un temple qui en dépendait, fut détruit (vers le milieu du septième siècle de J.-C.) par l'ordre du calife Othmân ³. »

Château
de Ghoumdân.

HODHÂD, fils de Chourahbîl. Ce roi peu belliqueux était grand ami des plaisirs. Il répétait souvent ces paroles : « Nos ancêtres ont amassé pour que nous « dépensions; ils ont pris de la peine pour que nous « jouissions ⁴. » Il paraît avoir eu le surnom de *Dhou-Ssarh*, l'homme du château ⁵.

BELKÎS, fille de Hodhâd, ou fille d'Alychrah, fils de Dhou-Djadan, fils d'Alychrah, descendant de Hârith-

¹ Abulfedæ *Hist. anteis.*, p. 116.

² Auteur de l'ouvrage intitulé *El-tidjan*, cité par Ibn-Khaldoun, f. 26.

³ Cazwîni, 1^{er} climat, art. *Sana. Cdmous*, à la racine *ghamad*. D'Herbelot, *Bibl. or.*, au mot *Sanaa*.

⁴ *Tabacât-el-Molouk* de Thaâlebi.

⁵ Ibn-Khaldoun, f. 23 v^o.

Errâich ¹. Le véritable nom de Belkîs était Yalcama ou Balcama ². Au rapport de quelques auteurs, elle eut à se défendre, au commencement de son règne, contre les entreprises de Dhou-l-Adhâr, qui vivait encore, et n'avait cessé, pendant les deux règnes précédents, de faire des efforts pour remonter sur le trône. Elle mit fin à cette lutte en donnant sa main à Dhou-l-Adhâr, et, à peine unie avec lui, elle s'en débarrassa par le poison ³.

L'on débite beaucoup de fables sur le compte de cette princesse. On dit, par exemple, que sa mère n'était point une femme, mais un être de la classe des génies ⁴. Ensuite on l'identifie avec la reine de Saba, contemporaine de Salomon. L'on prétend que Salomon s'empara de son royaume, la fit venir en Palestine, et l'épousa ⁵.

Les passages du Corân dans lesquels il est question de la reine de Saba et de ses relations avec Salomon, ne la désignent ni sous le nom de Yalcama ou Balcama, ni sous celui de Belkîs ⁶. Mais les interprètes, ne trouvant pas dans la liste des souverains du Yaman, conservée par la tradition, de reine plus ancienne que Belkîs, n'ont pas hésité à déclarer que c'était elle qui avait fait le voyage de Jérusalem. Leur sentiment

¹ Ibn-Khaldoun, f. 23 v°.

² Ibn-Khaldoun, *ibid.* M. Fresnel identifie ce nom avec *Almacah* et *Balmacah*, qu'il lit dans plusieurs des inscriptions himyariques.

³ Ibn-Khaldoun, f. 23, 26.

⁴ Ahmed-Dimichki, Thaâlebi.

⁵ Ibn-Khaldoun, 23 v°, *Hist. anteisl.*, p. 116. *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 24, 54, 56.

⁶ *Corân*, XXVII, 24 et suiv.

a été pieusement adopté par les chroniqueurs, et cette opinion, accréditée par la superstition et l'ignorance, est probablement, comme je l'ai déjà dit, la cause principale qui a empêché les historiens de classer les rois du Yaman suivant un ordre chronologique raisonnable.

Je crois qu'il n'y a point de témérité à dépouiller Belkîs du rang d'épouse de Salomon, et à ne lui accorder d'autre titre de gloire que d'avoir réparé et consolidé la digue de Mareb, endommagée par le laps des temps¹. Il existe encore aujourd'hui à Mareb des ruines d'édifice, que les gens du pays nomment le *Haram* de Belkîs².

L'estimation de la distance qui sépare Africous de Belkîs, et celle-ci de son quatrième successeur El-Acran, dont l'âge paraît pouvoir être déterminé avec assez de vraisemblance, m'engage à penser que l'époque de Belkîs doit, à peu de chose près, correspondre à celle de J.-C.

YACER, autrement nommé *Mâlik* ou *Yaçâctn*, est encore plus communément appelé *Yâcer-younîm*³, ou *Yâcer-anîm*, ou *Yâcher-younîm*, ou enfin *Nâchir-enniâm*, le distributeur de bienfaits, à cause de sa générosité et du bien qu'il fit à son peuple. Il était, suivant les uns, fils de Chourahbîl et oncle de Belkîs⁴; selon les autres, fils de Hârith, fils d'Amr-

¹ Hamza, *Hist. impet. vet. yoc.*, p. 24.

² *Journ. asiat.*, avril-mai 1845.

³ Le nom de *Younîm* est lu par M. Fresnel dans l'inscription himyarique XL.

⁴ Hamza, Aboulféda, Dimichki.

Dhou-l-Adhâr, ou Amr fils de Yâfar, fils d'Amr.... fils de Mentâb, descendant de Sacsâc, fils de Wâthil, fils de Himyar¹. Il entreprit une expédition dans le Maghreb, et s'avança jusqu'à la vallée des Sables, *Wâdirraml*, lieu redoutable où personne n'était parvenu avant lui. Un détachement de ses troupes ayant tenté de franchir le passage, disparut enseveli sous les sables mouvants. Le roi fit élever sur le bord de la vallée une statue de cuivre, sur la poitrine de laquelle on grava, en caractères *mousnad*, les mots : *Layça wardyé madhab*, n'allez pas plus loin². On reconnaît ici la fable des colonnes d'Hercule et de l'inscription : *Non plus ultra*.

Écriture himyarique ou mousnad.

Le caractère mousnad, ou himyarique, est nommé pour la première fois par les historiens en cette occasion. Jusqu'à ces derniers temps, l'on ne connaissait sur cette écriture, dont l'usage était perdu, même dans le Yaman, dès l'époque de Mahomet, que les opinions vagues et contradictoires de divers écrivains arabes. Les uns disaient que les lettres du mousnad étaient toutes isolées, sans liaison entre elles³; d'autres affirmaient, au contraire, qu'elles étaient toutes liées⁴; quelques-uns ajoutaient que le mousnad procédait de gauche à droite⁵.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 23 v°, 25 v°, 26.

² Pococke, *Specim.*, p. 60. Nowayri, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 56. Ibn-Khaldoun, f. 23 v°. Ibn-Badrout, publié par R. Dozy, p. 79.

³ Macrizi, man. ar., n° 682, f. 88. Ibn-Khaldoun, *Chrest. de Sacy*, vol. II, p. 311.

⁴ Ibn-Khallicân, art. *Ali-ibn-el-Bawwâb*, édit. de M. de Slane, p. 480. Hadji-Khalifa et autres cités par M. de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 255.

⁵ M. de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 255, 276, d'après Hadji-

Des voyageurs européens qui ont visité certaines parties du Yaman, il y a peu d'années, MM. Wellsted, Cruttenden et Arnaud ont découvert et copié à Sana, à Hisn-el-ghorâb, à Khariba, et surtout à Mareb, de nombreuses inscriptions gravées sur des restes de constructions antiques, en caractères très-différents des plus anciens caractères arabes connus. Par un heureux concours de circonstances, on a trouvé en même temps, dans un ouvrage arabe manuscrit de la bibliothèque de Berlin, des alphabets qualifiés de himyariques. Les savants qui ont comparé ces alphabets avec les copies de ces inscriptions, ont acquis la conviction que les uns et les autres sont véritablement des monuments de l'écriture himyarique ou mousnad. Les inscriptions ont été publiées dans le *Journal de la Société asiatique de Paris* ¹. Quelques-unes sont écrites à la manière dite boustrophédon; mais la marche ordinaire et régulière du mousnad est de droite à gauche; toutes les lettres en sont isolées, et les mots séparés entre eux par une barre verticale, servant de signe disjonctif. Telles sont les seules données certaines dont on soit maintenant en possession relativement au mousnad. Quant à la lecture et à l'intelligence des inscriptions, cette étude est encore bien peu avancée. MM. Gesenius, Rœdiger et F. Fresnel, qui s'en sont occupés les premiers, ne paraissent avoir obtenu jusqu'ici aucun résultat positif qui puisse jeter quelque lumière sur l'histoire si obscure du Yaman.

Khalifa. Fresnel, *Journ. asiat.*, décemb. 1838, p. 556, d'après Djawhari.

¹ Cahier de septembre-octobre 1845.

CHAMMIR-YERÀCH, fils de Yâcer-Youniun¹. Chammir avait reçu le surnom de *Yeràch* (il tremble), à cause d'un tremblement nerveux dont il était habituellement affecté. Il porta ses armes victorieuses dans l'Irâk, la Perse et les contrées voisines. Il détruisit les murs et une partie des édifices de la capitale de la Soghdiane. Les gens du pays appelèrent alors cette ville ruinée *Chammir-cand*, c'est-à-dire, Chammir l'a détruite. Ce nom, un peu altéré par les Arabes, devint Samarcand². Chammir lui-même la restaura ensuite. Presque tous les écrivains orientaux rapportent cette étymologie.

On appuie le fait de l'expédition de Chammir dans la Soghdiane sur l'existence de deux inscriptions en prétendus caractères himyariques. La première, citée par le seul Hamza³, on ne sait d'après quelle autorité, avait été trouvée, dit-il, dans un édifice de Samarcand, et commençait ainsi : « Au nom de Dieu ! Chammir-Yeràch a élevé ce monument à la divinité Soleil. » La seconde avait été vue par le géographe Ibn-Haucal, sur la foi duquel Aboulféda, Macrîzi et autres en ont parlé. Voici le passage d'Ibn-Haucal : « J'ai vu à Samarcand une porte recouverte de fer, et sur cette porte on avait écrit en langue himyarique que de Samarcand à Sana il y a mille parasanges. Les habitants connaissaient, par une tradition héréditaire, ce que signifiaient ces caractères. Mais après

¹ Ibn-Khaldoun, f. 23 v°.

² Ibn-Khaldoun, *ibid.* Hamza et Nowayri, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 26, 56.

³ Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 127. *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 26.

mon arrivée en cette ville, il y eut une sédition, dans laquelle la porte fut brûlée et l'écriture anéantie ¹. »

Ces inscriptions étaient-elles effectivement en caractères himyariques? L'interprétation que leur donnaient les habitants de Samarcand était-elle véritable? C'est ce dont il est très-permis de douter; car, dès le premier siècle de l'islamisme, la grande majorité des Arabes ne conservait plus aucune notion de ce qu'avait été l'écriture himyarique; et M. de Sacy a démontré que c'est uniquement par un abus de mots que les musulmans ont appelé, en général, *écriture himyarique* ou *mousnad* les caractères qui leur étaient inconnus.

Suivant Nowayri ², Chammir-Yeràch voulut pousser ses conquêtes jusqu'à la Chine. Le roi de cette contrée n'était pas en état de lui résister; mais il avait un fidèle wézîr, qui, par son dévouement, le tira du danger. Ce ministre se coupa le nez, et alla offrir ses services à Chammir, en se présentant comme une victime de la tyrannie de son maître. Chammir lui accorda toute sa confiance; il le prit pour guide, et périt avec son armée dans des lieux déserts et arides, où le wézîr le conduisit.

On trouvera, environ deux siècles plus tard, dans l'histoire des rois de Hîra, un fait très-analogue avec celui-ci. L'un et l'autre me paraissent être des copies du trait de dévouement par lequel Hérodote nous apprend que Zopyre facilita à Darius, fils d'Hystaspe,

¹ *Géog.* d'Ibn-Haukal, publiée par Ouseley, p. 287. De Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 270.

² *Hist. vet. imp. yocet.*, p. 58.

la prise de Babylone. Je remarque seulement, comme un indice de cette espèce de plagiat, que Hamza et Nowayri font Chammir contemporain d'un monarque persan, Gustabs ou Yestaf (Hystaspe) ¹.

ABOU-MÂLIK, fils de Chammir-Yeràch, forma le projet d'aller venger la mort de son père ; mais ayant entendu parler de mines d'émeraudes situées dans le Maghreb, son avidité le porta à tourner ses vues de ce côté. Il partit, et mourut en route, après avoir perdu une partie de son armée. C'est de lui que le poète El-Acha a dit :

« Abou-Mâlik jouissait de tous les biens de ce monde ; mais quel homme est à l'abri des coups du sort ? »

Il eut pour successeur son fils Zayd, désigné communément sous le nom d'El-Acran.

TOBBÀ EL-ACRAN (de l'an 90 à l'an 140 de J. C.). Entre Abou-Mâlik et El-Acran, Aboulféda et Ahmed-Dimichki intercalent les règnes successifs de deux frères étrangers à la maison de Himyar. Ces deux frères, Omrân et Amr, fils d'Amir-ma-esséma, étaient de la tribu d'Azd, issue de Cahlân. Tous les historiens parlent de ces personnages, dont le second, Amr, joue un rôle important dans l'histoire de l'Arabie ; mais la plupart ne les comptent pas parmi les rois du Yaman. M. de Sacy, sans avoir à sa disposition le précieux ouvrage d'Ibn-Khaldoun, a parfaitement établi, par des inductions tirées des récits

Omrân et Amr,
fils d'Amir, de la
tribu d'Azd.

¹ *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 26, 58.

² وحاز النعيم أبو مالك وأى امره لم يخنه الزمن *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 28, 58.

comparés des autres écrivains, qu'Omrân et Amr devaient être considérés comme des chefs particuliers des descendants de Cahlân, ou simplement de la tribu d'Azd, qui s'étaient rendus indépendants de l'autorité des Himyarites dans le canton de Mareb ¹.

Cette opinion est pleinement confirmée par Ibn-Khaldoun. Cet auteur nous apprend qu'à l'époque d'Omrân et d'Amr, la puissance de la maison royale de Himyar était amoindrie, que le désordre s'était introduit dans le royaume, et que les Bédouins issus de Cahlân s'étaient emparés de la contrée de Saba, autrement de Mareb ². Si les expéditions aventureuses de Chammir-Yerâch et d'Abou-Mâlik ont quelque fondement réel, on conçoit que les désastres éprouvés par ces princes aient dû, en effet, affaiblir la maison de Himyar, et que les deux chefs azdites, profitant de cet état de choses et de la jeunesse d'El-Acran, aient pu se rendre maîtres de Mareb, jusque-là capitale de l'empire.

Les descendants
de Cahlân en possession
de Mareb.

Leur usurpation, qui doit coïncider avec les commencements du règne d'El-Acran, ne paraît pas avoir eu une très-longue durée; mais d'importants événements s'y rattachent.

Omrân, après avoir commandé quelque temps à Mareb, mourut, ou, suivant une autre version, résigna le pouvoir entre les mains de son frère Amr. Celui-ci est célèbre sous le nom de *Mozaykiya*, ou le déchi-reur. On l'appelait ainsi parce que, trouvant au-dessous de lui de porter deux fois le même habit, et

Amr-Mozaykiya
émigre du Yaman
avec plusieurs fa-
milles d'Azd, vers
118-120 de J. C.

¹ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 516-521.

² Ibn-Khaldoun, f. 118.

ne voulant pas qu'une autre personne se servît d'un vêtement qui lui avait appartenu, il déchirait tous les soirs l'habillement qu'il avait mis le matin ¹.

Omrân, qui, dit-on, était devin, avait communiqué secrètement à son frère le premier avis d'une catastrophe dont le pays était menacé. Zharîfa, femme d'Amr, singulièrement habile à interpréter les songes et les choses surnaturelles, annonça aussi à son mari un malheur dont des visions et divers prodiges lui avaient donné le pronostic. « Va, lui dit-elle d'un « ton prophétique, du côté de la digue. Si tu vois un « rat la creuser avec ses pattes de devant, et faire « tomber de grosses pierres avec ses pattes de der- « rière, ne doute pas que le moment funeste est pro- « che, et notre ruine inévitable. » Amr, effrayé, alla examiner la digue, et vit avec surprise un rat qui en détachait d'énormes pierres.

La prospérité de Mareb tenait à l'existence de cette digue, dont l'entretien avait été totalement négligé depuis un certain nombre d'années ². Amr en prévint la rupture. Convaincu de la réalité du danger d'une inondation, il forma le projet de vendre tout ce qu'il possédait dans le pays, et d'en sortir avec sa famille. Mais craignant de trouver beaucoup de difficulté à se défaire de ses propriétés, s'il laissait soupçonner à ses compatriotes le motif de sa résolution, il s'avisa du stratagème suivant : Il invita les principaux habitants à un festin. Au milieu du repas, il adresse quelques paroles dures à un jeune orphelin qu'il élevait dans sa

¹ *Camous.*

² Ibn-Khaldoun, 118.

maison. Celui-ci, d'après un plan concerté entre eux, lui répond avec insolence. Amr lui donne un soufflet; le jeune homme le lui rend. Alors Amr s'écrie : « O honte pour Amr ! Au jour de sa gloire, un enfant a osé l'insulter et le frapper au visage ! » Il ordonne aussitôt de mettre à mort le coupable. Les convives s'empresment de solliciter la grâce du jeune homme. Amr, feignant d'être vaincu par leurs instances, pardonne, mais jure de quitter les lieux où il a reçu un tel affront, et met sur-le-champ ses biens en vente. « Profitons de la colère d'Amr, se dirent les habitants de Mareb, et achetons ses propriétés avant que son exaspération se soit calmée. » Amr vendit ainsi tous ses biens. Quand il en eut recueilli le prix, il quitta la contrée avec ses enfants et ses proches. Plusieurs familles d'Azd se joignirent à lui ; mais la tribu d'Azd n'émigra point tout entière, car nous lisons dans Maçoudi qu'après le départ d'Amr-Mozaykiya et de ceux qui le suivirent, Mâlik, fils d'Alyamau, descendant d'Azd, demeura maître de Mareb¹.

La catastrophe arriva ensuite : la digue, cédant à l'effort des eaux, se rompit; des torrents furieux inondèrent les campagnes; le pays fut au loin dévasté, et la prospérité de la ville anéantie. Cet événement est fameux dans l'histoire arabe sous le nom de *Seyl-el-Arim*, c'est-à-dire, effusion, torrent des eaux de la digue.

Seyl-el-Arim.
Rupture de la digue de Mareb, vers l'an 190 de J. C.

Selon une conjecture de M. de Sacy, le mauvais

¹ *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 160. De Sacy, *Mém. de l'Acad.*, v. XLVIII, p. 492 et suiv., 634 et suiv. Ibn-Khaldoun, f. 118. Ibn-Badrour, publié par R. Dozy, p. 98-102.

état de la digue, auquel Amr-Mozaykiya aurait pu porter remède, ne doit point avoir été la véritable cause de sa sortie du Yaman. Quelque circonstance politique, telle qu'une guerre avec les Himyarites, l'aurait plutôt obligé à s'expatrier. Il est probable, en effet, que le fils et successeur d'Abou-Mâlik, El-Acran, prince belliqueux et énergique, n'a pas dû laisser longtemps à un usurpateur la possession tranquille de Mareb; car El-Acran est un des rois auxquels on applique spécialement le titre de Tobbà, et ce titre indique qu'il réunit sous sa domination les descendants de Cahlân aussi bien que ceux de Himyar. Il est donc possible que la crainte des armes d'El-Acran ait été le principal motif du départ d'Amr-Mozaykiya. L'inondation ayant suivi de près ce départ, on aura pu croire qu'il l'avait prévue; et cette opinion, qui couvrirait ce que la fuite d'Amr et des familles qui l'accompagnaient pouvait avoir d'humiliant, aura été volontiers admise et propagée par leur postérité. De là sera né le récit conservé par les écrivains arabes ¹.

Les émigrés ou leurs descendants se répandirent en diverses parties de l'Arabie, dans le Hidjaz, l'Irak et la Syrie; ils y fondèrent des principautés. Pour ne pas interrompre la suite de l'histoire du Yaman, je placerai ailleurs les détails relatifs à la marche et aux établissements de ces colons.

Je chercherai seulement ici à déterminer l'époque de l'émigration d'Amr, de l'inondation et de la puissance

¹ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 517-521.

d'El-Acran, trois faits qui sont intimement liés, et que l'assentiment de plusieurs historiens¹ doit faire regarder comme contemporains.

Ce que relatent Strabon² et Pline³ de l'état florissant de Mariaba ou Mareb, induit naturellement à penser que la rupture de la digue n'avait pas encore privé cette ville de son éclat au temps de ces auteurs⁴, dont le second écrivait soixante et quelques années après J. C. En effet, beaucoup de témoignages se réunissent pour montrer que l'inondation est postérieure à notre ère.

Beydhâwi⁵ dit vaguement qu'elle eut lieu entre J. C. et Mahomet; Cazwîni s'exprime exactement de même⁶. Ibn-Dourayd la place six cents ans avant l'islamisme⁷, c'est-à-dire, peu d'années après la naissance de J. C.; Hamza, quatre cents ans avant la prophétie de Mahomet⁸, autrement environ deux siècles après notre ère. M. de Sacy, s'attachant particulièrement à cette dernière évaluation combinée avec ses propres conjectures, a rapporté l'émigration d'Amr-Mozaykiya et la rupture de la digue entre les années 150 et 170 de J. C. J'ai lieu de croire que ces événements sont un peu plus anciens, et qu'ils appartiennent au pre-

¹ Nowayri notamment affirme que l'inondation arriva sous le règne d'El-Acran. *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 60.

² Lib. XVI, p. 124, édit. de 1707.

³ *Nat. hist.*, lib. VII, t. I, p. 340, édit. Hard.

⁴ M. de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 516.

⁵ De Sacy, *ibid.*, p. 544.

⁶ De Sacy, *ibid.*, p. 506. Cazwîni, 1^{er} climat, art. *Saba*.

⁷ Reiske, *de Arab. epo. vet.*, p. 24.

⁸ *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 24. Thaâlebi, dans le *Tabacât-el-Molouk* répète cette indication.

mier quart du second siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire qu'un terme moyen entre les dates présentées par Ibn-Dourayd et Hamza me semble approcher beaucoup de la vérité.

Je fonde cette opinion sur l'âge probable d'Amr-Mozaykiya, calculé d'après la filiation de plusieurs de ses descendants qui ont été au nombre des *ashâb* ou compagnons de Mahomet, notamment du poète Hassân, fils de Thâbit¹. La généalogie de Hassân, qui paraît très-authentique, montre que son ancêtre Amr devait être né vers l'an de J. C. 68. En supposant qu'Amr eût environ cinquante ans lors de sa sortie de Mareb à la tête des familles azdites, cette émigration se trouve coïncider avec l'an 118 ou 120 de notre ère, et l'inondation doit être placée à peu près en la même année.

Je passe maintenant à ce qui concerne particulièrement le *tobbâ* El-Acran. Hamza, Nowayri et Ibn-Khaldoun s'accordent à dire qu'il occupa le trône plus de cinquante années. J'estime qu'il a dû régner depuis l'an 90 environ jusqu'à l'an 140 après J. C. Le nombre de ses successeurs, et les synchronismes fournis par Hamza entre plusieurs de ces princes et des rois sassanides ou des ancêtres de Mahomet, se concilient aisément avec cette conjecture.

Suivant Nowayri², El-Acran porta la guerre au fond de l'Asie, et fit de grands ravages sur les frontières de la Chine, pour venger la mort de son grand-

¹ Et aussi du poète Câb, fils de Mâlik, et d'autres personnages des tribus d'Aus et de Khazradj; voy. le tableau VII.

² *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 60.

père Chammir-Yerâch. Il bâtit ensuite, dans la contrée qu'il avait envahie, une ville où il établit une colonie himyarite. Thaâlebi nomme cette ville *El-Btt*, et semble en attribuer la fondation à Chammir. Ibn-Hamdoun, dans son livre intitulé *Tadhcara*, assure que de son temps, c'est-à-dire, vers le milieu de notre douzième siècle, cette colonie subsistait encore, et conservait la physionomie et les mœurs arabes.

DHOU-HABCHÂN, fils d'El-Acran (de 140 à 150 de J. C.). Hamza rapporte qu'il fit une expédition dans le Yemâma contre les antiques tribus de Tasm et de Djadîs, et qu'il les anéantit toutes deux ¹. Les autres historiens reculent la destruction de Tasm et de Djadîs jusqu'au règne de Hassân-Tobbâ, quatrième successeur de Dhou-Habchân. On peut croire que l'extermination totale de ces deux peuplades n'a pas été le résultat d'une seule invasion; et j'admettrai, en conciliant l'opinion de Hainza avec celle des autres écrivains, que Dhou-Habchân fit essuyer un premier désastre à ces tribus, dont la ruine fut consommée plus tard par Hassân.

TOBBÂ, fils d'El-Acran et frère de Dhou-Habchân (de 150 à 180 de J. C.). L'on ne connaît aucune particularité sur ce prince, dont on ignore même le nom, car Tobbâ est son titre. Hamza nous apprend seulement qu'il eut un long règne, et qu'il était contemporain de Nadhr ², fils de Kinâna, l'un des aïeux

¹ *Hist. imp. ost. 70ct.*, p. 28. *Spec. hist. ar.*, p. 61.

² Le texte de Hamza, imprimé par Schultens, porte *Cossay*, fils de Kinâna, ce qui est évidemment une faute; car *Cossay* n'était pas fils, mais descendant de Kinâna à la neuvième génération. Reiske a conjecturé que Hamza avait écrit *Nadhr*, fils de Kinâna; et M. de Sacy a parfaitement

de Mahomet. Ce synchronisme a paru juste à M. de Sacy; je le regarde aussi comme exact. En effet, d'après le tableau que j'ai dressé de la généalogie des ancêtres de Mahomet¹, la naissance de Nadhr correspond à l'an 134, et Nadhr a pu vivre jusqu'à la fin du second siècle de notre ère. Il aurait vu ainsi le règne de Dhou-Habchân, celui de Tobbâ, fils d'El-Acran, et même une partie du règne suivant.

CALAY-CARIBA OU CALKI-CARIBA, fils de Tobbâ, fils d'El-Acran² (de 180 à 200 de J. C.). Ibn-Khaldoun le représente comme un monarque faible, qui n'entreprit aucune expédition guerrière, et inspira peu de respect à ses peuples³. Si, comme le pense M. Letronne⁴, l'auteur du *Périple* écrivait sous les empereurs Septime-Sévère et son fils, entre les années 198 et 210 de J. C., le souverain himyarite *Caribaël*, que cet auteur mentionne comme régnant de son temps et résidant à Zhafâr, doit être Calay-Cariba-el-Himyarite (Calay-Cariba le Himyarite), ou peut-être son successeur Abou-Cariba-el-Himyarite⁵.

TIBBÂN-AÇÂD-ABOU-CARIBA OU ABOU-CARIB⁶, fils

démontré que cette correction est certaine. Les noms de Cossay et de Nadhr se ressemblent beaucoup, par la forme des lettres, dans l'écriture arabe, ce qui a pu donner lieu à l'erreur. Dans le texte de Hamza, imprimé à Pétersbourg en 1844 par M. Gottwaldt, on lit *Nadhr*, fils de Kinâna.

1 Voy. le tableau VIII.

2 D'après Hamza, Aboulféda, Thâlebi.

3 Ibn-Khaldoun, f. 23 v°.

4 *Mém. de l'Acad.*, vol. IX, p. 174.

5 Néanmoins M. Fresnel lit le nom de *Carbal* (qui pourrait bien être *Caribaël*) dans les inscriptions himyariques LIV et LVI.

6 M. Fresnel lit le nom de *tobba Carib* dans l'inscription himyarique LVI.

du précédent (de 200 à 236 de J. C.). C'est l'un des plus célèbres *tobbà*. Des princes, qui portaient les titres de *Dhou* et de *Cayl*, gouvernaient les différents cantons de l'Arabie Heureuse. Ils avaient profité de la faiblesse de Calay-Cariba pour affecter l'indépendance; ils furent successivement vaincus et réduits à l'obéissance par Açad-Abou-Carib ¹.

A la tête d'une armée nombreuse, le *tobbà* sortit ensuite du Yaman, voulant aller s'illustrer par des conquêtes dans les contrées de l'orient et du nord. Il envahit d'abord la Chaldée (vers l'an 206 de J. C.). Ses troupes, arrivées près de l'emplacement de Hira, s'y arrêtèrent. Des Arabes d'Azd, de Codhiâa et autres tribus, étaient depuis quelque temps fixés en cet endroit. Abou-Carib laissa parmi eux ceux d'entre ses soldats qui n'étaient point capables de le suivre, et continua sa route ². •

Expédition d'Abou-Carib en Perse, etc., vers l'an 206 de J. C.

C'était l'époque des (derniers) Arsacides. Le plus puissant des princes de cette famille était alors Houdân, fils de Sâbour. L'un des chefs arsacides, nommé Cobâd, qu'il ne faut pas confondre avec le monarque sassanide Cobâd, fils de Firouz, fut défait et mis en fuite par l'armée himyarite ³. Après avoir pénétré dans l'Adherbidjân et ravagé le pays des Turcs, le *tobbà* revint dans le Yaman, chargé de dépouilles ⁴.

Au commencement soit de cette campagne, soit

¹ Hamza et Nowayri, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 30 et 60.

² Ibn-Khaldoun, f. 24, 110 v°, 111. Un récit de Hichâm-ibn-Mohammed-el-Kelbi, cité par Ibn-Khaldoun (f. 111), montre que l'établissement d'une colonie arabe à Hira est antérieur au passage du *tobbà*.

³ Maçoudi cité par Ibn-Khaldoun, f. 24 v°.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 24.

Massiége Yathrib
et embrasse le ju-
daïsme.

d'une autre expédition postérieure, car on lui en attribue plusieurs également glorieuses, Abou-Carib avait traversé et soumis le Hidjâz. En passant à Yathrib, il avait confié un de ses fils aux habitants de cette ville. A son retour, ayant appris que son fils était mort victime d'un assassinat, il résolut de tirer une vengeance éclatante de ce meurtre, et vint assiéger Yathrib, dont le territoire était alors occupé par les tribus juives de Corayzha et de Nadhîr, et par plusieurs familles arabes, au nombre desquelles on mentionne, à tort vraisemblablement, les Aus et les Khazradj ¹. Deux savants docteurs israélites allèrent le trouver, et le prévinrent que s'il s'obstinait à vouloir détruire Yathrib, il s'exposait à un châtement terrible du ciel. « Pourquoi cela? demanda le roi. — « C'est, répondirent-ils, parce que cette ville est destinée à servir de retraite à un prophète qui doit paraître dans les derniers temps, et qui, chassé de sa patrie, fera ici sa résidence. » Le tobbâ déféra à

¹ Les familles d'Aus et de Khazradj ne s'établirent à Yathrib que vers l'an 300 de J. C., comme je le montrerai dans le livre VII de cet ouvrage. Tout le récit qui va suivre est rédigé d'après le *Sirat-erraçoul*, man. de la Bibl. roy., n° 629, fol. 3 et suiv.; Ibn-Khaldoun, f. 24; M. de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 585 et suiv.; *Not. et extr. des man.*, vol. II, p. 366 et suiv.; *Aghâni*, tom. III, f. 301 et suiv.; Ibn-Badrourin publié par R. Dozy, p. 81-83, etc. Les auteurs du *Sirat* et de l'*Aghâni* font figurer, dans leur narration de ce siège de Yathrib, des personnages d'Aus et de Khazradj, tels qu'Amr, fils de Zholla, Obayha, fils de Djoulâh, etc., qui ont vécu à une époque très-postérieure à celle de Tibhân-Açâd-Abou-Carib. Je crois qu'il y a eu deux entreprises formées contre Yathrib par des rois différents, et à un long intervalle l'une de l'autre. Les historiens auront confondu les détails des deux sièges. J'omets donc pour le moment, et réserve pour une autre place (livre VII), certaines circonstances qui seraient ici un anachronisme.

leurs représentations. Il fit plus : admirant leur science profonde, il s'instruisit de leur religion, renonça à l'idolâtrie, et embrassa le judaïsme. Toute son armée suivit son exemple.

Il engagea ensuite les deux docteurs à l'accompagner dans le Yaman, pour en convertir les habitants. Il quitta Yathrib, et entra sur le territoire de la Mekke. Des gens de la tribu de Hodhayl vinrent au-devant de lui, et lui offrirent de lui indiquer un trésor rempli de perles, d'émeraudes, de rubis, d'or et d'argent, trésor dont aucun de ses prédécesseurs n'avait eu connaissance. Le tobbà ayant accepté leur proposition, ils lui dirent qu'il y avait dans la vallée de la Mekke un édifice, la Càba, pour lequel les Arabes de ces contrées avaient une grande vénération, et que là était renfermé le trésor qu'ils lui avaient promis. Le but de ces Hodhaylites, en engageant le tobbà à dépouiller la Càba, était, selon la tradition, de le faire périr ; car ils savaient que la Providence céleste n'avait jamais manqué de punir ceux qui avaient osé former de criminels desseins contre ce temple.

Il visite la Càba.

Abou-Carib prit l'avis des docteurs juifs. Ceux-ci lui dévoilèrent les intentions perfides des Hodhaylites. « Ils veulent votre ruine, lui dirent-ils ; car il n'y a pas dans le monde de lieu plus sacré, et que Dieu se soit réservé plus spécialement, que le temple de la Mekke. Loin d'en violer la majesté, visitez-le avec respect, accomplissez les tournées solennelles, et toutes les cérémonies pieuses que l'on pratique dans ce sanctuaire. » Le tobbà leur demanda alors ce qui les empêchait eux-mêmes d'y faire ces actes de dévo-

tion. « Il est vrai, répondirent-ils, que ce temple est
« celui de notre père Abraham; mais il est aujour-
« d'hui profané par les idoles qu'on y a placées, et par
« le sang impur qu'on y répand. »

Abou-Carib, persuadé de la vérité de ce que lui disaient les docteurs, fit couper la tête aux Hodhaylites qui lui avaient tendu un piège, et se rendit à la vallée de la Mekke. Il fit le tour de la Càba avec les rites accoutumés, se rasa la tête, immola des victimes, et distribua des viandes et de l'hydromel aux habitants du canton, pendant tout le temps qu'il demeura parmi eux. En conséquence d'une vision qu'il eut alors, il couvrit la Càba d'étoffes précieuses, ce que personne n'avait fait avant lui. Il mit au temple une porte avec une serrure. Enfin, ayant recommandé aux Khozaïtes¹, famille qui avait l'intendance du lieu saint, de veiller à la conservation et à la pureté de l'édifice, il poursuivit sa route vers le Yaman, toujours escorté des docteurs juifs.

Il introduit le judaïsme dans le Yaman.

Rentré dans ses États, il voulut imposer à ses sujets la religion qu'il venait d'adopter. Les Himyarites résistèrent d'abord. On finit par convenir de soumettre au jugement du feu la question de prééminence entre le judaïsme et le culte idolâtre. Il y avait dans le Yaman un endroit d'où sortait un feu surnaturel, que les habitants avaient coutume de prendre pour arbitre dans les contestations importantes, et qui dévorait celle des parties adverses qui était coupable, sans faire aucun mal à l'innocent. D'un côté, les ministres des

¹ Le texte du *Sirat* mentionne ici les Djorhom; mais M. de Sacy a fait voir que c'est une erreur de nom. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 594.

faux dieux portant leurs idoles, de l'autre les docteurs juifs tenant leurs livres saints, se présentèrent devant l'ouverture par laquelle s'élançaient les flammes. Les uns et les autres n'en sentirent pas plutôt les atteintes, qu'ils voulurent reculer; mais on les repoussa, et on les obligea à tenir bon. Les champions himyarites furent consumés avec leurs idoles; les juifs, qu'on avait perdus de vue quelques instants au milieu des tourbillons de feu, reparurent bientôt avec leurs livres sur leurs poitrines. La sueur décollait de leurs fronts, mais ils étaient sains et saufs. Cette épreuve miraculeuse déterminâ un grand nombre de Himyarites à embrasser la religion de leur roi, et ce fut ainsi que le judaïsme commença, dit-on, à s'introduire dans le Yaman.

Le tobbâ partit ensuite pour aller conquérir l'Inde, et mourut en route, suivant l'auteur du *Kitâb-el-Djoumân*¹. Les autres historiens s'accordent à dire que les Himyarites, fatigués de son humeur belliqueuse, l'assassinèrent².

Il résulte d'indications fournies par Hamza sur les règnes des fils du tobbâ Açâd-Abou-Carib, que le règne d'Abou-Carib lui-même a dû correspondre, au moins en partie, avec celui d'Ardchîr, fils de Bâbek, fondateur de la puissance des Sassanides³, mort en l'an 238 de J. C. M. de Sacy, d'après cette donnée et d'autres motifs qui ne me paraissent pas tous ad-

¹ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 663.

² Hamza, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 30. Ibn-Khaldoun, f. 24 v°. *Specim. hist. ar.*, p. 61. *Hist. antisl.*, p. 116.

³ *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 33. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 538.

missibles, a conjecturé que l'histoire du siège de Yathrib par Açàd-Abou-Carib et de l'introduction du judaïsme dans le Yaman, pouvait se rapporter à l'an 235 de notre ère¹. Cette opinion n'a rien d'in vraisemblable, mais il convient de dire que les historiens ne sont pas d'accord sur le nom du *tobbà* qui, après avoir menacé Yathrib, ramena avec lui dans l'Arabie Heureuse les deux docteurs juifs. Ce *tobbà*, suivant Hamza et autres, était, non pas Abou-Carib, mais l'un de ses successeurs. Laisant indécise, faute de renseignements suffisants, la question de savoir par quel prince et à quelle époque la religion juive fut réellement importée dans le Yaman, je me bornerai à placer approximativement la mort d'Açàd-Abou-Carib en l'an 236, peu avant la fin du règne d'Archîr en Perse.

Rabîa, fils de Nasr, envoie ses enfants en Irâk, vers 208 de J. C.

Après le *tobbà* Açàd-Abou-Carib, quelques auteurs font passer la couronne à un certain Rabîa, fils de Nasr, de la tribu des Benou-Lakhm, branche de la race de Cahlân². Ce prince, qui jouissait, disent-ils, d'une faible autorité, régnait depuis une année, lorsqu'il eut une vision qui lui causa de l'épouvante et le jeta dans la consternation. Il rassembla tous les devins, sorciers et augures qui se trouvaient dans ses États, et leur dit : « J'ai fait un rêve qui m'a rempli
« d'effroi. Racontez-moi ce que j'ai vu, et donnez-
« m'en l'explication. — Seigneur, répliquèrent-ils,
« exposez-nous votre rêve, et nous l'interpréterons.

¹ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 594.

² Ibn-Khaldoun, f. 24 v^o, 25. *Sirat-erraçoul*, f. 3. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 647, 676.

« — Non , dit le roi ; celui-là seul peut connaître le
 « sens de la vision, qui est capable de deviner la vision
 « elle-même. — Il n'y a que Chikk et Satih, repri-
 « rent-ils, qui puissent vous satisfaire. » Rabia en-
 voya chercher les deux devins, et les interrogea sé-
 parément. Satih, personnage extraordinaire qu'on
 prétend avoir vécu au moins trois ou quatre cents
 ans¹, fut consulté le premier. « Tu as vu, dit-il, un
 « charbon qui est tombé sur le Tihâma du Yaman; il
 « s'est enflammé, et a produit un incendie qui a con-
 « sumé tous les êtres vivants. — C'est vrai, dit le roi;
 « et que signifie cela? — J'en jure, répondit Satih,
 « par les serpents qui rampent sur le sol caillouteux
 « et brûlant, les Abyssins viendront envahir cette
 « terre, et se rendront maîtres de tout le pays entre
 « Abyan (Aden) et Djorach (ville située au delà de
 « Nadjrân). — Cela arrivera-t-il de mon vivant, ou
 « après moi? demanda Rabia. — Après toi, » répli-
 qua Satih. Il prédit ensuite la durée de plus de
 soixante-dix années que devait avoir la puissance des
 Abyssins dans le Yaman, puis le renversement de
 leur domination, et la venue d'un prophète de la race
 de Ghâlib, qui soumettrait à sa loi toute l'Arabie.
 Chikk, interrogé à son tour, annonça exactement les
 mêmes événements.

Ces discours firent une impression profonde sur
 Rabia. Afin de soustraire sa famille aux malheurs
 dont le pays était menacé, il envoya ses enfants dans
 l'Irak avant le règne d'Ardchâr, fils de Bâbek, dit

¹ Voy. sur Satih, Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 177. Reiske, *Adnot. hist.*, vol. I, p. 7. *Vie de Mahomet*, traduit. de Noël Desvergès, p. 102.

Tabari ¹, et les recommanda à un prince persan qu'Ibn-Ishâk ² nomme Sâbour, fils de Khorrazâd, et Ibn-Saïd ³, Sâbour-el-Achgâni ou l'Arsacide. Ce prince les établit sur le territoire de Hîra. Parmi ces enfants de Rabîa, fils de Nasr, était Adi, que Djodhayma, roi d'une partie de la Chaldée, prit avec lui, et auquel il maria sa sœur Ricâch. Adi devint la tige des rois de Hîra, appelés Lakhmites.

On ignore complètement ce que c'était que ce Sâbour Arsacide, fils de Khorrazâd ⁴. M. de Sacy a conclu, de l'absence de toute notion sur ce personnage, qu'il y avait erreur dans la tradition qui lui donne ces qualifications, et il a pensé que le prince dont il est ici question devait être le Sassanide Sâbour, fils d'Ardchir ⁵. Il me semble difficile d'admettre cette conjecture. Sâbour (ou Sapor I^{er}), fils d'Ardchîr, second roi sassanide et surnommé par les Arabes *Sâbour-el-Djonoud*, était trop bien connu pour que son nom

¹ *Ext. de Tabari, Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 679.

² *Sirat-erraçoul*, f. 3 v^o.

³ Cité par Ibn-Khaldoun, f. 26.

⁴ On ne possède que des renseignements très-imparfaits sur l'histoire des Arsacides. Selon les Arabes, la Perse, depuis la mort d'Alexandre jusqu'à l'avènement de la dynastie sassanide, resta divisée en plusieurs corps de nations, *tawâif*, ayant chacun un chef particulier. C'est pour cela qu'ils comprennent les successeurs d'Alexandre et les Arsacides sous la dénomination de *molouk ettawâif*, rois des nations. Les plus puissants de ces princes, les souverains, prenaient le titre de roi des rois. Ce morcellement de la monarchie en plusieurs principautés (dix-huit royaumes, selon Crévier, vol. VII, p. 365) fait concevoir qu'outre les grands rois arsacides, dont les historiens grecs donnent la liste, il a dû exister d'autres petits rois ignorés des Grecs, et dont quelques-uns ont pu être connus des Arabes, tels que ce Sâbour, fils de Khorrazâd, le Houdân et le Cobâd mentionnés précédemment dans l'histoire du tobbâ Abou-Carib, etc.

⁵ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 560 et suiv.

ait pu ainsi être altéré. M. de Sacy, en identifiant ces deux homonymes, m^e semble avoir rapporté à une époque trop récente (l'an 240 de J. C.) l'envoi des fils de Rabîa en Irâk : ce fait appartient très-vraisemblablement aux premières années du règne d'Abou-Carib, dont Rabîa ne fut point le successeur, mais le contemporain, ou même, suivant Ibn-Saïd¹, le prédécesseur, expression qui serait juste si Rabîa eût été véritablement roi.

Mais je pense, avec M. de Sacy, qu'il en est de ce Rabîa, fils de Nasr, comme d'Omrân et d'Amr-Mozaykiya. On ne doit point le compter parmi les souverains du Yaman. La plupart des historiens l'omettent, en effet, dans leurs listes. Je le regarde comme un de ces princes, décorés des titres de *Cayl* ou *Dhou*, qu'Abou-Carib, en montant sur le trône, trouva maîtres de diverses provinces, et qu'il soumit successivement par la force des armes. La conscience de son infériorité à l'égard d'un puissant adversaire, la prévision de l'issue funeste d'une lutte prochaine et inévitable, furent sans doute les causes réelles qui engagèrent Rabîa, fils de Nasr, à faire sortir sa famille du Yaman. Sa prétendue vision, expliquée par Chikk et Satîh, est un prétexte imaginé pour pallier la faiblesse d'un prince que les rois de Hîra reconnaissaient pour leur ancêtre.

Dans cette persuasion, je place la date de l'émigration des enfants de Rabîa vers l'an 205 de J. C., c'est-à-dire, une vingtaine d'années avant la fondation

¹ Cité par Ibn-Khaldoun, f. 26.

de l'empire sassanide par Ardchîr, et dans les commencements du règne d'Açad Abou-Carib. Cette fixation sera d'ailleurs justifiée, lorsque je traiterai du royaume de Hira, par la chronologie des princes lakhmites, descendants de Rabîa et de son fils Adi.

HASSÂN TOBBÀ, fils de Tibbân Açad Abou-Carib (de 236 à 250 de J. C.). Hassân succéda à son père, dont il rechercha et fit périr l'un après l'autre tous les assassins ¹. Il acheva la destruction de la tribu de Djadîs, déjà décimée, ainsi que celle de Tasm, par Dhou-Habchân. L'on a vu précédemment ² que la tyrannie d'Amlouk, issu de Tasm, et roi des deux tribus, avait fait naître un complot formé par la famille de Djadîs, qui avait massacré celle de Tasm, à l'exception d'un certain Ribâh, fils de Mourra. Celui-ci, échappé au fer des meurtriers, se réfugia auprès de Hassân Tobbà, et l'excita à faire une expédition contre la tribu de Djadîs.

Il détruit la tribu de Djadîs, vers l'an 238 de J. C.

Hassân rassembla des troupes, et se mit en route. Lorsqu'il fut parvenu à trois marches de *Djaw*, lieu où étaient les châteaux forts des Djadîcites, Ribâh, fils de Mourra, lui dit : « J'ai une sœur mariée à un « homme de Djadîs : elle se nomme Zercâ-el-Ye-
« mâma. Elle a une vue si perçante, qu'elle distingue
« les objets à une distance de plusieurs journées de
« chemin. Je crains qu'elle n'aperçoive votre armée,
« et qu'elle ne mette les ennemis sur leurs gardes.
« Commandez donc à vos soldats de prendre de gran-
« des branches d'arbre, de les tenir devant eux, et de

¹ Hamza, *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 32. *Hist. anteisl.*, p. 116.

² Voy. livre I, p. 29.

« s'avancer en se cachant derrière le feuillage. » L'ordre fut donné et exécuté. Malgré cette précaution, Zercâ-el-Yemâma découvrit de loin les troupes du tobbâ. « Je vois, dit-elle, des arbres qui marchent ; « derrière sont les Himyarites. » On ne la crut pas. « Je vois, ajouta-t-elle, un soldat qui raccommode un « de ses souliers. » On se moqua d'elle, et l'on ne songea à la défense que lorsqu'il n'était plus temps. Hassân surprit les Djadïcites, les extermina tous, et rasa leurs châteaux. Aswad, fils de Ghifâr et frère de Chamous, parvint seul à se sauver, et alla chercher un refuge dans les montagnes d'Adja et Selma. Quant à Zercâ-el-Yemâma, le tobbâ lui fit arracher les yeux. On remarqua dans leurs globes des fibres noires. Interrogée sur cette singularité, elle l'attribua à l'usage qu'elle faisait d'un collyre de poudre d'antimoine. Elle fut, dit-on, la première femme arabe qui se servit de ce collyre. C'est de son nom que l'ancien pays de Djaw a été appelé Yemâma. Enfin c'est à l'excellence fabuleuse de sa vue que fait allusion le proverbe : *Plus clairvoyant que Zercâ-el-Yemâma* ¹.

Ribâh, fils de Mourra, qui avait attiré l'invasion

¹ ابصر من زرقاء اليمامة, Maydâni. Ibn-Khaldoun, f. 111. Nowayri, man. de la Bibl. roy., n° 700, f. 12 et v°. *Aghâni*, vol. III, f. 15. Hariri, édit. de Sacy, p. 594. Ibn-Badrour, publié par R. Dozy, p. 56-60.

Une autre femme du nom de Zercâ-el-Yemâma, que l'on confond souvent avec celle-ci, a vécu vers l'époque de la naissance de l'islamisme (voy. *Chrest.* de Sacy, II, 448). Cette seconde Zercâ était favorite de Hind, fille de Nomân-Abou-Cabous, roi de Hira. La première s'appelait proprement Yemâma, suivant Ibn-Khaldoun et le Camous; elle était surnommée Zercâ, à cause de ses yeux bleus. On devrait donc régulièrement la nommer Yemâma-el-Zercâ.

du tobbà dans la contrée des Djadicites, et causé ainsi la ruine de cette tribu, est nommé, par Maydâni, Câchir, fils de Mourra; et c'est sous cette dernière dénomination qu'il est désigné dans l'expression proverbiale : *Plus funeste que Câchir*¹.

Les Hanifa s'établissent dans le Yemâma, longtemps après les Djadicites.

Après l'extinction des Djadicites, le pays qu'ils avaient occupé, autrement le Yemâma, resta désert pendant un long intervalle de temps. Ensuite les Benou-Hanîfa, tribu originaire du Hidjâz, y arrivèrent, cherchant un territoire pour s'y établir. Un de leurs chefs, Obayd, fils de Thâlaba, qui s'était avancé en reconnaissance, trouva un lieu agréable, où s'élevaient des dattiers chargés d'excellents fruits. Il y ficha son bâton en terre en signe de prise de possession, et pour en interdire l'accès à toute autre tribu que la sienne. Sur cet emplacement, les Hanîfa bâtirent un fort qui fut nommé *Hadjr* (interdiction), et devint par suite la capitale du Yemâma².

Les Tay émigrent du Yaman et se fixent dans les montagnes Adja et Selma.

Au règne de Hassân-Tobbà paraît devoir se rapporter l'émigration de la tribu de Tay, hors du Yaman.

Les Benou-Tay, issus de Cahlân par Odad, habitaient, dit-on, primitivement le canton de *Djarf*, dans lequel est l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de *Mahallat-Mourâd*. Ils étaient alors peu nombreux. Leur contrée était aride, et infestée par une grande quantité de bêtes féroces. Leur position d'ailleurs était

1 أشام من قاشر D'autres auteurs, et Maydâni lui-même, proposent une explication différente de ce proverbe, en disant que Câchir était le nom d'un chameau étalon qui portait malheur aux femelles. Toutes celles qui étaient saillies par lui mouraient dans l'année. Voy. Hariri, édit. de Sacy, p. 459.

2 Ibn-Khaldoun, f. 11 v°.

isolée depuis le départ des familles azdites, autrefois leurs voisines, qui avaient quitté Mareb et ses environs à l'époque d'Amr-Mozaykiya. Ils résolurent de se transporter ailleurs. Tous les automnes, un chameau, bel et vigoureux étalon, venait chez eux, on ne savait d'où, saillissait leurs chamelles, et disparaissait. Ils dirent à leur chef Ouçâma, fils de Louway, fils de Ghauth : « Ce chameau sort sans doute d'un pays plus productif que le nôtre, car nous avons remarqué dans ses crottins des noyaux de dattes. Lorsqu'il s'en ira, suivons-le, et allons nous établir là où il s'arrêtera. » En effet, ils suivirent le chameau, qui les conduisit aux montagnes d'Adja et de Selma, situées dans la région septentrionale du Nadjd, non loin des limites du Hidjâz. Ils pénétrèrent dans les gorges de ces montagnes, y trouvèrent des dattiers, des pâturages et des troupeaux, et y rencontrèrent Aswad, fils de Ghifâr, qui s'y était retiré après le massacre de ses compatriotes par les troupes de Hassân-Tobbâ. La taille prodigieuse d'Aswad effraya d'abord les Benou-Tay; mais l'un d'eux, étant entré en conversation avec le géant et le voyant sans défiance, lui décocha une flèche et le tua. Adja et Selma faisaient alors partie du territoire des Benou-Açad¹, tribu née dans le Hidjâz, et qui avait donné asile à Aswad. Les enfants de Tay combattirent ceux d'Açad, les chassèrent des deux montagnes, et s'y installèrent à leur place² (entre les années 245-250 de J. C.).

¹ Il y a plusieurs tribus de Benou-Açad. Il s'agit ici des descendants d'Açad, fils de Khozayma; voy. tableau VIII.

² *Aghâni*, III, 15. Ibn-Khaldoun, f. 111, 118 v°. La date approximative

Hassân tué par son
frère Amr.

Hassân-Tobbà périt victime d'un assassinat plus odieux que n'avait été celui de son père. Voulant imiter ceux de ses prédécesseurs qui avaient fait des conquêtes lointaines, il partit du Yaman avec une puissante armée, et parcourut différents pays. Ses troupes ne l'accompagnaient qu'à contre-cœur. Il arriva enfin à l'endroit appelé plus tard Rahbat-Málik, près de l'Euphrate. Là, ses principaux officiers, ennuyés d'errer loin de leurs familles, complotèrent sa mort. Ils s'adressèrent à son frère Amr, et lui dirent : « Tuez le tobbà, nous vous donnerons la couronne, et vous nous ramènerez dans notre patrie. »

Hamza et Maydâni, sans parler de cette grande excursion guerrière de Hassân, disent que ce fut son mauvais gouvernement, et la rigueur avec laquelle il condamnait tous ceux qu'il soupçonnait seulement d'avoir participé au meurtre de son père, qui portèrent les Himyarites à offrir le trône à Amr, s'il voulait ôter la vie à son frère.

Amr écouta ces propositions. Un seul chef himya-

que j'assigne à ce fait peut être confirmée par le calcul généalogique suivant : Oucâma, chef des Benou-Tay lors de cette émigration, était petit-fils de Ghauth, par conséquent du même âge à peu près que Nebhân, autre petit-fils de Ghauth et l'un des ancêtres d'un personnage célèbre nommé Zayd-el-Khayl, dont je parlerai dans la suite. Ce Zayd-el-Khayl était contemporain de Mahomet, c'est-à-dire, né vers 570 de J. C. Sa généalogie, telle que la donne l'Aghâni (IV, 16 v°), présente onze degrés intermédiaires entre lui et Nebhân, ce qui place la naissance de Nebhân et celle de son cousin germain Ouçâma vers l'an 207. La généalogie de Hâtim-Tay, plus ancien d'une génération que Zayd-el-Khayl, et descendant de Thoâl, autre petit-fils de Ghauth (*Aghâni*, IV, 39), fournit le même résultat. Ouçâma, né vers 207, aurait eu une quarantaine d'années à l'époque de l'installation de sa tribu dans les montagnes Adja et Selhna. Voy. le tableau II.

rite, nommé Dhou-Rouàyn, chercha à le détourner du crime. Voyant que ses efforts étaient infructueux, il remit à Amr une boîte cachetée, le priant de la garder en dépôt jusqu'à ce qu'il la lui demandât. Amr poignarda Hassân, et fut reconnu roi.

AMR DHOUL-AWÂD OU AMR-EL-MAUTHABÂN, fils de Tibbân-Açâd-Abou-Carib (de 250 à 270 de J. C.).

Devenu maître de l'empire par un forfait, Amr, après quelques années, perdit le sommeil, et tomba dans une maladie de langueur. Il appela en consultation tous les devins, les savants, les médecins qui étaient dans le Yaman. Ils s'accordèrent à déclarer son état un châtiment céleste qu'il subissait pour avoir tué son frère. Amr s'en prit aux officiers qui lui avaient conseillé cette action coupable. Il les fit poursuivre, et mettre à mort successivement. Oubliant que Dhou-Rouàyn n'avait point eu part à ces funestes instigations, il voulut lui faire éprouver le même sort. Dhou-Rouàyn réclama alors son dépôt. La boîte fut ouverte devant le roi. Elle contenait un papier sur lequel étaient écrits ces deux vers :

« Insensé qui échangera le sommeil contre l'insomnie!
Heureux celui dont la nuit est calme, dont l'œil goûte le repos !

« Les Himyarites ont trahi leur souverain, mais Dieu est témoin que Dhou-Rouàyn n'a pas trempé dans leur perfidie ». »

Ces vers rappelèrent à Amr les discours que lui

الامن يشتري سهراً بنوم سعيد من يبيت قريبرعين
فاما جيسر غدرت وخانت فمعدرة لاله لذي رعيس

avait tenu Dhoul-Rouàyn. Il reconnut son innocence, et lui marqua son estime par de riches présents. Accablé d'infirmités et continuellement retenu par sa faiblesse dans son appartement, Amr fut surnommé *El-Mauthabân*, le sédentaire, et *Dhoul-Awâd*, l'homme au brancard, parce qu'il ne pouvait se transférer d'un lieu dans un autre que porté sur un brancard ¹.

« J'ai lu, dit Hamza, dans une ancienne histoire du Yaman, qu'Amr Dhoul-Awâd fut contemporain de Sabour I^{er}, fils d'Ardchîr, et que les deux règnes suivants concoururent avec celui de Hormouz I^{er}, fils de Sabour ². » Il résulte de là que le règne d'Amr Dhoul-Awâd dut finir à peu près en même temps que celui de Sabour I^{er}, c'est-à-dire, vers l'an 270 de J. C.

LES QUATRE ROIS (de 270 à 272 de J. C.). Quatre rois anonymes ³, que Nowayri donne pour fils de Dhoul-Awâd, gouvernèrent conjointement après lui. Ces quatre frères marchèrent ensemble contre la Càba, dans l'intention d'en arracher la pierre noire, objet de la vénération de tous les peuples de l'Arabie, pour la placer dans un temple qu'ils devaient bâtir

¹ Maydâni, art. *إلا من يشتري سهرًا* Ibn-Khaldoun, f. 25. *Aghâni*, IV, 298. *Sirat-erraçoul*, f. 5. *Extraits de Tabari*, vol. XLVIII des *Mém. de l'Acad.*, p. 680. *Hist. antéisl.*, p. 116. Hamza de Gottwaldt, p. 130.

Le mot *El-Mauthabân*, suivant la plupart des auteurs, est dérivé de la racine *wathab*, qui signifiait être assis, en langage himyarique. Quelques-uns cependant le rapportent à la racine *wathab*, qui, en arabe, a le sens d'assaillir, et disent que ce surnom fut donné à Amr parce qu'il avait assailli et tué son frère.

² Hamza de Gottwaldt, p. 130, 131.

³ Voy. l'inscription himyarique XXXII.

à Sana. Ils voulaient que ce temple devînt le but du pèlerinage des Arabes, et que le centre du culte religieux fût transporté dans leur capitale. Leur entreprise échoua. Les Benou-Kinâna, tribu dont le chef était alors Fihir, fils de Mâlik, l'un des ancêtres de Mahomet, mirent l'armée himyarite en déroute. Trois de ces rois furent tués dans le combat, et le quatrième resta prisonnier entre les mains des vainqueurs¹.

Cet événement se passait, d'après l'indication précitée de Hamza, sous le monarque sassanide Hormouz I^{er}, par conséquent vers l'an 272 ; car Hormouz occupa le trône de 271 à 273 seulement. Le tableau généalogique des ancêtres de Mahomet montre que Fihir, fils de Mâlik, pouvait être encore vivant à cette époque².

ABDHAA, fille de Dhou-l-Awâd, succéda à ses frères, et régna aussi sous Hormouz I^{er}³ (de 272 à 273). Ses sujets, indignés des désordres de sa conduite, la firent périr⁴.

ABD-KELÂL⁵, fils d'Amr Dhou-l-Awâd, selon Aboulféda, ou fils de Mathoub..., descendant de Himyar (de 273 à 297 de J. C.). Ce prince était chrétien⁶ ; il était chrétien.
circonstance assez remarquable, mentionnée par plusieurs historiens.

1 Nowayri, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 62. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 526.

2 Voy. le tableau VIII.

3 Hamza de Gottwaldt, p. 131.

4 Nowayri, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 62.

5 M. Fresnel lit le nom d'*Abd-Kelalem* dans l'inscription himyarique III.

6 Ibn-Khaldoun, f. 24. Hamza de Gottwaldt, p. 131. *Tabacât-el-Molouk* de Thaâlebi. *Kitâb-ennoucat*.

On connaît la tradition suivant laquelle l'apôtre saint Barthélemy aurait pénétré dans le Yaman. Les auteurs ecclésiastiques assurent que saint Panténus, envoyé par Démétrius, évêque d'Alexandrie, vers la fin du second siècle de notre ère, pour répandre la lumière de la vérité dans l'Arabie Heureuse, y aurait trouvé des traces de la prédication de saint Barthélemy, notamment un évangile selon saint Matthieu écrit en caractères hébraïques, évangile qu'en revenant de sa mission il rapporta à Alexandrie¹. Il est présumable que ces semences de christianisme, jetées par Barthélemy et Panténus, s'étaient promptement perdues. D'après le témoignage des écrivains orientaux, au temps d'Abd-Kelâl le christianisme ne comptait point de prosélytes dans le Yaman. Abd-Kelâl avait été attiré à la foi de Jésus-Christ par un étranger venu de Syrie à sa cour. Il cachait sa religion, pour ne pas choquer ses sujets. Mais les Himyarites, ayant découvert qu'il avait renoncé à leur culte, se soulevèrent contre lui, et massacrèrent le Syrien qui l'avait converti².

TOBBÀ, FILS DE HASSÂN (de 297 à 320 de J. C.). Au rapport d'Ahmed-Dimichki, il se nommait Hassân, comme son père; c'est pourquoi on le distingue par la qualification d'*El-asghar*, le jeune ou le petit (*Hassân Tobbà-el-asghar*). Hamza l'appelle le dernier des Tobbà³ proprement dits. Il était en bas âge lorsque son père avait été assassiné par Amr Dhou-

¹ Lequien, *Oriens christ.*, II, 370, 371.

² Ibn-Khaldoun, f. 25 et v°, 128.

³ Édit. de Gottwaldt, p. 131.

l-Awâd. Il disparut alors, et le bruit se répandit qu'il avait été enlevé par les génies ¹. Il reparut à la mort d'Abd-Kelâl, et le peuple du Yaman lui déféra la couronne, d'un consentement unanime.

Hamza et Mohammed-ibn-Charif-eddîn, dans le *Kitâb-ennoucat*, rattachent au règne de ce tobbâ, fils de Hassân, une partie des faits que les autres auteurs attribuent à Tibbân Açâd Abou-Carib, tels que le siège de Yathrib, les honneurs rendus à la Càba, enfin l'introduction du judaïsme dans le Yaman. On convient d'ailleurs généralement que ces faits appartiennent à l'histoire du dernier ou petit tobbâ. Mais cet accord ne lève point la difficulté, car les épithètes de dernier ou petit tobbâ, données par plusieurs écrivains au fils de Hassân, sont appliquées à Abou-Carib par d'autres chroniqueurs, qui comptent seulement trois tobbâ principaux, et regardent Abou-Carib comme le troisième.

La présence des familles d'Aus et de Khazradj à Yathrib lors de ce siège, mentionnée par divers auteurs, le culte des idoles en vigueur dans le temple de la Mekke au moment où passa le tobbâ qui importa le judaïsme dans l'Arabie méridionale, sont des circonstances dont la première est trop douteuse, la seconde trop vague, pour fournir aucune induction chronologique. Tout ce que l'on sait positivement, par le témoignage de Philostorge, c'est qu'une portion des Himyarites professait la religion juive au milieu du quatrième siècle de notre ère. Mais cette religion pouvait avoir chez eux une origine fort

¹ Ibn-Khaldoun, f. 25 et v°, 128.

antérieure à cette époque. Il semble donc impossible de décider la question entre les deux *tobbà*.

Au reste, quel que soit le souverain himyarite qui ait le premier fait adopter à une partie de ses sujets la foi de Moïse, il est constant qu'elle ne fit pas alors de très-grands progrès dans le Yaman. Elle n'y prit une véritable extension qu'au commencement de notre sixième siècle, sous Dhou Nowàs, qui la propagea avec ardeur. Jusque-là le culte idolâtre subsista concurremment avec elle; il se maintint même jusqu'au temps de l'islamisme. On sait en effet que ce fut par les ordres de Mahomet qu'on détruisit le temple de Dhou-l-Kholoça, situé à Tebâla, et appelé la Càba du Yaman, temple consacré à une divinité qu'adoraient spécialement les Benou-Khathàm et les Benou-Badjila¹.

Pacte entre les
Yamanites et les
Arabes Maaddi-
ques.

Thaâlebi et Hamza parlent d'une alliance que le *tobbà* fils de Hassân aurait formée entre le peuple du Yaman et la grande famille arabe de Rabîa, issue d'Adnân par Maàdd, et originaire du Hidjâz. Nowayri fait aussi mention de ce traité, dont il attribue la conclusion à Tibbân Açâd Abou-Carib². Aucun de ces auteurs n'indique la nature du pacte. Je suppose qu'il s'agissait de la reconnaissance de la souveraineté himyarite par les descendants de Rabîa, et d'un tribut qu'ils se soumettaient à payer aux rois du Yaman, pour se mettre à l'abri de leurs invasions. Les Arabes de la tige de Rabîa, et même la plupart des autres peuplades de la race de Maàdd, fils d'Adnân,

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 13 v°. *Câmous*, à la racine *Khalas*.

² *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 34 et 64.

furent en effet sous la dépendance du Yaman jusque vers le milieu du sixième siècle. Mais cette dépendance ne fut jamais bien étroite; ils la secouèrent plusieurs fois, et, après la destruction de l'empire himyarite par les Abyssins, ils passèrent, au moins en apparence, sous l'autorité des rois de Hîra, qui gouvernaient l'Irâk occidental au nom des Cosroës.

HÂRITH, fils d'Amr, fils de Hassân Tobbâ (de 320 à 330 de J. C.). Ce roi, neveu du précédent, n'est mentionné que par Aboulféda et Ahmed Dimichki. La seule particularité qu'ils font connaître de lui, c'est qu'il fut zélé sectateur du judaïsme.

MARTHAD', fils d'Abdkelâl (de 330 à 350 de J. C.), monarque sage, généreux et puissant. Il ne s'occupa point de matières religieuses. Il laissa chacun libre de suivre son sentiment personnel, et d'adopter ou de conserver le culte qui lui semblait préférable. Il avait coutume de dire: « Je règne sur les « corps, et non sur les opinions. J'exige de mes sujets « qu'ils obéissent à mon gouvernement; quant à leurs « doctrines, c'est au Dieu créateur à les juger. » Il répandait d'abondantes largesses sur tous ceux qui l'approchaient, et ses bienfaits allaient chercher les pauvres dans toute l'étendue de ses États².

Si je ne me trompe point sur la date que j'assigne au règne de Marthad, ce serait à lui que l'empereur Constance aurait envoyé, vers l'an 343, une ambassade, à la tête de laquelle était le moine et évêque

Théophile envoyé par l'empereur Constance en ambassade dans le Yaman, en 343.

¹ M. Fresnel lit le nom de *Marthadem* dans l'inscription de Hisn-el-Ghorâb, n° III.

² Thaâlebi dans le *Tabacât-el-Molouk*.

indien Théophile. Le but de Constance était de se fortifier contre les Persans de l'alliance des Himyarites, et d'attirer les peuples du Yaman au christianisme. Les députés offrirent au souverain arabe de riches présents, parmi lesquels étaient deux cents chevaux choisis dans la Cappadoce, et demandèrent la permission de bâtir des églises pour les négociants, sujets de l'empereur Constance, qui voyageaient dans l'Arabie Heureuse ou qui y étaient domiciliés, et aussi pour les naturels du pays qui voudraient embrasser la foi évangélique. Malgré l'opposition des juifs, la mission eut un plein succès. Trois églises furent construites, l'une à Zhafâr, résidence du roi; l'autre à Aden, entrepôt d'un grand commerce de transit avec les Indes; la troisième, dans la principale ville maritime sur la côte du golfe Persique¹. Théophile se flatta même d'avoir converti le souverain himyarite. Peut-être prit-il complaisamment pour une conversion au christianisme la tolérance de Marthad, et son indifférence pour les différents cultes en vigueur parmi ses sujets.

Religions diverses. Idolâtrie dominante dans le Yaman.

Au rapport de Philostorge, les habitants du Yaman à cette époque étaient, les uns juifs, les autres païens. Ceux-ci formaient le plus grand nombre. La circoncision, dès le huitième jour de la naissance, était généralement pratiquée par eux comme par les juifs. Ils offraient des sacrifices au soleil, à la lune, et à plusieurs divinités². Les noms de quelques-unes ont

¹ Philostorge, *Hist. ecclés.*, l. III. Lebeau, *Hist. du B. Emp.*, I, 437 et suiv. De Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 289. *Biog. univ.* de Michaud, vol. XLV, p. 330.

² Bochart, *Colon. yoct. geog. sac.*, l. II, cap. XXVI.

été conservés par les écrivains arabes. Ainsi *Yaghouth* était adoré à Djorach par les enfants de Madhidj, descendants de Cahlán. Les Benou-Mourâd, branche de Madhidj, et la tribu de Khaywân, branche des Hamadân, autres descendants de Cahlán, adressaient leurs hommages à *Yàouk*. Les Dhou-l-Kelâ, famille himyarite, révéraient *Nasr*; les Benou-Khaulân, issus de Cahlán par Madhidj, selon les uns, ou de Himyar par Codhâa, suivant les autres, avaient une idole nommée *Amm Anas*, à laquelle ils consacraient une portion de leurs champs et de leurs troupeaux. Ils en vouaient une autre portion au Dieu très-haut, *Allah taâla* ¹. Des temples étaient élevés à la plupart de ces fausses divinités. On cite entre autres le temple de *Rayâm*, bâti dans la ville de Sana par les Himyarites. A la vérité, Ibn-Ishâk croit que le *tobbâ* qui introduisit le judaïsme dans l'Arabie Heureuse avait permis aux docteurs juifs de le démolir, après les avoir vus en chasser le démon sous la figure d'un chien noir; il ajoute qu'il en existait encore de son temps des ruines remarquables ². Mais l'époque de la destruction de ce monument est incertaine; Nowayri semble la reculer jusqu'au règne de Dhou-Nowâs, dernier monarque himyarite. Quant au temple de Dhou-l-Kholoça, construit à Tebâla, il subsista, comme je l'ai dit précédemment, jusqu'au commencement de la domination musulmane.

La mission de Théophile, dont les historiens

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 12 v°, 13. *Specimen hist. ar.*, p. 90, 95 et suiv.

² *Sirat*, f. 5. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 657.

arabes ne parlent pas, ne paraît avoir porté d'autre fruit que l'édification de trois églises pour l'usage des marchands étrangers. Si quelques indigènes adoptèrent alors la foi chrétienne, leur nombre ne fut pas considérable; ils vécurent isolés et comme inaperçus au milieu des juifs et des païens.

Troubles dans le
Yaman.

WALÎA OU WAKÎA fils de Marthad (de 350 à 370). Aboulféda, Dimichki, Ibn-Khaldoun et autres, témoignent que le règne de Marthad fut suivi de grands troubles, circonstance qui jette beaucoup d'obscurité sur les successeurs de ce prince. Cependant on regarde communément Walîa ou Wakîa, fils de Marthad, comme ayant occupé le trône après son père. Sous ce Walîa, la plupart des Cayl ou Dhou se soulevèrent, et le pouvoir fut divisé¹. Le caractère de Walîa contribua peut-être à faire naître cette espèce d'anarchie, Thaâlebi le dépeint comme un prince très-versatile. Il s'était d'abord montré ardent défenseur du judaïsme; il devint ensuite partisan du christianisme, et finit par flotter incertain entre ces deux religions².

Peut-être aussi le bouleversement de l'empire hi-myarite, dont parlent ici les auteurs arabes, fut-il occasionné par des guerres malheureuses avec les Abyssins, qui paraissent, vers cette époque, avoir été maîtres au moins d'une partie du Yaman. On voit en effet, par la grande inscription grecque découverte par M. Salt dans les ruines d'Axoum, qu'au milieu du quatrième siècle de notre ère, le souverain axou-

¹ *Hist. anteisl.*, p. 118. Ibn-Khaldoun, f. 26.

² *Tabacât-el-Molouk.*

mite *Acizanas* joignait à ses titres celui de roi des *Himyarites* ¹.

Cet état de troubles, que *Maçoudi* fait commencer dans le cours même du règne de *Marthad*, se prolongea, dit cet historien, pendant quarante années ². Si réellement quelques-uns des *Cayl* et *Dhou Himyarites* furent alors vassaux des rois d'*Axoum*, l'indication de *Maçoudi* offrirait une donnée approximative sur la durée de cette domination partielle des *Abyssins* dans le *Yaman*, et de la lutte que d'autres princes de *Himyar* soutenaient peut-être pour défendre leur indépendance.

ABRAHA ³, fils de *Sabbâh* (de 370 à 400). *Nowayri* le fait descendre d'*Abraha Dhou-l-Ménâr* ⁴; *Maçoudi* le nomme petit-fils de *Walîa*, fils de *Marthad* ⁵; *Ibn-Khaldoun* dit que son grand-père était *Lahîa*, fils de *Chayba*, fils de *Marthad-Salaf*, fils de *Yanouf* ⁶. C'était un prince instruit et libéral; il gouverna avec sagesse et fermeté, mais sa puissance ne s'étendit pas au delà du *Tihâma* du *Yaman* ⁷. Il entretint des rapports de bonne intelligence avec les Arabes issus de *Maâdd*. Les égards et la bienveillance

¹ *Lebeau, Hist. du B. Emp.*, édit. de *Saint-Martin*, vol. II, p. 151, et vol. VIII, p. 46.

² *Maçoudi* cité par *Ibn-Khaldoun*, p. 26 v°.

³ D'après le système de *M. Fresnel*, on lit le nom de *Brahamou* dans l'inscription himyarique XIX.

⁴ *Hist. imp. vet. joct.*, p. 74.

⁵ Ap. *Ibn-Khaldoun*, f. 26 v°.

⁶ Fils de *Madi-Carib*, fils d'*Abdallah*... fils d'*Amr*... fils de *Dhou-Asbah-el-Hârith*... fils de *Mâlik*, frère de *Yérim-Dhou-Rouayn* et de *Cab*, père de *Saba-el-Asghar* (voy. le tableau I). *Ibn-Khaldoun*, f. 25 v°.

⁷ *Ibn-Khaldoun*, f. 25 v°, 26.

qu'il leur témoignait ont fait dire à plusieurs écrivains musulmans qu'il avait prévu les grandes destinées réservées à la race maaddique, et la suprématie qu'elle devait obtenir un jour, par la famille de Coraych, sur toute l'Arabie. Abraha fut contemporain du monarque persan Sâbour, surnommé Dhoul-Actâf¹ (Sapor II).

SAHBÂN, fils de Mouhrith (de 400 à 440). On ne connaît point sa généalogie. Nowayri dit seulement qu'il était cousin d'Abraha. Il régna, suivant Hamza, tout le temps de Yezdidjerd I et de son fils Bahramgour, c'est-à-dire, environ pendant les quarante premières années du cinquième siècle de notre ère.

SABBÂH.... fils d'Abraha (de 440 à 460). A Sahbân succéda Sabbâh, fils ou plutôt petit-fils d'Abraha, prince brave et énergique². Son règne, dit Hamza, fut parallèle à celui de Yezdidjerd II³. Il fit une tournée dans le Nadjd, pour s'assurer la soumission des Arabes de Rabîa. En passant dans la contrée qu'habitaient les Benou-Bacr et les Benou-Taghlib, il donna le commandement de ces deux tribus à Zohayr, fils de Djanâb, issu de Kelb⁴. La date de la naissance de Zohayr, telle qu'on peut la déterminer par la généalogie de quelques-uns de ses descendants, combinée

¹ Hamza et Nowayri, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 34, 74.

² Nowayri, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 78.

³ Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 132.

⁴ Voy. lettre de Fresnel sur l'hist. des Arabes, *Journ. as.*, avril 1837, p. 360, 365. Dans le texte du passage de l'Aghâni relatif à ce Zohayr, et traduit par M. Fresnel, le nom d'Abraha, fils de Sabbâh, me paraît avoir été substitué par erreur à celui de Sabbâh, fils d'Abraha. Plusieurs historiens ont confondu en un seul ces deux personnages, et ont réuni le règne du second à celui du premier.

avec certains détails de sa vie, oblige de placer ce fait au plus tôt vers l'an 460 de J. C. Il est donc nécessaire d'admettre que Sabbâh régna au moins jusqu'à cette époque, c'est-à-dire, jusqu'aux premières années du règne de Firouz en Perse.

AMR-DHOU-KIFÂN fils, c'est-à-dire issu de Tobbâ¹ (de ... à 460). La plupart des historiens l'omettent. Je le regarde comme ayant occupé, du temps même de Sabbâh, une portion peu considérable du Yaman.

HASSÂN (DHOU MOÂHER²), fils d'Amr³..... fils de Tobbâ (de 460 à 478). Ce Hassân doit être le même que le prince désigné par Djennâbi et Ahmed Dimichki sous la simple dénomination de fils de Dhou-kifân. Il avait un sabre fameux, nommé *Samsâma*. Amr, fils de Mâdi-Carib, de la tribu yamanique de Zobayd, en devint ensuite possesseur, et en a parlé dans ce vers :

« J'ai le sabre du fils de Dhou-kifân, dont la lame choisie a été trempée dans le siècle d'Ad 4. »

Les Arabes Maâddiques reconnaissaient l'autorité de Hassân. Il leur donna pour chef ou roi Hodjr Akil-el-Morâr, son frère de mère, et prince de la tribu yamanique de Kinda. Ibn-el-Kelbi, auquel j'emprunte ce fait, l'attribue, non pas à Hassân, fils d'Amr, mais à Hassân Tobbâ, fils d'Abou-Carib, qui fut tué par

¹ Mentionné par Aboulféda, *Hist. anteisl.*, p. 118, et Maçoudi ap. Ibn-Khaldoun, f. 26 v°.

² Ibn-Khaldoun, f. 114.

³ Hamza, édit de Gottwaldt, p. 182.

⁴ وسيف لابن ذي قيفان عندي تخير نصله من عهد عاد
Dimichki, *Specim. hist. ar.*, p. 62.

son frère Amr Dhou-l-Awâd. Il ajoute qu'après la mort de Hassân-Tobbâ, Amr Dhou-l-Awâd accorda en mariage au fils de Hodjr, nommé Amr-el-Macsour, sa nièce, la fille de Hassân, qui devint mère de Hârith, fils d'Amr-el-Macsour ¹.

L'âge de Hodjr et d'Amr-el-Macsour, que je fixerai dans l'histoire des princes de Kinda, ne permet pas de supposer que ces personnages aient pu être contemporains de Hassân-Tobbâ et d'Amr Dhou-l-Awâd, à moins qu'on ne supprime, comme le fait Tabari ², tous les règnes intermédiaires entre Dhou-l-Awâd et Dhou-Chenâtir, dont je vais parler ci-après; suppression qui ouvre une brèche de plus de deux siècles dans la suite chronologique des rois du Yaman.

Je suis persuadé qu'Ibn-el-Kelbi a été trompé par l'identité du nom de Hassân-Tobbâ avec celui de Hassân, fils d'Amr. Tabari a fait la même confusion en disant que Hassân-Tobbâ lui-même avait formé de son vivant l'union de sa fille avec Amr-el-Macsour ³. Rectifiant donc ce que je crois erroné dans le témoignage de ces deux écrivains, j'adopte l'opinion que Hassân, fils d'Amr, issu de Hassân-Tobbâ, fils d'Abou-Carib, mit Hodjr Akil-el-Morâr à la tête des Arabes Maâddiques, et maria sa fille au fils de Hodjr, Amr-el-Macsour.

Malgré les grandes qualités dont il était doué,

¹ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 128.

² Ext. de la trad. persane de Tabari, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 679 et suiv.

³ Tabari cité par Ibn-Khaldoun, f. 25 v°.

Hassân ne parvint pas à reconstituer l'unité de l'empire himyarite. Les Cayl et les Dhou maintinrent contre lui leur indépendance, et le morcellement du pouvoir ne fit que s'accroître pendant son règne ¹. Zhafâr avait été le siège de son gouvernement ².

LAKNIA-TANOUF-DHOU-CHENÂTIR (de 478 à 490 de J. C.). Après la mort de Hassân, fils d'Amr, un certain Laknia-Tanouf, ou Alkhania-Yanouf³, qui n'était pas de la famille royale, se fit un parti puissant et s'empara de Zhafâr⁴. On le surnommait *Dhou-Chenâtir*, l'homme aux boucles d'oreilles, parce qu'il avait l'habitude de porter cet ornement féminin. Il subjuga successivement ceux qui tentèrent de lui résister, et finit par se rendre maître absolu de tout le Yaman. Il prit possession du palais de Ghoumdân, à Sana⁵, et régna pendant dix années avec assez de tranquillité. Ensuite il commença à exercer toutes sortes de tyrannies et de vexations. Il avait consolidé son usurpation en faisant périr les princes qui auraient pu lui disputer le trône. Quant à ceux qui n'étaient pas d'âge à lui porter ombrage, il les déshonorait, afin de leur ôter l'espoir de parvenir au rang suprême. Adonné à la sodomie, il se faisait amener les jeunes gens des plus illustres familles, et ne les renvoyait qu'après avoir assouvi sur eux ses goûts infâmes.

Il usurpe la puissance.

Ses débauches.

1 *Tabacât-el-Molouk*.

2 Ibn-Khaldoun, f. 26 v°.

3 M. Fresnel lit le nom de *Yanouf* dans les inscriptions himyariques XIV et XLVI.

4 Ibn-Khaldoun, f. 26 v°.

5 *Tabacât-el-Molouk* de Thaâlebi.

Dans un belvédère, dont la porte était gardée par des soldats, était une chambre ornée de peintures, où l'on introduisait les victimes destinées à sa brutalité. Cette chambre avait une fenêtre donnant sur une place publique. Lorsque le roi, après s'être enfermé avec un jeune homme, mettait la tête à cette fenêtre et se nettoyait la bouche avec un curedent, c'était un signal auquel les soldats reconnaissaient qu'il avait satisfait ses désirs impurs, et que le jeune homme pouvait sortir.

Dhou-Chenâtir apprit qu'il existait à Sana un rejeton de la race du tobbà Açàd Abou-Carib ¹. C'était Zourà, surnommé *Dhou-Nowàs*, c'est-à-dire, à la chevelure flottante. Il était beau, bien fait, d'un esprit distingué et d'une grande résolution. Dhou-Chenâtir l'envoya chercher. Dhou-Nowàs, comprenant le motif qui le faisait mander au palais, s'arma d'un couteau bien affilé, qu'il cacha sous ses vêtements. Introduit dans la chambre du belvédère, il pria le roi de l'épargner. Ses supplications furent inutiles, et Dhou-Chenâtir le menaça de le faire périr à l'instant, s'il lui résistait. Alors Dhou-Nowàs, tirant son couteau, s'élança sur lui, et le frappa d'un coup mortel. Puis il place la tête du tyran à la fenêtre, avec un curedent à la bouche. Les soldats aperçoivent cette tête, croient reconnaître le signal accoutumé, ouvrent la porte, et laissent sortir Dhou-Nowàs. Bientôt on découvre le meurtre. La nouvelle s'en répand avec rapidité, et cause une joie universelle parmi

¹ Thaàlebi. Ibu-Khaldoun, f. 26 v°.

l'armée et le peuple. On court après Dhou-Nowás, on le ramène au palais, et on lui défère la couronne. « Personne, lui dit-on, n'est plus digne que toi de la porter; car tu es de la maison royale, et tu nous as rendu un service signalé en nous délivrant de cet homme abominable ¹. »

DHOU-NOWÁS, issu de Tobbà Açàd Abou-Carib (de 490 à 525 de J. C.). Les historiens grecs et syriens le nomment Dimion, Dimnus, Dunaan, et paraissent ne lui accorder qu'un règne assez court. Les auteurs arabes, au contraire, le font régner pendant un long espace de temps, qui varie entre vingt ² et soixante-huit années ³.

Bientôt après être monté sur le trône, Dhou-Nowás se déclara partisan du judaïsme. Il prit le nom de Youçouf, et déploya la plus grande ardeur pour propager dans le Yaman la religion juive, qui fit en effet beaucoup de progrès sous son règne ⁴.

Zélé partisan du judaïsme.

Suivant Nowayri ⁵, le motif qui l'avait déterminé à embrasser cette religion était que des docteurs juifs, pour montrer la supériorité de leur culte sur le paganisme, s'étant présentés, le Pentateuque à la main, dans un pyrée où était adoré un démon, éteignirent le feu, en lisant des passages de leur sainte

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 5. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 681 et suiv. Ibn-Khaldoun, f. 25 v°. *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 26 et 78. *Agháni*, IV, 298. Ibn-Badrour, p. 84, 85.

² Hamza de Gottwaldt, p. 134.

³ Ibn-Ishák cité par Ibn-Khaldoun, f. 25 v°. *Voy. Hist. du Bas-Empire* de Lebeau, vol. VIII, p. 54, note 1^{re} de M. Saint-Martin.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 26 v°.

Hist. imp. vet. yoct., p. 80.

écriture, et chassèrent le démon qui habitait le temple. C'est le même trait rapporté par Ibn-Ishâk au temps du tobbâ Açâd Abou-Carib ¹, et le pyrée dont il s'agit paraît être le temple de Rayâm.

Il va à Yathrib.

Selon Hamza ², Dhou-Nowâs, dans une excursion qu'il fit à Yathrib, ville dont la population était moitié juive et moitié idolâtre, prit du goût pour la religion mosaïque, et en devint sectateur.

Comme l'on sait positivement qu'à l'avènement de Dhou-Nowâs le judaïsme était depuis longtemps professé par une partie des habitants du Yaman, il semble naturel de penser que des juifs de son royaume, plutôt que des étrangers, lui firent connaître et adopter leur culte. Je ne rejette pas néanmoins la circonstance du voyage de Dhou-Nowâs à Yathrib; elle est importante à remarquer; mais peut-être, au lieu de la regarder comme cause, doit-on la considérer comme conséquence de l'attachement de Dhou-Nowâs au judaïsme.

En effet, les juifs de Yathrib étaient alors opprimés par les Arabes idolâtres, Aus et Khazradj, leurs compatriotes. Le zèle de Dhou-Nowâs pour le judaïsme aurait pu l'engager à tenter d'aller tirer ses coreligionnaires de l'état de sujétion auquel ils étaient réduits. Il ne serait pas hors de vraisemblance qu'une entreprise formée dans ce but par Dhou-Nowâs eût été confondue avec une autre plus ancienne, faite par le tobbâ Asghar Abou-Carib, ou Tobbâ, fils de Hassân. Je n'émetts à cet égard qu'une vague conjec-

¹ Voy. précédemment, p. 113.

² Édit. Gottwaldt, p. 133.

ture; mais il est certain que les Aus et les Khazradj eurent à se défendre contre les attaques d'un prince d'origine yamanique, vers l'époque que j'assigne au commencement du règne de Dhou-Nowás. C'est ce que je montrerai plus tard, dans l'histoire particulière de Yathrib.

Un acte affreux de barbarie, que le fanatisme religieux de Dhou-Nowás le porta à exercer contre les chrétiens de Nadjrân, fut cause de la ruine de l'empire himyarite. Avant de présenter le récit de ces événements, je donnerai quelques notions sur la population de Nadjrân, et ferai connaître la manière dont les auteurs arabes rapportent les circonstances de l'origine du christianisme dans cette ville.

Le territoire de Nadjrân fut d'abord occupé par les descendants de Djorhom. C'est à la postérité de Djorhom qu'appartenait le prince Afà, surnommé *El-Câhin* ou le devin, qui fut arbitre entre les fils de Nizâr, fils de Maàdd ¹, comme on le verra ailleurs. Il résulterait de cette indication, et de l'âge probable des fils de Nizâr ², qu' Afà commandait à Nadjrân vers la fin du siècle qui a précédé J. C.

Notions sur la population de Nadjrân.

Une famille issue de Cahlân par Madhidj, nommée les Benou-l-Hârith-ibn-Câb (enfants de Hârith, fils de Câb), dépouilla ensuite du gouvernement les enfants d' Afà ³. Selon Ibn-Saïd, c'étaient les Codhâa, tribu himyarique, qui, ayant apparemment dépossédé les enfants d' Afà, dominaient à Nadjrân, quand les

¹ Ibn-Khaldoun, f. 119. Ibn-Badrout publié par R. Dozy, p. 71.

² Voy. le tableau VIII.

³ Ibn-Khaldoun, f. 119.

Benou-l-Hârith-ibn-Càb s'en emparèrent ¹. Ceux-ci étaient depuis peu de temps maîtres du pays, lorsque les Azdites, sortis de la contrée de Mareb, sous la conduite d'Amr-Mozaykiya (vers l'an 118 de J. C.), passèrent près de Nadjrân. A la suite de quelques combats contre les Benou-l-Hârith, les Azdites continuèrent leur route. Mais une fraction de ces émigrés resta à Nadjrân, et fut admise en partage du territoire avec les Benou-l-Hârith, qui conservèrent néanmoins la principale portion du pouvoir ².

Origine du christianisme à Nadjrân.

Baronius fait remonter au temps de la mission envoyée dans le Yaman par l'empereur Constance, fils du grand Constantin, la conversion des habitants de Nadjrân au christianisme ³. Le fait est au moins fort douteux. Les écrivains arabes racontent ainsi cette conversion, sans en fixer l'époque :

Il y avait en Syrie un homme pieux et détaché du monde, nommé Faymiyoun, qui suivait la religion de Jésus ⁴. Il passait sa vie à voyager. Dès que le bruit de ses vertus et des faveurs que le ciel accordait à ses prières commençait à se répandre dans un endroit, il se transportait ailleurs. Il ne mangeait que ce qu'il avait gagné par son travail, sanctifiait le dimanche, et ne se livrait ce jour-là à aucune occupation manuelle. Un certain Sâlih, plein d'admiration pour sa sainteté et son mérite, devint son disciple fidèle, et se voua à son service. Partout où il

¹ Ibn-Saïd cité par Ibn-Khaldoun, f. 115 v°.

² Voy. dans le livre III de cet ouvrage la marche des Azdites.

³ *Annal. eccles.*, tom. III, ann. 254, et tom. VII, ann. 522.

⁴ *Sirat-erraçoul*, f. 5 v° et suiv. Ibn-Khaldoun, f. 26 v°.

allait, Faymiyoun rendait la santé aux malades par l'efficacité de ses oraisons. Fuyant les lieux où ses cures extraordinaires lui avaient donné une célébrité importune, il traversait une contrée d'Arabie, accompagné de son disciple Sâlih, lorsqu'une troupe de Bédouins les rencontra et les fit captifs. Ces Bédouins les conduisirent à Nadjrân, et les y vendirent. Les habitants de Nadjrân étaient alors livrés aux superstitions païennes, comme la plupart des Arabes. Ils adoraient un grand palmier, dont ils célébraient la fête tous les ans. Quand le moment de cette solennité était arrivé, ils attachaient à ce palmier de belles étoffes et des ornements de femmes; ensuite ils se réunissaient alentour, et passaient la journée à lui rendre leurs hommages.

Faymiyoun avait été acheté par un des principaux chefs de la ville. Lorsqu'il se retirait le soir dans une chambre qu'on lui avait assignée pour logement, et qu'il se mettait à prier, la chambre s'éclairait d'une lumière surnaturelle. Son maître, s'étant aperçu de ce prodige, fut saisi d'étonnement, et lui demanda quelle était sa religion. Faymiyoun lui dit qu'il était chrétien, et ajouta : « Votre culte est une erreur grossière. Ce palmier n'a aucune puissance; il serait détruit à l'instant, si j'invoquais contre lui le Dieu que je sers. Mon Dieu est le seul Dieu : à lui appartiennent sans partage le pouvoir et la grandeur. — Eh bien ! répondit le maître, invoque-le; qu'il détruise l'objet de notre culte, et nous embrasserons ta religion. »

Faymiyoun se purifia, et fit une prière. Dieu en-

voya aussitôt un vent brûlant qui dessécha le palmier jusqu'en ses racines et le renversa. Alors le maître de Faymiyoun, et, à son exemple, la majeure partie de ses concitoyens, se convertirent au christianisme.

Suivant une autre tradition, un magicien, établi dans un hameau voisin de Nadjrân, enseignait son art aux jeunes gens de cette ville. Un saint personnage chrétien, qu'Ibn-Ishâk nomme encore Faymiyoun¹, arrivant d'un pays éloigné, vint dresser une tente entre la ville et le hameau. Un jeune homme appelé Abdallah, fils de Thâmir, que son père envoyait avec les autres prendre des leçons du magicien, passant près de la tente de l'étranger, le vit en prière et en adoration. Touché de ce spectacle, il devint le disciple du saint, reconnut l'unité de Dieu, et professa la vraie foi. Lorsqu'il fut pénétré de tous les principes de la religion, il demanda à son maître quel était, parmi les noms de Dieu, le grand nom qui opérait des miracles². Son maître lui répondit : « Fils de mon frère, ceci est un mystère trop élevé pour être confié à ta faiblesse. » Abdallah, sans se décourager, essaya de satisfaire lui-même son ambition curieuse. Il prit des flèches, écrivit dessus tous les noms de Dieu qu'il savait, et les jeta l'une après l'autre dans le feu. Elles brûlèrent toutes, à l'exception de celle qui portait le grand nom. Celle-ci s'élança hors des flammes, sans en avoir éprouvé aucune atteinte.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 6 v^o.

² Voy. sur le grand nom, ou nom ineffable, Reinaud, *Mon. musul.*, tom. II, p. 20.

Abdallah apprit ainsi quel était le grand nom. Il alla aussitôt annoncer sa découverte à son maître, qui lui dit : « Fils de mon frère, oui, tu as trouvé ce que je te cachais. Garde pour toi cette science, et ne cherche pas à en user. Mais je crois que tu ne suivras pas mon conseil. » En effet, depuis lors, toutes les fois qu'Abdallah rencontrait un infirme, il lui disait : « Veux-tu abjurer l'idolâtrie et embrasser ma religion ? j'invoquerai Dieu pour toi, et il te guérira. » La proposition était acceptée. L'infirme faisait profession de la foi évangélique, et les prières d'Abdallah le guérissaient sur-le-champ. Toutes les personnes qui étaient affligées de quelque mal dans la ville de Nadjrân furent ainsi rendues à la santé, et adoptèrent la croyance d'Abdallah.

Le prince qui commandait à Nadjrân, informé des progrès que faisait cette religion nouvelle, fit venir Abdallah, et lui dit : « Tu corromps l'esprit du peuple ; tu travailles à détruire la religion de nos pères ; tu mérites la mort. » Il le fit jeter, la tête la première, du sommet d'une montagne haute et abrupte. Abdallah se releva plein de vie. Le prince ordonna de le précipiter dans un gouffre d'eau. Abdallah en sortit sain et sauf, et dit au prince : « Tu ne pourras rien contre moi, jusqu'à ce que tu aies renoncé à l'idolâtrie, et adressé tes hommages au Dieu que j'annonce. » Le prince prononça la profession de foi qu'Abdallah lui indiqua, puis il le frappa légèrement d'un bâton qu'il tenait à la main. Abdallah tomba sans vie, et le prince lui-même mourut à l'instant. La plupart des habitants de Nadjrân, témoins

de ces prodiges, reconnurent la vérité de la religion d'Abdallah, et embrassèrent le christianisme.

D'autres auteurs assurent ¹ qu'Abdallah, fils de Thâmir, survécut à ces épreuves miraculeuses, et qu'il était le chef et le pontife des habitants de Nadjrân, lorsque Dhou-Nowâs entreprit de leur faire abjurer la foi de Jésus-Christ pour celle de Moïse. Cette opinion, qui est la plus générale, placerait la conversion des habitants de Nadjrân vers la fin du cinquième siècle de notre ère, ou le commencement du sixième. C'est justement la date qui a été adoptée par le savant J. S. Assemani ². A l'appui de ce sentiment, je citerai le passage suivant d'Ibn Omar-Châh ³ : « Dhou-Nowâs ayant appris qu'un homme venu de Syrie... avait répandu la religion chrétienne parmi les habitants de Nadjrân, marcha contre eux... » Il résulte nécessairement de ces expressions que l'origine du christianisme à Nadjrân était assez récente au temps de l'expédition de Dhou-Nowâs.

Les chrétiens de Nadjrân massacrés par Dhou-Nowâs, fin d'oct. 525 de J.C.

Suivant Ibn-el-Kelbi ⁴, le meurtre de deux jeunes juifs, commis par des habitants de Nadjrân, fut l'occasion ou le prétexte qui arma Dhou-Nowâs contre cette ville. Il rassembla, dit-on, cent vingt mille hommes de troupes ⁵, et vint mettre le siège devant Nadjrân. La résistance fut vive. Dhou-Nowâs, déses-

¹ Voy. *Sirat-erragoul*, f. 6 v°. Ibn-Khaldoun, 26 v°.

² *Bibl. orient. Clementino-Vaticana*, t. IV, p. DC. *Mém. de l'Acad.*, t. L, p. 290.

³ Mohammed-ibn-Charif-eddin-Omar-Châh, auteur du *Kitâb-ennoucat-el-Moutriba fi-l-hicâyat el-Mountakhaba*.

⁴ Cité par Ibn-Khaldoun, f. 27.

⁵ L. Surius, t. V, 24 oct. Lebeau, t. VIII, p. 55.

pérant de réussir par la force, eut recours à la ruse. Il jura aux habitants de ne leur faire aucun mal, s'ils lui ouvraient les portes. Sur la foi de ce serment, ils se rendirent ¹. Mais Dhou-Nowás ne fut pas plutôt entré, qu'il les dépouilla de leurs richesses, et leur donna le choix entre le judaïsme et la mort. Ils préférèrent la mort. Par les ordres du roi, on creusa un immense fossé, *Okhdoud*, qu'on remplit de matières combustibles. On alluma ce bûcher, et l'on y précipita une grande quantité de chrétiens ². Dhou-Nowás en fit périr d'autres par le fer. Le nombre des victimes de sa cruauté est porté par Ibn-Ishák à vingt mille personnes ³.

Parmi ces martyrs était le chef de la ville, que la plupart des auteurs musulmans nomment Abdallah, fils de Thâmir. Les écrivains ecclésiastiques l'appellent Aréthas, fils de Caleb ⁴; on l'a mis au rang des saints. Il ne serait pas impossible que ces deux dénominations différentes s'appliquassent au même individu; car Abdallah appartenait sans doute à la famille de Hârith, fils de Càb, qui exerçait depuis longtemps le pouvoir à Nadjrân. L'appellation *Aréthas fils de Caleb*, qui représente assez exactement *Hârith fils de Càb*, était peut-être le nom de famille, et Abdallah le nom propre ou nom de baptême de ce personnage.

Selon les écrivains grecs et syriens, l'empereur

¹ Baronius, *Ann. eccles.*, t. VII, ann. 522. Lebeau, t. VIII, p. 55.

² Il est question de ce fait dans le Coran, sourat LXXXV, v. 4 et suiv.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 6 v^o.

⁴ Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 373.

Justin I apprit les massacres de Nadjran par le retour d'un député, Abraham fils d'Euphrasius, qu'il avait envoyé vers Moundhir, roi de Hira, prince arabe, à la cour duquel cette nouvelle avait été transmise par une lettre de Dhou-Nowâs lui-même, et par l'arrivée d'un chrétien du Yaman. Justin écrivit aussitôt au patriarche d'Alexandrie de presser le roi des Axoumites ou bayssins de marcher au secours des chrétiens d'Arabie ¹.

Doùs va demander vengeance à l'empereur romain.

Les historiens musulmans disent qu'un des principaux habitants de Nadjrân, Dous Dhou Tholabân ², échappé au massacre, traversa l'Arabie, la Syrie, l'Asie Mineure, et arriva à Constantinople. Présenté à Cayçar, empereur des Romains (Justin I), il l'informa des cruautés de Dhou-Nowâs, lui montra un évangile à demi brûlé qu'il avait sauvé des flammes, et, demandant vengeance au nom de la religion, il sollicita des secours pour aller délivrer le reste de ses concitoyens, qui gémissaient sous la plus dure oppression. Cayçar lui répondit : « Ton pays est trop éloigné de nous. Mais j'écrirai à ce sujet au roi d'Abyssinie. Il professe comme nous le christianisme, et il est plus voisin que moi de l'Arabie. » En effet, il écrivit au monarque abyssin une lettre par laquelle il l'engageait à envoyer des troupes dans le Yaman, pour punir Dhou-Nowâs de sa barbarie.

Il n'y a point ici de contradiction réelle entre le témoignage des Grecs ou Syriens et celui des Arabes ; car il est aisé d'admettre que Justin fut instruit par

¹ Lebeau, vol. VIII, p. 56 et suiv., édit. de M. Saint-Martin.

² *Sirat-erraçoul*, f. 6 v°. Ibn-Khaldoun, f. 27. *Aghâni*, IV, f. 28.

deux voies différentes de ce qui s'était passé à Nadjrân. Quant aux faits antérieurs à la catastrophe de cette ville, mentionnés par MM. Lebeau et Saint-Martin dans l'histoire du Bas-Empire ¹, il est bien difficile de concilier les auteurs arabes avec les écrivains syriens ou grecs, et même de mettre ces derniers en harmonie entre eux. Je m'attache particulièrement aux documents fournis par les Arabes; ce sont ceux-là surtout que mon but est de faire connaître.

Dous, porteur du message de Cayçar, se rendit auprès du *Nedjâchi*, ou roi d'Abyssinie. Celui qui régnait alors est appelé par les Grecs *Elesbaas*, et par les Éthiopiens *Caleb* ² ou *Amda* ³. Ce prince, déférant aux désirs de Cayçar, fit ses préparatifs pour une expédition. Instruit de ses projets, *Dhou-Nowâs* se prépara de son côté, et réclama des contingents de troupes des *Cayl*, qui commandaient dans les diverses parties de l'Arabie Heureuse. Ceux-ci refusèrent de joindre leurs forces aux siennes, et répondirent que chacun défendrait sa contrée.

Une armée d'Abyssins envahit le Yaman.

Cependant Cayçar fournit au roi d'Abyssinie des navires ⁴, tirés apparemment des ports d'Égypte sur la mer Rouge; le roi avait en outre fait construire sept

Défaite et mort de *Dhou-Nowâs*, an de J. C. 528.

¹ *Hist. du Bas-Emp.*, vol. VIII, p. 44 et suiv.

² Suivant *Ludolf*, son nom véritable était *Caleb*. *Atzbeha*, d'où l'on a fait *Elesbaas*, était son surnom ou son nom de baptême. *Hist. Ethiop.*, l. II, cap. 4.

³ *Hist. du Bas-Emp.* de *Lebeau*, édit. de *Saint-Martin*, vol. VIII, p. 49.

⁴ *Ibn-Khaldoun*, f. 27. On voit, en effet, par les actes des martyrs de *Métaphraste* (ap. *Surium*, t. V, p. 1042), que le roi d'Abyssinie se servit, pour transporter son armée, de six cents bâtiments de commerce appartenant à des marchands romains.

cents bâtiments légers ¹. Sur cette flotte, une armée de soixante-dix mille Abyssins passa en Arabie, et prit terre sur le rivage appelé Ghalâfica ². Dans cette armée, guidée par Dous, se trouvait Abraha, surnommé ensuite El-Achram, ou le Balaféré. Aryât avait le commandement en chef de l'expédition. Bientôt après le débarquement de ses soldats, Aryât rencontra Dhou-Nowâs, qui marchait contre lui à la tête d'une troupe de Himyarites et de plusieurs tribus du Yaman. La bataille se donna sur le rivage. Les Abyssins furent vainqueurs. Dhou-Nowâs, désespéré de sa défaite, poussa son cheval dans la mer, et s'y noya avec lui ³.

Aryât pénétra ensuite sans obstacle dans le Yaman, dont il soumit la plus grande partie. Pour assurer sa conquête, il rasa les murailles de plusieurs châteaux qui étaient très-renommés, tels que Ghoumdân, Baynouûn et Selhîn. Le nom de Dous, qui avait attiré sur sa patrie l'invasion étrangère, fut flétri parmi les Arabes par cette locution proverbiale, encore usitée dans le Yaman au temps d'Ibn-Ishâk : *Rien de pire que Dous et que les résultats de son voyage* ⁴.

ALS DHOU-DJADAN (année 525). Un prince himyarite disputa encore quelque temps aux Abyssins la possession du Yaman. C'était Als, communément

¹ Métaphraste, loc. cit.

² Maçoudi, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 140.

³ *Sirat-Erraçoul*, f. 6 v°. Ibn-Khaldoun, f. 27: M. Saint-Martin dit (*Hist. du Bas-Emp.*, vol. VIII, p. 53, note 2) que les Arabes racontent qu'Aryât périt en combattant contre Dhou-Nowâs. C'est une erreur. Les écrivains arabes témoignent au contraire qu'Aryât fut tué par Abraha-el-Achram, longtemps après la catastrophe de Dhou-Nowâs.

⁴ لا كدوس ولا باعلاق رحله. *Sirat*, f. 7.

appelé Dhou-Djadan, c'est-à-dire, l'homme à la belle voix. Il descendait de Himyar par Zayd-el-Djamhour. Il est, dit-on, le premier qui ait cultivé l'art du chant dans le Yaman ¹. On lui attribue aussi des poésies, dont plusieurs morceaux sont rapportés dans le *Sirat-erraçoùl* ². Après une bataille perdue contre Aryât, Dhou-Djadan périt, comme Dhou-Nowâs, en se précipitant avec son cheval dans la mer ³.

Telle fut la fin de l'empire himyarite. La plupart des historiens arabes sont d'accord pour nommer Aryât le chef de l'armée abyssinienne qui vainquit Dhou-Nowâs et conquiert le Yaman. Mais Hamza-Isfahâni, conforme en cela aux écrivains grecs, dit que le roi d'Abyssinie commandait en personne l'expédition ⁴.

Établissement de la domination des Abyssins dans le Yaman.

L'époque où la domination des Abyssins fut établie dans le Yaman n'est indiquée par les chroniqueurs arabes que d'une manière vague. Elle n'est pas non plus déterminée clairement par les auteurs syriens ou grecs. Ceux d'entre ces derniers qui ont raconté, sous l'année 523, les massacres de Nadjrân, ont très-probablement anticipé sur l'ordre des temps, en rapportant, à la suite de ce fait et sous la même année, la conquête du pays par les Abyssins. Une seule date bien précise se rencontre dans une lettre écrite par Siméon, évêque de Beth-arsam, en l'an de J. C. 524, et consignée par Assemani dans sa *Bibliothèque orientale* ⁵. Il résulte de cette lettre que le député de

¹ *Aghâni*, I, 247 v°.

² *Sirat*, f. 7.

³ Ibn-Khaldoun, f. 27 v°.

⁴ Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 134.

⁵ *Bibl. orient.* d'Assemani, t. I, p. 364-379.

Justin auprès de Moundhir, roi de Hîra, apprit à la cour de ce prince, dans les premiers jours de février 524, la prise de Nadjrân par Dhou-Nowâs. La ville de Nadjrân avait donc succombé sur la fin de 523¹; c'est un fait qui paraît hors de doute. Mais pour que cette nouvelle ait été transmise à Constantinople, de Hîra, par le retour de l'ambassade de Justin, et de Nadjrân, par l'arrivée de Dous, après un long et pénible voyage; pour qu'ensuite le message de Justin au roi d'Abyssinie soit parvenu de Constantinople à Axoum; il faut accorder une partie de l'année 524. Les préparatifs de guerre du roi d'Abyssinie, la réunion de six cents bâtiments romains, l'achèvement de sept cents autres navires construits exprès pour le transport de l'armée, la formation de cette armée, que des écrivains grecs portent à cent vingt mille hommes; et dans laquelle se trouvaient des troupes rassemblées dans les États des princes alliés du souverain d'Axoum², tout cela a dû prendre le reste de l'année 524 et le commencement de la suivante. Je ne crois donc pas que le débarquement des Abyssins en Arabie et la défaite de Dhou-Nowâs aient eu lieu avant le printemps de l'an 525.

Parmi les écrivains arabes, les uns marquent le terme de l'empire himyarite à la mort de Dhou-Nowâs, les autres à la mort de Dhou-Djadan. Mais ce dernier, qui est omis par plusieurs historiens, ne

¹ Le martyrologe romain et les actes de Métaphraste placent le martyr d'Aréthas et de ses compagnons au 24 octobre. (Lebeau, *Hist. du B.-Emp.*, vol. VIII, p. 56, note 2.)

² Métaphraste, ap. Surium., t. V, p. 1042.

paraît avoir lutté que bien peu de temps contre les conquérants de sa patrie. Il est vraisemblable qu'il périt la même année que Dhou-Nowâs, et je pense qu'on doit fixer à l'an 525 de J. C. l'établissement de la domination abyssinienne sur le Yaman.

Soit que la conquête de cette contrée par les Abyssins n'ait jamais été tout à fait complète, ou que des princes himyarites aient conservé des gouvernements particuliers, comme vassaux plus ou moins dociles du souverain d'Abyssinie, on cite plusieurs de ces princes qui ont exercé l'autorité sur diverses parties du Yaman, après la défaite et la mort de Dhou-Djadan. Tel est Marthad, fils de ce même Dhou-Djadan; il est mentionné dans des vers d'Imrou-l-cays, que je rapporterai dans la vie de ce poète. On nomme encore Alcama-Dhou-Kîfân, fils de Charâhîl, fils de Dhou-Djadan, qui gouverna la ville de *Yawan*, dans le pays habité par la tribu de Hamadân, et fut tué par des gens de cette tribu ¹.

Hadhramaut.

Les Arabes de Hadhramaut, autrement les Hadhrami ² (*Atramitæ* et *Chatrumotitæ* des écrivains de l'antiquité), c'est-à-dire, cette fraction de la race cahtanide qui tirait son nom de celui de Hadhramaut, représentant à la fois son auteur présumé et le pays qu'elle habitait, paraissent s'être conservés, du-

¹ Ibn-Khaldoun, f. 27 v°.

² Ou Hadhârema, forme du pluriel.

rant un grand nombre de siècles, comme peuplade distincte de la postérité de Yârob, et notamment de ses deux principales branches : les Himyarites (*Homeritæ*) et les Cahlân (*Calingii* de Pline).

Le Hadhramaut
principauté parti-
cullière.

Au rapport d'Ibn-Khaldoun, les Hadhrami, pendant toute la durée de la puissance himyarite, avaient été gouvernés par des princes particuliers, tantôt vassaux, tantôt indépendants et rivaux des rois de Himyar, quelquefois maîtres de Mareb et même de Sana.

Voici la liste de ces princes hadhrami, telle que la donne Ibn-Khaldoun ; elle est sans doute incertaine et incomplète, mais les documents sur l'histoire de l'Arabie méridionale sont si rares, qu'il ne faut en négliger aucun.

Liste des princes
de Hadhramaut.

AMR-EL-ACHNAB, fils de Rabîa, fils de Yérâm, fut le premier prince hadhrami qui acquit du renom et un pouvoir étendu.

NAMIR-EL-AZADJ, fils d'Amr-el-Achnab.

CARÎB-DHOU-CARÂB, fils de Namir-el-Azadj. Il admit ses frères en partage de la royauté.

MARTHAD-DHOU-MÉRÂN, fils de Carîb-Dhou-Carâb. Il faisait d'abord sa résidence à Mareb ; il se fixa ensuite à Hadhramaut (ce nom semble ici désigner une ville).

ALCAMA-DHOU-KÎFÂN, fils de Marthad-Dhou-Mérân, résida à Hadhramaut.

DHOU-AYL, fils d'Alcama-Dhou-Kîfân, habita Sana. Il fit une expédition en Chine, tua le roi chinois, et lui prit son sabre Dhou-nnoûr.

DHOU-AYL, fils de Dhou-Ayl, habita Hadhramaut.

Lorsque Sinân-Dhou-Alam partit pour une expédition en Chine (ce Sinân-Dhou-Alam était apparemment un roi himyarite, mais il n'est pas nommé ailleurs), Dhou-Ayl alla s'installer à Sana, et sa puissance prit une grande extension. Il fut le premier des rois yamanites qui fit la guerre aux Romains, et qui introduisit dans le Yaman les étoffes de soie.

BEDÂT, fils de Dhou-Ayl, habita Hadhramaut.

BEDÂYL¹, fils de Bedât, bâtit des forteresses et laissa divers monuments.

BEDÎ-DHOU-HAMÂD, fils de Bedàyl, régna à Hadhramaut. Il fit la guerre aux Persans, du temps de Sâbour-Dhou-l-actâf.

Sâbour Dhou-l-actâf, ou Sapor II, régna en Perse, de 310 à 380 de J. C. Si l'on admet l'exactitude du synchronisme indiqué ici, l'on peut croire qu'il n'y a point de lacune dans le reste de la liste.

CHARADJ ou **CHARAH-DHOU-L-MOULK**, fils de Doûb (ou Wadab), fils de Dhou-Ahmâd, fils d'Omân. Il fut le premier des princes de Hadhramaut qui eut des chambellans, qui institua une hiérarchie de fonctionnaires, qui eut des gardes du corps, et des troupes organisées pour la défense des frontières de ses États.

MOUNÏM, fils de Dhou-l-mouk Thârâr, fils de Djadhîma, fils de Mounïm.

LICHRAH ou **ALYCHRAH**, fils de Djadhîma, fils de Mounïm, oncle du prince précédent.

¹ Ou *Yedâyl*. Ce nom paraît être le même que *Yedâl* (prononcé avec *imale*), qui se lit, d'après le système de M. Fresnel, dans les inscriptions himyariques IV, IX, X, XXIII, XXIV, XLVIII, publiées dans le *Journ. asiat.*, sept.-oct. 1845.

NAMIR, fils de Lichrah ou Alychrah.

CHÂDJI-EL-MACI, fils de Namir, dernier prince hadhramite. Ce fut sous le règne de ce Châdji-el-Maci que les Abyssins s'emparèrent du Yaman ¹.

L'époque à laquelle finit cette liste fait présumer que le Hadhramaut suivit le sort du Yaman proprement dit, et passa en même temps sous le joug des Abyssins. La race hadhramite commença dès lors à perdre cette existence distincte qu'elle avait eue jusque-là. Elle se fondit et s'absorba peu à peu dans les diverses familles issues de Himyar ² ou de Cahlan répandues sur la contrée, et surtout dans la peuplade de Kinda ³, qui s'était depuis longtemps établie et considérablement développée dans le Hadhramaut. Le nom de Hadhrami continua néanmoins à subsister; mais il désigna moins une race particulière que les habitants du pays, quelle que fût leur origine.

Domination des Abyssins et ensuite des Persans dans le Yaman.

Dissentiment relatif au premier vice-roi abyssin dans le Yaman.

Après le désastre de Dhou-Nowâs et de Dhou-Djadan, les auteurs arabes font régner sur le Yaman l'Abyssin Aryât, et lui donnent pour successeur Abraha-el-Achram. Le seul Hichâm-ibn-el-Kelbi s'exprime autrement. « Abraha, dit-il, régna sur le Yaman (immédiatement après la conquête). Ensuite

¹ Ibn-Khaldoun, f. 13 v^o.

² On cite notamment les beou Mourra-ibn-Himyar comme habitant le Hadhramaut. Ibn-Khaldoun, f. 13 v^o.

³ Ibn-Khaldoun, f. 13 v^o.

Abraha n'envoyant pas de tribut au Nedjâchi, et le bruit s'étant répandu en Abyssinie qu'il prétendait se rendre indépendant, le monarque abyssin fit passer en Arabie de nouvelles troupes, sous les ordres d'Aryât. Abraha disputa le commandement à Aryât, et l'appela en combat singulier. Aryât accepta le défi, et Abraha le tua par trahison¹. »

Ce dissentiment, relatif au premier vice-roi qui gouverna le Yaman sous l'autorité des souverains d'Abyssinie, existe dans les auteurs grecs et syriens. Métaphraste et Jean d'Asie, d'accord en cela avec Ibn-el-Kelbi, appellent ce premier vice-roi Abraham² (ou Abraha); Malala le nomme Anganès³; Procope, Ésymiphée⁴; Théophane, Aréthha⁵, désignation sous laquelle on reconnaît l'Aryât des Arabes.

Pour concilier ces opinions diverses, on peut supposer qu'Abraha, sans être vice-roi du Yaman dès le principe, fut investi du commandement d'une province, et que, d'abord subordonné à Aryât (le même qu'Anganès), il parvint ensuite à s'emparer du pouvoir. Quant à Ésymiphée, d'après les récits comparés de Procope et de Malala, on voit que c'était un Arabe chrétien chargé de gouverner ses compatriotes sous la direction et la surveillance de l'Abyssin Anganès (Aryât), qui était le véritable vice-roi. Le nom d'*Ésymiphée* me semble être une altération du nom arabe *Ibn-dhi-Ktfn* ou *Ebn-zi-Ktfn*, c'est-à-dire, fils

¹ Ap. Ibn-Khaldoun, f. 27 v°.

² Assemani, *Bibl. orient.*, I, 381. Lebeau, VIII, 64, note 3.

³ Malala, *Chron.* II, 194. Lebeau, VIII, 63, 154, note 4.

⁴ Procope, *de Bell. pers.*, l. I, c. 10.

⁵ Théophane, édit. de Paris, p. 207.

de Dhou-Kîfân. On sait que plusieurs personnages yamaniques ont porté le surnom de Dhou-Kîfân.

ARYÂT (de 525 à 537). Au rapport de plusieurs écrivains arabes, Aryât avait ordre du Nedjâchi de ruiner le tiers du pays des Himyarites, de massacrer le tiers de la population mâle, de réduire en captivité et de transférer en Abyssinie le tiers des femmes ¹. L'on dit qu'il exécuta, au moins en partie, ces instructions. Il comblait de largesses et enrichissait des dépouilles des vaincus les officiers de son armée; mais il accablait les simples soldats abyssins de travaux pénibles, les employant quelquefois, comme des manœuvres, à démolir des villes, sans même pourvoir à leurs besoins ².

Il est tué par
Abraha.

Fatigués de travailler et de souffrir, un grand nombre d'Abyssins se révoltèrent, et reconnurent Abraha pour chef. Aryât, à la tête de ceux qui lui restaient attachés, marcha contre son rival. Les deux partis étant en présence, Abraha envoya dire à Aryât : « Ne souffrons pas que les troupes abyssiniennes se détruisent elles-mêmes. Viens combattre seul à seul avec moi, et convenons que les soldats du vaincu passeront sous l'obéissance du vainqueur. » Aryât consentit à cette proposition. Les deux champions sortirent des rangs. Abraha était un homme petit et gros; Aryât était beau et d'une taille élevée. Il frappa le premier son adversaire d'une pique, qu'il voulut lui enfoncer dans la tête, de haut en bas. Mais il manqua son coup, et lui fit seulement une blessure qui

¹ *Aghâni*, IV, 28. Ibn-Khaldoun, f. 27.

² *Aghâni*, IV, 28 v°.

lui sillonna le front, le sourcil, la paupière, le nez et les lèvres. Depuis lors Abraha fut surnommé *E/Achram*, le Balafré. Un jeune serviteur d'Abraha, nommé Atwada, se tenait derrière son maître. Il assaillit avec lui Aryât, qui tomba mort sous leurs coups. Quoique cette victoire fût due à une trahison, les troupes d'Aryât passèrent aussitôt dans le camp d'Abraha, qui réunit alors sous son commandement tous les Abyssins du Yaman ¹.

Bien que Hamza et Maçoudi donnent à Aryât vingt ans de règne ², je crois devoir réduire cette durée, qui s'éloigne trop du temps pendant lequel Anganès (supposé le même qu'Aryât) paraît, d'après le récit des auteurs grecs, avoir conservé le pouvoir. Je place la mort d'Aryât vers l'an 537. Les motifs qui m'engagent à adopter cette date se déduiront naturellement de ce que je dirai sur la longueur du règne et l'époque de la fin d'Abraha.

ABRAHA-EL-ACHRAM (de 537 à 570 de J. C.). Lorsque la nouvelle du meurtre d'Aryât par Abraha parvint au Nedjâchi, il entra dans une grande colère, et jura qu'il mettrait lui-même le pied sur la terre du Yaman, et couperait les cheveux d'Abraha. Celui-ci, instruit de ce serment, se rasa la tête, fit remplir un sac de terre, et envoya au Nedjâchi cette terre et ses cheveux, avec une lettre ainsi conçue : « O roi ! je suis votre esclave comme l'était Aryât. Nous avons été divisés sur la manière de vous servir, mais nous étions tous deux soumis à votre obéissance. Seule-

Il apaise le roi d'Abyssinie.

¹ *Aghâni*, IV, 29. *Sirat-erraçoul*, f. 7 v^o.

² *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 40 et 142.

ment j'étais plus capable qu'Aryât de régir les affaires des Abyssins, et de maintenir les troupes dans le devoir. Aussitôt que j'ai appris le serment que vous avez fait, je me suis rasé la tête ; je vous envoie mes cheveux et un sac de terre du Yaman, pour que vous mettiez cette terre sous vos pieds, et que vous accomplissiez ainsi votre serment. » Le Nedjâchi se tint pour satisfait, et confirma Abraha dans la vice-royauté du Yaman ¹.

Abraha, comme son prédécesseur, opprima les Himyarites. L'on cite, parmi les outrages qu'il fit à la famille royale de Himyar, l'enlèvement de Rihâna, épouse d'Abou-Mourra-Sayf, fils de Dhou-Yazañ, l'un des membres de cette famille. Rihâna avait donné à Sayf un fils nommé Mâdi Carib. Abraha eut d'elle une fille, Bessâca, et un fils qui fut appelé Masroûk. Il avait déjà d'une autre femme deux fils, Amoûda et Yacsoûm. Le premier, chargé par son père d'une partie des affaires du gouvernement, s'attira tant de haine par ses violences, qu'il fut assassiné par un Himyarite, d'autres disent par un Arabe de la tribu de Khathâm. Abraha, dont le caractère n'était pas sanguinaire, ne tira point vengeance du meurtre de son fils ².

L'évêque Grégen-
tius.

Un évêque, envoyé par le patriarche d'Alexandrie, avait établi son siège à Zhafâr. Ce pontife, que l'Église a mis au rang des saints, se nommait Grégentius. Il rédigea pour le Yaman un code de lois qui

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 7 v°. Nowayri, man. de la Bibl. roy., n° 700, f. 2 v°. *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 84, 110.

² Ibn-Khaldoun, f. 27 v°, 28. Tabari, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 112.

furent publiées au nom du vice-roi Abraha. L'original de ce code, écrit en grec, se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne ¹. On possède encore un curieux monument de la piété active de saint Grégentius : ce sont les actes d'une conférence ou dispute publique ² que l'évêque soutint à Zhafâr, sous le règne d'Abraha, contre un docteur juif, Herbanus, et qui fut suivie de la conversion de ce docteur et d'une partie des juifs du Yaman ³.

Le zèle de Grégentius pour la propagation de la foi chrétienne était puissamment secondé par le vice-roi Abraha, que les auteurs grecs et arabes s'accordent à représenter comme un homme pieux ⁴.

Les écrivains arabes rapportent qu'Abraha fit élever à Sana une église, *Callis*, qui fut, dit-on, une des merveilles de ce siècle. Il avait demandé pour cette construction des ouvriers et des marbres à l'empereur de Constantinople et au souverain d'Abbyssinie. Il voyait avec peine un grand nombre de tribus arabes du Yaman, encore attachées aux superstitions du paganisme, faire le pèlerinage de la Càba ou temple de la Mekke. Afin d'attirer les idolâtres au christianisme, et peut-être aussi pour détourner au profit de sa capitale le commerce dont le pèlerinage portait le centre à la Mekke, il publia dans ses États l'ordre aux Arabes de se rendre en pèlerinage à l'église de Sana. En même temps il envoya

Église construite
par Abraha.

¹ Lambrecius, *Bibl. cæs. vind.*, t. V, p. 131.

² *Disp. Greg.*, ed. Gul., avec trad. lat. de Nic. Gulonius. Boissonuade, *Anecd. grec.*, t. V.

³ Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, édit. de Saint-Martin, VIII, 66, 67.

⁴ *Sirat-erracoul*, f. 7 v°.

dans le Nadjd et le Hidjâz des missionnaires chargés d'inviter la population de ces pays à venir visiter le nouveau temple, et il écrivit au Nedjâchi : « Je vous ai fait bâtir une église, plus belle qu'aucun autre édifice de ce genre qui ait jamais été construit. Je veux obliger les Arabes à abandonner la Càba, et à prendre cette église pour but de leur pèlerinage ¹. »

Elle est souillée
par un Arabe du
Hidjâz.

Ce message fut bientôt connu dans toute l'Arabie, et excita l'indignation de toutes les tribus païennes. Un missionnaire d'Abraha dans le Hidjâz fut tué par un homme de la famille de Kinâna. Un autre individu kinânien eut l'audace d'aller à Sana, d'entrer dans l'église, et de la souiller d'ordures. Abraha ne tarda pas à être informé de cette profanation. « Quel est, « s'écria-t-il, l'auteur de ce sacrilège ? » On lui répondit : « C'est un des hommes attachés au culte dont le temple principal est à la Mekke. Il a entendu dire que « tu voulais forcer les Arabes à prendre pour but de « leur pèlerinage, non plus ce temple qu'ils révèrent, « mais l'église que tu as fait construire ; et il est venu « la souiller, comme pour témoigner qu'elle est indigne des respects des Arabes. » Abraha se mit alors dans un grand courroux, et jura qu'il irait à la Mekke renverser la Càba. Il donna ordre aux Abyssins de se préparer à entrer en campagne, et bientôt il partit à leur tête, monté sur un éléphant ².

Mort d'Abraha.

Je rapporterai dans l'histoire de la Mekke les détails de cette entreprise, qui eut l'issue la plus malheu-

¹ Ibn-Khaldoun, f. 28. Nowayri, man. 700, f. 2 v°. *Sirat*, f. 7 v°.

² Ibn-Khaldoun, f. 28. *Sirat*, f. 7 v°, et 8. Tabari, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 114.

reuse. L'armée abyssinienne, parvenue devant la Mekke, périt presque tout entière d'une manière, miraculeuse, suivant les Arabes, mais très-vraisemblablement par suite d'une épidémie, dont Abraha lui-même fut frappé. Il regagna Sana avec les faibles débris de ses troupes, et mourut peu de temps après son retour.

Les auteurs chrétiens ne parlent pas de cette expédition ; mais elle est racontée par les historiens arabes avec trop d'accord et avec des circonstances trop précises pour pouvoir être révoquée en doute. La plupart assurent qu'elle eut lieu l'année même de la naissance de Mahomet. La date de la destruction de l'armée abyssinienne devant la Mekke se trouve par là fixée en l'an 570 de J. C. L'époque de la mort d'Abraha doit correspondre à cette même année.

Abraha avait régné vingt-trois ans, selon Hamza ¹, et quarante-trois ans, selon Maçoudi ². J'ai cru devoir, entre ces deux chiffres, adopter le terme moyen de trente-trois ans, qui se concilie, à peu de chose près, avec la durée de trente ans qu'attribuent au règne d'Abraha les actes de la dispute de saint Grégentius avec le juif Herbanus ³.

YACSOUM (de 570 à 572 de J. C.). Après Abraha, la vice-royauté du Yaman passa à son fils aîné Yac-soum. Celui-ci, disent les Arabes, accabla les Himyarites de vexations. Sous lui, les Abyssins ravissaient

¹ Édit. de Gottwaldt, p. 135.

² *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 142.

³ *Disput. greg.*, ed. Gul., p. 203. Lequien, *Or. christ.*, II, 665. Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, vol. VIII, p. 64, note 5.

les femmes, tuaient les hommes, et réduisaient les enfants à l'état de domesticité ¹. Il mourut après deux années de règne ². Les Grecs le nomment Serdîd ³.

MASROUK (de 572 à 575). Yacsoum eut pour successeur son frère Masrouk, qui le surpassa en tyrannie et régna trois ans, suivant Maçoudi ⁴.

Sayf, fils de Dhou-Yazan, se rend à Constantinople.

Cependant les Arabes souffraient impatiemment la domination de ces maîtres étrangers. Ils trouvèrent enfin des libérateurs dans Sayf, fils de Dhou-Yazan, ce prince himyarite dont Abraha avait enlevé la femme Rihâna, et dans son fils Mâdicarib. Sayf, du vivant d'Abraha, s'était échappé du Yaman, et s'était rendu à Constantinople auprès de Cayçar (Justinien ou Justin II). Il peignit à l'empereur les malheurs de ses compatriotes, et le pria d'envoyer des troupes dans le Yaman pour en chasser les Abyssins. Il demandait pour lui-même la vice-royauté du Yaman, dont il aurait joui à titre de vassal des Romains. Cayçar lui répondit : « Vous professez la religion juive. Les Abyssins sont chrétiens comme moi ; je ne puis rien entreprendre contre eux en votre faveur. » Sayf resta, selon les uns, sept années ⁵, selon d'autres, dix années ⁶ à Constantinople, sollicitant toujours l'empereur. Enfin, voyant qu'il n'avait rien à espérer des Romains, il passa dans l'Irak, et

1 Ibn Khaldoun, f. 28 v°.

2 Ahmed Dimichki.

3 Lequien, *Or. christ.*, II, 665.

4 *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 150.

5 Dimichki et Maçoudi, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 144.

6 Voy. des vers cités plus loin, rapportés par l'auteur du *Sirat-erraçoul*, et par Aboulféda.

arriva à Hîra , où il fut accueilli par Nòmân ¹, fils de Moundhir (vers l'an 574). Il lui exposa la triste situation de sa patrie opprimée par les Abyssins, et réclama son intervention pour obtenir des secours du roi de Perse Kesra (Anouchirwân). Nòmân lui dit : « Je vais une fois tous les ans à Médâîn , offrir mes hommages à Kesra. Le moment approche où je dois faire ce voyage. Je te conduirai devant le monarque persan ². »

En effet, Nòmân menâ avec lui le prince himyarite à la cour du roi de Perse, auquel il le présenta. Kesra donnait ses audiences solennelles dans un vaste salon, *iwân*, où était sa couronne. Cette couronne, qui avait la forme d'un grand boisseau, était couverte d'émeraudes, de perles, de rubis, enchâssés dans de l'or et de l'argent. Elle était suspendue au sommet de la voûte de l'appartement par une chaîne d'or, parce que son poids était trop considérable pour qu'un homme pût la porter. On la tenait habituellement voilée d'une étoffe précieuse. Le trône était placé immédiatement au-dessous. Lorsque Kesra s'était assis sur son trône et avait introduit sa tête dans la couronne, on levait le voile qui la cachait, et le monarque apparaissait alors avec tant d'éclat, que ceux qui voyaient pour la première fois ce spectacle imposant tombaient à genoux ³.

Il passe en Perse et sollicite Kesra de délivrer le Yamam.

La vue du roi de Perse dans toute sa splendeur

¹ Ce Nomân me paraît avoir régné à Hira, conjointement peut-être avec son frère Câbous, de 574 à 579 de J. C. Voy. liv. IV et tableau IV.

² *Sirat*, f. 10 v°. *Aghâni*, IV, 29. Ibn-Khaldoun, f. 28 v°. Tabari, *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 128.

³ *Sirat*, *ibid.* Tabari, *ibid.*

ne manqua pas de produire cet effet sur le prince Sayf. Lorsqu'il se fut relevé, il dit : « O roi ! des « étrangers ont envahi ma patrie, et l'oppriment. — « Quels sont ces étrangers ? demanda Kesra ; sont-ce « les Abyssins ou les Sinds ? — Ce sont les Abyssins, « reprit Sayf. Je suis venu implorer votre secours « contre eux, et vous offrir de réunir le Yaman à « votre empire. — Ton pays, répondit Kesra, est « trop éloigné et trop pauvre pour que j'attache « beaucoup de prix à sa possession. Que trouve-t-on « chez vous ? Des brebis, des chameaux. Je ne veux « pas, dans l'espoir d'un mince avantage, aventurer « dans les déserts de l'Arabie une armée persane. » Puis il congédia Sayf, après l'avoir fait revêtir d'un habit d'honneur et lui avoir fait présent de dix mille dirham (pièces d'argent) *wáfi* (fortes de poids).

En sortant de l'audience, le prince himyarite distribua aux gens du palais cette somme tout entière. Kesra, instruit de cet acte de libéralité, en fut surpris. Il fit venir Sayf une seconde fois, et lui dit : « Hé « quoi ! tu dédaignes mes dons, et tu les distribues à « mes serviteurs ? — Qu'en aurais-je fait ? répondit « Sayf ; l'or et l'argent sont si communs dans mon « pays ! toutes nos montagnes en renferment des « mines inépuisables. Aussi ne suis-je point venu ici « pour solliciter des dons pécuniaires, mais pour « faire appel à votre justice. » Ce discours éveilla la cupidité de Kesra, qui promit à Sayf de le satisfaire ¹.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 29. *Sirat*, f. 10 v°. *Agháni*, IV, 29. Tabari, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 128.

Madicarib, fils de Sayf, obtient une armée de Kesra.

Mais occupé des guerres qu'il soutenait contre divers peuples, et particulièrement contre les Romains, Kesra tarda quelque temps à tenir sa parole. Cependant Sayf mourut. Son fils Madicarib, animé du même zèle pour la délivrance de sa patrie, alla se présenter au palais de Kesra, et, à force d'instances, obtint d'être introduit devant le roi. « Je suis, lui dit-il, le fils de Sayf. Je viens réclamer de vous l'héritage de mon père. — Quel héritage? demanda Kesra. — L'exécution de la promesse que vous lui aviez faite de lui fournir des secours contre les Abyssins, » répliqua Madicarib¹.

Kesra balançait encore. Il réunit ses principaux officiers, et leur dit : « Que pensez-vous de l'expédition à laquelle cet Arabe nous engage? » Un des conseillers répondit : « Vous avez dans vos prisons un grand nombre de criminels destinés à la mort : envoyez-les dans le Yaman, à la suite de ce prince himyarite. S'ils périssent, ils auront subi le sort qui leur était réservé par votre justice; s'ils réussissent à conquérir le pays, ce sera un royaume de plus ajouté à vos États. »

Kesra, adoptant cet avis, fit sortir de prison tous ceux qui y étaient détenus. Il leur donna pour chef l'un d'eux, nommé Wahraz le Daylémite, qui était au-dessus de ses compagnons par sa naissance et ses talents. Cette troupe, embarquée sur huit vaisseaux,

¹ Dinicbki. Maçoudi, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 146. Ibn-el-Kelbi et Sohayli, cités par Ibn-Khaldoun (f. 29), attribuent à Madicarib et placent ici le trait raconté plus haut, la distribution du présent de Kesra aux serviteurs du palais.

partit avec Mâdicarib, fils de Sayf, pour le Yaman. Deux des navires, battus par une tempête, furent engloutis dans les flots. Les six autres abordèrent au rivage d'Aden, suivant quelques auteurs, mais plus vraisemblablement à Mayyoun, sur la côte du Ha-dhramaut, comme l'indiquent ces vers cités par Maçoudi ¹ :

« A Mayyoun sont débarqués mille guerriers armés de boucliers,

De la race de Sâçân et de Mihredjan ;

Ils viennent chasser les noirs du Yaman,

Guidés par (un prince issu de) Dhou-Yazan ? »

Le nombre des soldats persans, porté ici par le poète à mille hommes, est élevé à trois mille six cents par Nowayri ³, et à sept mille cinq cents par Ibn-Cotayba ⁴.

La présence de ces troupes et la vue d'un rejeton de leurs rois enflammèrent le courage des Arabes. Ils accoururent vers Mâdicarib, qui fut bientôt à la tête d'une vingtaine de mille hommes ⁵. Amenant ce renfort à Wahraz, il lui dit : « Mon pied sera toujours « à côté du tien; nous vaincrons ou nous mourrons

¹ *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 146.

² اصبح في ميون الف في المجن
من رهط ساسان ورهط مهرجن
ليخرجوا السودان من ارض اليمن
دلهم قصد السبيل ذويزن

³ *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 96.

⁴ Cité par Ibn-Khaldoun, f. 29.

⁵ Nowayri, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 96.

« ensemble. » Wahraz fit brûler ses vaisseaux, pour montrer aux soldats persans qu'ils n'avaient de ressource que dans leur valeur, et s'avança vers Sana.

Cependant le vice-roi abyssin Masrouk, ayant ras-

Les Persans défont les Abyssins, année 378 de J. C.

semblé une armée de cent mille hommes, marcha contre Wahraz et Mâdicarib. Wahraz envoya en avant son fils Youdâd, pour escarmoucher avec les Abyssins et les tâter. Ce jeune homme fut tué, et le désir de venger sa perte devint un nouvel aiguillon pour le courage de Wahraz. Lorsque les deux armées furent en face l'une de l'autre et que le combat fut engagé, Wahraz dit aux Arabes : « Montrez-moi le roi abyssin. — Voyez-vous, lui répondit-on, cet homme monté sur un éléphant, avec une couronne sur la tête et un gros rubis qui brille sur son front? c'est lui qui est le roi abyssin. — Bien! dit Wahraz, attendons. » Quelque temps après il demanda : « Quelle est à présent la monture du roi? — Il est maintenant à cheval, lui dit-on. — En ce cas, attendons encore, » dit Wahraz. Un assez long intervalle s'écoula; et Wahraz ayant renouvelé la même question, on lui répondit cette fois que le roi était sur une mule. « Vile monture! s'écria-t-il, présage de l'avilissement de sa royauté! Je vais lui lancer une flèche. Si vous voyez ceux qui l'entourent rester tranquilles, c'est que je l'aurai manqué; demeurez vous-mêmes fixes à vos postes, jusqu'à nouvel ordre de ma part. Si au contraire vous apercevez ses gens s'agiter en tumulte autour de lui, c'est que je l'aurai atteint. Alors profitez de leur confusion pour les charger avec vigueur. »

A ces mots, Wahraz prit son arc, que personne autre que lui ne pouvait tendre. Il se fit mettre sur les sourcils un bandeau, pour assurer la justesse de son coup d'œil; puis il décocha sa flèche. Elle toucha le rubis, pénétra entre les deux yeux de Masrouk, et lui traversa la tête. Il tomba; l'agitation et le désordre se mirent aussitôt parmi les Abyssins. Les Persans et les Arabes, fondant alors sur eux, les dispersèrent, et en firent un grand carnage.

Après cette victoire, Wahraz se présenta devant Sana' pour y faire son entrée. La porte de la ville était basse. « Mon drapeau ne s'inclinera pas, dit-il : « qu'on abatte la porte ! » A l'instant la porte fut démolie, et le général persan entra, la bannière haute².

Les Abyssins, échappés au fer des vainqueurs, se soumirent, ou s'enfuirent dans leur pays. Wahraz, suivant les ordres de Kesra, installa Mâdicarib, fils de Sayf, comme vice-roi du Yaman, en lui posant une couronne sur la tête, et l'armant d'une cotte de mailles en argent. Mâdicarib s'engagea à payer un tribut au roi de Perse, dont il se reconnut le vassal; et Wahraz, laissant dans le Yaman une partie des troupes persanes commandées par un lieutenant, retourna avec le reste auprès de son souverain³.

1 Cette ville se nommait anciennement *Auzâl* (Ibn-Khaldoun, f. 29 v°. Bochart, *Geog. sacr.*, l. II, c. XXI). Suivant l'auteur de l'*Aghâni* (IV, 29 v°), elle fut appelée Sana, seulement depuis l'époque de la domination des Abyssins. Le nom d'*Auzâl* se retrouve sous la forme *Auzêlis* dans l'historien syrien Jean d'Asie (ap. Assemani, *Bibl. or.*, I, 360).

2 *Sirat-erraçoul*, f. 10 v°. *Aghâni*, IV, 29 v°. Ibn-Khaldoun, f. 29. Maçoudi et Nowayri, *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 94 et suiv., 146 et suiv.

3 Maçoudi, *Hist. imp. vet. yocet.*, p. 150. Ibn-Khaldoun, f. 29 v°.

Plusieurs auteurs n'admettent pas que Sayf, fils de Dhou-Yazan, fût mort à la cour de Kesra. Ces écrivains disent que Sayf lui-même fut remplacé par Wahraz sur le trône de ses ancêtres, et ils rapportent également à Sayf ce que je dirai tout à l'heure de Mâdicarib, son fils. J'ai suivi l'opinion de Maçoudi, d'Ahmed Dimichki et autres. Au reste, cette question de personne n'a pas une grande importance. Ce qui en a davantage, c'est la fixation de l'époque de cette expédition des Persans, et du rétablissement de la royauté himyarite en qualité de tributaire de la monarchie persane. Hamza Isfahâni, et d'après lui M. de Sacy¹, ont placé ces événements en la trentième année de Mahomet, c'est-à-dire, vers l'an 600 de notre ère, par conséquent sous le règne de Kesra Parwîz, qui occupa le trône de Perse de 590 à 628 de J. C. Je pense que c'est une erreur, et j'en indiquerai plus loin la source.

Tous les historiens arabes et persans², et Hamza lui-même³, conviennent que Kesra Anouchirwân, fils de Cobâd, qui régna de 531 à 579, fut le monarque

¹ Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 136. M. de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, tableau joint à la page 544.

² Abulfedâ *Hist. anteisl.*, p. 90, 118. Ibn-Khaldoun, au règne d'Anouchirwân. Mohammed-ibn Charif-eddin-Omar-Châh, dans le *Kitâb-en-noucat*. Dimichki, à l'art. *Sayf fils de Dhou-Yazan*, et à celui d'*Anouchirwân*. Thaâlebi, dans le *Tabacdt-el-Molouk*. Maçoudi, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 150. *Tarikhi-Fénâi*, impr. à Vienne, f. 30. Mirkhond, *Hist. des Sassanides*, trad. de M. de Sacy, p. 367. Nikbi ben-Maçoud, *Not. et extr. des man.*, vol. III, p. 340, etc.

³ Édit. de Gottwaldt, p. 135, et ap. Rasmussen, *Hist. prœc. ar. reg.*, p. 80.

qui donna des secours à Sayf, fils de Dhou-Yazan, ou à Mâdicarib, fils de Sayf, et eut pour vassal l'un ou l'autre de ces princes. « Ce fait eut lieu, dit Ibn-Omar-châh, dans les dernières années de Kesra Anouchirwân. » Maçoudi, s'exprimant avec plus de précision, assure que Mâdicarib fut couronné par Wahraz en la quarante-cinquième année du règne de Kesra Anouchirwân, c'est-à-dire, en l'an 575 de J. C. Selon Hadji khalifa¹, Sayf, ou son fils Mâdicarib, revint dans le Yaman; et les Abyssins furent mis en déroute par les Persans, quatre ans avant la mort d'Anouchirwân, ce qui répond encore à l'année 575 de notre ère. J'adopte donc cette date, que tout me porte à croire déterminée avec assez d'exactitude.

Il règne comme
vassal du roi de
Perse.

MÂDICARIB, fils de Sayf, fils de Dhou-Yazan (de 575 à...). La nouvelle du renversement de la puissance abyssinienne dans le Yaman, et de la restauration de la maison de Himyar, se répandit rapidement dans l'Arabie entière, et de toutes parts des députations vinrent féliciter le nouveau roi. Mâdicarib les reçut à Sana, dans le palais de Ghourdân. Parmi ces députés étaient plusieurs personnages distingués de la Mekke, entre autres Abd-el-Mottalib², aïeul de Mahomet, qui porta la parole au nom de ses compagnons. Ensuite Abou-Zamà (ou plutôt Abou-Rabia), grand-père du poète Omeyya, fils d'Abou-ssalt, de la

¹ *Tacwîm-ettêwârîkî*, p. 24.

² Ibn-Khaldoun, folio 29 verso. Maçoudi, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 152. *Aghâni*, IV, 30.

tribu de Thakîf, récita une pièce de vers ¹ dans laquelle il disait :

² - C'est aux hommes doués d'une constance pareille à celle du fils de Dhou-Yazan, qu'il appartient de réussir dans leurs desseins. Plusieurs fois il brave les dangers de la mer.

D'abord, en quittant sa patrie, il se rend vers Cayçar. Il le trouve sourd à sa prière.

Après dix années d'attente vaine, il va, prodiguant ses trésors et exposant sa vie, réclamer l'aide de Kesra.

Enfin il revient dans son pays à la tête de puissants guerriers semblables à des montagnes, etc. »

¹ Maçoudi, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 154. Suivant Ibn-Ishâk (*Sirat-er-raçoul*, f. 11), ce fut Aboussalt, père d'Omeyya, qui récita ces vers. D'autres les attribuent à Omeyya lui-même; mais Omeyya, fils d'Aboussalt, était de l'âge de Mahomet, par conséquent trop jeune pour avoir pu faire partie de cette députation. Quant à Abd-el-Mottalib, qui figure dans ce récit, on verra ailleurs qu'il mourut en 579 de J. C., la même année que Kesra-Anouchirwân. C'est encore une preuve que la restauration himyarite doit être placée sous le règne d'Anouchirwân, et non de Parwiz.

²

ليطلب الوتر امثال ابن ذى يزن
يلج في البحر احوالا فاحوالا
يوم قيصر لها حان رحلته
فلم يجد عنده بعض الذى سألا
ثم انتحى نحو كسرى بعد عاشرة
من السنين يهين النفس والمالا
حتى اتى بسنى الاحرار يقدمهم
تخالهم فوق متن الارض اجبالا

Maçoudi, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 154. *Sirat*, f. 11. *Hist. anteisl.*, p. 118. Dans le texte du second vers rapporté par Aboulféda, on lit : *Wâfa Harcala*, « il se rendit vers Héraclius. » J'ai adopté la leçon d'Ibn-Ishâk, auteur plus ancien qu'Aboulféda. Cette leçon, dans laquelle l'empereur n'est pas désigné nominativement, est certainement la bonne. Héraclius régna

Mâdicarib traita magnifiquement ces députés, et surtout Abd-el-Mottalib. Il donna, dit-on, à chacun d'eux cent chameaux, vingt esclaves, dix *ratt* d'argent et d'or, un sachet rempli d'ambre; et il décupla ce présent pour Abd-el-Mottalib ¹.

Il est tué par des Abyssins.

Un assez grand nombre d'Abyssins étaient restés dans le Yaman. Longtemps Mâdicarib les persécuta, massacrant les uns, réduisant les autres en servitude. Ensuite il changea de conduite à leur égard, et, passant d'un excès de défiance et de haine à une sécurité imprudente, il se choisit une garde d'esclaves abyssins, qu'il arma de piques, et dont il se faisait accompagner toutes les fois qu'il sortait de son palais. Un jour qu'il marchait au milieu d'eux, ils se jetèrent sur lui et le tuèrent. Un Abyssin, dont on ignore le nom, s'empara alors du pouvoir, et, pendant quelque temps, remplit le Yaman de meurtres et de violences ².

Ce dernier fait, sur lequel les historiens ne donnent pas de détails, me paraît indiquer une nouvelle phase de domination abyssinienne dans le Yaman. Il serait difficile de croire que les souverains d'Abyssinie n'aient tenté aucun effort pour ressaisir la con-

de 600 à 641. Si le prince himyarite avait passé dix années à la cour d'Héraclius, il n'aurait pu arriver, au plus tôt, que vers 620 auprès du roi de Perse. Ce roi aurait été Kesra Parwiz, ce qui est contraire au témoignage de tous les auteurs persans et arabes, et d'Aboulféda lui-même, qui place le fait sous le règne d'Anouchirwân. Voy. *Hist. antéisl.*, p. 90 et 128.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 29 v°. Le *Tarikh-el-Khamicy* (fol. 104 v°) rapporte cette visite d'Abd-el-Mottalib au prince himyarite, à la sixième année après la naissance de Mahomet, c.-à-d. à l'an 575-576.

² Tabari, *Hist. imp. vet. joct.*, p. 135. Ibn-Khaldoun, f. 29 v°.

quête qui leur avait été enlevée. Ils durent au moins soutenir l'usurpateur de leur nation, qui venait de se mettre à la place du roi himyarite. Je conjecture qu'il s'établit alors une lutte entre les Abyssins et les Persans laissés dans la contrée par Wahraz ; que les Himyarites, sans chef, divisés de sentiments et de religion, car un grand nombre avaient embrassé le christianisme, façonnés d'ailleurs à la servitude et indifférents peut-être au choix des maîtres, ne prirent point de part à ces débats entre des étrangers, et que les Abyssins se maintinrent quelques années dans la possession du Yaman.

WAHRAZ (de 597 à....). Mais enfin le roi de Perse, alors Kesra Parwîz, envoya contre eux quatre mille hommes, sous la conduite de ce même Wahraz, qui avait commandé la première expédition. Ce général, malgré son grand âge ¹, avait conservé toute sa vigueur. Soit qu'au moment de son arrivée les Abyssins eussent déjà été défaits par son lieutenant, comme le disent certains auteurs, soit qu'il les ait battus lui-même, il est constant qu'il en fit un massacre général (vers l'an 597). Kesra lui avait ordonné de tuer tous les hommes à peau noire et à cheveux crépus, sans épargner même les métis nés de femmes arabes et de maris abyssins. Wahraz exécuta ces instructions, et écrivit à Kesra que la race noire avait cessé d'exister dans le Yaman. Kesra lui répondit en lui conférant la vice-royauté du pays qu'il avait conquis ².

Premier vice-roi persan dans le Yaman, an 597 de J. C.

¹ On dit qu'il vécut plus de cent ans. Nowayri, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 96.

² Ibn-Khaldoun, l. 29 v°. Maçoudi et Tabari, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 156, 134.

Alors l'ancienne splendeur de la maison de Himyar fut éteinte sans retour. Le Yaman proprement dit, et les contrées qui en dépendaient, telles que le Hadhramaut, le Mahra, l'Omân, devinrent des provinces de l'empire persan. Le Bahrayn, dès avant cette époque, reconnaissait la suzeraineté du roi de Perse.

Les soldats de Wahraz établis dans le Yaman s'y marièrent avec des femmes arabes. « C'est d'eux, dit Ibn-Ishâk ¹, que tire son origine cette race d'hommes appelés *Ebnâ*, qui subsiste encore aujourd'hui dans le pays. »

Si l'on admet que la manière dont je viens d'exposer ces faits approche de la vérité, on reconnaîtra facilement ce qui a entraîné Hamza, et après lui M. de Sacy, à placer la mort du roi abyssin Masrouk et le rétablissement d'un prince himyarite par Wahraz dans le royaume de ses pères, à une époque beaucoup plus récente que celle que j'ai cru devoir adopter. Les deux expéditions de Wahraz ont été confondues en une seule par Hamza. Cet écrivain n'a parlé que de la seconde, à laquelle il a rattaché toutes les circonstances appartenant à la première. Nowayri et l'auteur du *Sirat-erraçoul* me paraissent avoir fait la même confusion.

Quelques historiens arabes évaluent à soixante-douze ans la durée du séjour des Abyssins dans le Yaman ². C'est ce qui m'a engagé à fixer la date de la seconde expédition de Wahraz et de l'extermination des Abyssins vers 597, c'est-à-dire, soixante-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 11 v°.

² Hamza et Maçoudi, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 40 et 150.

douze ans après leur entrée en Arabie, en l'année 525.

SUCCESEURS DE WAHRAZ. BÂDHÂN. Wahraz mourut à Sana. Après lui, le Yaman fut soumis successivement à plusieurs vice-rois persans, sur le nombre et les noms desquels on n'est pas d'accord jusqu'à Bâdhân, qui commença à gouverner, toujours sous la suzeraineté de Kesra Parwîz, peu avant la naissance de l'islamisme ¹, vers 606 de J. C.

La domination persane dans le Yaman paraît avoir été très-douce, et s'être fait à peine sentir aux Arabes. Sous l'autorité des vice-rois persans, les Cayl et Dhou Himyarites, et les chefs des différentes tribus issues de Cahlân, continuèrent à régir chacun leur canton.

Les trois religions, païenne, juive et chrétienne, jouirent d'une tolérance égale, et se maintinrent sans que l'esprit de prosélytisme causât de troubles ni de rivalités.

Le christianisme se conserva surtout à Nadjrân, chez les Benou-l-Hârith-ibn-Câb. On cite, parmi les évêques de cette ville, Coss, fils de Sâïda, personnage célèbre comme poète et orateur. Son nom est devenu proverbial pour exprimer le plus haut degré de l'éloquence. Il était de la tribu d'Iyâd, originaire du Hidjâz. Mahomet, dans sa jeunesse, le vit à la foire d'Ocâzh, et l'entendit prononcer des discours pleins de charme et de sagesse. Coss mourut vers l'époque de l'avènement de Bâdhân à la vice-royauté du Yaman ².

L'orateur Coss,
fils de Sâïda.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 30. Dimichki. Tabari, *Hist. imp. vet. roct.*, p. 137. *Sirat-erraçoul*, f. 11 v^o.

² *Aghâni*, III, 343. *Anthologie* de Sacy, p. 357. Pococke, *Specim. list. ar.*, p. 332. Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 276.

Famille d'Abdel-
madân.

Sous le même Bâdhân, une famille illustre des Benou-l-Hârith, nommée les enfants d'Abdelmadân, fils de Deyyân, commandait à Nadjrân. Ces enfants d'Abdelmadân, distingués par leurs richesses et leur générosité, avaient fait bâtir une grande église qu'on appelait la *Câba de Nadjrân*, parce qu'elle était construite sur le modèle de la Câba de la Mekke. Quelques auteurs disent néanmoins que la Câba de Nadjrân était une immense tente, formée de trois cents peaux cousues ensemble. Quoi qu'il en soit, cette Câba était un lieu d'asile, où tout homme en danger trouvait protection, et où les malheureux étaient accueillis et secourus.

Les chefs de la famille d'Abdelmadân, contemporains de Bâdhân et de Mahomet, étaient trois frères, Yazîd, Cays et Abdelmacîh, fils... d'Abdelmadân, qui ont été loués par le poète Maymoun, fils de Cays, surnommé El-Acha¹.

On verra, dans le livre VIII de cet ouvrage, comment l'islamisme pénétra dans le Yaman au temps de Bâdhân, qui lui-même devint sectateur de Mahomet.

1 Aghâni, III, 58 v°, 60. Cazwini, II° climat, art. *Nadjrân*.

LIVRE III.

LA MEKKE.

Abraham et Ismaël.

Suivant les croyances musulmanes, la vallée de la Mekke aurait été le berceau de la race arabe ismaélite. Cette idée me semble avoir quelque chose de juste, si on la restreint à la portion de cette race qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, à la nation issue d'Adnân, descendant éloigné d'Ismaël. Quant aux générations ismaélites plus anciennes, l'Écriture sainte nous les montre se développant dans les déserts situés au nord de l'Arabie; et les indications bibliques méritent une foi que la tradition, ou, pour mieux dire, la mythologie arabe, ne saurait obtenir.

Au reste, l'histoire d'Ismaël et de son père Abraham, telle que la présentent les écrivains musulmans, offre beaucoup de particularités qui se retrouvent dans la Bible, à laquelle probablement elles ont été empruntées. Je reproduirai avec quelques détails seulement ce qui porte le caractère de légendes propres aux Arabes.

¹ Abraham (en arabe *Ibrahîm*) est surnommé par

Abraham.

¹ Voy. Tabari, trad. de Dubeux, p. 127-152. D'Herbelot, *Bibl. or.*, article *Abraham*. Reinaud, *Mon. mus.*, vol. I, p. 144 et suiv. Ibn-Khaldoun, f. 15-16. *Târikh-el-Khamîcy*, f. 36 et suiv.

les musulmans *El-Khalil*, l'ami, ou *Khalil-Allah* et *Khalil-Errahman*, l'ami de Dieu. Son père Târeh, autrement appelé Azer, était un des principaux officiers de Nemrod, fils ou descendant de Canaan fils de Couch, roi de Babylonie. Les hommes étaient alors livrés à l'idolâtrie et au culte des astres. Des devins annoncèrent à Nemrod que bientôt devait être engendré à Babylone un enfant dont la puissance effacerait la sienne. Le monarque effrayé chercha le moyen d'empêcher cette prédiction de se réaliser. Il défendit tout commerce entre les deux sexes, et plaça dans les maisons de ses sujets des inspecteurs chargés de veiller à ce que les maris ne pussent avoir aucune communication intime avec leurs femmes. Azer sut tromper la vigilance des gardiens. Sa femme devint enceinte, accoucha en secret d'Abraham, et le cacha dans une caverne hors de la ville.

Il connaît et adore
le vrai Dieu.

Abraham, nourri miraculeusement dans cet asile, grandit avec une rapidité extraordinaire, signe des vœux que la Providence avait sur lui. Lorsqu'il sortit pour la première fois de sa caverne, il était nuit; l'aspect du ciel fit naître en son esprit des idées religieuses. Une étoile brillait d'un éclat plus vif que les autres. Abraham se dit à lui-même : « Voilà mon Dieu. » Mais l'étoile disparut sous l'horizon, et Abraham ajouta : « Non, ce n'est point là le Seigneur que j'adorerai. » La lune se leva ensuite. « Voilà mon Dieu, » se dit Abraham. Il reconnut son erreur en voyant la lune se coucher. Enfin le soleil se montra à l'orient, et Abraham s'écria : « Celui-ci est mon Dieu; il est plus grand que les autres. » Quand le

soleil eut fini sa carrière, Abraham se dit que ce n'était pas encore là le Dieu qu'il cherchait ¹.

Conduit par sa mère à Babylone, il fut présenté à Nemrod comme un fils d'Azer, né avant la prédiction des astrologues, et revenant d'un long voyage. Nemrod passait pour une divinité. La pompe de sa cour, le nombre des serviteurs qui l'adoraient, l'appareil de grandeur et de puissance dont il était environné, éblouirent d'abord Abraham. Mais comme le monarque était horriblement laid, Abraham comprit que cette figure difforme ne pouvait appartenir à un dieu. Sa raison lui dit que les merveilles de l'univers, dont ses yeux étaient frappés, devaient avoir un auteur d'une nature différente de celle des autres êtres, d'un pouvoir supérieur à celui de l'humanité. Ce fut à cet auteur invisible de toutes choses qu'il voua définitivement ses hommages.

Dès lors il se mit à appeler les hommes au culte du Créateur, et à briser les idoles dans les temples. Les ministres des faux dieux le menèrent devant Nemrod, et demandèrent sa punition. « Qu'est-ce que ton Dieu ? lui dit Nemrod. — Mon Dieu, répondit-il, est celui qui donne la vie et la mort. » Nemrod répliqua : « C'est moi qui donne la vie et la mort. » A l'instant il fit tirer de prison deux condamnés, accorda la vie à l'un, et tua l'autre de sa main. « Eh bien ! ajouta Abraham, mon Dieu fait lever le soleil à l'orient ; fais qu'il se lève à l'occident ². » Nemrod resta confondu, et ne répondit qu'en ordonnant de

Son aventure avec Nemrod.

¹ Voy. *Coran*, sour. VI, versets 76, 77, 78.

² *Coran*, II, 260.

jeter Abraham dans un cachot. Quelque temps après, il le fit précipiter au milieu d'un bûcher embrasé. Mais le feu perdit sa chaleur, et *devint froid*¹. Abraham sortit sain et sauf d'entre les flammes; et Nemrod, voyant qu'il ne pouvait rien contre lui, le laissa en paix.

Ensuite Abraham, avec sa famille et ceux de ses compatriotes qui avaient embrassé sa religion, quitte Babylone, et passe dans la Syrie et la Palestine. De là il va en Égypte. Sa femme Sara étonne les Égyptiens par sa beauté. Pharaon la fait amener en sa présence, en devient épris, et étend la main sur elle. Cette main se dessèche aussitôt. Pharaon implore les prières de Sara, qui demande à Dieu et obtient la guérison instantanée² du roi. Deux fois celui-ci recommence sa tentative, et deux fois le prodige se renouvelle. Alors il renonce à son dessein coupable, congédie Sara avec honneur, et lui fait présent d'une jeune esclave nommée Agar.

Ismaël.

De retour en Palestine, Abraham, riche et puissant, regrettait vivement de n'avoir point d'enfant. Il avait promis à Sara, en l'épousant, de ne jamais lui donner de rivale. Sara, n'espérant point être mère, offrit elle-même à Abraham son esclave égyptienne. Agar devint bientôt enceinte. Elle accoucha d'Ismaël. La joie extrême qu'éprouva Abraham de la naissance de ce fils, et la fierté que conçut Agar, inspirèrent à Sara une violente jalousie. Pour mettre un terme aux emportements de Sara, Abraham sentit qu'il était

¹ *Coran*, XXI, 69.

nécessaire d'éloigner de sa vue les objets de son aversion. Dieu lui-même lui ayant commandé de donner satisfaction à Sara, il emmena Agar et Ismaël en Arabie. Instruit par une révélation céleste de l'endroit où il devait les établir, il les conduisit au lieu où depuis fut bâtie la Mekke.

Ce lieu était alors un désert sans eau et sans végétation. Arrivé là, Abraham fut effrayé de l'aridité de la solitude dans laquelle il allait laisser Ismaël et sa mère. Cependant, plaçant sa confiance en la Providence, il dit à Agar : « Je vous quitte ici, et vous « remets aux soins de Dieu. — Quoi ! s'écria Agar « en s'attachant à lui, abandonneras-tu dans un désert une femme sans force et un jeune enfant ? » Abraham lui répondit : « J'obéis à l'ordre du ciel. »

Il est abandonné, avec Agar, dans la vallée déserte de la Mekke.

Après le départ d'Abraham, Agar eut bientôt épuisé le peu de provision qu'elle avait. Dans son désespoir, elle parcourait à grands pas l'espace qui s'étend entre les collines aujourd'hui nommées Safa et Marwa, cherchant en vain de l'eau pour étancher sa soif et celle de son fils. Pendant ce temps, le jeune Ismaël, se voyant loin de sa mère, se mit à pleurer et à frapper la terre du pied. Une source parut aussitôt. Aux cris de son enfant, Agar accourut, et aperçut l'eau qui jaillissait. A cette vue, elle fut remplie de joie, et, craignant que l'eau ne se perdît, elle apporta de la terre qu'elle plaça autour de la source, de manière à former un bassin. C'est cette même source qui alimente encore maintenant, disent les musulmans, le puits célèbre nommé *puits de Zamzam*.

Or il y avait dans cette contrée une tribu d'Arabes

Des Amâlica s'établissent près de lui.

Amâlica ¹, qui campaient du côté du mont Arafât. Deux de ces Amâlica erraient, pressés par la soif, en cherchant des chameaux égarés. Ils remarquèrent des oiseaux qui voltigeaient et s'abattaient au pied d'une colline, et jugèrent qu'il devait se trouver de l'eau en cet endroit. Guidés par cet indice, ils arrivèrent près de la source, et dirent à Agar : « Qui es-tu ? quel est « cet enfant ? et d'où vient cette eau ? Nous n'en avons « jamais vu ici, depuis des années que nous habitons « ce désert. » Lorsque Agar eut répondu à leurs questions, et leur eut appris le miracle opéré en faveur d'Ismaël, ces Arabes conçurent pour son fils et pour elle un grand respect. Ils lui demandèrent la permission de s'établir avec eux auprès de cette eau. Agar y ayant consenti, la tribu transporta son camp en ce lieu.

Ismaël grandit parmi les Amâlica. Il avait sept ans lorsque Abraham vint pour l'immoler, suivant l'ordre qu'il avait reçu de Dieu ². Le démon voulut empêcher Abraham d'obéir. Tandis que le père résigné conduisait son fils à l'endroit où le sacrifice devait s'accomplir, Satan, sous une figure humaine, se présenta trois fois devant Abraham, et essaya de le détourner de son dessein. Trois fois Abraham repoussa le tentateur à coups de pierres ³. Enfin il levait le couteau sur Ismaël; mais l'ange Gabriel, arrêtant son bras, lui permit, au nom du Seigneur, de racheter le sang de son fils par l'immolation d'un bouc.

¹ *Tarikh-el-Khamicy*, f. 43.

² *Tarikh-el-Khamicy*, *ibid.*

³ *Tarikh-el-Khamicy*, f. 44.

Ismaël était parvenu à l'âge viril quand sa mère Agar mourut. Les Arabes Amâlica se dirent alors entre eux : « Cette source appartient à ce jeune homme ; c'est pour lui que le ciel l'a fait jaillir. S'il quitte cet endroit, elle tarira sans doute. » Dans cette pensée, et pour fixer irrévocablement Ismaël parmi eux, ils le déterminèrent à épouser une jeune fille Amâlica, qu'Ibn-Khaldoun nomme Amâra, fille de Saïd.

Cependant Abraham visitait de temps en temps Ismaël. L'année qui suivit le mariage de celui-ci, Abraham vint pour voir son fils. Sara avait fait promettre à son mari qu'il ne descendrait pas de sa monture. Il se présenta devant l'habitation d'Ismaël, et frappa. La femme d'Ismaël s'avança sur la porte, et Abraham lui dit : « Qui es-tu ? » Elle répondit : « Je suis la femme d'Ismaël. » Abraham lui demanda : « Où est Ismaël ? — Il est à la chasse, » répondit-elle. Abraham ajouta : « Je ne puis mettre pied à terre. N'as-tu rien à me donner à manger ? » Elle répondit : « Je n'ai rien ; ce pays est un désert. » Abraham n'avait demandé à manger que pour éprouver la femme d'Ismaël. « Je m'en retourne, lui dit-il. Lorsque ton mari reviendra, dépeins-lui ma personne, et dis-lui que je l'engage à changer le seuil de sa porte. »

Quand Ismaël fut de retour, sa femme lui fit le portrait de l'étranger, et lui rapporta ses paroles. Ismaël reconnut le voyageur, et, comprenant le sens mystérieux du conseil qui lui était transmis, il répudia aussitôt sa femme.

Commencement
des Djorhom et des
Catoura. Les Amâ-
lica expulsés du ter-
ritoire de la Mekke.

Sur ces entrefaites, deux nouvelles tribus, arrivant du sud, vinrent planter leurs tentes près des Amâlica. Ces tribus étaient les enfants de Djorhom et ceux de Catoura. Le chef des premiers se nommait Modhâdh (ou Al-modhâdh); le chef des seconds, Samaydâ. Suivant l'auteur du *Tarîkh-el-Khamîcy*, les Catoura étaient cousins des Djorhom, issus comme ceux-ci de Cahtân ou Yectan ¹.

Les Amâlica, voyant avec déplaisir ces nouveaux venus, formèrent le dessein de les expulser ². Mais, depuis quelque temps, les hommes de cette tribu se livraient entre eux à des injustices et à des violences qui avaient excité le courroux céleste. Dieu, pour les punir d'avoir profané une terre à laquelle il avait attaché un caractère de sainteté, suscita contre eux des fourmis, qui les forcèrent de s'éloigner ³.

Alliance d'Ismaël
avec les Djorhom.

Les Djorhom et les Catoura demeurèrent ainsi en possession du pays. Ismaël resta au milieu d'eux, et contracta avec eux une alliance, en épousant la fille du chef ou roi djorhomite Modhâdh. Cette fille est appelée par les uns Râla (ou Wâla), par les autres Sayyida.

Or, peu de temps après, Abraham retourna vers Ismaël. Sara avait encore exigé de lui le serment de ne pas descendre de sa monture. Ayant frappé à la porte de l'habitation de son fils, il vit une femme

¹ *Tarikh-el-Khamicy*, f. 44 v°. Cette assertion est contraire à celle d'autres auteurs citée livre I, p. 20. On voit que les Arabes n'avaient point de notions traditionnelles sur l'origine de Catoura, et que les opinions émises à cet égard par les historiens sont de simples conjectures.

² *Tarikh-el-Khamicy*, *ibid.*

³ *Aghâni*, III, 296 v°. Fresnel, *Journ. asiat.*, août 1838, p. 207.

d'une belle taille et d'une physionomie pleine de douceur s'avancer au-devant de lui. « Qui es-tu ? » lui demanda-t-il. Elle répondit : « Je suis la femme d'Ismaël. » Abraham reprit : « Où est Ismaël ? — Il est « à la chasse, » répliqua-t-elle. Alors Abraham, voulant aussi éprouver cette femme, lui dit : « Peux-tu « me donner quelque chose à manger ? » Elle répondit : « Oui ; » et à l'instant elle rentra, puis revint bientôt, apportant du lait, de la viande cuite et des dattes, et dit à Abraham : « Excuse-nous, car nous « n'avons pas de pain. » Abraham mangea un peu de ce qui lui était offert, bénit ces aliments, et dit : « Puisse Dieu multiplier en votre faveur, dans cette « contrée, ces trois espèces de nourriture ¹ ! »

Après cela, la femme d'Ismaël dit à Abraham : « Mets pied à terre, afin que je lave ta tête et ta « barbe. » Abraham lui répondit : « Je ne puis des- « cendre. » Mais, conservant un pied sur sa monture, il plaça l'autre sur une pierre, et se mit ainsi à la portée de la jeune femme, qui lava la poussière dont sa barbe et son visage étaient couverts.

Au moment de repartir, Abraham dit à la femme de son fils : « Quand Ismaël reviendra, dépeins-lui ma « figure, et dis-lui de ma part que le seuil de sa porte « est également bon et beau. » Au retour d'Ismaël, sa femme lui raconta ce qui s'était passé. Ismaël lui dit : « Celui que tu as vu est mon père. Le seuil de

¹ Tabari ajoute que, depuis ce vœu d'Abraham, le lait, la viande et les dattes se trouvent en plus grande abondance à la Mekke que partout ailleurs, et que le pain y serait également commun, si la femme d'Ismaël avait pu en présenter à Abraham. Voy. trad. de Dubeux, p. 159.

« ma porte, c'est toi-même. Il m'ordonne de te garder. » Ce fut, dit-on ¹, cette fille de Modhâdh qui donna à Ismaël tous les enfants qui ont perpétué sa race.

Construction de la Caba.

Ici est placé, dans les légendes arabes, le récit de la construction de la *Caba* ou temple de la Mekke, attribuée à Abraham et Ismaël par le Corân, d'après une croyance qui remonte à des temps bien antérieurs à Mahomet.

² Les théologiens musulmans assurent que le type de la Caba fut construit dans le ciel avant la création d'Adam, et qu'il y fut l'objet de la vénération des anges, auxquels Dieu commanda de s'acquitter, autour de cet édifice céleste, de la cérémonie des tournées saintes, appelées *Tawâf*. Adam, qui fut le premier vrai croyant, érigea la Caba sur la terre, dans son emplacement actuel, précisément au-dessous de celui qu'elle occupait dans le ciel. Tous les ans, il partait de la montagne qui porte encore aujourd'hui le nom de *Pic d'Adam*, dans l'île de Sérendîb (Ceylan), et venait faire processionnellement le tour de ce temple. Les docteurs musulmans ajoutent qu'après Adam, son fils Chît (Seth), répara la Caba, et qu'à l'époque du déluge elle fut enlevée au ciel, à l'exception de ses fondements, qui restèrent cachés sous le sol.

Or Dieu, suivant les mêmes auteurs, commanda

¹ *Tarikh-el-Khamicy*, f. 45.

² Tabari, trad. de Dubeux, p. 180 et suiv. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 40 v°, 42, 45 et v°. D'Ohsson, *Tabl. de l'emp. ott.*, vol. III, p. 151 et suiv. Burckhardt, *Voyag. en Arab.*, trad. d'Eyriès, vol. I, p. 217. Cotb-eddin, *Hist. de la Mekke*.

à Abraham de rebâtir ce sanctuaire avec l'aide d'Ismaël. Abraham vint donc trouver son fils, lui communiqua l'ordre du ciel; et tous deux se mirent en devoir de l'exécuter, d'après des proportions que Dieu lui-même leur fit connaître.

Ils creusèrent d'abord des tranchées d'une profondeur égale à la stature d'un homme, et découvrirent les fondations posées par Adam. Ils élevèrent ces fondations jusqu'au niveau du sol; puis ils taillèrent des pierres dans les montagnes voisines, pour construire les murs. Comme Ismaël était allé en chercher une pour marquer l'angle d'où devaient commencer les tournées, *Tawdf*, il rencontra l'ange Gabriel, qui lui apportait celle qui est devenue fameuse sous le nom de la Pierre noire, *El-Hadjar-el-aswad*. Elle était alors d'une blancheur éclatante; mais elle devint noire, dit El-Azraki, parce qu'elle souffrit plusieurs fois des atteintes du feu, tant avant qu'après l'islamisme. D'autres écrivains prétendent que sa couleur changea, à cause des péchés de ceux qui la touchaient.

La Pierre noire.

Abraham et Ismaël s'étaient, dit-on, partagé ainsi le travail : le père bâtissait, et le fils lui donnait les pierres; celui-ci faisait les fonctions de manœuvre, celui-là celles de maçon.

Lorsque le mur fut parvenu à une certaine hauteur, Abraham, afin d'en pouvoir atteindre la partie supérieure, posa un quartier de roche sous ses pieds. Cette roche, que l'on montre encore de nos jours, est appelée *Macâm Ibrahim*, le piédestal d'Abraham. Elle présente à sa surface un creux que les musulmans assurent être l'empreinte du pied du patriarche.

Macâm Ibrahim.

Abraham donna à l'édifice neuf coudées de haut, sur trente-deux de long et vingt-deux de large. Il en plaça l'entrée du côté de l'orient, non pas élevée au-dessus du sol comme elle est aujourd'hui, mais au rez de terre, et sans porte. Elle demeura en cet état jusqu'au moment où l'un des Tobba himyarites y mit une porte et une serrure.

Abraham creusa aussi dans l'intérieur du sanctuaire, à droite en entrant, un souterrain destiné à recevoir les dons provenant de la pieuse libéralité des hommes.

Le temple étant achevé, Abraham et Ismaël le vouèrent au Seigneur, et l'ange Gabriel vint leur indiquer les prières et les diverses pratiques relatives au pèlerinage. Il leur enseigna à se préparer à cet acte par l'état de mortification, *ihrâm*, à faire les stations d'Arafat, de Mouzdélifa, et le jet des cailloux, suivi de l'immolation des victimes dans la vallée de Mina, etc.

Abraham monta ensuite, par l'ordre de Dieu, sur la montagne d'Abou-Coubays, et fit retentir dans les airs cette invitation adressée à tous les humains présents et à venir : « O peuples ! accourez à la maison « de votre Dieu ! » La voix du patriarche fut entendue de toutes les créatures, et des millions d'âmes, destinées à la grâce d'accomplir le pèlerinage, répondirent : « *Lebbeyk allahoumma*, Nous voici, Seigneur ! »

Enfin, Abraham appela Ismaël, et lui dit : « Ma « tâche est terminée. Je pars, et te confie tout ce pays « et ce temple, dont Dieu te constitue le gardien. » Abraham se mit alors en route, et retourna en Syrie, auprès de Sara.

Telles sont les traditions sur lesquelles les musulmans fondent l'origine de la Càba, et des pratiques observées encore à présent dans l'acte du pèlerinage.

Ces traditions sont évidemment mythologiques. Abraham et Ismaël doivent être considérés ici comme des personnages symboliques qui représentent leur postérité. Les récits précédents, expliqués en ce sens, offrent probablement des vestiges de faits réels. On peut y reconnaître la race d'Ismaël croissant parmi une ancienne peuplade arabe, qualifiée du nom vague d'Amálica ; puis une famille yectanide sortie du Yaman (les Djorhom), et une autre famille née d'Abraham et de Céthura (les Catoura), venant s'établir près des enfants d'Ismaël, et se substituer avec ceux-ci à la première peuplade, dans la possession des lieux ; enfin, on voit les descendants d'Abraham par Ismaël ériger un temple et instituer un culte.

Mais à quelle époque remonte la fondation de ce temple ? Fut-il originairement dédié au Dieu d'Abraham ou aux divinités païennes ? Sur ces deux points, il serait téméraire de hasarder des conjectures.

Un écrivain musulman, qui n'accordait pas apparemment une foi absolue à des traditions même confirmées par le Corân, Chaharistâni ¹, prétend que la Càba avait été primitivement un temple consacré à *Zouhal*, ou Saturne. Toutefois, il n'allègue aucune autorité à l'appui de cette assertion. Avec encore moins de fondement, Bruce ² suppose que Sésostris fut adoré dans la Càba sous le nom d'Osiris.

¹ Cité par Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 120.

² *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, vol. I, p. 588.

Le plus ancien document authentique relatif à la religion des Arabes est fourni par Hérodote, qui disait, près de trois siècles avant notre ère : « Ils adorent Bacchus sous le nom d'*Ourotal*, et Uranie sous celui d'*Alilat*. » Il est vraisemblable, comme l'a pensé Pococke, qu'*Ourotal* et *Alilat* désignent, non pas précisément Bacchus et Uranie, mais le Dieu suprême, *Allahou-Taàla*, et les divinités subalternes *Al-alihat*. C'était là en effet, comme je l'exposerai ailleurs, d'après les témoignages des Arabes eux-mêmes, leur culte antique, celui qu'ils professaient encore dans les siècles voisins de l'islamisme.

Quant au temple de la Mekke, Hérodote n'en indique pas l'existence. Diodore de Sicile, qui écrivait environ un demi-siècle avant Jésus-Christ, est le premier auteur grec qui en ait parlé. Du moins, je crois reconnaître la Càba dans le passage où cet historien, décrivant la partie de l'Arabie que baigne la mer Rouge, dit : « Il y a dans ce pays un temple « très-révéré de tous les Arabes ¹. » On sait que la Càba est le seul édifice religieux qui ait obtenu en Arabie ce respect général. Sa fondation était sans doute bien antérieure à Diodore, mais aussi très-postérieure à l'époque que lui assignent les croyances musulmanes.

La première tradition *historique* arabe qui fasse mention de la Càba rapporte que ce temple ayant été détruit par un torrent formé par les pluies, fut reconstruit, dans ses dimensions anciennes, sous une

¹ Diodore, *Bibl. hist.*, liv. III, p. 211. Édit. in-fol., Amsterdam, 1746.

dynastie djorhomite que j'appelle les seconds Djorhom ou Djorhom de la seconde phase ¹, et dont je ferai voir plus tard que la domination sur la contrée de la Mekke a dû commencer moins d'un siècle avant l'ère chrétienne. Ceci pourrait induire à penser que la construction primitive d'un édifice assez peu solide pour être renversé par les eaux pluviales, ne remontait pas à une très-haute antiquité. Il paraît du moins impossible de partager l'opinion de Bruce, qui regarde comme vraisemblable que la fondation de la Càba date du temps de Sésostris, c'est-à-dire, d'environ dix-sept siècles avant J. C., et qu'elle doit être attribuée à ce conquérant.

La vénération que les Arabes ont eue de temps immémorial pour le nom d'Abraham, l'image de ce patriarche qu'on sait avoir été placée dans la Càba ², la petitesse des dimensions de ce temple, et l'imperfection probable d'un travail que des pluies ont suffi pour détruire, tout semble attester que la Càba fut l'ouvrage, non d'une nation puissante et avancée dans les arts, telle que les Égyptiens, mais d'un peuple grossier, tel que les Arabes du Hidjâz, et, parmi ces Arabes, des descendants d'Abraham par Ismaël.

Postérité d'Ismaël.

Selon les musulmans, après Abraham, la dignité patriarcale passa à deux personnages à la fois, à

¹ Voy. précédemment, liv. I, p. 34.

² Ce fait est rapporté dans toutes les histoires de Mahomet. Voy. notamment Aboulsféda, trad. de N. Desvergers, p. 75 et 132.

Ismaël et Isaac. Mais comme Ismaël était l'aîné, et qu'il fut le père de la tribu dans laquelle Mahomet naquit, ils lui donnent le premier rang ¹.

Ismaël reçut de Dieu la mission de prêcher la foi aux Djorhom, aux Catoura, aux Amâlica, dont les Catoura, suivant plusieurs auteurs, étaient une fraction, et à tout le reste des Arabes. Quelques-uns, notamment les Catoura et les Djorhom, embrassèrent la religion qu'il leur annonçait; les autres demeurèrent plongés dans les ténèbres de l'erreur ². Ismaël mourut âgé de plus de cent trente ans, laissant douze fils, dont l'aîné était Nâbit (Nabayot), le second Caydar (Cédar) ³. Ces fils et leurs descendants, identifiés avec les Arabes par la communauté de mœurs, de langage, de patrie, sont désormais appelés Arabes, mais distingués par la qualification de *Moustariba*, c'est-à-dire, devenus Arabes. Je les nommerai souvent Ismaélites.

Nâbit, disent les historiens musulmans, succéda à son père Ismaël dans les fonctions de gardien ou ministre de la Càba. A la mort de Nâbit, l'intendance du temple passa aux Djorhom. Le chef de cette famille, qui devint possesseur de cette dignité, est généralement appelé Modhâdh. La postérité d'Ismaël se réunit autour de lui. Modhâdh se fixa avec elle dans la partie supérieure du terrain où se forma,

¹ Reinaud, *Mon. musul.*, vol. I, p. 149.

² Ibn-Khaldoun, f. 13 v°, 17, 150 v°.

³ Les noms des dix autres, tels qu'ils sont écrits dans le *Sirat-erraçoul* (f. 1 v°) et dans Ibn-Khaldoun (f. 17), sont également semblables à ceux que donne la Genèse (XXV, 13, 14, 15), sauf l'altération que subit l'orthographe des mots par la transcription de l'hébreu en arabe.

longtemps après, la ville de la Mekke. Les Catoura, qui habitaient les mêmes lieux, s'installèrent dans la partie basse, avec leur chef ou roi Samaydà. Modhâdh et Samaydà partageaient l'autorité. Le premier percevait des droits sur les voyageurs qui entraient par en haut, le second sur ceux qui arrivaient par en bas, dans la localité occupée par le campement de la colonie rassemblée près de la Càba.

Cet état de choses eut un terme. La rivalité se mit entre les deux princes ; chacun d'eux aspirait à la supériorité du pouvoir. Enfin la guerre éclata. Les Ismaélites faisaient cause commune avec Modhâdh. Après un combat dans lequel périt Samaydà, les Catoura vaincus entrèrent en pourparlers. Quelques-uns se soumirent à Modhâdh, et le reconnurent pour roi de la contrée. La plupart s'éloignèrent, et se retirèrent plus au nord. Des peuplades Amâlica étaient répandues dans le Hidjâz septentrional. Les Catoura du rent se confondre avec elles, et de là vient apparemment qu'ils ont été comptés par plusieurs écrivains au nombre des Amâlica. Cette bataille entre Modhâdh et Samaydà fut, ajoutent nos auteurs, la première violation sanglante du territoire sacré de la Mekke ¹.

Pris à la lettre, ce récit placerait le fait dont il s'agit à une époque très-voisine d'Ismaël. Car le Modhâdh qui y joue le principal rôle serait, d'après les textes arabes, le grand-père maternel de Nâbit, c'est-à-dire, le père de la jeune fille djorhomite qu'Is-

Combat entre Modhâdh, roi de Djorhom, et Samaydà, roi de Catoura.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 17. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 49 v°. *Aghâni*, III, 295 v° et 296. Fresnel, *Extr. et trad. de l'Aghâni, Journ. asiat.*, août 1838, p. 196 et suiv. Eichorn, *Mon. ant. hist.*, p. 79. Ibn-Khaldoun, f. 150 v°.

maël avait, dit-on, épousée. Il en résulterait que Modhâdh aurait survécu à la première génération au moins des enfants d'un gendre qui avait fourni une carrière de plus de cent trente années. Les Orientaux ne font pas difficulté d'attribuer à des personnages antiques plusieurs siècles d'existence. Pour nous, qui ne saurions accorder à ce Modhâdh une aussi grande longévité, nous supposerons que le nom de Modhâdh, lequel reparaitra deux autres fois parmi ceux des chefs ou rois de Djorhom, indique, pour ces temps anciens, le chef, quel qu'il fût, de la famille djorhomite, de même que le nom de Samaydà était, suivant Ibn-Saïd ¹, un titre désignant les chefs de certaines hordes d'Amâlica, autrement des Catoura.

Si, comme je le pense, le mariage d'Ismaël avec une fille djorhomite figure l'alliance, la fusion des Ismaélites avec les Arabes, ce conflit entre Modhâdh et Samaydà, suivi de la soumission ou de l'éloignement des Catoura, pourra sembler représenter les enfants de Céthura et d'Abraham, après avoir vécu quelque temps parmi les Ismaélites et autres Arabes, cédant la place à ces peuplades plus fortes qu'eux, et allant prendre domicile vers l'extrémité du golfe Arabique, dans la contrée appelée depuis la terre Madijanite.

Il est presque superflu de faire observer que le théâtre des faits relatifs à l'histoire primitive de la race d'Ismaël, circonscrit par les traditions arabes à la vallée de la Mekke, doit évidemment être étendu à un plus vaste espace.

² Cité par Ibn-Khaldoun, f. 12.

Cette vague notion d'une lutte entre les familles auxquelles on donne ainsi la Mekke ¹ pour résidence, est le seul document qu'offrent les écrivains arabes sur l'histoire des Ismaélites pendant un grand nombre de siècles. Une immense lacune est ouverte ici dans la suite généalogique des enfants d'Ismaël, sans qu'on puisse, de l'avis des auteurs les plus judicieux, y placer aucun nom avec une apparence même de vraisemblance. Depuis la génération de Nâbit et de Caydar, le premier rejeton de la tige d'Ismaël que l'on connaisse, ou que l'on croie connaître d'une manière certaine, est Adnân. On le regarde généralement comme issu de la branche de Caydar. C'est un des ancêtres de Mahomet. La distance entre Adnân et Ismaël est estimée, par Tabari et autres auteurs, à quarante générations. Ibn-Khaldoun pense que cette évaluation est encore beaucoup trop faible ², et il a sans doute raison; l'on en verra bientôt la preuve quand je fixerai l'âge d'Adnân.

La Bible ne nous présente guère plus de données Documents tirés de
la Bible. que les légendes arabes pour suivre, pendant tout ce long intervalle de temps, les traces de la postérité d'Ismaël. On ne rencontre que de loin en loin, dans

1 A l'exemple des écrivains musulmans, et pour éviter les périphrases, je me servirai souvent de l'expression *la Mekke*, pour indiquer l'emplacement sur lequel la ville a été bâtie dans la suite. Les Arabes, qui habitaient cette localité, paraissent avoir vécu très-longtemps sous des tentes. Au rapport des historiens, ce fut seulement à l'époque de Cossay, vers le milieu du cinquième siècle de notre ère, que les premières maisons de la ville de la Mekke furent construites. Jusqu'alors il n'y avait eu à la Mekke d'autre édifice que la Càba, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire précédemment.

2 Ibn-Khaldoun, f. 2, 137 v°, 138.

l'Écriture sainte, le nom des Ismaélites. On les voit d'abord figurer comme marchands. Un demi-siècle après la mort de leur père, une de leurs caravanes, portant des parfums, de la résine et de la myrrhe, passe près de la citerne où Joseph avait été jeté par ses frères ¹, achète Joseph, et va le vendre en Égypte à Putiphar.

Cinq siècles plus tard, on les trouve combattant contre les Israélites commandés par Gédéon ². Ils sont mis en déroute avec leurs alliés, les Madianites et les Amalécites, et Gédéon demande pour sa part de butin leurs pendants d'oreilles. Le nombre de ces bijoux enlevés aux vaincus est assez considérable pour former un poids de dix-sept cents sicles d'or. Cette circonstance fait naître l'idée que ce peuple n'était pas pauvre, et qu'il avait au contraire acquis des richesses par le commerce. L'esprit de négoce s'est perpétué dans quelques branches de la race d'Ismaël; on le remarquera particulièrement dans les Coraychites. Les autres descendants d'Ismaël ont plus spécialement le caractère de pasteurs guerriers.

A un intervalle d'encore cinq siècles environ, Isaïe profère des menaces contre les enfants de Caydar; il dit que leur gloire sera détruite, et les signale comme d'habiles archers ³; il parle de leurs nombreux troupeaux et des béliers de Nabayot ⁴ (Nâbit des Arabes).

¹ *Genèse*, XXXVII, 25. ~

² *Juges*, VI, 33; VII, 12; VIII, 24, 26. En comparant ces trois citations du livre des Juges, on remarque que les Arabes ismaélites sont désignés deux fois sous le nom de peuple de l'Orient.

³ *Isaïe*, XXI, 16, 17.

⁴ *Isaïe*, XL, 7.

On voit ici la postérité d'Ismaël divisée en deux rameaux, la famille de Nâbit et celle de Caydar. L'on sera porté à les supposer l'une et l'autre assez puissantes, d'après ces expressions du prophète, surtout si l'on attache un sens métaphorique au passage, *Les béliers de Nabayot te serviront* (arietes Nabayot ministrabunt tibi), passage dans lequel le mot *béliers* paraît désigner des chefs, des personnages marquants.

Les menaces d'Isaïe s'accomplissent au bout de près d'un siècle, et Holopherne, général de Nabuchodonosor I, pille les enfants d'Ismaël, qui étaient à *la face du désert* (contra faciem deserti)¹.

Deux siècles après Isaïe, Jérémie annonce la dévastation du pays de Caydar par le roi de Babylone²; et Ézéchiel, prophétisant la ruine de Tyr, fait mention des relations commerciales de cette ville avec les princes issus de Caydar³.

La Bible se tait ensuite sur le sort des tribus ismaélites. Mais, au point même où commence ce silence, les écrivains arabes nous fournissent la légende suivante :

Bokht-Nassar avait envahi le Hidjâz; ses troupes portaient de tous côtés la désolation et la mort. Dieu ordonna à Érémia (Jérémie) et à Abrakhia (Baruch) de soustraire Maàdd, fils d'Adnân, descendant d'Ismaël, à la fureur du conquérant. Alors enfant de douze ans, Maàdd fut emmené du Hidjâz par les deux prophètes, qui le conduisirent à Harrân, le tinrent

Documents arabes.
Adnân et Maàdd.

1 Judith, II, 13.

2 Jérémie, XLIX, 28.

3 Ezéchiel, XXVII, 21.

caché dans leur famille, et lui communiquèrent la connaissance de leurs livres saints.

Cependant Adnân réunit les Ismaélites et les Djorhom, habitants de la contrée de la Mekke, pour s'opposer à Bokht-Nassar. Ils soutinrent contre le roi babylonien un grand combat, au lieu nommé *Dhât-irk*. Après une sanglante déroute, ils se dispersèrent, et cherchèrent un refuge, les uns dans le Yaman, les autres dans les montagnes du Hidjâz. Bokht-Nassar retourna à Babylone, traînant à sa suite une multitude de captifs. Adnân mourut bientôt après.

Quand le fléau dévastateur fut passé, et que Bokht-Nassar eut cessé de vivre, les débris de la population du territoire de la Mekke, et principalement les Djorhom, se rassemblèrent et reprirent leur ancienne demeure. Maâdd revint aussi. Il avait alors atteint l'âge viril. Il s'informa s'il restait parmi les Djorhom quelque membre de la famille de Modhâdh. On lui indiqua le chef de la tribu, Djorchom ¹, fils de Djahla, auquel il demanda en mariage sa fille Maâna. De cette union féconde sortit une race nombreuse, et en quelque sorte une nouvelle nation ismaélite ².

Ce récit, bien que rapporté par de graves historiens, renferme un anachronisme grossier. Après le siège et la prise de Tyr, les armées de Nabuchodonosor II, en marchant à la conquête de l'Égypte,

¹ Ce nom est écrit le plus souvent *Djorchom*, et quelquefois *Djorhom*. Dans l'Aghâni (II, 133 v°), on le trouve sous la forme de *Djauçam*, fils de *Djolhom*.

² Ibn-Khaldoun (d'après Tabari, Sohayli, etc.), f. 110 v°, 111 v°, 138. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 65 v°. Voy. *Abulf. hist. anteisl.* de Fleischer, p. 73.

peuvent sans doute avoir ravagé sur leur passage une partie de l'Arabie. Mais cet événement, qui daterait de 577 ans avant J. C., est nécessairement de beaucoup antérieur à Adnân et à son fils Maâdd. En effet, si, comme tous les historiens l'assurent, la généalogie de Mahomet jusqu'à Adnân est parfaitement exacte et sans lacune, le calcul des générations bien connues, comprises entre ces deux personnages, ne permet pas de reculer la naissance d'Adnân plus loin que l'an 130 environ avant notre ère. Il y a donc au moins quatre siècles d'intervalle entre l'âge viril d'Adnân et l'irruption des troupes de Nabuchodonosor II dans le Hidjâz. Ce n'est point une raison suffisante pour reléguer complètement la légende dans le domaine des fables. Elle peut contenir quelques indices de faits véritables, ainsi que bien des traditions anciennes qui ont été modifiées et arrangées dans des temps plus modernes.

La postérité d'Ismaël, frappée et presque détruite par Nabuchodonosor II, comme l'annonçaient les prophéties de Jérémie ¹, puis se relevant longtemps après ce désastre et se multipliant par quelques rejetons échappés au fer du conquérant, me paraît personnifiée sous les noms d'Adnân et de Maâdd, noms qui appartiennent à une époque comparativement plus récente, et qui sont employés par anticipation.

A la vérité, la distance qui sépare Adnân et son fils Maâdd de Nabuchodonosor, et la solution de continuité dans les anneaux de la chaîne ismaélite, en re-

¹ Jérémie, XLIX, 28, 29, 31, 32.

montant en arrière d'Adnân, semblent au premier coup d'œil pouvoir faire douter si Adnân était effectivement issu d'Ismaël. Mais les opinions sont tellement unanimes à l'égard de cette descendance, que ne pas l'admettre serait pousser à l'excès le scepticisme. Les Arabes du Hidjâz et du Nadjd, enfants d'Adnân par Maâdd, ont toujours regardé Ismaël comme leur auteur. Cette conviction, source de leur respect pour la mémoire d'Abraham, était trop générale et trop profonde pour ne pas reposer sur un fondement réel. Enfin Mahomet, qui se faisait gloire de son origine ismaélite, n'a jamais été contredit sur ce point par les Juifs, ses ennemis.

J'accepte donc la légende interprétée en ce sens que, dans un temps plus ou moins postérieur à Nabuchodonosor II, quelques faibles restes de la race d'Ismaël, désignés sous la dénomination collective et anticipée de Maâdd, et conservés peut-être parmi les Israélites, paraissent dans la contrée de la Mekke, occupée alors par les Djorhom; qu'ensuite Maâdd, fils d'Adnân (non plus être collectif, mais individu), l'un de ces descendants d'Ismaël, s'unit par un mariage avec la tribu de Djorhom, et devient la souche de la nombreuse population qui couvre plus tard le Hidjâz et le Nadjd.

Ici se présente un singulier rapprochement. Cet établissement de Maâdd sur le territoire de la Mekke, son mariage avec une Djorhomite, sont la répétition de ce qui est rapporté d'Ismaël son ancêtre. Dans ces faits doubles, Ismaël est sans doute un mythe; Maâdd est probablement la réalité.

Descendants d'Adnân.

La filiation des descendants d'Adnân par Maâdd est facile à suivre. Je vais faire connaître les principales ramifications de cette grande famille, jusqu'au temps où commence à s'élever la tribu de Coraych.

La généalogie de Mahomet, généralement considérée comme certaine, et la date de sa naissance, regardée comme certaine aussi, à une ou deux années près, permettent d'évaluer approximativement, par le calcul des générations, l'âge de tous les individus qui se trouvent placés dans la ligne directe de Mahomet à Adnân, et même dans les lignes collatérales. Le tableau que j'ai dressé des ancêtres de Mahomet, et autres personnages marquants de la postérité d'Adnân ¹, est basé sur le compte de trente-trois ans par génération, en partant de la naissance de Mahomet comme d'un point fixé. Toutefois, je me suis écarté de ce mode de supputation pour déterminer la date de la naissance du père et de l'aïeul de Mahomet, ainsi que de plusieurs autres hommes de la même époque, parce que les auteurs arabes me fournissaient des renseignements suffisants pour une évaluation plus précise. J'ai dû aussi restreindre la durée des générations dans la lignée de Rabîa, arrière-petit-fils d'Adnân. L'examen des généalogies de cette famille montre que les générations y ont été sensiblement plus courtes que dans la plupart des autres branches.

¹ Tableau VIII.

de la tige d'Adnân, et notamment que dans la branche coraychite, à laquelle appartient Mahomet ¹.

Akk et Maàdd.

On donne à ADNÂN deux fils, *Akk* et *Maàdd* (nés environ 97 ans avant J. C.). Akk quitta le Hidjâz, épousa une femme de la tribu yamanique d'Achâr, et s'établit parmi les Achâri. Ses enfants, réunis avec cette tribu et une autre famille du Yaman appelée les Benou-Khâïn (ou Benou-Djâ), habitèrent au sud de Djoudda, le long de la mer, sur les limites des deux Tihâma. La postérité d'Akk, mélangée avec ces deux peuplades issues de Cahlân, adopta leur dialecte, et dans la suite fut réputée pour tribu yamanique ².

Conos et Nizâr

MAÀDD laissa plusieurs fils, entre autres *Conos* et *Nizâr* (nés vers l'an 64 avant J. C.). Conos, jaloux de son frère, ayant voulu expulser celui-ci du territoire de la Mekke, fut lui-même chassé par ses compatriotes, qui choisirent Nizâr pour leur chef ³. Les descendants de Conos paraissent avoir végété obscurément dans le Hidjâz, jusqu'à un temps où ils allèrent se domicilier dans l'Irâk occidental ⁴. Là, ils finirent par s'éteindre ou se confondre avec d'autres familles.

Quant à NIZÂR, il fut le père des principales tribus du Hidjâz et du Nadjd. Ses enfants furent *Iyâd*, *Anmâr*, *Rabta* et *Modhar* (nés vers l'an 31 avant J. C.). Quelques généalogistes regardent Iyâd et Anmâr comme fils de Maàdd; mais l'opinion qui les

¹ Voy. le tableau de Bacr et de Taghlib (tableau IX, part. A et B), et comparez avec le tableau des ancêtres de Mahomet (tabl. VIII).

² *Aghâni*, III, 162 v°. *Sirat-erraçoul*, f. 2.

³ Ibn-Khaldoun, f. 138 v°.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 111.

range parmi les fils de Nizâr est la plus généralement suivie.

On raconte, au sujet de ces quatre fils de Nizâr, une anecdote peu historique sans doute, mais qu'il n'est pas inutile de reproduire, parce qu'il y est fait souvent allusion dans les ouvrages de littérature arabe.

Nizâr, dit-on, se sentant près de mourir, appela Modhar, Rabîa, Iyâd, Anmâr, et leur dit : « Mes enfants, je donne à Modhar cette tente de cuir rouge; à Rabîa, ce cheval bai brun et cette tente noire; cette esclave à cheveux gris est pour Iyâd; Anmâr prendra ce sac d'argent et ce mobilier. S'il s'élève entre vous des difficultés pour le partage de mes biens, rapportez-vous-en à la décision d'Afâ le Djourhomite, qui habite Nadjrân. » Les frères ayant eu en effet des contestations relativement à l'héritage de leur père, se mirent en marche pour se rendre auprès d'Afâ.

Anecdote des enfants de Nizâr.

Sur la route, Modhar, apercevant un champ dont l'herbe avait été en partie broutée, dit aussitôt : « Le chameau qui est venu paître ici est borgne. — Il penche d'un côté plus que de l'autre, » dit Rabîa. Iyâd ajouta : « Il n'a pas de queue, » et Anmâr dit : « Il est d'un caractère inquiet et farouche. »

Lorsqu'ils se furent avancés un peu plus loin, ils rencontrèrent un homme qui avait perdu un chameau et le cherchait. Cet homme leur demanda s'ils n'avaient point vu sa bête. « N'est-ce pas un chameau borgne? dit Modhar. — Ne penche-t-il pas d'un côté plus que de l'autre? dit Rabîa. — N'est-il pas sans queue? N'a-t-il pas un caractère inquiet et farouche?

« continuèrent Iyâd et Anmâr. — Oui , répondit
 « l'homme; c'est bien là le signalement de mon cha-
 « meau. Indiquez-moi ce qu'il est devenu. — Nous
 « ne l'avons pas vu , répliquèrent les quatre frères.
 « — C'est impossible! s'écria le propriétaire. Puisque
 « vous le dépeignez si exactement , vous l'avez vu ,
 « vous l'avez pris peut-être; et c'est de vous que je
 « le réclame. » En parlant ainsi , il s'attacha à leurs
 pas , et les accompagna jusqu'à Nadjrân. S'étant pré-
 senté avec eux devant Afâ , qui était le juge des
 Arabes , il exposa le fait. « Comment avez-vous pu ,
 « dit Afâ aux quatre frères , tracer le portrait d'un
 « animal qu'à vous en croire vous n'avez pas vu ? »
 Modhar répondit : « J'ai remarqué que le chameau
 « avait brouté sur une moitié seulement du champ ,
 « et qu'il n'avait pas touché à l'autre moitié ; j'en ai
 « conclu qu'il était borgne. » Rabîa dit : « Je me suis
 « aperçu que l'un des pieds de devant avait laissé sur
 « le sol des traces bien imprimées , tandis que les
 « traces de l'autre pied étaient mal formées; de là
 « j'ai tiré la conséquence que l'animal penchait d'un
 « côté. — Pour moi , dit Iyâd , j'ai deviné qu'il n'avait
 « pas de queue , parce que ses crottins étaient réunis
 « en tas ; au lieu qu'ils auraient été éparpillés par le
 « mouvement de sa queue , s'il en avait eu une. »
 Anmâr ajouta : « J'ai observé que le chameau , après
 « avoir commencé à paître dans des endroits dont
 « l'herbe était bonne et abondante , les avait aban-
 « donnés pour aller çà et là brouter sur des points
 « où l'herbe était maigre et de qualité inférieure. Cet
 « indice m'a fait connaître qu'il était d'un caractère

« inquiet et farouche. » Le juge fut charmé de la sagacité des quatre frères, et dit au plaignant : « Ces hommes n'ont pas ton chameau; va le chercher ailleurs ¹. »

Les fils de Nizâr expliquèrent ensuite à Afâ le motif particulier qui les amenait, et lui répétèrent les dernières paroles de leur père, en le priant de faire entre eux le partage de la succession. Afâ leur dit : « Tout ce qui, dans les biens de votre père, ressemble par la couleur à la tente rouge, appartiendra à Modhar. Rabîa, auquel a été donné le cheval bai brun et la tente noire, aura tout ce qui est d'une couleur analogue. Avec l'esclave à cheveux gris, tout ce qui est de couleur grise sera pour Iyâd; j'adjuge à Anmâr l'argent et le reste de l'héritage. » En conséquence, Modhar prit pour sa portion, dans les biens de Nizâr, l'or, les chameaux roux, et le vin; Rabîa eut les chevaux, dont la plupart étaient bruns. Le lot d'Iyâd fut le bétail gris, moutons et chèvres; Anmâr, à qui était dévolu le restant de la succession, fut appelé depuis *Anmâr-el-Fadhî* (Anmâr du reste). Ses frères reçurent les surnoms de *Modhar-el-Hamrâ* (Modhar de la tente rouge), *Rabîat-el-Faras* (Rabîa du cheval), et *Iydd-el-Chamtâ* (Iyâd de l'esclave grisonnant) ².

Anmâr.

Tous les fils de Nizâr eurent une postérité nombreuse. Anmâr alla se fixer dans la partie de la chaîne

¹ Voltaire a probablement eu connaissance de cette anecdote, qu'il a imitée et embellie dans le conte de *Zadig*.

² Voy. Proverbes de Maydâni, trad. par M. Quatremère, *Journ. asiat.*, mars 1838, p. 246-251. *Thamarât-el-Awrâk*, f. 95 v° de mon man. Ibn-Badrûn de R. Dozy, p. 71, 72.

montagneuse nommée Sarawât, qui dépend du Yaman. C'est pour cette raison que deux familles autrefois puissantes, issues de ses fils *Khathâm* et *Badjila*, sont communément regardées comme des tribus yamaniques. Après avoir longtemps prospéré et s'être signalées par des incursions poussées jusqu'au delà du Tigre, elles souffrirent de grandes pertes que leur fit éprouver le monarque persan Sâbour Dhoul-Actâf¹ (Sapor II). Depuis lors, elles tombèrent dans un état de faiblesse numérique, dont elles eurent bien de la peine à se relever.

Iyâd. Les descendants d'Iyâd habitèrent le Hidjâz pendant deux siècles environ, et se répandirent ensuite dans l'Irâk occidental².

Rabiâ. Les enfants de Rabiâ demeurèrent aussi dans le Hidjâz durant une longue suite de générations. Sa race se perpétua surtout par ses fils *Dhobayâ*³ et *Açad*, et par les deux fils d'Açad, *Djadîla* et *Anaza*.

Les *Abdelcays*, issus de Djadîla, vécurent d'abord dans le Tihâma, puis passèrent dans le Bahrayn. *Wâil*, également issu de Djadîla, fut père de *Bacr* et de *Taghlib*, auteurs de deux tribus des plus considérables de l'Arabie. Elles se divisèrent en une infinité de rameaux qui s'étendirent dans le Nadjd et les cantons limitrophes. Après des guerres sanglantes qui les déchirèrent, elles quittèrent le Nadjd. Les *Taghlib* se transportèrent dans la Mésopotamie, à

¹ Ibn-Khaldoun, f. 138 v°.

² Ibn-Khaldoun, *ibid.*

³ Il ne faut pas confondre ce Dhobayâ avec un autre personnage du même nom qui fut père d'une sous-tribu de Bacr-Wâil, à laquelle appartenaient les poètes Tarafa, Mourakkich, et Motelammis.

une époque peu éloignée de la naissance de Mahomet. Les Bacr s'installèrent sur les confins de l'Irak et dans le Bahrayn, avec leurs cousins les Abdelcays. Ils occupaient encore ces lieux du temps des califes Aboubecr et Omar. Quelques-uns se fixèrent à Coufa, lors de la fondation de cette ville par Omar. Vers le commencement, je crois, du règne de Moâwia, de grandes fractions de la tribu de Bacr (les Chaybân et autres) allèrent se domicilier près de leurs frères les Taghlib, dans la partie nord-est de la Mésopotamie, baignée par le Tigre. Alors toute la contrée comprenant Méyafârekîn, Nassibîn, Amid, Kîfa¹, Ras-àyn, le cours supérieur du Khâbour, Maucel, etc., reçut, à cause du séjour de ces tribus et de celle de *Namir-ibn-Câcit*, qui avait la même origine, le nom de *Diâr-Rabta*, pays de Rabîa²; et, dans le Diâr-Rabîa, on distingua la partie habitée par les Benou-Bacr, sous la dénomination de *Diâr-Bacr*³.

Quant à la famille d'*Anaza*, elle habita d'abord le Tihâma, ensuite les environs d'Ayn-Tamr, dans le désert d'Irak, à trois étapes d'Anbâr; puis elle alla se concentrer autour de Khaybar⁴. Elle subsiste encore aujourd'hui, et a conservé son nom antique. Elle forme une grande horde qui parcourt les déserts situés entre l'Euphrate et les montagnes de Syrie⁵.

¹ Cepha ou Cephæ castellum. *Or. christ.*, II, 1006.

² Ibn-Khaldoun, f. 139 v°. *Merâcid-el-ittila*.

³ Vulgairement *Diarbékir* ou *Diarbecr*. *Merâcid-el-ittila*.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 139.

⁵ Voy. sur les Anaza, vulgairement *Anazè*, *Anèzè*, Burckhardt, *Voyage en Arab.*, trad. d'Eyriès, vol. III, p. 1 et suiv.

Modhar.

La lignée de MODHAR fut la plus illustre branche de la tige maaddique. C'est elle principalement qui a peuplé le Hidjâz et le Nadjd. Elle se partage en deux grandes ramifications, désignées par les noms de *Cays* et de *Khindif*.

Modhar avait eu deux fils, *Elyâs* (né vers l'an 2 après J. C.), et un autre qu'on dit être *Aylân*, mais que je crois avoir été plutôt le père d'*Aylân*¹. De cet *Aylân* naquit *Cays*, auquel les puissantes tribus d'*Adwân*, de *Ghatafân* et de *Hawâzin* durent leur origine. Ces tribus, et toutes les sous-tribus qui en dérivent, sont les *Arabes de Cays*. La plupart de ces Arabes étaient répandus dans le Nadjd et sur la lisière du Hidjâz. Beaucoup d'entre eux allèrent s'établir (je pense que ce fut aussi vers l'époque de Moâwia) dans la partie nord-ouest de la Mésopotamie, sur la rive orientale de l'Euphrate, et donnèrent à la contrée qui embrasse Samiçât, Harrân, Saroudj, Racca, Tell-Mauzen², etc., le nom de *Diâr-Modhar*, pays de Modhar³, par opposition au nom de *Diâr-Rabla*, désignant l'autre portion de la Mésopotamie.

Elyâs.

ELYÂS ayant épousé une femme codhaïte, appelée *Khindif*, en eut trois fils, *Camâ*, *Tâbikha* et *Moudrica* (nés vers l'an 35 de notre ère). Tous les descendants de ces trois personnages sont compris sous

¹ Il manque au moins un degré dans les généalogies les plus complètes des descendants de Modhar par Cays. Je suppose que cette omission doit porter sur quelqu'une des générations les plus anciennes.

² C'est la ville nommée Antipolis, puis Constantine, et enfin Tela ou Tela-Mausalta. *Assemani, Bibl. or., I, 273, 395.*

³ *Merâcid-el-ittila.*

la dénomination collective de *Khindif*, prise du nom de leur mère.

Les enfants de Camà sont demeurés assez obscurs. De Tâbikha descendit, par trois générations, *Temtm*, auteur d'une tribu fameuse de Nadjd.

MOUDRICA donna naissance à *Hodhayl* et à *Khozayma* (nés vers 68 de J. C.). La famille dont *Hodhayl* fut le père se fit remarquer par le mérite de ses poètes et la valeur de ses guerriers. C'est une de celles qui se sont maintenues jusqu'à nos jours dans le lieu même de leur origine, et sans changer de nom. L'on en trouve encore des restes assez considérables dans les environs de la Mekke ¹.

Moudrica.

De KHOZAYMA naquirent *Açad*, *El-Haun* et *Kinâna* (vers l'an 101 de J. C.). Les enfants d'*Açad*, fils de *Khozayma*, s'établirent dans le Nadjd, auprès des monts *Adja* et *Selma*. Expulsés ensuite de ce territoire par la tribu yamanique de *Tay*, comme je l'ai rapporté ailleurs ², ils se retirèrent à peu de distance sur les limites du *Hidjâz*.

Khozayma.

On ne connaît guère de la race d'*El-Haun* que les familles d'*Adhl* et de *Câra*, qui habitèrent des cantons voisins de la Mekke.

La postérité de KINÂNA demeura particulièrement fixée dans le *Hidjâz*, se développant autour de la Mekke, dans un rayon assez étendu. Chacun des fils de *Kinâna*, *Mâlik*, *Malcân*, *Abdmondât*, *Amr*, *Amir* et *Nadhr* (nés vers 134 de J. C.), devint chef d'une nombreuse famille. Nous aurons bientôt occa-

Kinâna.

¹ Burckhardt, *Voyag. en Ar.*, trad. d'Eyriès, III, 309.

² Voy. livre II, p. 103.

sion de mentionner celle des enfants de *Bacr*, fils d'*Abdmond*, qui se divise en deux rameaux, les *Benou-Layth* et les *Benou-Dhamra*. La famille de *Nadhr* fut la plus illustre de toutes.

Nadhr. Mâlik.
Fihir-Coraych.

NADHR, qui est appelé *Coraych* par quelques écrivains, fut père de MÂLIK (né vers l'an 167 de J. C.), et celui-ci de FIHR (né vers l'an 200). D'après l'opinion la plus généralement adoptée, c'est *Fihir* qui est le véritable *Coraych*; c'est à lui que commence le nom, devenu si fameux, de la tribu qui donna à l'Arabie son prophète législateur et guerrier.

Dynastie des seconds Djorhom à la Mekke.

Tandis que la race d'Adnân par Maàdd prenait ainsi de rapides accroissements dans la vallée de la Mekke et aux alentours, la garde du temple de la Càba continuait d'être l'apanage des Djorhom. Cette tribu, après avoir été, comme la nation ismaélite, décimée et presque anéantie par les armes de Bokht-Nassar, avait aussi réparé peu à peu ses pertes, et en quelque sorte repris une nouvelle vie. Cet état de prospérité renaissante constitue la seconde phase de l'existence des Djorhom, et c'est en ce sens que je les nomme Djorhom seconds.

L'intendance de la Càba leur donnait la suprématie sur les descendants d'Adnân; les chefs djorhomites, décorés du titre de *malik* ou roi, exerçaient une sorte d'autorité et de gouvernement dans le Hidjâz, ou du moins dans la partie de cette contrée nommée Tihâma.

Voici la liste des princes de Djorhom que l'on dit avoir régné successivement ¹ :

Époque présumée des règnes.

- | | |
|------------------------------|--|
| | 1. Djorhom, ou Djorchom, ou Djauçam. de 74 à 44 av. J. C.
Je le regarde comme étant le Djorchom, fils de Djahla, dont on rapporte que la fille Maâna fut épousée par Maâdd. |
| | 2. Abdyâlil, fils de Djorhom (ou Djorchom)..... de 44 à 14 av. J. C. |
| | 3. Djorchom, fils d'Abdyâlil..... de 14 av. à 16 ap. J. C. |
| | 4. Abdelmadân, fils de Djorchom..... de 16 à 46 ap. J. C. |
| | 5. Bakla, fils d'Abdelmadân..... de 46 à 76 de J. C. |
| | 6. Abdelmacih, fils de Bakla..... de 76 à 106 de J. C.
Abdelmacih est un surnom. Il y a lieu de penser que le véritable nom de ce personnage était Amr. |
| | 7. Modhâdh (<i>El-acbar</i> ou l'ancien), fils d'Abdelmacih (Amr)..... de 106 à 136 de J. C. |
| 8 ^e
générat. { | 8. Amr, fils de Modhâdh..... |
| | 9. Hârith, autre fils de Modhâdh.... |
| | 10. Amr, fils de Hârith..... |
| 9 ^e
générat. { | 11. Bichr, autre fils de Hârith..... |
| | 12. Modhâdh (<i>El-asghar</i> ou le jeune), fils d'Amr, fils de Modhâdh, cousin germain des deux précédents... |

Suivant Ibn-Khaldoun, le huitième personnage de ce tableau, Amr, fils de Modhâdh, n'aurait point régné. Cela ne change rien au nombre des générations dont la dynastie se compose. Seulement, il y aurait eu un roi djorhomite de moins. A l'exception de cette légère variante, les historiens sont d'accord sur les noms de ces princes, sur l'ordre successif de leurs règnes, et sur le nombre de neuf générations que leur filiation présente ².

¹ Ibn-Khaldoun, f. 13 v°. *Abulfedæ Hist. anteisl.* de Fleischer, p. 131. Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 79.

² Cependant l'auteur de l'*Aghâni* compte une génération de plus, parce

Les Arabes, dont l'imagination se plaît à reculer le commencement de leurs annales dans la nuit des temps, attribuent à ces Djorhom, qu'ils conviennent pourtant être les seconds, une antiquité fabuleuse. Ils identifient le septième prince de cette dynastie, Modhâdh, appelé l'ancien par opposition au douzième, qui est Modhâdh le jeune, avec l'antique Modhâdh qu'ils supposent avoir été le beau-père d'Ismaël; et ils font de Hârith, fils de Modhâdh, neuvième personnage de la liste, un ancêtre du Djorchom, fils de Djahla, qui donna sa fille en mariage à Maâdd.

Ces assertions ne sauraient soutenir le moindre examen. Elles sont d'ailleurs tout à fait contradictoires avec les détails que fournissent les historiens sur la chute des seconds Djorhom, détails que j'exposerai un peu plus loin. Dans le récit des événements à l'occasion desquels la royauté de cette famille finit en la personne de Modhâdh-el-Asghar, fils d'Amr, l'on verra figurer les enfants de Bacr, fils d'Abdmonât, fils de Kinâna, qui appartiennent à la même génération que Fîhr-Coraych. Modhâdh-el-Asghar, fils d'Amr, ne peut donc être plus ancien que Mâlik, père de Fîhr.

J'admets que ce Modhâdh était de quelques années plus âgé que Mâlik, c'est-à-dire que je place sa naissance entre la naissance de Nadhr et celle de Mâlik, fils de Nadhr. Il résulte de là que le chef ou fondateur de cette dynastie djorhomite, séparé de Modhâdh le jeune par un intervalle de huit générations, doit

qu'il fait Modhâdh-el-Asghar, fils d'Amr, fils de Hârith, fils de Modhâdh-el-Achar. Cela est de peu d'importance.

avoir été contemporain à la fois d'Adnân et de Maâdd¹. En effet, ce chef me paraît être le Djorhom, fils de Djahla, dont la fille Maâna fut épousée par Maâdd.

On conçoit ainsi que la filiation de ces princes djorhomites ait pu être connue assez exactement des Arabes. Elle était parallèle à la filiation des enfants de Maâdd; le souvenir de l'une et de l'autre a dû se conserver ensemble.

Quant au Modhâdh beau-père prétendu d'Ismaël, ce nom représente le personnage qui était à la tête de l'antique tribu yamanique avec laquelle la postérité d'Ismaël avait pu s'allier, longtemps avant l'époque d'Adnân. Cette tribu était celle que j'appelle les Djorhom de la première phase, autrement les premiers Djorhom, qui ont été la souche des seconds.

Quelques auteurs assurent que la religion d'Abraham et d'Ismaël se maintint pure de toute idolâtrie parmi les Arabes ismaélites et djorhomites, jusqu'à l'extinction de la dynastie dont Modhâdh le jeune fut le dernier roi. Suivant d'autres historiens, dont l'opinion est beaucoup plus probable, à mesure que la nation ismaélite, renouvelée par les rejetons d'Adnân, se multipliait autour de la Mekke, chacune des familles que la difficulté de subsister sur un territoire trop peu étendu obligeait à chercher une autre demeure, emportait avec elle une pierre arrachée dans l'enceinte de la Càba, et la gardait comme une relique précieuse. On érigeait cette pierre à l'endroit où la famille s'établissait, et l'on faisait

Commencements
de l'idolâtrie chez
les Arabes du Bid-
jâz.

1. Voy. le tableau VIII et l'appendice A.

alentour les tournées processionnelles, *tawâf*, telles qu'on les pratiquait autour de la Càba. Cette coutume conduisit insensiblement les descendants d'Ismaël, éloignés de la Mekke, à adorer ces pierres elles-mêmes, ou d'autres qu'ils adoptèrent ¹.

Les noms ou surnoms de quelques princes des seconds Djorhom, tels que le deuxième, Abdyâlil (serviteur de Yâlil), et le quatrième, Abdelmadân (serviteur de Madân), peuvent faire présumer que, même à la Mekke, l'idolâtrie se mêlait dès lors au culte du Dieu d'Abraham, car Yâlil et Madân ont certainement été des idoles ².

Un nom qui mérite une attention particulière, est celui du sixième prince de ces Djorhom, Abdelmacîh (serviteur du Messie). Cette dénomination montre assez clairement que celui qui l'a portée vivait postérieurement à notre ère, et donne à penser que Jésus-Christ lui-même était au nombre des divinités révérees de ce temps dans le Hidjâz. A l'appui de cette conjecture on peut citer un fait curieux, mentionné par El-Azraki. Cet auteur, d'après des traditions authentiques remontant, dit-on, à des témoins oculaires, rapporte que la figure de Jésus et celle de la Vierge Marie, sculptées sur une colonne du temple de la Càba, étaient un des objets de l'adoration des Arabes, dans les siècles antérieurs à l'islamisme ³.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 12 v°. Savary, *Vie de Mahomet*, p. 172.

² Poccocke, *Spec. hist. ar.*, p. 104.

³ Burckhardt, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, I, 221. Un témoignage semblable est fourni par Harewi (*The Travels of Ibn-Batouta*, p. 51). Desvergers, *Vie de Mahomet*, p. 132.

Les historiens nous apprennent que, du temps des seconds Djorhom, un torrent produit par des pluies abondantes, ayant fait irruption dans la Càba, renversa l'édifice. Les Djorhom rebâtirent le temple dans la même forme qu'Abraham et Ismaël étaient censés lui avoir donnée. Les travaux furent dirigés par un homme appelé Amir, fils d'Amr. On le surnomma depuis *El-Djaddir*, le constructeur ou le maçon, et *Abou-l-Djadara*, le père des maçons, parce que sa postérité fut connue sous la qualification d'*El-Djadara*. Cotbeddin place cette reconstruction de la Càba sous le règne de Hârith, fils de Modhâdh-el-Acbar ¹.

La Càba détruite par un torrent et reconstruite, vers 180 de J. C.

Dans la suite, continuent nos auteurs, ces mêmes Djorhom oublièrent le respect dû à la maison de Dieu, et la profanèrent par des actes impies. Cinq d'entre eux entreprirent d'enlever les objets précieux offerts à la Càba, et déposés dans le souterrain sans fermeture qui servait de trésor. Le plus hardi des voleurs, qui s'était aventuré dans ce souterrain, fut frappé d'une mort miraculeuse; les autres s'enfuirent épouvantés.

Un homme appelé Içâf, fils de Souhayl ², et une femme nommée Nâïla, fille de Dhîb ³, tous deux de la tribu de Djorhom, commirent un adultère dans le temple. Dieu à l'instant les changea en pierres. Ces

Içâf et Nâïla.

¹ *Aghâni*, III, 296. *Sirat-erraçoul*, f. 16. Cotbeddin, *Hist. de la Mekke*, f. 21 de mon man. De Sacy, *Not. et extr. des man.*, IV, 544. Fresnel, *Journ. asiat.*, août 1838, p. 202.

² Souhayl est le nom arabe de l'étoile de Canope.

³ Dhîb, le loup, constellation australe. Les noms de Dhîb et de Souhayl font soupçonner que les Djorhom rendaient aussi un culte aux astres.

blocs ou statues, monuments de la vengeance divine, furent ensuite retirés de la Càba et placés au dehors.

Malgré ces exemples, les Djorhom persévérèrent dans le crime. Ils détournaient à leur profit les dons apportés au sanctuaire, et se livraient à des injustices et à des violences envers les étrangers qui venaient à la Mekke.

Le prince qui régnait alors, Modhâdh-el-Asghar, fils d'Amr, chercha à les faire changer de conduite. « Rappelez-vous, leur dit-il, que les Amâlica, à cause de leurs iniquités et de leur manque de respect pour les lieux saints, ont été chassés de cette contrée, et détruits par la main de Dieu. Si vous persistez à les imiter, un sort semblable vous attend. — Qui nous expulsera d'ici? lui répondit-on. Ne sommes-nous pas la tribu la plus puissante de tous les Arabes? »

Les exhortations de Modhâdh ne produisirent aucune impression sur ses compatriotes. Alors, prévoyant quelque prochaine catastrophe, et voulant soustraire aux rapines ce que le trésor contenait de plus précieux, il tira du souterrain deux gazelles d'or, des cuirasses et des sabres d'excellente trempe, et les enterra dans un lieu voisin de la Càba. La source qui avait jailli autrefois sous le pied d'Ismaël était depuis longtemps comblée¹; une épaisse couche de terrain la recouvrait. Ce fut justement au-dessus de

¹ El-Azraki, cité par Burckhardt, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, I, p. 219.

cette source oubliée que Modhâdh creusa la fosse où il enfouit les armes et les gazelles d'or¹.

Vers cette époque, une colonie, originaire du Yaman, vint s'installer aux environs de la Mekke. C'étaient les Azdites, ou plutôt les descendants des Azdites sortis de Mareb avec Amr Mozaykiya. Avant d'exposer les événements qui se passèrent pendant leur séjour près de la Mekke, je vais reprendre, au point où je l'ai laissée, l'histoire de cette émigration, et faire connaître quelques autres circonstances qui précédèrent ou amenèrent la ruine des Djorhom.

Les Azdites émigrés de Mareb. Leur établissement près de la vallée de la Mekke.

On se rappelle qu'Amr Mozaykiya avait quitté Mareb vers l'an 118 de J. C., d'après ma conjecture. Toutes les familles composant la tribu d'Azd ne l'avaient point suivi. Celle qui avait pour chef Mâlik, fils d'Alyaman, était restée à Mareb. La horde voyageuse était formée de deux branches de la tribu, l'une issue de Nasr, fils d'Azd, l'autre de Mâzin, fils... d'Azd. Amr Mozaykiya appartenait à cette dernière.

Marche des Azdites depuis Mareb.

¹ *Aghâni*, III, 296 v°. Fresnel, *Journ. asiat.*, août 1838, p. 203-208. De Sacy, *Not. et ext. des man.*, IV, 546.

Suivant Ibn-Ishâk, qui paraît substituer le règne d'Amr, fils de Hârith, à celui de Modhâdh-el-Asghar, ce serait au moment où les Djorhom furent expulsés de la Mekke, qu'Amr aurait enterré les gazelles d'or et les armes dans *Zamzam* (*Sirat*, f. 17 v°), c.-à-d. dans le lieu où, comme on le verra plus tard, Abdelmottalib, grand-père de Mahomet, creusa le puits de *Zamzam*, et retrouva la source d'Ismaël.

Wadîa, fils d'Amr, avec une fraction des émigrés, se sépara bientôt de la troupe, et alla se fixer dans le pays de Hamadân ¹.

Les autres se dirigèrent d'abord vers Nadjrân. Voulant apparemment s'établir sur le territoire de cette ville, ils livrèrent plusieurs combats à la tribu des Benou-l-Hârith-ibn-Câb, qui l'occupait. Cette lutte se termina par un arrangement. Une portion des Azdites fut admise en partage du territoire de Nadjrân. C'était, suivant Ibn-Khaldoun ², une famille issue de Nasr, fils d'Azd, et la famille de Dhohl, fils d'Amr Mozaykiya. Au rapport de Maçoudi ³, Hârith, autre fils d'Amr Mozaykiya, et Râbal, fils de Câb, fils d'Abou-Hâritha ⁴, demeurèrent aussi à Nadjrân, où leur postérité se confondit parmi les Arabes de la race de Madhidj ⁵.

Un autre détachement d'Azdites tourna à l'orient, et se porta vers l'Omân. C'étaient des enfants de Nasr. Ils furent connus depuis sous la dénomination d'*Azdites d'Omân*.

¹ Maçoudi, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 642, 700.

Il s'agit sans doute ici du canton du Yaman habité par les Benou-Hamadân, tribu issue de Cahlân; mais la conformité du nom de cette tribu avec celui de Hamadân, ville de la contrée appelée aujourd'hui Curdistan, a fait croire à quelques écrivains orientaux que la fraction des Azdites, dont il est question, avait passé dans le Curdistan, et que les peuplades curdes lui devaient leur origine. Voy. le Câmous, au mot *Courd*.

² Ibn-Khaldoun, f. 119.

³ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 642.

⁴ Cet Abou-Hâritha ne peut pas être le même qu'un fils d'Amr-Mozaykiya, nommé aussi Abou-Hâritha.

⁵ Les Benou-l-Hârith-ibn-Câb, habitants de Nadjrân, étaient issus de Cahlân par Madhidj. Voyez, sur les familles et les personnages nommés dans ce chapitre, le tableau II.

Le reste des émigrés s'avança au couchant, vers la contrée d'Akk. Des descendants de Nasr, qui se trouvaient encore avec la masse principale, la quittèrent en route, et allèrent prendre domicile auprès d'une montagne du Tihâma, appelée *Charât* ¹, au sud de la Mekke. Ceux-ci s'allièrent et se mêlèrent d'abord avec leurs voisins de la race maaddique, puis soutinrent contre eux une guerre malheureuse, et enfin se retirèrent plus au midi, sur les confins du Yaman et du Hidjâz, dans un *Sarât*, c'est-à-dire, dans un des monts nommés *Sarawât* ². On leur donna pour cette raison la qualification d'*Azdites du Sarât*. On les appela encore *Azdites de Chanoua*, soit à cause des haines qui les divisèrent ³, soit au contraire à cause de l'innocence et de la pureté de leurs mœurs ⁴; car le mot *Chanoua* veut dire haine et pureté.

¹ Maçoudi, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 642, 700. Le Câmous mentionne une montagne du Tihâma nommée *Charât*.

² *Sarât*, pl. *sarawât*, signifie dos, crête de montagne. Bien que le mot *sarawât* désigne ordinairement les montagnes du Yaman, on comprend aussi sous ce nom toute la chaîne, ou plutôt les différentes chaînes montagneuses qui, depuis Sana et le canton de Moâfir, au sud, s'étendent vers le nord jusqu'à la Palestine, avec une largeur moyenne de quatre journées de chemin. La partie de ces montagnes qui forme la limite occidentale du Nadjd est aussi appelée *Hidjâz*, barrière. (Maçoudi, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 643 et 701, not.)

Le mot *sarât* paraît ensuite avoir été appliqué plus spécialement à certaines portions de ces montagnes, et l'on a distingué trois *sarât* principaux. Le premier, je veux dire le plus au nord, est le *Sarât des Hodhayl*, entre Médine et la Mekke; ce sont les monts qui dominent le littoral, *Sahl*. Le second, ou *Sarât des Thakif*, est formé des montagnes de Nakhla, de Taïf, etc. Le troisième, qui se prolonge dans le Yaman, est le *Sarât des Azdites*, et ces Azdites, qu'on appelle *Azdites de Chanoua*, sont les enfants de Câb, fils de Hârith, descendant de Nasr (*Merâcid-el-ittila*).

³ Selon Firouzabâdi.

⁴ Suivant l'auteur de la traduction turque du Câmous.

Ils séjournent dans
le pays d'Akk.

La troupe conduite par Amr Mozaykiya arriva ainsi, considérablement diminuée, dans le pays d'Akk ou des Achàri, c'est-à-dire, dans le pays maritime, situé à l'extrémité septentrionale du Yaman, qu'habitaient ensemble les descendants d'Achàr, d'Akk et de Khâin (ou Dja). Ces tribus accueillirent les Azdites. Suivant Maçoudi¹, les familles dont Amr Mozaykiya était accompagné s'établirent, dans cette contrée d'Akk, auprès d'une eau nommée *Ghassân*, entre Zobayd et Zamà. Elles reçurent depuis la dénomination de *Ghassanides*, à cause du long séjour qu'elles firent en cet endroit. Amr Mozaykiya y resta jusqu'à sa mort.

Ibn-Cotayba² rapporte aussi qu'Amr mourut sur cette terre hospitalière. Son fils Thàlaba, ou Thàlabat-el-Ancà, prit alors le commandement de la colonie. Après un certain laps de temps, la division se mit entre les Azdites d'une part, et les enfants d'Akk et d'Achàr de l'autre. Un Azdite nommé Djodà, fils de Sinân, tua en trahison Samlaca³, roi du pays. Il en résulta une guerre des enfants d'Akk et d'Achàr contre les Azdites. Ceux-ci furent vainqueurs. Mais leur chef Thàlaba, indigné de la conduite des siens, jura d'abandonner les lieux où ils avaient commis un meurtre odieux. Il s'éloigna donc, et emmena les Azdites hors du pays d'Akk.

Une ancienne légende les représente ensuite arri-

¹ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 573, 642.

² Ap. Eichorn, *Mon. ant. hist.*, p. 154.

³ C'est ainsi que ce nom est écrit dans le *Kitâb-ennoucat* de Moham-med-ibn-Charif-eddin-Omar-Châh, auteur qui reproduit textuellement ce passage d'Ibn-Cotayba.

vant sur le territoire de la Mekke, avec une *Cdhina*, ou sibylle, qui leur dit : « J'en jure par mes propres paroles; et mes paroles ne me sont inspirées par nul autre que le sage des sages, le seigneur de tous les peuples, Arabes et barbares. — Eh bien! qu'y a-t-il? » lui demanda-t-on. Elle continua : « Choisissez un chameau de noble race, baignez-le dans son propre sang, vous aurez la terre de Djorhom, et serez les hôtes de la maison de Dieu ¹. »

ils arrivent dans le Hidjaz et s'établissent à Batn-Marr, vers 100 de J. C.

Les Azdites s'arrêtèrent dans un vallon appelé *Batn-Marr*, autrement *Marr-ezzohrn*. Ibn Cotayba dit que Thàlaba, fils d'Amr Mozaykiya, les y avait conduits. Cette assertion, et le motif donné à la sortie de Thàlaba de la contrée d'Akk, m'inspirent peu de confiance. J'ai lieu de croire que les Azdites restèrent chez les enfants d'Akk et d'Achàr longtemps après la mort de Thàlaba, et que ce fut l'accroissement progressif pris par ces familles étrangères, dans l'espace d'environ deux générations, qui finit par incommoder les possesseurs primitifs du sol, et donna naissance aux hostilités.

Ou bien, si l'on veut que Thàlaba ait réellement fait sortir les Azdites du pays d'Akk, il faut conclure que nous perdons leurs traces pendant un assez grand nombre d'années. En effet, lorsque nous retrouvons

¹ *Aghâni*, III, 296 v°. Dans cette légende, qui a été traduite par M. Fresnel (*Journ. asiat.*, août 1838), on voit Amr-Mozaykiya lui-même arriver à la Mekke à la tête des Azdites, livrer bataille aux Djorhom, et les expulser. A la suite du combat, c'est Amr, *fils de Lohay* (arrière-petit-fils au moins d'Amr-Mozaykiya), qui figure comme devenu roi de la Mekke. Il y a là contradiction et erreur manifeste. Amr-Mozaykiya était mort dans le pays d'Akk, comme le disent Maçoudi et Ibn-Cotayba.

ensuite la colonie à Batn-Marr, ce ne sont plus les Azdites contemporains de Thàlabà qui la composent, c'est une génération postérieure de deux degrés, c'est la génération des enfants de Hâritha, fils de Thàlabà¹, ce qui suppose au moins soixante ans d'intervalle entre le départ des Azdites de Mareb, et le moment où leur présence est signalée à Batn-Marr.

D'après cette considération, je pense que les Azdites durent arriver dans le voisinage de la Mekke vers l'an 180 de J. C. Ibn Cotayba nous apprend qu'ils demeurèrent longtemps à Batn-Marr, et qu'ils ne s'en éloignèrent que quand ils commencèrent à s'y trouver à l'étroit².

Ils sont en hostilité
avec les Djorhom.

Soit que dès l'abord ils eussent éprouvé des obstacles à leur établissement de la part des Djorhom, soit que plus tard ceux-ci, alarmés du nombre toujours croissant de ces étrangers, eussent voulu employer la force pour les obliger à se retirer, on se battit; les Azdites mirent les Djorhom en déroute, et en firent un grand carnage. Plusieurs auteurs prétendent qu'ils les chassèrent même de la Mekke, à la suite du combat. Néanmoins, pour concilier les récits de ces écrivains avec celui d'Ibn-Ishâk, historien d'une grande autorité, dont j'exposerai plus loin le témoignage, il me paraît nécessaire d'admettre que les Djorhom, après cet échec, conservèrent encore quelque temps le pouvoir à la Mekke, mais que les Azdites se maintinrent malgré eux dans la position qu'ils occupaient.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 151.

² *Mon. ant. hist. ar.* d'Eichoru, p. 156.

Les descendants de Nizâr, alliés des Djorhom, comme toutes les autres branches maàddiques, ne prirent aucune part à ce premier conflit entre les familles de Djorhom et d'Azd, probablement à cause d'une guerre qu'eux-mêmes soutenaient alors contre la tribu de Codhâa. Il convient d'entrer ici dans quelques détails sur cette lutte; et, d'abord, je dirai quelques mots des Codhaïtes et de leur auteur.

Codhâa et ses descendants.

Codhâa est le père d'une grande famille arabe, Origine de Codhâa. dont diverses branches ont occupé des parties de l'Irâk, de la Syrie, de la Mésopotamie. Les descendants de Codhâa sont comptés parmi les tribus yamaniques, c'est-à-dire, issues de Cahâtân. Pourtant, plusieurs généalogistes du Hidjâz disent Codhâa fils de Maàdd, fils d'Adnâu. Ils prétendent que la postérité de Codhâa, ayant passé dans le Yaman, se mêla avec celle de Himyar, fils d'Abdchams-Saba, fils de... Cahâtân, et fut ensuite regardée comme himyarite¹. Ils font ainsi Codhâa frère de Nizâr.

Les généalogistes du Yaman, au contraire, assurent que Codhâa était fils de Mâlik, fils d'Amr, fils de Mourra, fils de Zayd, fils de Mâlik, fils de Himyar². Au temps d'Abou-l-Faradj Isfahâni et d'Ibn-Hichâm³,

¹ *Aghâni*, II, 133 v°, III, 162.

² Ibn-el-Kelbi cité par Ibn-Khaldoun, f. 115 v°. Abulfedæ *Hist. anteisl.* de Fleischer, p. 182.

³ *Aghâni*, II, 133 v°. *Sirat-erraçoul* (extraits du), dans les *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 644.

les Codhâites eux-mêmes, dont le sentiment doit avoir beaucoup de poids quand il s'agit de leur propre origine, déclaraient que Codhâa leur père était fils de Mâlik, fils de... Himyar. Un de leurs plus anciens poètes a dit :

« Nous sommes les descendants du noble et glorieux chef,
« Codhâa, fils de Mâlik, fils de . . . Himyar.

« Notre généalogie est connue, et à l'abri de toute critique ¹. »

J'adopte, avec Ibn-Khaldoun ², l'opinion qui fait descendre Codhâa de Himyar. Elle me paraît appuyée sur de meilleures autorités que la première, et permet de rapporter la naissance de Codhâa à une époque plus reculée que l'âge de Nizâr, ce qui me semble indispensable pour expliquer certains faits. Ce motif m'empêche d'ajouter aucune foi au dire de Sohayli, qui avance, d'après Zobayr-ibn-Beccâr, que Mâlik, fils de... Himyar, laissa en mourant sa femme, Acbara, enceinte de Codhâa; qu'Acbara, pendant sa grossesse, fut épousée par Maàdd, en sorte qu'elle accoucha de Codhâa *sur le lit de Maàdd* ³. Cette anecdote, de laquelle résulterait la contemporanéité de Codhâa et de Nizâr, fils de Maàdd, a tout l'air d'un conte forgé pour mettre les généalogistes d'accord.

نحن بنو الشيخ الهجان الازهر
قضاة بن مالك بن جبير
النسب المعروف غير المنكر

Le poète auteur de ces vers se nommait Amr-ibn-Mourra, de la famille de Djohayna.

² F. 115 v°.

³ *Aghâni*, II, 133 v°. Ibn-Khaldoun, f. 113.

Codhâa était prince du canton du Yaman nommé Chihr ¹, situé entre Aden et Omân, sur le bord de la mer. Il y mourut, et fut enterré, dit-on, près de la montagne de Chihr, qui donne son nom à ce pays ². Son fils Elhâf lui succéda. Des guerres avec les souverains du Yaman troublèrent le règne de Mâlik, fils d'Elhâf. Après lui, Mahra, fils de Haydân, fils d'Elhâf, s'affermir dans la possession de la contrée de Chihr, qui reçut depuis la dénomination de province de Mahra.

Les Codhâtes
passent du Yaman
dans le Hidjâz.

Les descendants de Codhâa ayant abandonné le pays de Mahra, on ne dit point pour quelle cause, dominèrent ensuite à Nedjrân. Puis, chassés de ce territoire par les Benou-l-Hârith-ibn-Câb, ils émigrèrent vers le Hidjâz, et se fixèrent dans le Tihâma, entre la Mekke et Tâïf ³, parmi les enfants de Maâdd, ce qui plus tard a pu les faire confondre avec la race maaddique.

Soit que leur nombre fût déjà grand lorsqu'ils s'étaient transportés en cet endroit, ou qu'ils y eussent fait un séjour assez prolongé pour s'y multiplier, on juge qu'ils devaient former une population assez considérable, quand l'aventure suivante fut pour eux la cause d'une émigration nouvelle.

Un Codhâite nommé Khozayma, fils de Nâhd ⁴,

¹ Ou Chidjr. Voy. livre II, p. 64, note 4.

² Abulfedæ *Hist. anteisl.* de Fleischer, p. 181.

³ Ibn-Khaldoun, f. 115 v°. *Aghâni*, III, 162 v°.

⁴ Voyez, sur cette anecdote, l'*Aghâni*, III, 162; Ibn-Khaldoun, f. 112;

Maydâni, aux proverbes *أذا ما القارظ العنزى أب*, et *أصل من* *قارظ عنزة*.

Aventure de Khozayma et de Yadhcor.

homme d'un mauvais caractère, était amoureux d'une certaine Fâtima, fille de Yadhcor, issu de Nizâr par Anaza. Il la demanda en mariage. N'ayant pas été agréé pour gendre par le père de Fâtima, Khozayma résolut de se venger. Il engagea un jour Yadhcor à venir ramasser avec lui, dans la campagne, du *Carazh*, c'est-à-dire, des feuilles d'un arbre appelé *Salam*, dont les Arabes se servaient pour la préparation des cuirs. Il le mena loin des habitations, près d'un ancien puits à sec, dans l'intérieur duquel des abeilles avaient fait une ruche, et lui persuada de descendre dans ce puits pour enlever le miel. Yadhcor y descendit en effet, suspendu à une corde dont Khozayma tenait le bout. Lorsqu'il eut pris le miel, il cria à son compagnon de le remonter. « Non pas, » dit Khozayma, à moins que tu ne m'accordes la main de ta fille. — Est-ce dans une pareille position, dit Yadhcor, que je puis traiter une affaire de mariage? Remonte-moi, nous ferons ensuite nos accords. — C'est avant de sortir d'ici qu'il faut me donner ta parole, » reprit Khozayma. Yadhcor s'obstinant à ne rien promettre tant qu'il serait au fond du puits, Khozayma l'y laissa, et Yadhcor périt de faim, sans que sa famille sût ce qu'il était devenu.

La disparition de ce Yadhcor, suivie, quelque temps après, de celle d'un autre descendant d'Anaza, nommé Abou-Rouhm, qui, étant aussi allé chercher du *Carazh*, ne revint plus, a donné lieu à cette locution proverbiale : *Quand les deux chercheurs de Carazh reviendront*, locution qui s'emploie dans le sens de

jamais. Le poète Abou-Dhouwayb le Hodhaylite s'en est servi dans ce vers :

« Quand les deux chercheurs de Carazh reviendront, ou quand les enfants de Wâil rendront la vie à leur Colayb¹. »

On entendit dans la suite Khozayma fredonner une chanson dans laquelle il exprimait sa passion pour Fâtima, et disait que cette passion l'avait porté à faire mourir le père de sa maîtresse. Des soupçons que l'on avait déjà conçus se changèrent alors en certitude, et les parents de Yadhcor voulurent tuer Khozayma. Les Codhaïtes prirent sa défense, et de là naquit une guerre entre les descendants de Codhâa et ceux de Nizâr; car Yadhcor, comme on l'a vu, appartenait à la postérité de Nizâr.

La guerre ne consiste pas toujours, chez les Arabes, en combats livrés entre des bandes plus ou moins nombreuses, et dans lesquels la victoire des uns et la défaite des autres sont promptement décidées. Elle n'est bien souvent qu'une suite de meurtres individuels, un état d'hostilité permanente, mais peu active, qui peut durer longtemps avant que l'avantage se prononce. Celle que se firent les enfants de Nizâr et les Codhaïtes, et dont l'on ne cite aucune circonstance remarquable, paraît avoir été de cette dernière nature. Les chances en furent apparemment malheureuses pour la race de Codhâa, qui finit par s'éloi-

Guerre entre les Codhaïtes et les descendants de Nizâr.

١ وحسبى يوب القارظان كلاهما
ونشر في القتلى كليب لوانل

Voy. Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 292.

gner du Tihâma, non en masse, mais par fractions successives; et les familles dont elle se composait se dispersèrent en diverses contrées.

Dispersion des Codhâtes. Les Aslam vont à Wâdilcora :

Les enfants d'Aslam, c'est-à-dire, les familles de Nahd, d'Odhra, de Hautéké, de Djohayna, de Hâ-rith-ibn-Sâd, etc., toutes issues d'Aslam, fils d'Elhâf, fils de Codhâa, s'installèrent au nord de Yathrib, près du canton de Hidjr, dans la longue vallée appelée Wâdi-l-Cora ¹. De là elles s'étendirent plus tard vers Yathrib, et même au sud de cette ville. Elles sont toujours restées fidèles à ces localités. Les Djohayna, au temps de Mahomet, campaient aux environs de Bedr. On trouve encore aujourd'hui leurs tentes dressées entre Yanbo et Médine ².

Les Salihites en Syrie, an 190 de J. C. :

Les Benou-Salih, ou Salihites, issus de Salih ³ (fils de Holwân, fils d'Omrân, fils d'Elhâf), fils de Codhâa, se transportèrent, vers l'an 190 de J. C., à l'orient de la Palestine, dans le désert de Syrie, auprès des Benou-Samaydâ, tribu arabe qui habitait depuis longtemps ce pays, et reconnaissait alors pour chefs les princes de la maison d'Odheyna ⁴. Je parlerai ailleurs de ces Salihites, qui ont joué en Syrie un rôle assez important.

Les Taym-allât dans le Bahrayn, et de là en Irâk :

Bientôt après, les Benou-Taym-allât, issus de Taym-allât, fils d'Açad, fils de Wabra (fils de Thâlaba, fils

¹ *Aghâni*, III, 163.

² Burckhardt, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, vol. III, p. 294.

³ Voy. le tableau III. J'ai adopté, pour la généalogie de Salih, l'opinion d'Ibn-Khaldoun (f. 115 v^o) et de Hamza Isfahâni (ap. Rasmussen, *Hist. præcip. ar. reg.*, p. 4). Suivant l'*Aghâni*, Salih était fils d'Amr, fils d'Elhâf, fils de Codhâa.

⁴ *Aghâni*, III, 163.

de Holwân...), fils de Codhâa, avec une portion des enfants de Roufayda, autre descendant de Wabra ci-dessus nommé, gagnèrent le Bahrayn ¹, d'où ils passèrent ensuite en Irâk. Il sera question d'eux dans l'histoire de la fondation du royaume de Hîra.

Les Benou-Yazîd, issus de Yazîd, fils de Holwân, fils de... Codhâa, allèrent s'établir à Abcar, dans la Mésopotamie. Leurs femmes se mirent à tisser la laine, et à confectionner les tapis et étoffes rayées que l'on nomme *Zérâbi-Abcariya* et *Boroud-Yazîdiya*. Dès leur entrée dans le canton d'Abcar, les Benou-Yazîd, attaqués par des peuplades turques, étaient sur le point de succomber, quand les Benou-Bahrâ, autre famille codhaïte, arrivèrent du Hidjâz sous la conduite de Hârith, fils de Carâd. Les deux hordes réunies repoussèrent les Turcs, et reprirent les prisonniers qu'ils avaient enlevés ².

Les Benou-Yazîd et les Bahrâ en Mésopotamie;

D'autres descendants de Codhâa se maintinrent dans le Tihâma, après le départ de leurs frères. C'étaient les enfants de Kelb, fils de Wabra, ceux de Djarm et d'Ilâf. Cet Ilâf, que l'on croit être le même que Zeyyân, fils de Thâlaba (fils de Holwân..., etc.), a donné son nom à une espèce de selles de chameaux, dont on lui attribue l'invention, et qu'on appelle *Rihâl-Ilâfiya*.

Ensuite ces Benou-Kelb, Djarm et Ilâf, pour se soustraire aux exigences de certains rois himyarites qui prétendaient les assujettir à payer un tribut, émigrèrent aussi, et allèrent se fixer sur les confins du

Les Benou-Kelb à Daumat-Djandal, et plus tard à Semâwa.

¹ *Aghâni*, III, 162 v°.

² *Aghâni*, III, 162 v°, 163. Ibn-Khaldoun, f. 112.

Hidjâz et de la Syrie. C'est probablement alors que les Benou-Kelb possédèrent, conjointement avec les Sacoun, tribu yamanique issue de Kinda, les territoires de Daumat-Djandal et de Tabouk. Ils adorèrent d'abord à Daumat-Djandal l'idole nommée *Woudd* ou *Wadd*¹ (amour); puis ils renoncèrent à ce culte, pour embrasser le christianisme².

Longtemps après, à une époque que l'on ne saurait déterminer, ces mêmes Benou-Kelb, assaillis par les Kinâna, ayant essuyé un échec considérable, un grand nombre d'entre eux se décidèrent à se retirer plus loin du Hidjâz. Ils choisirent pour demeure le désert de *Sémâwa*, entre la Syrie et l'Irak. Ils y restèrent toujours depuis. Abou-l-Faradj Isfahâni, qui écrivait au milieu du dixième siècle de notre ère, dit qu'on les y voyait encore de son temps³.

Les Khozââ; leur domination à la Mekke.

Dissolution de la
colonie azdite de
Batn-Marr.

Tandis que la postérité de Codhâa se disséminait ainsi sur des points plus ou moins distants du Tibâma, sa patrie adoptive, les Azdites commençaient à se dégoûter de leur longue résidence à Batn-Marr. Trouvant que ce lieu ne fournissait pas assez abondamment à leurs besoins, ils résolurent d'aller chercher un pays plus fertile.

Une famille azdite se rendit dans le Bahrayn, vers l'an 191 de J. C., guidée par Mâlik-el-Azdi, fils de

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 12 v°.

² *Ibn-Khaldoun*, f. 116 v°.

³ *Aghâni*, III, 163.

Fahm (issu de Dous, fils de... Zohrân); elle passa de là dans l'Irak occidental, où nous la verrons fonder un royaume. On ne sait pas précisément si cette famille venait de Batn-Marr, ou si elle arrivait de l'Oman, sans avoir été dans le Tihâma. Les témoignages varient à cet égard. Dans le premier cas, elle aurait quitté le territoire de la Mekke avant les autres Azdites.

C'est environ à l'an 205 de notre ère que je rap-
 porte la dissolution de la colonie de Batn-Marr, par
 suite du départ de la masse principale des Azdites.
 Les familles les plus marquantes dont la colonie se
 composait à cette époque étaient celle de Djafna
 (fils d'Amr, fils de Thâlaba, fils d'Amr-Mozaykiya),
 celle de Moudjâlid¹ (fils de Hârith, fils d'Amr, fils
 d'Adi, fils d'Amr, fils de.... Mâzin, fils.... d'Azd),
 celle d'Aus et de Khazradj, tous deux fils de Hâritha
 (fils de Thâlaba, fils d'Amr-Mozaykiya); enfin celle
 qui fut appelée ensuite *Khozda*, et dont le chef était
 Amr, fils de Lohay (fils de Hâritha, fils d'Amr-Mo-
 zaykiya).

Les familles de
 Djafna, d'Aus et de
 Khazradj, vont en
 Syrie, au sud de
 J. C.

Les trois premières se dirigèrent ensemble vers la
 Syrie; leur histoire sera placée dans les cinquième et
 septième livres de cet ouvrage. La quatrième resta
 auprès de la Mekke; elle se sépara ainsi des autres,
 et c'est ce qui lui valut le nom de *Khozda*, sépara-
 tion.

Les Khozâa restent
 près de la Mekke.

Cette étymologie est rapportée par tous les histo-
 riens. La plupart l'acceptent, mais quelques-uns la
 repoussent. Ces derniers, sans lui en substituer une

¹ Ibn-Khaldoun, f. 130 v°.

autre, ni s'expliquer aucunement sur ce nom de *Khozda*, disent que ce mot désigne la famille d'Amr, fils de Lohay, et que Lohay était fils de Camà, fils d'Elyàs, fils de Modhar¹. Par là ils contestent l'origine même des Khozáa, qu'ils font descendre d'Adnân. Je pense qu'ils reculent beaucoup trop loin l'âge d'Amr, fils de Lohay. A la vérité, cette objection ne peut être opposée à Ibn-Khaldoun, qui présente, mais sans alléguer d'autorités, deux degrés de plus dans la généalogie du chef des Khozáa; il le nomme Amr (fils d'Amir), fils de Lohay (fils d'Amir), fils de Camà².

Aboulféda, Maçoudi et autres, dont j'ai suivi le sentiment, assurent que le sobriquet de *Lohay*, petite barbe, appartenait à Rabîa, fils de Hâritha, fils d'Amr-Mozaykiya³; et que les Khozáa, ainsi qualifiés à cause de leur séparation des autres familles d'Azd, étaient par conséquent de la race de Cahtân.

Sohayli veut concilier les deux avis. Il dit que la veuve de Camà avait été épousée par Hâritha lorsqu'elle était enceinte de Lohay, et que ce Lohay, enfant posthume de Camà, fut adopté par Hâritha, et passa depuis pour son fils⁴. Ce fait me paraît impossible, parce que j'estime qu'il y a un siècle environ d'intervalle entre Camà et Hâritha. Au reste, cette anecdote est entièrement semblable à celle qu'on a imaginée sur la naissance de Codháa. C'est le même

¹ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 550.

² Ibn-Khaldoun, f. 145 v°.

³ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 551.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 151.

écrivain qui les rapporte l'une et l'autre, et l'on y reconnaît une méthode commode qu'il s'était faite pour résoudre les difficultés généalogiques.

L'opinion qui range la famille de Khozáa parmi les Azdites est la plus généralement adoptée, et en même temps la plus vraisemblable; car, à l'époque où les Arabes ont commencé à recueillir leurs annales, elle était professée par tous les Khozáa ¹, et personne sans doute ne pouvait avoir sur leur filiation des notions plus certaines qu'eux-mêmes.

On cite, à l'appui de cette opinion, le témoignage de Hassân, fils de Thâbit, poète célèbre, né vers le milieu du sixième siècle de notre ère. Il descendait des émigrés de Mareb par Khazradj, arrière-petit-fils d'Amr-Mozaykiya. Dans un vers, le seul malheureusement qui nous soit parvenu d'un morceau où peut-être il traçait une esquisse des voyages de la colonie azdite, il s'exprime ainsi :

« Quand notre tribu fut arrivée à Batn-Marr, Khozáa, avec ses nombreuses familles, se sépara de nous ² (c.-à-d. de nos pères). »

Ce vers confirme à la fois l'origine azdite des Khozáa et l'étymologie de leur nom. C'est la plus ancienne autorité qu'on puisse invoquer sur cette question.

¹ Ibn-Hichâm, cité par M. de Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 550.

² ولما هبطنا بطن مر نخزعت
خزاعة منا في بطون كراكر.

Mém. de l'Acad., vol. XLVIII, p. 641, 699.

Expulsion des
Djorhom, an 206
de J. C.

L'on a vu précédemment quelle était l'impiété et l'insolence des Djorhom, maîtres du Tihâma et gardiens de la Càba. L'éloignement de la majeure partie des Azdites, dont la réunion dans leur voisinage avait dû les tenir en alarme, leur donna lieu sans doute de se livrer au désordre et à l'orgueil avec plus d'entraînement. Le roi Modhâdh, las de les trouver indociles à ses exhortations, et persuadé qu'un châtiment céleste causerait bientôt leur ruine, sortit de la vallée de la Mekke avec ses enfants, ses femmes et ses serviteurs, et se retira à quelque distance, dans un endroit nommé Fotouna ¹.

Cependant l'orage se formait. Indignés de la conduite des Djorhom, les enfants de Bacr, fils d'Abdmonât, fils de Kinâna, issus de Modhar, se réunirent pour les combattre avec les Khozâa ² et les descendants d'Iyâd ³, frère de Modhar. On en vint aux mains. Les Djorhom furent taillés en pièces, et pour toujours expulsés du Tihâma (vers l'an 206 de J. C.).

Les descendants
d'Iyâd se retirent
vers l'Irak, an 206
de J. C.

L'intendance de la Càba devenait ainsi vacante. A ces fonctions religieuses était attachée l'idée du pouvoir politique, de la souveraineté sur le territoire de la Mekke. Il était naturel que les descendants de Modhar d'une part, et, de l'autre, ceux d'Iyâd, ayant également concouru à chasser les Djorhom, eussent également l'ambition de recueillir cet héritage des vaincus. Ce motif fit naître vraisemblablement un conflit qui

¹ *Aghâni*, III, 297.

² Ibn-Ishâk, dans le *Sirat-erraçoul*, f. 17. *Mém. de l'Acad.*, v. XLVIII, p. 663. Ibn-Khaldoun, f. 151.

³ Zobayr-ibn-Baccâr cité par Ibn-Khaldoun, f. 151 v°.

éclata entre eux à cette époque. Les Khozáa, en leur qualité d'étrangers, ne semblaient pas devoir former les mêmes prétentions. Ce furent eux pourtant qui obtinrent, par une circonstance fortuite, le prix de la victoire que les autres se disputaient.

Les enfants d'Iyâd, mis en déroute par ceux de Modhar, émigrèrent en masse (en la même année 206 de J. C.), et se transportèrent dans les plaines occidentales de l'Irak. La plupart se fixèrent à Ayn-Obâgh ¹, sur les confins du désert de Syrie. Mais avant de s'exiler du Tihâma, voulant troubler la joie du triomphe qu'ils laissaient à leurs adversaires, ils arrachèrent de la Càba la fameuse pierre noire, objet de la vénération générale, et l'enfouirent dans un lieu secret.

Une femme khozaïte fut témoin de cela. Elle en instruisit les gens de sa tribu. Ceux-ci proposèrent aux descendants de Modhar de leur faire retrouver la pierre noire, si on voulait leur accorder l'intendance du temple. Cette condition fut acceptée; la pierre fut déterrée, remise en place; et la garde de la Càba, avec l'autorité gouvernementale sur le pays, dévolue aux Khozáa ².

Les Khozáa obtiennent la garde de la Càba.

Seulement trois prérogatives furent réservées à la postérité de Modhar. C'étaient des fonctions purement religieuses, et relatives aux pratiques du pèlerinage; car cette antique institution, fondée, d'après la croyance commune, par Abraham et Ismaël, con-

Prérogatives réservées aux enfants de Modhar.

¹ Ibn Khaldoun, f. 121, 139.

² Maçoudi, man. ar. de la Bibl. roy., n° 599, A, p. 6 du 10^e cah. De Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 546-548. Ibn-Khaldoun, f. 151 v°.

Idjaza. Ifâdha.

tinuait à être observée parmi les Arabes. Ces fonctions, nommées *Idjaza d'Arafât*, *Ifâdha de Mouzdélifa*, et *Djamè ila Mina*, autrement *Idjaza de Mina*, consistaient : la première, à donner le signal du départ du mont Arafât, et à faire passer les pèlerins dans un certain ordre ; la seconde, à les conduire, en sortant de Mouzdélifa, le matin du jour des sacrifices, au lieu de la cérémonie dans la vallée de Mina ; la troisième enfin, à tenir les pèlerins réunis dans la vallée de Mina jusqu'au jour *Yaum-Ennafr*, qui est celui de la rentrée à la Mekke ¹.

Ces trois charges, ou au moins la première et la dernière, avaient été, au temps même des Djorhom, l'apanage de la famille de Soufa, dont l'auteur, Ghauth (fils de Mourr, fils d'Odd, fils de Tâbikha, fils d'Elyâs), surnommé *Soufa*, flocon de laine, appartenait par son père à la tige de Modhar, et par sa mère à la tribu de Djorhom. Cette famille de Soufa jouit de ses privilèges pendant toute la durée de la puissance des Khozâa ². Voici comment elle les exerçait :

Lorsque la station des pèlerins sur le mont Arafât, situé à dix ou douze milles de la Mekke, était terminée, et qu'il était temps de se diriger vers Mouzdélifa, un homme de Soufa criait : « Passez, Soufa ! » Ceux-ci se mettaient en marche les premiers. Puis le même homme criait : « Passez, Khindif ! » et les Khindif, c'est-à-dire, les descendants d'Elyâs, fils de Modhar, marchaient les seconds. Après cela, le reste des pèle-

¹ Ibu-Khaldoun, f. 151 v°.

² *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 665, 667.

rins s'acheminait vers Mouzdélifa ¹. De même, quand les pèlerins rassemblés à Mina se préparaient à faire le dernier jet des cailloux, au jour nommé *Yaum-Ennafr*, surlendemain de la fête des sacrifices, c'était un homme de Soufa qui devait donner l'exemple. Nul n'avait droit de jeter les cailloux avant lui. Malgré les instances des personnes que des affaires pressées rappelaient à la Mekke, cet homme attendait que le soleil commençât à baisser. Alors il jetait les cailloux, et tout le monde l'imitait. Cette cérémonie achevée, il donnait le signal du retour à la Mekke, en criant successivement : « Passez, Soufa ! passez, « Khindif ² ! »

Quelques auteurs disent qu'après l'expulsion de la tribu de Djorhom, la garde de la Càba fut déferée à une branche de Khozâa, nommée les enfants de Ghoubchân, qui avait contribué plus que les autres Khozaïtes à renverser les Djorhom. Le premier de ces enfants de Ghoubchân qui eut l'intendance du temple, suivant les mêmes auteurs, est appelé par eux Amr, fils de Hârith; ce Hârith avait, dit-on, le surnom de Ghoubchân ³.

Amr, fils de Lohay, premier prince khozaïte, an 207-240 de J. C.

Mais la majorité des historiens nomme Amr, fils de Lohay, fils de Hâritha, le chef de Khozâa qui succéda aux princes djorhomites.

M. de Sacy a conjecturé, avec assez de vraisemblance, que ces deux personnages ne font qu'un ⁴. Si

¹ *Câmous* au mot *Soufa*.

² *Mém. de l'Académie*, vol. XLVIII, p. 666.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 17 v°. De Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 664. Ibn-Khaldoun, f. 151 et v°.

⁴ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 552.

l'on n'admet pas l'identité, on pourrait supposer qu'Amr, fils de Hârith, aurait occupé la charge de ministre de la Càba immédiatement après Amr, fils de Lohay, dont on ne connaît pas nominativement les successeurs.

Les témoignages les plus nombreux et les plus circonstanciés attestent qu'Amr, fils de Lohay, fut le premier des Khozâa qui exerça l'autorité souveraine à la Mekke. J'adopte ce fait comme constant, et je place l'avènement d'Amr, fils de Lohay, au pouvoir, en l'année de J. C. 207 environ.

Dans une légende rapportée par l'auteur de l'Aghâni¹, on lit que Modhâdh le Djorhomite, souhaitant vivement de revoir la Mekke sa patrie, naguère son royaume, députa un message aux Khozâa pour les prier de lui permettre de venir habiter près des lieux saints. Il faisait valoir, à l'appui de sa demande, ses efforts pour ramener sa tribu à l'observation de la justice, aux devoirs de la religion. Mais on refusa de le recevoir, et Amr, fils de Lohay, prononça cet arrêt : « Quiconque rencontrera un Djorhomite dans « le voisinage du *Haram* (territoire sacré), peut le « tuer. Il n'y a aucune peine pour le meurtre d'un « Djorhomite. »

Or il advint que les chameaux de Modhâdh éprouvèrent le désir, naturel à ces animaux, de retourner aux lieux où ils avaient coutume de paître. Ils quittèrent les pacages de Fotouna, où campait encore Modhâdh, et se dirigèrent vers la Mekke. Modhâdh

¹ *Aghâni*, III, 297. Fresnel, *Journ. asiat.*, août 1838, p. 202.

courut après eux, et, les suivant à la piste, arriva jusqu'aux montagnes qui avoisinent la Mekke du côté d'Adjyâd. Parvenu sur le mont Abou-Coubays, il aperçut ses chameaux dans la vallée de la Mekke ; mais, n'osant y descendre, il eut le chagrin de les voir égorgés et manger par les Khozâa. Il se retira ensuite, avec les débris de sa tribu, dans le Yaman ¹, qui avait été le berceau de la race djorhomite, et où elle finit par s'éteindre.

On met dans la bouche de Modhâdh une élégie qu'il aurait composée au moment où il était réduit à abandonner le Tihâma. Voici un échantillon de cette pièce, dont je n'oserais affirmer l'authenticité :

« Hélas ! il semble aujourd'hui que jamais un seul Djorhomite n'ait habité entre Hadjoun et Safa, et ne se soit livré dans la Mekke aux causeries du soir.

« C'était nous, nous, qui occupions ces lieux chéris. Les vicissitudes du sort, la fortune contraire, nous en ont ban-nis ², etc. »

Ces vers sont célèbres ; on les regarde comme un des plus anciens fragments de poésie que les Arabes aient conservés.

Les historiens musulmans en général accusent Amr, fils de Lohay, d'avoir altéré la religion d'Abraham en y mêlant l'idolâtrie. Cependant il y a lieu de croire, comme je l'ai montré précédemment, que le culte de certaines fausses divinités existait dans le

Amr, fils de Lohay, introduit à la Mekke le culte de Hobal.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 17 v°.

² Voy. le texte de ces vers dans la vie de Mahomet par Aboulféda, édit. de N. Desvergers, p. 14. Schultens a publié le morceau entier dans ses *Monumenta vetust. ar.*, p. 1.

Hidjâz, et même à la Mekke, longtemps avant lui. Mais peut-être Amr fut-il le premier qui plaça sur le faite ou dans l'intérieur de la Càba les images de divinités déjà en vénération chez les Arabes. Ce qu'on peut au moins considérer comme constant, c'est qu'il fit adopter à ses compatriotes plusieurs idoles, entre autres celle de Hobal.

On raconte qu'ayant fait un voyage en Syrie, il passa à son retour par Maâb ¹, dans la contrée de Balcâ ². Ce pays était habité par des Amâlica (c'est-à-dire, par les Benou-Samaydâ, ou Amila-el-Amâlik ³). Il les vit adorer des idoles, et leur demanda ce que c'était que ces objets de leurs hommages. Ils répondirent : « Ce sont des dieux faits à l'imitation des « corps célestes et des figures humaines. Nous les implorons dans la sécheresse, et ils nous envoient la « pluie; dans le danger, et ils nous accordent leur secours. » Amr les pria de lui donner un de ces dieux. Ils lui firent présent de Hobal. Amr l'emporta à la Mekke, et l'érigea sur la Càba. Il engagea ensuite ses compatriotes à adorer cette idole et à lui offrir des sacrifices, ce qu'ils firent à son exemple ⁴.

La statue de Hobal était faite, dit-on, d'une sorte de pierre rouge ou cornaline, nommée *Akik* ⁵. On

¹ C'est la ville de Moab, ou Aréopolis.

² La contrée de Balcâ, située, dit le *Mérâcid-el-ittila*, entre Damas et Wadilcora, est l'ancien pays des Moabites, à l'orient de la Judée, près de la mer Morte. Ce nom de Balcâ rappelle celui de Balac, fils de Séphor, roi des Moabites (nombre XXII, 10. Josué, XXIV, 9).

³ Voy. livre I, p. 23.

⁴ *Sirat-erragoul*, f. 12 v°. *Abulf. Hist. anteisl. de Fleischer*, p. 136.

⁵ Safieddin cité par Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 98.

ajoute que Hobal était représenté sous la figure d'un vieillard à longue barbe¹.

On attribue aussi à Amr, fils de Lohay, l'institution de quelques usages superstitieux, relatifs à des animaux qui devenaient sacrés dans certaines circonstances, et qu'il était défendu de tuer.

Usages superstitieux.

Ainsi, lorsqu'une chamelle avait eu successivement dix portées d'un ou plusieurs petits, et que dans chacune de ces portées il s'était trouvé une femelle, la mère était donnée aux dieux, c'est-à-dire qu'on cessait de la monter, de lui imposer des fardeaux, de lui tondre le poil, et même de la traire, excepté pour offrir son lait à des hôtes ou à des pauvres. Elle était qualifiée de *Sāiba*; elle paissait librement partout où elle voulait, jusqu'à ce qu'elle mourût de sa mort naturelle.

Si une chamelle *Sāiba* avait encore une onzième production femelle, on fendait l'oreille à celle-ci, on lui accordait les mêmes privilèges qu'à sa mère, et on l'appelait *Bahtra*.

Bahtra.

Si, parmi les chammes saillies par un même étalon, dix successivement mettaient bas des femelles, l'étalon était de même consacré aux dieux, sous la dénomination de *Hāmi*. On le laissait errer en liberté parmi les troupeaux de chammes, et il ne servait plus qu'à la reproduction.

Hāmi.

Était également sacrée une chamelle qui, en cinq portées successives, avait eu des femelles jumelles. On la nommait *Wactla*.

Wactla.

¹ Reinaud, *Mon. musul.*, I, 246.

Telle est la manière dont Ibn-Ishâk explique les termes de *Wacîla*, *Hâmi*, *Bahîra*, et *Sâiba* ¹.

Selon Ibn-Hichâm, on qualifiait de *Sâiba* tout animal auquel la liberté et l'inviolabilité étaient données en exécution d'un vœu fait par un malade pour recouvrer la santé, ou par un voyageur pour obtenir un heureux retour. C'était ordinairement une chamelle que l'on consacrait dans ces cas.

Lorsqu'une chamelle faisait habituellement, à chaque portée, deux jumeaux ou deux jumelles, les femelles appartenaient aux dieux, et les mâles au maître de la mère; et s'il arrivait que cette mère fit une portée d'une femelle et d'un mâle, les deux petits appartenaient aux dieux, parce que la femelle communiquait à son frère jumeau son privilège d'inviolabilité. Cette femelle, selon Ibn-Hichâm, était la *Wacîla* ².

Tout cela, au premier coup d'œil, paraît bizarre. On peut cependant y reconnaître autre chose que du caprice.

Le chameau est l'animal le plus utile aux Arabes. C'est leur monture en voyage, le vaisseau du désert, suivant l'expression pittoresque d'un écrivain moderne. Leurs tentes sont fabriquées avec son poil. La chair du mâle et de la femelle, et le lait de cette dernière, sont une des bases de leur alimentation. Le chameau est enfin leur principale richesse. La multiplication de l'espèce cameline a donc dû être de tout temps l'objet particulier de leurs soins. Or, si l'on réfléchit que pour cette multiplication le grand

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 13 v°, 14.

² *Sirat-erraçoul*, f. 14.

nombre des femelles est plus nécessaire que celui des mâles, on comprendra qu'une sorte de reconnaissance, et en même temps une sagesse prévoyante, avait pu inspirer l'idée de rendre inviolables ceux de ces animaux qui donnaient le plus de productions femelles, et d'enlever à la consommation plus de femelles que de mâles, pour les réserver, sous la protection d'un caractère sacré, à la propagation de l'espèce.

Chaharistâni ¹, célèbre docteur musulman, estime que l'introduction à la Mekke par Amr, fils de Lohay, du culte de Hobal et de plusieurs autres idoles, se rapporte au temps du monarque persan Sâbour, c'est-à-dire de Sapor I^{er}, fils d'Ardchir, fils de Bâbek ². Cette indication, qui n'est pas sans doute d'une précision rigoureuse, peut au moins faire présumer que certaines années du pouvoir d'Amr, fils de Lohay, ont concouru avec quelques années du règne de Sapor I^{er}. Or ce règne a commencé en 237 ou 238 de J. C. Il nous suffira donc, pour ne point être en opposition avec Chaharistâni, de supposer qu'Amr, fils de Lohay, termina sa carrière vers l'an 240.

J'ai parlé ailleurs d'un prince himyarite qui vint à la Mekke, couvrit la Càba d'étoffes précieuses, et mit à cet édifice, dont l'entrée avait été jusqu'alors sans fermeture, une porte garnie d'une serrure. Ce fait paraît s'être passé du temps de la puissance khozaïte ³.

¹ Abou-l-Fath-Mohammed-el-Chaharistâni; sa vie est dans Ibn-Khalicân, édit. de M. de Slane, p. 676.

² *Hist. anteisl.*, p. 136. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 554, 557.

³ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 594.

Il correspondrait à l'époque d'Amr, fils de Lohay, si le Tobbà qui visita le temple, et y laissa cette marque de son respect, est, comme on le croit assez communément, Tibbân Açàd Abou-Carib.

Amr, fils de Lohay, de même que les princes djorhomites ses prédécesseurs, est qualifié par les Arabes de *malik*, roi. Il semble que ce titre ait ensuite cessé d'être en usage à la Mekke.

Successieurs
d'Amr inconnus
jusqu'à Holayl, de
360 à 408 de J. C.

Les historiens ne nous ont transmis aucune liste des personnages de la tribu de Khozâa qui ont été revêtus de l'autorité après Amr, fils de Lohay. L'on a seulement conservé la généalogie incomplète du dernier chef khozaïte, nommé Holayl, qui fut intendant de la maison de Dieu. Les ancêtres connus de ce Holayl sont, par ordre descendant :

Càb, désigné par les uns sous le nom de Càb, fils d'Amr, fils de Lohay, par les autres, sous celui de Càb, fils d'Amr, fils de Hârith, et plus généralement appelé Càb, fils d'Amr, le Khozaïte; Solma, fille de ce Càb, fut l'épouse de Ghâlib, fils de Fihir-Coraych, l'un des aïeux de Mahomet ¹.

Saloûl, fils (ou petit-fils) de Càb, fils d'Amr;

Hobachiya, fils (ou petit-fils) de Saloûl;

Holayl, de 408 à 440
de J. C.

Holayl, fils de ce Hobachiya, donna en mariage sa fille Hobba à Cossay ², autre ancêtre de Mahomet; et Cossay, ainsi qu'on le verra bientôt, s'empara de l'intendance de la Càba et du pouvoir politique, dont il dépouilla les Khozâa.

Or, en comparant la généalogie de Cossay, qui

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 14 v^o.

² *Sirat-erraçoul*, f. 16.

est certaine, avec celle de Holayl ¹, il est aisé de reconnaître, comme l'a fait M. de Sacy ², qu'il manque dans cette dernière deux degrés. En effet, puisque Solma, fille de Càb, épousa Ghâlib, et que Hobba, fille de Holayl, descendant de Càb, épousa Cossay, descendant de Ghâlib, il y a toute probabilité qu'il doit se trouver, entre Càb et Holayl, le même nombre de générations qu'entre Ghâlib et Cossay, c'est-à-dire cinq, au lieu de trois que présente la généalogie de Holayl.

En outre, Holayl, père de Hobba, femme de Cossay, devait être né à peu près vers la même époque que Kilâb, père de Cossay, c'est-à-dire (suivant le tableau VIII) vers l'an 365 de J. C. Il a donc pu devenir gardien de la Càba vers 405. Dans ce cas, il aurait été âgé de quarante ans lorsqu'il serait parvenu à cette dignité, ce qui convient parfaitement.

Commencements des Coraychites. Ils enlèvent le pouvoir aux Khozâa.

Pendant la longue période de temps que remplissent les obscurs successeurs d'Amr, fils de Lohay, jusqu'à Holayl, les descendants de Nadhr par Fihrcoraych et sa postérité. Coraych se multipliaient rapidement, et commençaient à former la tribu, depuis si célèbre, des *Coraychites*.

L'on n'est pas d'accord sur l'étymologie de ce nom. Il dérive, suivant Ibn-Hichâm ³, de la racine *Carach*

¹ Voy. tableau VIII et appendice B.

² *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 557.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 14 v°.

et des mots *Corouch* et *Tecarrouch*, qui signifient commercer, faire des profits. Cette opinion est fort plausible. On sait que les Coraychites ont été très-adonnés au commerce, et l'on peut penser que c'était principalement leur père Fihr qui leur avait transmis l'esprit et les habitudes du négoce ¹.

FIHR ² eut un grand nombre d'enfants mâles, entre autres *Hârith*, *Mouhârib*, et *Ghâlib* (nés vers 233 de J. C.). J'ai dit que celui-ci épousa Solma, fille de Càb, fils d'Amr le Khozaïte. C'est un synchronisme important; il sert à déterminer l'âge de Càb, dont la naissance était vraisemblablement antérieure à celle de son gendre, de l'espace d'une génération.

Enfants de Ghâlib,

GHÂLIB eut de Solma deux fils, *Taym* et *Loway* (nés vers 266). Taym reçut le sobriquet d'*El-Adram*, l'édenté. Sa postérité forma une sous-tribu de Coraychites, connue sous la dénomination de Benou-l-Adram ³.

De Loway.

LOWAY fut père d'*Amir*, de *Sâma*, d'*Auf*, de *Khozayma*, de *Sâd*, et de *Càb* (nés vers 299). Sâma, ayant crevé un œil à son frère Amir, fut obligé de quitter le Tihâma, et se retira dans le pays d'Omân, où ses descendants se propagèrent. La postérité de Sâd, sous le nom de *Bounâna*, et celle de Khozayma, sous le nom d'*Aidha* ⁴, s'incorporèrent par la suite

¹ Voyez d'autres étymologies du mot *Coraych* dans les notes de M. Desvergers sur la vie de Mahomet, p. 101.

² Voy. tableau VIII.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 14 v°. Eichorn, *Mon. hist. ar.*, p. 76.

⁴ *Aidha* était le nom de la mère de Khozayma, et *Bounâna*, celui de la nourrice de Sâd. (*Sirat*, f. 15. Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 77, 78.)

dans la tribu de Chaybân, fils de Thâlaba, issu par Wâïl de Rabîa, fils de Nizâr.

De CÂB, fils de Loway, naquirent (vers 332) *Adi*, *Hoçays* (ou *Hodhaydh*), et *Mourra*. Le premier est l'auteur d'une sous-tribu coraychite appelée les Benou-Adi. Hoçays engendra Amr, et celui-ci eut deux fils, *Djournah* et *Sahm*, qui ont donné leurs noms à deux branches illustres de Coraych.

De CÂB.

Les principaux enfants de MOURRA, fils de CÂB, furent *Kilâb* (né vers 358), *Yakzha* (vers 365), *Taym* (vers 375). Yakzha fut père de *Makhzoûm*, chef d'une des familles coraychites les plus marquantes. La race de Taym donna aux Arabes leur premier calife, Aboubecr.

De Mourra.

KILÂB engendra *Zohra* (vers 378) et *Cossay* (vers 398). Leur mère était Fâtima, fille de Sâd, fils de Sayal, l'un des Djadara ou maçons¹, c'est-à-dire de la race de l'architecte qui avait reconstruit la Càba, sous les Djorhom. Zohra est l'auteur de la branche coraychite des Zohri. Quant à COSSAY, je vais en parler avec détails.

De Kilâb.

Il était âgé de quelques mois seulement, lorsque son père Kilâb mourut. Sa mère Fâtima ne tarda pas à convoler en secondes noces. Un personnage codhaïte, nommé Rabîa, chef de la famille des Benou-Odhra, établie à Wadilcora, ayant fait un voyage à la Mekke, vit Fâtima, demanda sa main, et l'épousa. Il l'emmena avec son jeune enfant dans le pays qu'il habitait. Cossay, à cette époque, venait d'être sevré. Son frère

Cossay.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 16.

Zohra, qui était un homme fait, demeura à la Mekke. Fâtima eut de Rabîa un fils, qu'elle appela Rizâh.

Cependant Cossay fut élevé dans la tente de Rabîa, qu'il croyait son père. Lorsqu'il fut devenu grand et qu'il connut son origine, il retourna parmi les Coraychites, et obtint bientôt de la considération par ses qualités éminentes.

Le Khozaïte Holayl, fils de Hobachiya, était alors investi des hautes fonctions de gardien de la maison sainte. Cossay lui demanda en mariage sa fille Hobba, et Holayl consentit à cette union.

Noms des fils de Cossay. Son ambition.

Hobba donna à Cossay deux filles et quatre fils, *Abdeddâr*, *ABDMANÂF*, *Abdelòzza*, et *Abd*. Cossay, en peu de temps, acquit de grands biens. A la tête d'une famille nombreuse et riche, il se vit l'homme le plus puissant de la tribu de Coraych.

Alors il lui vint à la pensée qu'étant de la race pure d'Ismaël, il avait à l'intendance de la Càba et au gouvernement du pays un droit plus légitime que les Khozâa. Il conçut le projet de les déposséder. Il communiqua secrètement ses intentions aux principaux chefs d'entre les Coraychites et autres descendants de Kinâna, et s'assura de leur concours pour le moment de l'exécution ¹.

Déjà il avait, dit-on, commencé à exercer une partie des fonctions qu'il ambitionnait. Son beau-père Holayl ne pouvant plus, à cause de sa vieillesse et de ses infirmités, remplir les devoirs de gardien de la Càba, avait confié les clefs à sa fille Hobba. Celle-ci

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 17 v°, 18. Ibn-Khaldoun, f. 152. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 665.

les remettait à son mari, qui ouvrait et fermait le temple aux heures accoutumées. Hobba engagea ensuite son père à désigner un homme pour le suppléer dans son ministère religieux. Elle espérait que Holayl choisirait son gendre Cossay. Cette attente fut trompée. Holayl nomma un certain Abou-Ghoubchân, qui était son fils, suivant les uns, et, selon les autres, fils d'Amr, fils de Boway, de la famille khozaïte des Benou-Malcân ¹.

Sur ces entrefaites, Holayl mourut. Ibn-Saïd dit que, cédant aux instances de Hobba, il avait laissé à Cossay, par un testament, l'intendance de la Càba; mais que les Khozáa refusèrent de reconnaître ses dernières volontés, et maintinrent Abou-Ghoubchân dans la possession des clefs du temple.

On raconte que Cossay s'empara de ces clefs par une ruse. Il enivra Abou-Ghoubchân, et, profitant du moment où celui-ci était complètement privé de sa raison, il lui acheta les précieuses clefs pour une outre de vin. Ce fait a donné naissance aux expressions proverbiales : *Plus sot qu'Abou-Ghoubchân*, et *Marché d'Abou-Ghoubchân* ², qui veut dire marché de dupe.

Cossay, prévoyant l'opposition des Khozáa à ses desseins, avait mandé à son frère utérin Rizâh, fils de Rabîa, de venir l'assister avec des forces. Rizâh se rendit à la Mekke avec ses frères Hassân, Mah-

Il s'empare du pouvoir, an 440 de J. C.

¹ Ibn-Khaldoun, f. 152.

² احق من ابي غبشان et صفقة ابي غبشان Ibn-Khaldoun, f. 152. Maydâni.

moud, Djolhoma, et un grand nombre de Benou-Odhra. C'était l'époque du pèlerinage, et cette circonstance, cachant le véritable motif de leur arrivée, put empêcher les Khozâa de s'alarmer et de se mettre sur leurs gardes. Les enfants de Bacr, fils d'Abdmonât, et les Soufa ou descendants de Ghauth, fils de Mourr, faisaient cause commune avec la tribu de Khozâa. Ce fut par une attaque contre les Soufa que Cossay commença l'exécution de ses projets.

Cette famille, comme on sait, avait joui, sous les Djorhom, et jouissait, sous les Khozâa, du privilège nommé *Idjâza*, consistant à donner aux pèlerins le signal de la marche en certaines occasions. Les Soufa allaient exercer ce droit, qui était avoué de tous les Arabes, comme faisant partie des cérémonies religieuses du pèlerinage, lorsque Cossay, accompagné de tous ceux de son parti, tant Coraychites que Kinaniens et Benou-Odhra, vint à eux sur la colline Acaba, et leur dit : « Il n'en sera pas ainsi; l'*Idjâza* nous appartient à plus juste titre qu'à vous. » Les Soufa voulurent soutenir leur droit : l'on en vint aux mains. Après une lutte très-vive, les Soufa furent taillés en pièces, et Cossay conquit ainsi leur prérogative ¹.

Les Khozâa sentirent alors qu'il allait leur disputer l'intendance du temple et le pouvoir politique. Ils se hâtèrent de se réunir avec les enfants de Bacr-ibn-Abdmonât, et de se préparer à combattre. Cossay ne les attendit pas. Il marcha le premier contre eux.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 18 v°. Ibn-Khaldoun, f. 152 v°. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 667.

On se battit avec acharnement ; le nombre des morts fut grand des deux côtés, mais l'avantage resta incertain.

Enfin, pour arrêter l'effusion du sang, on proposa un accommodement et la nomination d'un arbitre. Le choix tomba sur un vieillard au jugement duquel beaucoup de contestations étaient soumises, à cause de sa réputation de sagesse. Il se nommait Yàmor, fils d'Auf¹, et était issu de Bacr-ibn-Abdmonât. Il décida que la garde de la maison de Dieu et le gouvernement de la contrée devaient appartenir à Cossay ; que tout le sang des Khozâa et des enfants de Bacr, versé par Cossay, était légitimement répandu, et qu'il le foulait aux pieds ; mais qu'il était dû une amende pour le sang des Coraychites, des Kinâniens et Benou-Odhra, versé par les Khozâa et enfants de Bacr. De ce jour-là, Yàmor fut surnommé *Choud-dâkh*, à cause du sang qu'il avait foulé aux pieds².

Cette décision fut acceptée, même par les Khozâa, dont elle condamnait les prétentions. Ils cédèrent la place à Cossay, et se retirèrent à Batn-Marr, leur ancienne habitation³.

Gouvernement de Cossay.

Cossay fut donc mis en possession de l'intendance de la Càba et de l'autorité gouvernementale (vers l'an 440 de J. C.). Il commença par congédier Rizâh

¹ Fils de Càb, fils d'Amir, fils de..... Layth, fils de Bacr.

² *Sirat*, f. 18 v°. *Mém. de l'Acad.*, vol. XI.VIII, p. 668.

³ D'Ohsson, *Tabl. de l'emp. Ott.*, III, 156.

et les Benou-Odhra, dont la présence ne lui était plus nécessaire; et en même temps, pour affermir sa puissance, il s'occupa de réunir, à la Mekke et aux alentours, les sous-tribus coraychites, qui étaient auparavant dispersées, parmi les autres descendants de Kinâna, sur divers points du Tihâma. Il fut pour cette raison surnommé *El-Moudjammî*, le rassembleur ¹.

La ville de la Mekke construite, vers l'an 446 de J. C.

La vénération des Arabes pour la Càba et pour le sol même qui l'entourait était si grande, qu'ils n'avaient pas osé jusqu'alors prendre de demeures fixes, ni construire de maisons dans le voisinage de ce sanctuaire. On passait la journée à la Mekke, c'est-à-dire dans la circonscription du terrain particulièrement sacré; mais le soir, on s'en éloignait par respect.

Cossay persuada aux Coraychites que s'ils fixaient leur domicile et bâtissaient des maisons autour du temple, aucune tribu arabe ne pourrait entreprendre de les attaquer dans ce lieu saint. Il divisa l'étendue du terrain qu'embrassa depuis la ville de la Mekke, en différentes portions ou quartiers qu'il assigna pour demeure à sa propre famille, et à celles d'entre les autres familles coraychites qui tenaient de plus près à la sienne.

On dit que les Coraychites se faisant scrupule de couper les arbres de cette terre vénérée, Cossay en coupa quelques-uns de sa main, et fit abattre les autres par ses soldats. Alors la place étant libre, on commença à bâtir, et la ville de la Mekke s'éleva. Cossay

¹ *Sirat*, f. 18 v°. Ibn-Khaldoun, f. 152 v°.

en fut ainsi le fondateur. Des quatre côtés de la Càba on laissa un espace vide, destiné aux tournées pieuses, *tawâf*. Les Coraychites construisirent leurs maisons à l'entour de cet espace ou parvis, qui fut ensuite pavé de pierres polies, et appelé *El-Matâf-el-Chartf*¹. Les mêmes familles auxquelles Cossay avait assigné des quartiers, s'y trouvaient encore établies à la naissance de l'islamisme².

Cossay fit bâtir pour lui-même un palais, dont la porte donnait dans le parvis du temple. Ce palais fut nommé *Dâr-ennadwa*, l'hôtel du conseil, parce que c'était là, sous la présidence de Cossay, que se traitaient toutes les affaires publiques. Il fallait avoir au moins quarante ans pour être admis à prendre place dans ce conseil, *nadwa*; mais les enfants de Cossay y avaient tous entrée³. Là se faisaient aussi les mariages des Coraychites, et autres actes de la vie civile. Par exemple, lorsqu'une jeune fille était parvenue à l'âge de porter l'habillement appelé *dirè*, on l'amenait au *Dâr-ennadwa*, et on l'y revêtait de ce costume⁴.

C'était encore dans le *Dâr-ennadwa* que les Coraychites, lorsqu'ils devaient faire la guerre à une autre tribu, recevaient des mains de Cossay le drapeau,

Institutions di-
verses.

Nadwa.

Iiwa.

1 *Le Matâf*, de nos jours, est entouré de piliers en bronze doré, qui le séparent du reste de la grande cour comprise entre les galeries de la vaste mosquée *El-Mesjid-el-Harâm*. Voy. le plan donné par Niehuhr, *Descript. de l'Arab.*, p. 312, et d'Ohsson, III, 188.

2 *Sirat-erraçoul*, f. 18 v°. Cotbeddin, *Hist. de la Mekke, Not. et extr. des man.*, IV, 549-550. Burckhardt, *Voyag. en Arab.*, trad. d'Eyriès, I, p. 220.

3 Cotbeddin, *Not. et extr. des man.*, vol. IV, loc. cit.

4 *Sirat-erraçoul*, f. 18 v°. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 66g.

liwa. Cossay attachait lui-même au bout d'une lance une pièce d'étoffe blanche, et remettait cet étendard, ou le faisait remettre par un de ses fils, à l'un des chefs coraychites. Cette cérémonie, nommée *Akd-el-liwa* (nouer le drapeau), subsista toujours, depuis Cossay qui l'avait fondée, jusqu'aux derniers temps de l'empire arabe¹.

Rifáda.

Une autre institution de Cossay méritait d'avoir une durée plus longue encore. Il avait représenté aux Coraychites qu'étant les gens de la maison de Dieu, il leur convenait de pourvoir aux besoins des pèlerins qui venaient visiter la Càba, et qui étaient ainsi les hôtes de Dieu même. Les Coraychites consentirent à s'imposer une taxe annuelle, appelée *Rifáda* (secours), qu'ils payaient à Cossay à l'époque du pèlerinage; et celui-ci en employait le produit à fournir gratuitement des vivres aux pèlerins pauvres pendant les jours qu'ils passaient à Mina, *Ayyám-Mina*, c'est-à-dire, le jour de la fête des sacrifices et les deux jours suivants. Cet usage se continua après l'islamisme; il fut l'origine de la distribution de subsistances qui se faisait à Mina chaque année, pendant le temps du pèlerinage, au nom des califes et des sultans leurs successeurs. Mais il avait cessé d'exister lorsque Cotheddin écrivait l'histoire de la Mekke, vers le milieu du seizième siècle de notre ère².

Les mots *Nadwa*, *Liwa* et *Rifáda*, devinrent ensuite les titres mêmes des fonctions exercées par

¹ *Sirat*, ibid. *Mém. de l'Acad.*, ibid.

² *Sirat-erraçoul*, f. 19 v°. Cotheddin, *Not. et extr. des man.*, vol. IV, p. 55r.

Cossay, comme ayant le droit de convoquer chez lui et de présider le conseil de la nation, de donner l'étendard, signe du commandement militaire, et de lever l'impôt destiné à fournir des denrées aux pèlerins.

A ces dignités, Cossay joignait le *Sicâya* et le *Hidjâba*¹. Le *Sicâya* était une espèce d'administration des eaux. Il n'y avait alors qu'un très-petit nombre de puits communs, situés en dehors de la Mekke², parce qu'ils avaient été creusés antérieurement à sa fondation. La charge nommée *Sicâya* consistait à faire apporter l'eau de ces puits, à la répartir entre les habitants de la ville, et aussi à en procurer aux pèlerins. Plus tard, des puits furent creusés dans l'intérieur de la Mekke³, et dès lors le *Sicâya* fut restreint à la distribution d'eau faite aux étrangers qui venaient visiter les lieux saints. Quant au *Hidjâba*, c'était la garde des clefs de la Càba, et tout ce qui était relatif à l'intendance et au ministère du temple.

Sicâya. Hidjâba.

Cossay réunissait ainsi en sa personne toutes les principales attributions de l'ordre religieux, civil et politique. Sa puissance, qui était une sorte de royauté, donna un grand lustre à la tribu de Coraych, dont il était le chef. Cette tribu acquit dès ce moment une prépondérance marquée parmi les Arabes maaddiques. Cossay laissa seulement à certaines familles, étrangères à la tige de Coraych, quelques fonctions peu importantes.

¹ *Sirat*, f. 18 v°. Cotbeddin, loc. cit. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 669.

² *Sirat-erraçoul*, f. 22 v°.

³ *Sirat-erraçoul*, *ibid.*

L'*Idjâza d'Arafât* fut conservé aux descendants de Mourr, fils d'Odd¹. Mais comme la branche des Soufa, enfants de Ghauth, fils de Mourr, était éteinte, ce privilège passa à une branche collatérale, aux enfants de Sâd, fils de Zaydmonât, fils de Temîm, frère de Ghauth; et parmi ceux-ci ce fut Safwân, fils de Djénâb², qui paraît en avoir joui le premier, du temps de Cossay. Le droit de conduire les pèlerins à la sortie de Mouzdélifa ou *Ifâdha de Mouzdélifa*, celui de les congédier après le dernier jet des cailloux à Mina ou *Idjâza de Mina*, furent attribués aux descendants de Cays par Adwân. Ils se le transmirent de père en fils jusqu'à Abou-Seyyâra-Omayla, qui l'exerçait lors de l'établissement de l'islamisme³.

Naçaa, Calâmis.

Cossay maintint, et, je crois même, augmenta une prérogative dont jouissaient les enfants d'Abd-Focaym, qualifiés de Focami, à cause du nom de leur père. Elle consistait à faire le *Naci*, et ceux qui la possédaient étaient appelés *Naçaa* (au singulier, *Nâci*); on les nommait aussi *Calâmis* (au singulier *Calammas*), parce que leur arrière-grand-père Amir, issu de Kinâna, portait le sobriquet de *Calammas*, grosse mer, et, par métaphore, mer de science. Pour expliquer le mot *Naci* et faire comprendre la nature des fonctions des *Naçaa*, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur l'année et les mois des Arabes.

¹ Fils de Tâbikha, fils d'Elyâs, fils de Modhar.

² Voy. sa généalogie, tableau XI.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 18. *Aghâni*, I, 159 v°. Eichorn, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 81. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 667, 669.

Il paraît constant que, de temps immémorial, les Arabes faisaient usage des mois et années lunaires, et célébraient la fête du pèlerinage de la Càba le dixième jour de leur douzième mois. Ces mois avaient primitivement des noms qui ne nous sont connus que d'une manière très-incertaine. On en considérait quatre comme sacrés, savoir : le premier, le septième, le onzième et le douzième, durant lesquels il était défendu de combattre et de commettre aucun acte quelconque d'hostilité. C'était une espèce de *trêve de Dieu*, sagement instituée chez un peuple avide de guerre, de pillage et de vengeance. Elle contribuait à empêcher les diverses tribus de s'entre-détruire; elle donnait au commerce quelques moments de sécurité, et permettait aux pèlerins de satisfaire sans péril leur dévotion. Malheureusement elle était violée quelquefois; on en a vu un exemple dans l'entreprise de Cossay lui-même contre les Khozâa.

Notions sur le calendrier arabe. Pèlerinage. Mois sacrés.

Comme l'année lunaire est plus courte de onze jours, environ que l'année solaire, il en résultait que le commencement de l'année des Arabes et l'époque de leur pèlerinage avançaient tous les ans de onze jours, et parcouraient toutes les saisons successivement. Lorsque le pèlerinage, que l'on nommait *Haddj*, tombait dans un temps où les récoltes de l'année courante n'étaient point encore faites, et où celles de l'année précédente étaient déjà presque consommées, les pèlerins qui venaient de lieux éloignés éprouvaient de grandes difficultés à se procurer des vivres, soit pendant leur route, soit pendant leur séjour près de la Càba, et en divers endroits voisins où s'ou-

vraient des foires annuelles aux approches du pèlerinage. On voulut remédier à cet inconvénient, et fixer l'époque du Haddj vers l'automne, au moment de l'année où les grains, les fruits, et autres denrées, sont le plus abondants.

Embolisme, Nacl.

Pour cela, il fallait établir le rapport des saisons avec l'année. Dans cette vue, les Arabes se servirent de l'embolisme ou intercalation, qu'ils avaient appris à connaître des juifs domiciliés à Yathrib (Médine). Mais sans doute ils n'imitèrent pas exactement le procédé des juifs. Ils se contentèrent d'ajouter un mois à la fin de chaque troisième année, autrement de donner à chaque troisième année treize lunaisons au lieu de douze. Ils appelèrent ce mois intercalaire ou additionnel, et l'intercalation elle-même, *Naci*, retard, parce que l'embolisme, effectué à la fin d'une année, retardait d'une lunaison le commencement de l'année suivante.

Ce surcroît d'un mois, ajouté à chaque série de trois ans, ne pouvait ramener le commencement de chaque quatrième année arabe précisément au même point de l'année solaire. Car trois années solaires donnent mille quatre-vingt-quinze jours, dix-sept heures, vingt-huit minutes et quinze secondes; trois années arabes (deux de douze et une de treize mois lunaires) ne donnaient que mille quatre-vingt-douze jours, quinze heures, huit minutes; différence, trois jours, deux heures, vingt-huit minutes et quinze secondes; en sorte qu'après chaque série de trois ans, le commencement de la première année arabe d'une nouvelle série était en avance sur l'année solaire de trois jours et une fraction.

Les Arabes et leurs *Calémis*, ou mers de science, étaient trop ignorants en fait de calculs astronomiques pour apercevoir cette erreur, d'ailleurs peu considérable. Elle dut leur devenir sensible à la longue. Mais d'abord ils crurent avoir obtenu le résultat qu'ils désiraient. Aussi ils créèrent pour leurs mois des dénominations, dont cinq au moins avaient une relation marquée avec les saisons auxquelles on pensait qu'ils tendraient toujours à correspondre, et quatre autres indiquaient le caractère sacré des mois qui les portaient. Ces dénominations sont celles dont tous les peuples musulmans se servent encore aujourd'hui, savoir : 1° *Mouharram* (saint); 2° *Safar*; 3° *Rabî I*, et 4° *Rabî II* (pluie printanière, verdure); 5° *Djournâda I*, et 6° *Djournâda II* (cessation de pluie, sécheresse); 7° *Radjab* (respect); 8° *Châbdân*; 9° *Ramadhân* (grande chaleur); 10° *Chewwâl*; 11° *Dhou-l-Câda* (ouverture de la trêve); 12° *Dhou-l-Hiddja* (temps du pèlerinage).

Toutes les fois qu'on ne faisait pas l'embolisme, il se rencontrait, comme dans l'ancien calendrier purement lunaire, trois mois sacrés consécutifs, Dhoul-câda, Dhoulhiddja, et Mouharram de l'année suivante. Quant au mois sacré de Radjab, il était toujours isolé au milieu de l'année, ce qui lui valut l'épithète d'*El-Fard* (l'unique). On le qualifiait aussi d'*El-Açamm* (le sourd), parce que pendant sa durée le calme et le silence succédaient aux cris de guerre et au bruit des armes. Il était regardé comme le plus inviolable des quatre, et consacré au jeûne ¹, à la pé-

¹ Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 182.

nitence, et à l'*Omra*¹, visite des lieux saints, qu'il était permis, au reste, d'accomplir également dans les autres mois. Peut-être étaient-ce surtout les descendants de Modhar qui faisaient du mois de Radjab l'objet d'un respect particulier, car on l'appelait encore *Radjab de Modhar*².

D'après les témoignages bien concordants de plusieurs historiens, on peut rapporter à l'an 412 de notre ère, c'est-à-dire, à la première jeunesse de Cossay, l'adoption par les Arabes de ce système d'années avec embolisme triennal, *Naci*, et de ces noms de mois encore actuellement usités.

Si l'on consulte un tableau que j'ai dressé³ des années arabes depuis l'institution du *Naci* jusqu'à l'abolition de cette pratique par Mahomet, en 632 de Jésus-Christ, on verra, au moyen d'un calcul facile, que pendant trente et quelques années, l'espace d'une génération, la correspondance des mois avec les saisons n'éprouva pas de dérangement suffisant pour rendre tout à fait choquantes les dénominations de mois relatives à la température. Ensuite, le rapport des noms de mois avec les saisons s'altéra de plus en plus, et cessa enfin d'exister. L'habitude cependant fit conserver ces dénominations devenues inexactes, de même que, chez les Romains, les mois de septem-

1 Voy. *Extrait du roman d'Antar*, dans le *Journ. asiat.*, octobre 1834, p. 328. L'*Omra* était aussi appelée petit pèlerinage, *El-Haddj-el-Asghar*.

2 Pococke, *Specim.*, p. 182. *Sirat-erraçoul*, f. 258. L'auteur du *Câmous* dit que Radjab était aussi qualifié d'*El-Mouharram* (l'inviolable par excellence), et que le mot *mouharram* est devenu, depuis l'islamisme seulement, le nom du premier mois de l'année, lequel s'appelait autrefois *Safar* 1^{er}.

3 Voy. à la fin de ce volume, et *Journ. asiat.*, avril 1843.

bre, octobre, novembre, décembre, gardèrent leurs noms, lors même qu'ils occupèrent parmi les autres mois les neuvième, dixième, onzième et douzième places.

La fête du pèlerinage se maintint plus longtemps à une époque convenable. Dans les premières années, elle avait coïncidé avec octobre et novembre. En la cinquante et unième année du Naci, elle tombait encore bien près de l'automne, dans les premiers jours de septembre, temps où les fruits sont récoltés en Arabie. Le but que l'on s'était proposé fut donc obtenu pendant au moins un demi-siècle. Plus tard, le pèlerinage, avançant graduellement, atteignit août, puis juillet, puis juin. Il était au solstice d'été en la cent vingt-neuvième année du Naci (541 de J. C.), comme le prouve une indication curieuse fournie par Procope, et que je mentionnerai dans l'histoire des Arabes de Hîra. Enfin, en la deux cent vingtième et dernière année du Naci, le pèlerinage était arrivé aux commencements de mars. Le but primitif de l'adoption du système intercalaire était manqué depuis plus d'un siècle et demi. On peut dès lors s'étonner de la persistance des Arabes à suivre un mode vicieux d'embolisme; elle s'explique néanmoins par l'empire d'une coutume établie, qui vraisemblablement avait acquis la force d'un préjugé religieux. Pour détruire cette coutume, ce préjugé, il fallut l'autorité d'une religion nouvelle et d'un prophète.

Pendant tout le temps que dura l'usage de ce calendrier luni-solaire défectueux, le soin de régler l'intercalation et de proclamer le mois intercalaire,

Naci, était confié aux *Naçaa*. Ce fut d'abord leur seule attribution, mais bientôt ils en acquirent une seconde.

Remise de l'observation de Mouharram à Safar, autre *Naci*.

L'interdiction de la guerre dans le mois de Mouharram, lorsqu'il succédait immédiatement à deux autres mois sacrés, Dhoulcàda et Dhoulhiddja de l'année précédente, était particulièrement pénible aux Bédouins, qui vivaient de leurs courses. Pour satisfaire, dit-on, l'humeur belliqueuse de ces Arabes, on déféra aux *Naçaa* le droit de transporter quelquefois le privilège de Mouharram au mois suivant, Safar, c'est-à-dire, de déclarer Mouharram profane et Safar sacré. Cette déclaration se faisait, comme aussi celle de l'embolisme, à la fin des cérémonies du pèlerinage, au moment où les pèlerins allaient quitter Mina.

Le ministère des *Naçaa* eut donc un caractère à la fois civil et religieux. Ils se trouvèrent investis de deux fonctions qui avaient entre elles une connexité très-étroite, et se confondaient même en une seule, sous un certain point de vue. Car, soit qu'après trois années lunaires ils intercalassent un mois entre Dhoulhiddja et Mouharram, soit que, pendant une série d'années lunaires sans embolisme, ils transférasent le privilège de Mouharram à Safar, ils faisaient également un *Naci*, une remise, un renvoi d'un mois sacré à vingt-neuf ou trente jours plus tard. Aussi le transport de l'inviolabilité de Mouharram à Safar était-il appelé *Naci*, comme l'embolisme¹.

1 Toutes ces notions sur l'année des Arabes et le *Naci* sont extraites d'un *Mémoire sur le calendrier arabe avant l'islamisme*, que j'ai publié dans le *Journal asiatique de Paris* (cahier d'avril 1843, p. 342). On peut

La tradition a conservé une liste nominative de tous les Naçaa. Le premier fut, dit-on, *Sartr*, fils de Thàlaba, et le second, son neveu *Adi*, fils d'Amir Calammas, autre fils du même Thàlaba ¹. L'un et l'autre ne firent que l'embolisme ².

Liste des Naçaa
jusqu'à l'abolition
du Naci.

Immédiatement après eux, le ministère du Naci fut exercé par un petit-fils d'Adi, nommé *Hodhayfa*, fils d'Abdfocaym. Hodhayfa fut le premier qui joignit, au droit de proclamer l'embolisme, celui de renvoyer l'observation de Mouharram à Safar, en déclarant Mouharram profane et Safar sacré ³.

Ceux qui remplacèrent successivement Hodhayfa furent : *Abbâd*, son fils ; *Calà*, fils d'Abbâd ; *Omeyya*, fils de Calà ; *Auf*, fils d'Omeyya ; et enfin *Djonâda*, fils d'Auf, qui était en fonctions à la naissance de l'islamisme, et à l'époque où Mahomet abolit le Naci ⁴.

Pour contrôler l'une par l'autre cette suite généalogique des Naçaa et l'indication donnée par les auteurs, qui fixent vers l'an 412 de J. C. l'introduction du Naci chez les Arabes, on peut faire ce raisonnement :

Entre Djonâda, le dernier, et Sarîr, le premier des Naçaa, qui tous étaient issus de la souche de Thàlaba, il y a un intervalle de huit générations.

voir dans ce mémoire le développement des motifs et les citations des témoignages sur lesquels j'appuie mon opinion, dont je n'ai présenté ici que le résumé.

¹ Ce Thàlaba était fils de... Hârith, fils de MÂlik, fils de... Nadhr, fils de Kinâna.

² Mohammed-Djarcaci. *Voy. Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 618, et texte, p. 759.

³ Mohammed-Djarcaci, *ibid.* *Sirat-erraçoul*, f. 7 v°.

⁴ *Sirat-erraçoul*, loc. cit.

Djonâda était contemporain de Mahomet ; supposons-le du même âge, c'est-à-dire, né vers 570 de J. C. Si nous comptons les huit générations qui séparent Djonâda de Sarîr, à raison de trente années par degré généalogique ¹, nous trouverons que Sarîr était né vers 330. Il devait donc, lorsqu'il fut chargé de faire l'embolisme, Naci, institué en 412, avoir environ quatre-vingt-deux ans, âge avancé sans doute, mais qui n'excède point les bornes de la vie humaine. Ainsi, rien ne s'oppose à ce qu'on admette comme exactes la généalogie des Naçaa et la date de l'institution.

Suivant le même calcul, Hodhayfa devait être né vers 420. Il put entrer en exercice dès 445 ou 450, au temps de la puissance de Cossay ; et puisque Hodhayfa fut le premier des Naçaa qui transporta le caractère sacré de Mouharram à Safar, on arrive naturellement à tirer de là cette induction, que ce fut Cossay lui-même qui attribua aux Naçaa ce surcroît de prérogative.

En cela, on pourrait soupçonner à Cossay un double motif. Il avait porté atteinte à la sainteté du mois de pèlerinage, et profité du concours des pèle-

¹ En général, le compte de trente ans par degré généalogique est très-suffisant pour les générations arabes. Il faut même souvent les calculer à raison de moins de trente ans, pour les adapter à des synchronismes établis par des faits authentiques. Dans quelques familles, les degrés peuvent avoir trente-trois ans. La moyenne des générations entre Cossay et Mahomet est même un peu supérieure à ce chiffre. Ces différences dérivent du genre de vie, des mœurs, et autres circonstances particulières. La longueur des degrés, dans la ligne de Cossay à Mahomet, tient notamment à ce que les ascendants de Mahomet, jusqu'à Cossay inclusivement, étaient tous des cadets.

rins pour réunir des forces destinées à soutenir sa cause, sans inspirer de défiance à ses adversaires. Après le succès de son entreprise, son intérêt était d'empêcher que le même moyen pût être employé contre lui. En imprimant dans les esprits l'idée qu'il devenait permis de profaner un mois sacré, à la condition de sanctifier un mois profane, il justifiait en quelque sorte la violation qu'il avait commise; en restreignant expressément cette permission au transport du privilège de Mouharram à Safar, il fortifiait, il sanctionnait d'autant plus, comme immuable à l'avenir, l'inviolabilité du mois de pèlerinage, ce qui était pour lui le point important; enfin, en rendant moins fréquente la succession de trois mois sacrés sans intervalle, il donnait au génie inquiet et guerrier des Arabes une satisfaction propre à rendre populaires sa personne et son pouvoir.

La Càba, depuis sa reconstruction sous les Djorhom, avait été considérablement endommagée par les injures du temps. Cossay, dit-on, la fit démolir, et la rebâtit avec plus de magnificence qu'auparavant¹.

La Càba reconstruite par Cossay, vers 480 de J. C.

¹ Cotbeddin, *Hist. de la Mekke, Not. et extr. des man.*, IV, 548. D'Ohsson s'est trompé en disant (vol. III, p. 157) que Cossay fit construire les vastes galeries qui entourent aujourd'hui le parvis de la Càba, et sont appelées *El-Mesdjid-el-Harâm*, la mosquée sainte. Au temps de Cossay, l'enceinte sacrée, c'est-à-dire le parvis de la Càba, n'était fermée que par les maisons bâties alentour. En l'an 17 de l'hégire, le calife Omar, sentant la nécessité d'agrandir cette enceinte, acheta les maisons qui la circonscrivaient, ordonna de les démolir, et réunit le terrain de ces maisons au parvis, qu'il fit environner d'un mur peu élevé. Plus tard, en l'an 26 de l'hégire, le calife Othmân agrandit encore l'enceinte sacrée, et l'entoura des portiques ou galeries qui forment la mosquée. (Cotbeddin, d'après Tabari, Ibn-el-Athir, et autres historiens. *Voy. Not et extr. des man.*, IV, p. 559-562.)

Ce fut peut-être à cette occasion que l'idole Hobal, érigée autrefois sur la Càba par Amr, fils de Lohay, fut placée dans l'intérieur même de l'édifice, au-dessus du souterrain qui servait de trésor, et dans lequel étaient déposées les offrandes ¹.

On cite plusieurs paroles remarquables de Cossay, telles que celles-ci : « Honorer un homme vil, c'est partager sa honte ; approuver une mauvaise action, c'est s'en rendre complice : le mépris corrige celui que les bons traitements n'ont pu amender ². »

Cossay résigne le pouvoir à son fils aîné Abdeddâr.

Cossay cependant, parvenu à une grande vieillesse, voyait avec peine que son fils aîné, Abdeddâr, ne jouissait pas d'une considération égale à celle de ses frères, Abdelòzza, Abd, et Abdmanâf. Celui-ci surtout avait acquis, du vivant même de son père, une haute influence parmi les Coraychites. Cossay dit un jour à Abdeddâr : « Tes frères se sont fait une position « personnelle supérieure à la tienne ; mais je veux « t'élever au-dessus d'eux. Désormais ils ne pourront « entrer dans le temple, si tu ne leur en ouvres la « porte. Ce sera toi qui remettras le drapeau aux « Coraychites lorsqu'ils marcheront à la guerre. On « ne boira à la Mekke d'autre eau que celle que tu « auras donnée. Les vivres ne seront distribués aux « pèlerins que par tes mains. Toutes les affaires des « Coraychites se feront chez toi. »

En exécution de cette promesse, Cossay résigna à son fils Abdeddâr les dignités de Hidjâba, Liwa, Sicâya, Rifâda, et il le mit en possession de son

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 22 v°.

² *Sirat-erraçoul*, *ibid.*

palais Dâr-ennadwa, où se tenaient les assemblées des Coraychites¹.

Cossay mourut bientôt après (vers 480 de J. C.)².

—

Successeurs de Cossay.

Abdeddâr se maintint sans opposition dans les droits que son père lui avait conférés. L'autorité de Cossay avait été si grande, que la soumission à ses volontés était regardée comme article de religion³. Les dispositions qu'il avait prises en faveur de son fils aîné furent respectées. Abdeddâr exerça tranquillement le pouvoir, et ses frères, sans avoir de titres, le partagèrent en réalité avec lui.

An 400 de J. C.

Cossay avait divisé le terrain de la Mekke en différentes portions, sur chacune desquelles il avait désigné la place de l'habitation d'une famille coraychite. Abdeddâr et ses frères subdivisèrent ces lots, et donnèrent ou vendirent, soit à des Coraychites, soit à des Arabes alliés avec eux, ces nouvelles fractions de terrain⁴.

Aucune rivalité d'ambition ne troubla la Mekke jusqu'au décès d'Abdeddâr (vers 490 de J. C.), ni même pendant la vie de ses fils, auxquels il transmit

Les fils d'Abdmanâf disputent le pouvoir aux petits-fils d'Abdeddâr, vers 500 de J. C.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 19 v°. Cotbeddin, *Not. et ext. des man.*, IV, 552.

² Il est impossible que le gouvernement de Cossay ait pu, comme l'a cru l'auteur du *Moudjmil-ettéwârikh* (*Journ. asiat.*, mars 1839, p. 283), concourir avec le règne du roi de Perse Sâbour-Dhouactâf, ou Sapor II (de 310 à 380 de J. C.). Mais Hamza-Isfahâni a eu raison de dire (*Hist. imp. vet. yoct.*, p. 37) que Cossay fut contemporain de Firouz, fils de Yezdidjerd II, car Firouz régna de 458 à 488 de J. C.

³ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 670.

⁴ *Sirat-erraçoul*, f. 19 v°.

ses dignités, mais qui ne lui survécurent pas longtemps. Après la mort de ceux-ci (vers 500 de J. C.), le gouvernement allait tomber entre les mains des petits-enfants d'Abdeddâr, à peine sortis de l'adolescence. Les fils d'ABDMANAF, qui étaient *Abdchams* (né vers 455), *Naufal* (né vers 460), *Hâchim* (vers 464), et *Mottalib* (vers 470), tous personnages d'un âge mûr et d'un grand crédit, formèrent le dessein d'enlever à la branche aînée de leur famille les charges de Hidjâba, Liwa, Sicâya, Rifâda et Nadwa. Ils prétendaient, à cause de leur supériorité d'influence et de considération, mériter mieux que leurs jeunes cousins la possession de ces charges¹.

Les Coraychites se scindèrent alors en deux partis, dont l'un soutint la cause des petits-enfants d'Abdeddâr, l'autre celle des fils d'Abdmanâf. A la tête du premier était un jeune homme nommé Amir, fils de Hâchim, fils d'Abdeddâr. Le chef du second était Abdchams, l'aîné des fils d'Abdmanâf. Les Benou-Açad (fils d'Abdelözza, fils de Cossay), les Benou-Zohra (fils de Kilâb), les Benou-Taym (fils de Mourra, fils de Càb), les Benou-l-Hârith (fils de Fihir), s'étaient rangés du côté des enfants d'Abdmanâf. Les Benou-Makhzoum (fils de Yakzha), les Benou-Djoumah, les Benou-Sahm (fils d'Amr, fils de Hoçays), et les Benou-Adi (fils de Càb), étaient avec les descendants d'Abdeddâr. Quant aux Benou-Amir (fils de Loway) et aux Benou-Mouhârib (fils de Fihir), ils gardèrent la neutralité².

Ces diverses branches ou sous-tribus de Coraych, à

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 19 v°. Cotbeddin, *Not. et extr. des man.*, IV, 552.

² *Sirat-erraçoul*, f. 19 v°. 20. Voy., sur ces familles, le tableau VIII.

l'exception des Benou-l-Hârith et des Benou-Mouhârib, étaient domiciliées dans l'intérieur de la Mekke. On les appelait *Coraych-eddâkhila*, Coraychites de l'intérieur, autrement *Coraych-el-bitdh*, Coraychites des vallons, parce que la Mekke embrassait dans sa circonscription plusieurs petits vallons. Les Benou-l-Hârith, les Benou-Mouhârib, et quelques autres familles coraychites qui vivaient sous des tentes, dans un rayon peu étendu aux alentours de la ville, étaient nommés *Coraych-ezzhawâhir*, Coraychites de la banlieue. D'autres enfin, qui habitaient à la distance de plus d'une étape, *marhala*, c'est-à-dire d'environ six ou huit heures de marche, étaient appelés *Coraych-eddhawâhi*, Coraychites de l'extérieur ou de la province ¹.

Pour compléter cette énumération des forces des Coraychites, je mentionnerai encore ici les *Ahâbtch de Coraych*, familles qui, sans être issues de Fihri, étaient étroitement unies avec les Coraychites. Tels étaient les Benou-l-Hârith-ibn-Abdmonât (fils de Kinâna); les Benou-Nofâtha (fils de Dayl, fils d'Abdmonât, fils de Kinâna); les Adhl et les Cârâ, branches de la tige d'El-Haun, frère de Kinâna; les Benou-l-Mostalak, sous-tribu khozaïte, et les Benou-Lahyân, sous-tribu de Hodhayl ². Ces familles, qui formaient un grand corps d'alliés, étaient qualifiées d'*Ahâbtch*, soit en raison du mélange dont ce corps était composé ³,

¹ Ibn-Khaldoun, f. 147 et v^o, 151 v^o.

² *Aghâni*, IV, 255. Freytag, *Lezicon*. Les Lahyân subsistent encore aujourd'hui près de la Mekke (Burckhardt, trad. d'Eyriès, vol. III, p. 306).

³ *Sirat-erraçoul*, f. 144 v.

soit à cause du nom d'une montagne, *Djabal Hou-bchi*, sur laquelle avait été conclue leur alliance ¹; et on les nommait *Ahâbtch de Coraych*, parce que les Coraychites étaient les chefs de cette fédération.

Factions des Moutayyiboun et des Abîâf.

Les partisans de la maison d'Abdmanâf et ceux de la maison d'Abdeddâr se lièrent respectivement entre eux par les serments les plus forts, et jurèrent de ne point s'abandonner, *tant que la mer aurait assez d'eau pour imbiber un flocon de laine* ². Telle fut la formule dont ils se servirent.

Il y avait dans le parvis de la Càba un lieu spécialement consacré aux prestations de serment. C'était la partie faisant face à la portion de mur comprise entre l'angle de la pierre noire et la porte du sanctuaire. Cette portion de mur et cette partie du parvis étaient appelées *El-Moultazam*, le lieu des engagements ³. Les Benou-Abdmanâf se rassemblèrent en cet endroit avec leurs amis, et apportèrent une grande écuelle remplie de parfums, qu'ils placèrent près de la Càba. Ils plongèrent leurs mains dans ce vase, et leurs amis les imitèrent. Après avoir prononcé dans cette attitude leurs serments d'union, ils leur donnèrent une sanction nouvelle en frottant leurs mains contre le mur du temple. Ils furent surnommés, à cause de cela, *El-Moutayyiboun*, les parfumeurs ⁴. Les Benou-Ab-

¹ Firouzabâdi et Djawhari. Freytag, *Lexicon*.

² ما بلّ ببحر صوفة. *Sirat*, f. 20.

³ D'Ohsson, vol. III, p. 189.

⁴ Le traducteur turc du *Câmous* dit que Mahomet avait alors vingt-cinq ans. C'est un anachronisme grossier. Mahomet n'était pas né à cette époque. L'écrivain turc a confondu cette fédération avec une autre, ap-

deddâr et leurs adhérents s'unirent aussi par des serments solennels prononcés devant la Càba. On les surnomma *El-Ahlâf*, les fédérés ¹.

Ensuite à chaque famille d'une faction l'on en désigna une autre pour adversaire dans la faction rivale. Ces choix, cette organisation de la lutte qui se préparait, avaient pour but, selon toute apparence, d'épargner aux familles, entre lesquelles existait un degré de parenté très-proche, la chance de se trouver aux prises ensemble. Les Benou-Abdmanâf furent opposés aux Benou-Sahm ; les Benou-Açad, aux Benou-Abdeddâr ; les Benou-Zohra aux Benou-Djournah ; les Benou-Taym, aux Benou-Makhzoum ; les Benou-l-Hârith-ibu-Fihr, aux Benou-Adi. Tout annonçait ainsi la guerre civile, et l'on était près d'en venir aux mains, lorsqu'un accommodement fut proposé et accepté. On convint que les charges de Sicâya et de Rifâda seraient attribuées aux enfants d'Abdmanâf, et que celles de Hidjâba, Liwa et Nadwa resteraient aux enfants d'Abdeddâr². Cet arrangement évita l'effusion du sang. Le gouvernement, qui avait été jusque-là une espèce de monarchie, devint depuis lors oligarchique.

Les alliances auxquelles la division survenue entre la maison d'Abdeddâr et celle d'Abdmanâf avait donné naissance, subsistèrent jusqu'à l'époque de l'islamisme, et furent confirmées par Mahomet, qui dit à ce sujet : « L'islamisme ne rompt pas, mais au

pelée *Hilf-el-Fodhoul*, qui eut lieu bien plus tard, et à laquelle assista Mahomet, alors en effet âgé de vingt-cinq ans.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 20. *Câmous*, au mot *Moutayyiboun*.

² *Sirat-erraçoul*, f. 20. *Not. et extr. des man.*, IV, 55a.

« contraire il sanctionne et fortifie les engagements
« contractés au temps du paganisme ¹. »

Hâchim.

Les fonctions nommées Sicâya et Rifâda exigeaient de la fortune, pour être remplies avec la dignité convenable. Comme Abdchams, l'aîné des enfants d'Abdmanâf, n'était pas riche, qu'il était en outre chargé d'une nombreuse famille, et que son goût l'entraînait à passer une grande partie de sa vie à voyager, on défera le Sicâya et le Rifâda à son frère HÂCHIM, qui avait des biens assez considérables et s'absentait plus rarement. Hâchim percevait donc la taxe établie sur les Coraychites par Cossay, pour la subsistance des pèlerins. Le produit de cette contribution, joint à ses propres ressources, le mettait à même de nourrir les étrangers pendant tout le temps que les cérémonies du pèlerinage les retenaient à la Mekke ².

Ainsi que la plupart des Mekkois, Hâchim se livrait au négoce. Ce fut lui qui fonda parmi les Coraychites l'usage de faire, régulièrement chaque année, deux expéditions commerciales ou caravanes, l'une en hiver, l'autre en été. La caravane d'hiver se rendait dans le Yaman, celle d'été, dans la Syrie ³.

Il fut le premier qui distribua aux pauvres Coraychites l'espèce de potage nommé *tharîd*, composé de bouillon et de pain émietté. De là lui vint le sobriquet de *Hâchim*, c'est-à-dire, l'émietteur; car son véritable nom était Amr ⁴. Cette œuvre charitable

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 20.

² *Sirat-erraçoul*, *ibid.* *Not. et extr. des man.*, IV, 552.

³ *Sirat*, *ibid.* Cotbeddin, *Not. et extr. des man.*, *ibid.* Ibn-Khallicân, édit. de Slane, p. 22.

⁴ Cotbeddin, *loc. cit.* *Sirat*, f. 20 v°.

paraît avoir été l'origine d'une coutume qui s'est perpétuée jusqu'à la fin du dernier siècle, et qui consistait également en une distribution journalière de soupes, appelées *Dachtcha*, faite aux indigents de la Mekke et de Médine, au nom du souverain¹.

On cite, à l'appui des deux faits précédents attribués à Hâchim, ces vers d'un poète ancien :

« C'est Amr qui a émietté le pain pour offrir le tharîd à ses compatriotes, aux Mekkois affamés et souffrants ;

« C'est lui qui a institué les deux voyages de commerce, la caravane d'hiver et la caravane d'été². »

Peu d'années avant son élévation aux dignités, Hâchim étant allé à Yathrib pour ses affaires, y avait contracté un mariage avec Solma, fille d'Amr, de la famille d'Adi, fils de Naddjâr. Solma avait été auparavant l'épouse d'un des principaux habitants de Yathrib, nommé Ohayha, fils de Djoulâh. Comme elle était d'une naissance très-distinguée, elle se réservait, en prenant un mari, la liberté de s'en séparer, dès qu'elle ne serait plus satisfaite de son union avec lui³. Elle venait d'user de ce droit pour quitter Ohayha, à l'époque où elle épousa Hâchim. Elle donna à celui-

¹ *Chrestomathie de Sacy*, III, 327, 381. *Mém. sur les finances de l'Égypte*, par Estève, dans la *Description de l'Égypte, état moderne*, t. I, p. 331.

²

عمرو الذي هشم الثريد لقومه
 قوم بهكة مسنتين عجاف
 سنت اليه الرحلتان كلاهما
 سفر الشتاء ورحلة الاصيف

Sirat-erraçoul, f. 20 v°.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 20 v°. *Aghâni*, III, 304.

ci un fils qu'elle appela Cheyba, et qui resta avec elle à Yathrib. Hâchim eut d'autres enfants qui demeurèrent à la Mekke auprès de lui, mais qui sont peu connus, parce que leur postérité mâle s'est éteinte assez promptement¹.

Quant au jeune Cheyba, il entra dans l'adolescence lorsque son père Hâchim mourut en Syrie, dans la ville de Ghazza, où son commerce l'avait appelé (vers 510 de J. C.).

Mottalib, an 510
de J. C.

Les charges de Rifâda et Sicâya passèrent alors à Mottalib, frère cadet de Hâchim, personnage illustre par son mérite et sa grande générosité, qui l'avait fait surnommer *El-Faydh*, l'abondance.

Informé que son neveu, Cheyba, vivait dans une position peu aisée, car sa mère Solma était plus noble que riche, Mottalib se rendit à Yathrib, et, se présentant devant Solma, il lui dit : « Le fils de mon frère
« est maintenant un homme ; sa famille paternelle
« jouit à la Mekke du pouvoir et de la considération.
« Il est convenable aujourd'hui qu'il vienne parmi
« nous tenir le rang que sa naissance lui assure. » Solma consentit avec peine à laisser partir son fils. Mottalib mit son neveu en croupe sur son chameau, et l'emmena ainsi à la Mekke. Lorsqu'ils entrèrent dans la ville, les Coraychites qui les voyaient passer, trompés par le costume misérable du jeune Cheyba, disaient : « C'est un esclave que Mottalib vient d'a-
« cheter. — C'est le fils de mon frère, » répon-

¹ Ibn-Cotayba ap. Eichorn, *Mon. ant. hist. ar.*, p. 83. Le fils de Hâchim, appelé Cheyba par l'auteur du *Sirat-erraçoul*, est nommé Amir par Ibn-Cotayba.

dait Mottalib. Néanmoins le sobriquet de *Abd-el-Mottalib*, c'est-à-dire, esclave de Mottalib, resta à Cheyba¹, et désormais nous ne lui donnerons plus d'autre nom qu'Abdelmottalib.

Quelques années après, Mottalib mourut à Radmân, dans le Yaman. Les poètes arabes célébrèrent dans plusieurs élégies ses hautes qualités, et celles de ses frères Abdchams, Hâchim et Naufal². Ibn-Hichâm, auteur du *Sirat-erraçoul* ou biographie de Mahomet, a rapporté un de ces chants funèbres, composé à la louange des fils d'Abdmanâf par un poète khozaïte, leur contemporain, nommé Matroud, fils de Càb. Mais ce morceau d'antique poésie n'est pas assez remarquable pour mériter d'être traduit.

ABDELMOTTALIB (né vers 497 de J. C.) succéda (vers 520) à son oncle Mottalib dans les charges de Sicâya et de Rifâda, qu'il exerça avec beaucoup de noblesse. Il fit largement les distributions de vivres fondées par ses ancêtres, et s'acquitta avec distinction des différents devoirs de son rang. Mais, pendant longtemps, il lui manqua, pour obtenir parmi ses compatriotes toute la considération et l'influence dues à son mérite, le bonheur d'être père d'une nombreuse famille. Il n'avait qu'un seul fils, nommé Hârith, et le ciel semblait lui refuser d'autres enfants³.

Abdelmottalib.
année 520 de J. C.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 20 v°. Ibn-Cotayba, ap. Eichorn, p. 84. Traduction turque du *Câmous*, au mot *Mottalib*.

² Hâchim était mort le premier, à Ghazza; ensuite Abdchams, à la Mekke; puis Mottalib, à Radmân; enfin, Naufal mourut, peu de temps après Mottalib, à Selmân, dans l'Irak. (*Sirat-erraçoul*, f. 21. Cothbeddin, *Not. et extr. des man.*, IV, 553.)

³ *Sirat-erraçoul*, f. 21 v°. Cothbeddin, *Not. et extr. des man.*, IV, p. 553.

Une voix céleste, dit la tradition, avertit en songe Abdelmottalib de creuser la terre entre Içâf et Nâïla, près d'une fourmilière, à l'endroit où il verrait un corbeau frapper le sol avec son bec. Le souvenir du châ-timent d'Içâf et de Nâïla, changés en pierres à cause de leur sacrilège, s'était perdu; les noms seuls s'étaient conservés. Ces deux blocs, laissés, depuis le temps des Djorhom, dans le voisinage de la Càba, avaient été divinisés, et partageaient avec un grand nombre d'autres idoles les hommages des Coraychites. Abdelmottalib se rendit au lieu désigné, accompagné de son fils Hârith. Armés de pioches, ils se mirent à creuser. Bientôt ils trouvèrent les deux gazelles d'or, les cuirasses et les sabres enfouis par Modhâdh le Djorhomite. Ils continuèrent leur travail, et arrivèrent enfin à l'eau de Zamzam, à la source d'Ismaël. C'est ainsi que fut formé le célèbre *puits de Zamzam*, qui passe pour être intarissable.

Puits de Zamzam,
an 540 de J. C.

Instruits de cette découverte, les Coraychites accoururent, et dirent à Abdelmottalib: « Ce terrain nous appartient à tous; cette source est celle de notre père Ismaël. Nous devons entrer en partage avec toi de ces objets précieux, et du droit de disposer de cette eau. »

Abdelmottalib, obligé de céder à leurs prétentions, leur proposa d'abord de tirer au sort les deux gazelles d'or, les sabres et les cuirasses. Ils y consentirent. Le tirage se fit dans la Càba, devant Hobal, principale

D'Ohsson, III, 158. Ce Hârith eut par la suite trois fils, Naufal, Rabia et Abou-Sofyân, dont le véritable nom était Moghayra. Ce dernier mourut en l'an 20 de l'hégire (de J. C. 640). *Chadharât-eddhahab*.

idole de la nation, avec des flèches sans pointe, *Kiddh*, suivant un usage alors très-commun parmi les Arabes. On apporta six flèches, deux jaunes, deux noires et deux blanches. Les jaunes furent assignées à la Càba elle-même, les noires à Abdelmottalib, et les blanches aux Coraychites. Elles furent mises dans un sac, et mêlées ensemble. Puis un ministre du temple, spécialement chargé des tirages au sort qui s'y faisaient, retira du sac une flèche qui devait gagner un lot, et recommença l'opération jusqu'à ce que tous les lots fussent gagnés. Les gazelles d'or échurent à la Càba; les sabres et les cuirasses, à Abdelmottalib; les flèches blanches des Coraychites ne sortirent pas une seule fois. Abdelmottalib employa le fer des cuirasses et des sabres à fabriquer pour la Càba une porte nouvelle. Dans cette porte on enchâssa les deux gazelles d'or. Ce fut, assure-t-on, le premier ornement de ce métal dont le temple fut décoré¹.

Quant au droit de disposer de l'eau de Zamzam, il fut convenu qu'on s'en rapporterait à la décision de la *Cdhina* ou sibylle des enfants de Sàd, fils de Hodhaym, de la race de Codhâa. Cette femme, regardée comme inspirée, habitait avec ses parents, dans une des bourgades de Syrie comprises sous la dénomination de *Méchrif-el-châm*². Chaque famille coraychite choisit dans son sein plusieurs individus qui partirent avec Abdelmottalib pour aller consulter la Cdhina.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 22.

² Voy. Reiske, *Adnot. ad Abulf. ann.*, I, note 6. M. Reinaud pense que le mot *Méchrif* est une leçon erronée, et qu'on doit dire *Méchrîk*. (Voy. trad. de la Géographie d'Aboulféda, p. 112, note 3.)

Dans un des déserts qui séparent le Hidjâz de la Syrie, les provisions d'eau des voyageurs vinrent à s'épuiser. Ils étaient sur le point de périr de soif, et s'étaient arrêtés, attendant la mort. Abdelmottalib les encouragea à tenter un effort pour sortir de ces lieux arides. Au moment où, le premier, il se remettait en route, il vit un filet d'eau jaillir de l'endroit que venait de quitter l'un des pieds de sa chamelle. Il s'élança à terre en poussant un cri de joie, humecte ses lèvres desséchées, et appelle ses compagnons à profiter de ce bienfait inespéré du ciel. Tous se désaltèrent, remplissent leurs outres vides, et disent à Abdelmottalib : « Dieu lui-même a décidé notre contestation. La fa-
« veur qu'il t'a accordée en te découvrant une source
« au milieu de ce désert, montre assez que c'est à
« toi qu'il a donné l'eau de Zamzam. Disposes-en
« donc, nous reconnaissons désormais tes droits¹. » Ils retournèrent aussitôt à la Mekke, et depuis lors Abdelmottalib distribua l'eau de Zamzam tant aux pèlerins qu'aux Mekkois.

Les anciens puits, qui avaient fourni jusque-là aux besoins des pèlerins, furent abandonnés. Ceux qui avaient été creusés, depuis l'époque de Cossay, dans l'intérieur de la Mekke, tels que *Tawiy*, creusé par Abdchams; *Badhar*, par Hâchim; *Hafr*, par Omeyya, fils d'Abdchams; *Choufeyya*, par Açad, fils d'Abdelòzza, etc., servirent encore à quelques usages domestiques; mais les Coraychites n'employèrent plus pour leur boisson que l'eau du puits de Zamzam, vers lequel tout le monde se porta avec empressement. Sa

1 *Sirat-erragoul*, f. 21 v°.

position près du temple, l'abondance et la qualité de son eau, l'idée que c'était la source d'Ismaël, motivaient cette préférence. La possession de Zamzam devint pour les enfants d'Abdmanâf un titre de distinction et de gloire parmi les Coraychites, et entre tous les Arabes¹.

La contestation que les Coraychites avaient élevée contre Abdelmottalib, à l'occasion de sa découverte, l'avait chagriné vivement. Une parole insultante que lui avait adressée alors son cousin Adi, fils de Naufal, fils d'Abdmanâf, l'avait surtout profondément blessé. « Tu as l'ambition de te placer au-dessus de nous, » lui avait-il dit d'un ton méprisant, toi qui n'as qu'un « seul fils pour toute progéniture ! »

On sait combien les Arabes attachaient de prix à être pères d'une postérité nombreuse. C'était un honneur, aussi bien qu'une force. Le désir d'obtenir cet avantage, encore plus peut-être que l'ardeur du tempérament, était chez eux le fondement de l'usage de la polygamie illimitée.

Dans le premier moment de son dépit, Abdelmottalib fit serment que s'il se voyait jamais entouré de dix enfants mâles, capables de défendre sa dignité contre toute injuste prétention, il en immolerait un à Dieu, devant la Càba². Après qu'il eut fait ce vœu imprudent, le ciel lui accorda successivement douze fils et six filles.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 22 v°.

² *Sirat-erraçoul*, f. 22 v°. Cotheddin, *Not. et extr. des man.*, IV, 553. D'Ohsson, III, 158. Tabari donne un autre motif au vœu d'Abdelmottalib. Voy. la trad. de Dubeux, p. 171.

Fils et filles
d'Abdelmottalib.

Il avait eu *Hârith* (vers 528 de J. C.) de Samrá, fille de Djondab, issu d'Amir, fils de Sâssaâ. Il eut de Loubna, femme khozaïte, Abdelôzza, plus connu sous le nom d'*Aboulahab*. De son union avec Fâtima, fille d'Amr le Makhzoumi, naquirent Abdmanâf (vers 540), qui prit plus tard le nom d'*Abou-Tâlib*¹, *Zobayr*, ABDALLAH (vers 545), qui fut père de Mahomet, et cinq filles, Atica, Omayma, Arwa, Barra et Oumm Hakîm, surnommée *El-Baydhâ*, la blanche. Notayla, fille de Djanâb, descendant de Namir-ibn-Câcit, lui donna *Dhirâr* et *Abbâs* (né vers 566), qui devint la tige de la célèbre famille des Abbacides. Hâla, fille d'Ohâyb, issu de Zohra, le rendit père de *Moucawwim*, de *Djahl*, surnommé *El-Ghaydâc*, le libéral, de *Hamza* (né vers 569), et d'une fille, Safiya, qui fut l'épouse d'Awwâm².

Abdelmottalib avait encore deux autres fils dont les noms sont restés incertains, sans doute parce qu'ils ne laissèrent pas de postérité³. Le dernier de tous était Hamza; après celui-ci, le plus jeune était Abbâs. A l'époque où Hamza naquit, Abbâs était encore dans la première enfance⁴; mais les dix autres frères étaient ou hommes faits ou adolescents. Abdelmot-

1 Abou-Tâlib mourut en la dixième année depuis la prédication de Mahomet, c'est-à-dire en 620 de J. C., âgé, suivant Aboulféda, d'au moins quatre-vingts ans.

2 *Sirat-erragoul*, f. 16. Cet Awwam fut le grand-père d'Abdallah-ibn-Ezzobayr, sur lequel M. Quatremère a donné une notice dans le *Journal asiatique*.

3 Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 491.

4 Abbâs devait être né vers l'an de J. C. 566, car il mourut en l'an 32 de l'hégire (652 de J. C.), âgé de quatre-vingt-six ans, suivant l'auteur du *Chadharât-eddhahab*.

talib sentit que le moment d'accomplir son vœu fatal était arrivé. Il assembla les dix plus âgés de ses fils, et leur déclara le serment qu'il avait fait. Chacun d'eux se résigna avec soumission à être pris pour victime. Il les fit entrer dans la Càba, et les conduisit devant l'idole Hobal, pour tirer au sort.

On demandait souvent des oracles à cette divinité au moyen de sept flèches sans pointes, *Kidáh* ou *Azlám*, qui lui étaient consacrées, et qui demeuraient ordinairement placées près d'elle. Sur chacune de ces flèches était écrit un des mots suivants : *prix du sang; oui; non; il est des vôtres; adjoint; étranger; eau*. Quand ces flèches avaient été mêlées dans un sac ¹, celle qui sortait indiquait, selon la circonstance, quelle personne devait payer l'amende pour un meurtre; s'il fallait entreprendre une affaire, enterrer un mort, circoncire un enfant, conclure un mariage, considérer un individu, dont la généalogie était mal connue, comme membre véritable de la famille, ou comme adjoint par alliance, ou comme intrus; enfin, si l'on pouvait trouver de l'eau en creusant dans un certain endroit. On donnait cent dirham et un chameau au ministre du temple, *Sáhib-el-Azlám* ou *Sáhib-el-Kidáh*, chargé de mêler ces flèches et d'en faire le tirage; et avant l'opération l'on adressait à Hobal cette prière : « O divinité ! le « désir de savoir telle ou telle chose nous amène de- « vant toi. Fais-nous connaître la vérité ². »

Manière de consulter le sort.

¹ Trad. turque du *Cámous*, au mot *Azlám*.

² *Sirat-erraçoul*, f. 23. Voy. une note intéressante de M. Fresnel sur Hobal, dans le *Journ. asiat.*, septembre 1838, p. 227.

Il y avait, suivant les différents cas, des manières diverses de consulter Hobal, mais toujours avec des flèches sans pointe. Ainsi Abdelmottalib fit écrire les noms de ses dix fils sur autant de ces flèches. Le ministre Sâhib-el-Azlâm les mêla, puis en retira une qui devait désigner la victime. Le sort tomba sur Abdallah, celui des fils d'Abdelmottalib que son père chérissait le plus.

Faisant violence à sa tendresse, Abdelmottalib emmène Abdallah près des idoles Içâf et Naïla, lieu ordinaire des sacrifices, saisit le couteau, et lève la main pour l'égorger. Mais des Coraychites accourent, et retiennent son bras. « Que vas-tu faire ? lui disent-ils. « Quel funeste exemple tu vas donner à la nation ! « Songe combien de pères ne manqueront pas de vouloir t'imiter, et de venir ici immoler leurs enfants. »

Abdelmottalib, cédant à ces représentations, suspendit le sacrifice, et consentit à s'en remettre à la décision d'une *Arrâfa*, devineresse, qui se trouvait alors à Khaybar, et passait pour être en relation habituelle avec un génie. Il partit, avec plusieurs Coraychites, pour aller interroger cette femme sur le moyen de se dégager de son vœu. La devineresse leur demanda quelle était, parmi les Mekkois, l'amende ordinaire qui se payait pour un meurtre. On lui répondit que c'était dix chameaux. Alors elle dit aux Coraychites de retourner dans leur ville, de placer Abdallah d'un côté, et de l'autre dix de ces animaux, de consulter le sort, et, s'il tombait sur Abdallah, de recommencer, en ajoutant le même nombre de chameaux, jusqu'à ce que le sort se décidât contre eux.

Abdelmottalib, de retour à la Mekke, se hâta d'exécuter cet oracle. Le sort, toujours contraire à son fils, ne condamna les chameaux qu'à la dixième fois ; de sorte qu'il fallut immoler, à la place d'Abdallah, cent chameaux, nombre qui devint, depuis cette époque, parmi les Coraychites, le taux de la *Dia* ou prix du sang humain¹. Ce même taux fut adopté peu après par le reste des Arabes, et Mahomet confirma depuis cet usage.

Après avoir racheté par cette hécatombe la vie de son fils, Abdelmottalib sortit du parvis du temple, et, tenant par la main Abdallah, il se dirigea avec lui vers la maison de Wahb, fils... d'Abdmanâf, fils de Zohra, alors chef de la famille des Zohri.

Marriage d'Abdallah
et d'Amina.

Une femme, qui se trouvait près de la Càba et sur leur passage, s'approcha d'Abdallah, dont elle voyait le visage tout rayonnant, et lui dit à l'oreille : « Je te donnerai autant de chameaux que l'on vient d'en sacrifier pour toi, si tu veux m'accorder sur-le-champ un tête-à-tête. » Cette femme était une fille de Naufal (fils de Hârith, fils d'Açad, fils d'Abdelòzza, fils de Cossay). Elle avait souvent entendu répéter à son frère, Waraca, homme versé dans la connaissance des écritures, qu'un prophète devait naître bientôt parmi les Arabes. L'éclat extraordinaire qu'elle remarquait sur la figure d'Abdallah lui paraissait un signe indiquant que c'était de lui que sortirait ce prophète, et elle désirait en être la mère. Mais Abd-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 23. Cothbeddin, *Not. et extr. des man.*, IV, 554. D'Ohsson, III, 159.

allah lui répondit : « Je ne puis quitter mon père en ce moment. »

Arrivé chez Wahb, Abdelmottalib lui demanda sa fille Amina en mariage pour Abdallah. Wahb agréa cette demande avec empressement. L'union fut conclue à l'instant, et consommée la nuit même.

Le lendemain, Abdallah rencontra la sœur de Waraca ; et, lui trouvant un air de réserve qui contrastait avec la vivacité de sa proposition de la veille, il lui dit : « Est-ce que tu n'es plus dans les mêmes dispositions qu'hier ? — Non, répondit-elle ; je ne désire plus rien de toi. La lumière qui resplendissait sur ton visage a disparu. » L'apôtre d'une religion nouvelle qui devait changer la face de l'Arabie, Mahomet, venait d'être conçu dans le sein d'Amina¹.

Année de l'Éléphant, 570 de J. C.
Invasion des Abyssins.

Le commencement de l'année qui suivit celle dans laquelle Abdallah avait épousé Amina, fut marqué par un événement célèbre dans les traditions arabes. Une invasion des Abyssins dans le territoire de la Mekke, et la vue du chef de ces étrangers monté sur un éléphant, animal inconnu dans le Hidjâz, frappèrent vivement l'imagination des peuplades de cette contrée, qui nommèrent cette année *l'an de l'Éléphant*, et en firent une ère.

J'ai parlé ailleurs² de l'église construite à Sana par Abraha-el-Achram, roi du Yaman, et du projet formé par ce prince d'obliger les Arabes yamaniques, attachés au même culte que ceux du Hidjâz, à abandon-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 23 v°.

² Livre II, p. 143 et 144.

ner le temple de la Mekke, et à prendre l'église de Sana pour but de leurs pèlerinages. L'on a vu qu'un Mekkois (c'était un homme de la famille d'Abdfocaym, dans laquelle résidait le ministre du Naci) était allé à Sana pour souiller cette église, et qu'Abraha, dans son indignation, avait juré de détruire la Càba.

Il était parti, pour exécuter cette entreprise, à la tête d'une armée de soixante mille hommes¹, tant Abyssins qu'Arabes chrétiens ou juifs. Le bruit de sa marche causa une vive émotion parmi tous les Arabes qui révéraient la Càba. C'était la grande majorité de la nation.

Les différentes tribus avaient, à la vérité, des idoles particulières; plusieurs même avaient des temples particuliers. Tels étaient entre autres, dans le Yaman, le temple de *Dhou-l-Kholoça*, dont j'ai déjà fait mention, appartenant aux Benou-Khathàm; dans le Nadjd, le temple de *Rodha*, idole des Benou-Rabîa-ibn-Càb, issus de Temîm; dans l'Irâk, celui de *Dhou-l-Càbât*, élevé à Sendâd par les descendants de Wâil et ceux d'Iyâd; dans le Hidjâz, le temple de *Lât*, divinité spécialement adorée à Tâïf par les Benou-Thakîf; celui de *Monât* (ou *Mandt*), construit à Codayd², près de la montagne Mochallal, et non loin du rivage de la mer, appartenant aux tribus d'Aus et de Khazradj, domiciliées à Yathrib. Les Coraychites eux-mêmes, et les autres descendants de Kinâna, avaient à Nakhla un temple consacré à la déesse *Ozza*. Des mi-

Divers temples
d'idoles.

¹ Ce nombre est indiqué dans un vers d'Ibn-Ezzibâra, poète contemporain de Mahomet.

² Lien situé entre la Mekke et Yathrib ou Médine. *Cdmous*.

La Càba Panthéon
des Arabes.

nistres et des gardiens étaient attachés à tous ces temples, qui recevaient de riches offrandes. On faisait alentour les tournées *tawâf*, on y égorgéait des victimes, on y pratiquait la plupart des cérémonies usitées dans la Càba ¹. Mais la Càba avait une prééminence généralement reconnue. C'était l'oratoire d'Abraham et d'Ismaël, c'était la maison de Dieu, *Bayt-Allah*, c'est-à-dire du Dieu suprême; car les idoles n'étaient considérées que comme des dieux subalternes, des intercesseurs auprès d'*Allah* ². Trois cent soixante de ces divinités de second ordre étaient rangées sur la Càba ou aux alentours; plusieurs autres placées dans l'intérieur, avec l'image d'Abraham ³. La Càba réunissait ainsi tous les dieux des Arabes; c'était le Panthéon de la nation, le seul temple pour lequel le Haddj ou pèlerinage eût été institué. Ce pèlerinage donnait lieu à plusieurs foires considérables qui se tenaient en des endroits peu éloignés de la Mekke; et peut-être l'idée de transporter à Sana les avantages commerciaux résultant de la grande affluence des pèlerins, avait-elle été un des motifs qui avaient engagé le roi du Yaman à essayer de changer le but de la dévotion des Arabes.

Quand on sut qu'Abraha voulait renverser la Càba, la plupart des Arabes regardèrent comme un devoir sacré de le combattre. Le premier qui tenta de s'op-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 13 et v°.

² *Commentaire d'Abderrahman-Soyouti sur le Corân*, *Sour.* III, v. 28, et *Sour.* XII, v. 106.

³ Pococke, *Spec. hist. ar.*, p. 100. *Abulfeda de Vita Moham.* de Ga-gnier, p. 107-108. D'Ohsson, *Tabl. de l'emp. ott.*, III, 172.

poser par les armes à son passage fut un prince du Yaman, nommé Dhou-Nafar. Il invita la tribu de Hamadân et toutes les tribus voisines à défendre avec lui le Bayt-Allah. Un assez grand nombre de braves ayant répondu à son appel, il présenta la bataille aux Abyssins. Mais il fut vaincu, fait prisonnier et conduit devant Abraha, qui donna ordre de le faire mourir. « A quoi bon me tuer? lui dit Dhou-Nafar; épargne-moi plutôt : ma vie te sera peut-être plus utile que ma mort. » Abraha n'était pas cruel; il révoqua l'arrêt qu'il avait prononcé, mais il retint Dhou-Nafar captif et enchaîné¹.

Les Abyssins à
Tebâla,

L'armée abyssinienne, poursuivant sa route, arriva vers les limites septentrionales du Yaman, sur le territoire où était situé Tebâla, et qu'occupaient les descendants de Khathâm, fils d'Anmâr. Là elle fut arrêtée par Nofayl, fils de Habîb, qui commandait les tribus de Chahrân et de Nâhis, toutes deux issues de Khathâm, et plusieurs autres tribus réunies pour repousser l'ennemi commun. Les Arabes furent défaits; et Nofayl, amené prisonnier devant Abraha, allait être mis à mort, lorsqu'il dit : « O roi, accorde-moi la vie! Je serai ton guide dans le Hidjâz. Reçois la promesse d'obéissance que je te fais au nom des deux branches de la tige de Khathâm, les familles de Chahrân et de Nâhis. » Abraha lui fit grâce, et Nofayl, rendu à la liberté, accompagna et guida les Abyssins².

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 8. Ibn-Khaldoun, f. 28. Nowayri, *Hist. imp. vet. yoct.*, p. 86.

² *Sirat-erraçoul*, *ibid.*

À TAÏF,

Ils s'avancèrent alors dans le Hidjâz, et parvinrent sans obstacle jusqu'à Tâïf, à trois journées ¹ de distance de la Mekke.

Tâïf et le pays environnant étaient habités par les Benou-Thakîf, tribu dont le père Cacy, surnommé Thakîf, descendait de Mâadd par Modhar et Hawâzin ². Le chef des Thakîf était alors Maçoud, fils de Moàttib ³. La garde du temple de Iât, élevé à Tâïf, était une des prérogatives de sa famille ⁴. Désespérant de pouvoir résister aux Abyssins, et peut-être animés de quelque sentiment de jalousie contre les Coraychites, Maçoud et les principaux personnages des Thakîf allèrent se présenter devant Abraha, et lui dirent : « Notre intention n'est pas de nous opposer
« eu rien à vos projets. Nous avons un temple parti-
« culier, différent de celui que vous voulez détruire.
« C'est le temple seul de la Mekke qui est l'objet de
« votre courroux : nous vous donnerons un guide
« pour vous y conduire. » Abraha accepta leur soumission, et prit le guide qu'ils lui offraient.

Ce guide se nommait Abou-Righâl. Il dirigea l'armée abyssinienne vers la Mekke, et la mena jusqu'au

¹ Ou 72 milles. Burekhardt, trad. d'Eyriès, vol. I, p. 91.

² D'autres disent qu'il descendait de Mâadd par Iyâd. Au reste, voici les deux généalogies différentes que l'on donne à Thakîf ou Cacy : Thakîf, fils de Nabit, fils de Mounabbeh, fils de Mansour, fils de Yacdom, fils d'Aksa, fils de Dômi, fils d'Iyâd ; ou bien Thakîf, fils de Mounabbeh, fils de Bacr, fils de Hawâzin, fils de Mansour, fils d'Icrima, fils de Khaçafa, fils de Cays, fils d'Aylân, fils de Modhar (*Sirat*, f. 8). Cette dernière généalogie me paraît la plus exacte. Le rôle que l'on verra jouer aux Thakîf, dans les guerres de Fidjâr, montre qu'ils devaient être issus de Hawâzin.

³ Voy. la généalogie de ce personnage, tableau X, A.

⁴ *Sirat-erraçoul*, f. 13 v°.

lieu appelé *Moghammes*. Là il mourut subitement. Les Arabes regardèrent sa mort comme un châtement céleste ; sa mémoire fut en exécration parmi eux, et pendant plusieurs siècles les passants jetèrent des pierres contre son tombeau ¹.

Abraha ayant établi son camp à Moghammes, en-
à Moghammes, près de la Mekke.
 voya un de ses officiers, Aswad, fils de Macsoud, faire une reconnaissance du côté de la Mekke avec une troupe de cavaliers. Ce détachement enleva des troupeaux aux Coraychites et à différentes tribus leurs alliées. Dans ces troupeaux se trouvaient deux cents chameaux appartenant à Abdelmottalib. Les Coraychites, les Kinâna, les Hodhayl, et autres Arabes voisins de la Mekke, voulaient d'abord combattre les Abyssins ; mais, reconnaissant bientôt l'infériorité de leurs forces, ils renoncèrent à ce dessein.

Cependant Abraha députa vers les habitants de la Mekke Hanâta le Himyarite, après lui avoir donné les instructions suivantes : « Informe-toi quel est le « chef dont l'autorité est reconnue dans cette ville, « et dis-lui de ma part que je ne suis point venu pour « lui faire la guerre, mais seulement pour détruire « la Càba ; que si les Mekkois ne prennent point les « armes contre moi pour défendre leur temple, je ne « répandrai pas leur sang, et ne les inquiéterai en au- « cune manière. Si le chef n'a pas d'intentions hos- « tiles, amène-le dans mon camp ². »

Depuis la découverte de la source de Zamzam et

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 8. Ibn-Khaldoun, f. 28.

² *Sirat-erraçoul*, f. 8 v°. Tabari, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 118.

l'accroissement extraordinaire de sa famille, Abdelmottalib avait acquis parmi les Coraychites une influence supérieure à celle qu'avaient obtenue les descendants de Cossay, ses prédécesseurs. Il réunissait les dignités du Sicâya et du Rifâda. Les autres fonctions religieuses et gouvernementales, le Hidjâba, le Liwa, le Nadwa, et plusieurs autres créées depuis Cossay, telles que la garde des flèches du sort, *Azlam*, le *Diât*¹, espèce de magistrature criminelle, le *Khazna* ou administration des finances², etc., étaient réparties entre divers individus, dont aucun ne pouvait être mis en parallèle avec lui; et il était, par son illustration, son âge et son crédit, le véritable chef de l'oligarchie mekkoise. Aussi, quand Hanâta le Himyarite se présenta dans la ville et demanda quel était le personnage auquel obéissaient les Coraychites, on lui nomma aussitôt Abdelmottalib.

Hanâta lui transmit le message d'Abraha. Abdelmottalib répondit : « Nous n'avons, mes compatriotes et moi, ni la volonté ni le pouvoir de combattre les Abyssins. Ce temple est la maison de Dieu et d'Ibrahim, l'ami de Dieu. Si Dieu veut défendre son temple, il saura bien le protéger; s'il lui plaît de l'abandonner à la destruction, ce n'est pas nous qui empêcherions cette destruction de s'accomplir. »

Ensuite il partit avec Hanâta, et se rendit au camp, suivi d'un de ses enfants. Il se fit d'abord conduire au lieu où était gardé le prince Dhou-Nafar, qui était

¹ Pluriel de *Dia*, amende pour meurtre ou blessure.

² Voy. D'Ohsson, *Tabl. de l'emp. ott.*, vol. III, p. 166 et suiv.

son ami, et lui demanda s'il croyait pouvoir lui rendre quelque service auprès du roi abyssin. Dhou-Nafar lui répondit : « Quel service pourrait rendre un prisonnier auprès d'un ennemi dont il attend à chaque instant son arrêt de mort? Tout ce que je puis, c'est de te recommander à Anïs, qui a soin de l'éléphant du roi, et qui a pour moi de l'amitié. » En effet, Dhou-Nafar envoya prier Anïs de venir le voir, et lui dit : « Voici Abdelmottalib, le chef des Coraychites, le maître de cette caravane de la Mekke, qui vient tous les hivers dans le Yaman; il donne la nourriture aux hommes dans les plaines, et la pâture aux bêtes féroces sur le sommet des montagnes (c'est-à-dire, il est célèbre par sa libéralité). Les soldats abyssins lui ont enlevé deux cents chameaux. Parle au roi en sa faveur, et obtiens-lui promptement une audience. »

Anïs alla aussitôt trouver Abraha. « Seigneur, lui dit-il, le chef des Coraychites est à votre porte, et sollicite la grâce de vous voir. C'est le maître de la caravane de la Mekke; il donne la nourriture aux hommes dans les plaines, et la pâture aux animaux féroces sur les montagnes. Permettez-lui d'entrer, et de vous exposer une demande qu'il a à vous faire. » Abraha ordonna qu'on l'introduisît.

Abdelmottalib était un vieillard de la physionomie la plus belle et la plus imposante qu'on pût voir. Le roi le reçut avec les plus grands égards; et, ne voulant ni le faire asseoir au-dessous de lui, ni le placer près de lui sur son trône, à la vue des Abyssins, il descendit de son siège élevé, s'assit sur un tapis, et fit

Entrevue d'Abdelmottalib et du roi abyssin Abraha.

asseoir Abdelmottalib à son côté. Ensuite, il lui fit demander par un interprète ce qu'il désirait de lui. « Je désire, dit Abdelmottalib, que le roi me rende « deux cents chameaux que ses soldats m'ont pris. » L'interprète ayant traduit ces paroles, Abraha fit répondre à Abdelmottalib : « En voyant l'air de noblesse « répandu sur ta personne, j'avais conçu de toi une « haute idée ; mais ce que tu viens de dire te rabaisse « beaucoup dans mon estime. Hé quoi ! tu réclames « tes deux cents chameaux, et tu ne songes pas plus « tôt à me prier d'épargner ce temple que je viens « détruire, ce temple objet de ton culte et de celui « de tes ancêtres ! » Abdelmottalib répliqua : « Les « chameaux m'appartiennent ; c'est moi que regarde « le soin de les recouvrer. Quant au temple, il appartient à un maître qui saura bien pourvoir à sa « défense. — Il ne le défendra pas contre moi, dit « Abraha. — C'est ce que l'événement montrera, » ajouta Abdelmottalib.

Suivant une autre version adoptée par Tabari¹, Abdelmottalib s'était rendu auprès d'Abraha, accompagné de Yâmor, fils de Nofâtha, chef des Benou-Bacr-ibn-Abdmonât, et de Klouwaylid, fils de Wâthila, chef des Hodhayl. Ils offrirent tous trois, d'un commun accord, au roi abyssin, le tiers de tout ce que possédaient les Arabes de la contrée du Tihâma, s'il voulait épargner la Càba et quitter le pays avec son armée ; proposition qui fut refusée par Abraha.

Quoi qu'il en soit, Abraha fit restituer à Abdelmottalib ses deux cents chameaux, et le congédia. De

¹ Cité par Ibn-Khaldoun, f. 28.

retour auprès des Coraychites, Abdelmottalib leur dit de se préparer à sortir de la Mekke et à se mettre en sûreté sur le haut des montagnes voisines, pour éviter d'être exposés aux insultes des Abyssins, qui devaient entrer le lendemain dans la ville. Puis, prenant en main l'anneau de la porte de la Càba, il se mit à invoquer le secours du ciel contre Abraha et son armée, et prononça cette prière, que répétaient les principaux Coraychites placés autour de lui : « O mon Dieu ! « l'humble créature défend sa propriété. Toi-même « défends donc la majesté de ton temple ! Ne souffre « pas que les croix s'élèvent triomphantes sur les « lieux qui te sont consacrés ! » Après avoir dit ces mots, il lâcha l'anneau de la porte de la Càba, et sortit de la Mekke avec tous les Coraychites. Ils se retirèrent sur le sommet des monts, et attendirent dans cet asile ce que ferait Abraha.

Le lendemain matin, les Abyssins firent leurs préparatifs pour entrer à la Mekke. Persistant dans son dessein de démolir la Càba avant de reprendre le chemin du Yaman, Abraha monta sur son éléphant, nommé Mahmoud. Au moment où le conducteur de l'animal lui tournait la tête vers la Mekke et allait le faire avancer dans cette direction, l'Arabe Nofayl, fils de Habîb, s'approcha, et, saisissant l'éléphant par l'oreille, il lui dit : « Agenouille-toi, Mahmoud, ou « retourne vers le pays d'où tu es venu. Tu es ici sur « la terre sacrée de Dieu. » L'éléphant s'agenouilla aussitôt. Nofayl s'enfuit, et gagna les montagnes. En vain, pour faire relever Mahmoud, on le battit, on lui frappa le front d'un coup de hache, on tenta de

Destruction de
l'armée des Abyssins.

le soulever avec des crocs de fer qu'on lui enfonça dans les flancs ; il resta immobile. On lui tourna la tête du côté du Yaman ; alors il se leva, et se mit à marcher avec vivacité. On le retourna vers la Mekke, et de nouveau il tomba sur les genoux.

Au même instant, selon les traditions arabes, Dieu envoya contre les Abyssins des nuées d'oiseaux, nommés *Abâbil*, semblables à des hirondelles. Chacun d'eux tenait, dans son bec et ses serres, trois petites pierres de la grosseur d'un pois ou d'une lentille, qu'ils laissaient tomber sur les soldats. Elles perçaient les casques et les cuirasses ; tous ceux qu'elles atteignaient voyaient leur corps se couvrir de pustules, et mouraient en peu d'heures.

Les Abyssins épouvantés prirent la fuite, appelant Nofayl, fils de Habîb, pour qu'il les guidât dans leur retour. Nofayl contemplant du haut des montagnes le spectacle de leur désastre, et criait : « Où voulez-vous fuir, quand Dieu vous poursuit ? » Bientôt les routes et les bords des citernes furent jonchés de cadavres. En même temps le ciel versait des torrents de pluie, qui entraînaient vers la mer les morts et les mourants. Abraha, frappé d'une de ces pierres terribles qui avaient fait périr presque tous ses soldats, fut emporté dans un état pitoyable par le petit nombre d'hommes qui lui restait. Un pus mêlé de sang décollait incessamment de ses plaies. Son supplice se prolongea jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Sana, où il succomba enfin à ses douleurs ¹.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 8 v°, 9. Ibn-Khaldoun, f. 28 et v°. Nowayri et Tahari, *Hist. imp. vet. yoc.*, p. 88, 120, 124. Maracci, *Refut. ad Aleor.*,

A la suite du récit de cette destruction miraculeuse de l'armée abyssinienne, l'auteur du *Sirat-erraçoul* ajoute : « Ce fut, dit-on, en cette même année que la petite vérole et la rougeole se manifestèrent pour la première fois en Arabie ¹. » Cette indication explique le prodige. On comprend que les troupes d'Abraha furent anéanties par une épidémie meurtrière, à laquelle se joignit peut-être quelque'un de ces grands orages qui ont plusieurs fois produit des inondations sur le territoire de la Mekke.

Lorsque le ciel eut ainsi sauvé la Càba, tous les Arabes regardèrent les Coraychites avec respect, et dirent : « Ce sont les hommes de Dieu; car Dieu a combattu pour eux et détruit leur ennemi. » Les poètes célébrèrent à l'envi la délivrance de la Mekke. Parmi les pièces de vers composées à ce sujet, Ibn-Hichâm cite le morceau suivant, dont l'auteur, Abdallah, fils de Zibàra, Coraychite de la branche de Sahn, était ué vers cette époque même :

² « Ils (les Abyssins) ont été chassés de la vallée de la Mekke, de ce territoire qui a été de tout temps un asile sacré.

« Dieu lui avait conféré ce privilège avant même d'avoir créé l'étoile de Syrius. Aucune puissance de la terre ne peut violer impunément la sainteté de ce lieu.

p. 822. Le chap. CV du Coràn, intitulé *l'Éléphant*, fait allusion à cette destruction de l'armée d'Abraha.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 9 v°.

² تنكبوا من بطن مكة انها
كانت قديما لا يرام حريمها
لم تخلق الشعرى ليالى حرمها
اذ لا عزيز من لانام يرومها

« Demandez au chef des Abyssins ce qu'il y a vu : son expérience instruira l'ignorance de ceux qui seraient tentés de l'imiter.

« Soixante mille hommes, qu'il avait amenés, sont morts loin de leur pays, ou n'y sont revenus que pour y succomber au mal dont le ciel les avait frappés, etc. »

Usages institués
par les Coraychites
à cette occasion.

La fierté qu'inspirèrent aux Coraychites ce mémorable événement et la faveur céleste dont ils avaient été l'objet, les porta à fonder certains usages tendant à établir leur prééminence sur tout le reste de la nation arabe. « Nous sommes, se dirent-ils entre eux, les habitants de la cité sainte, les gardiens de la maison de Dieu; nous avons droit à des prérogatives particulières. Il ne convient pas que nous montrions pour quelque lieu que ce soit la même vénération que pour l'enceinte sacrée. » D'après cette considération, ils décidèrent qu'ils se dispenseraient désormais, au temps du pèlerinage, d'accomplir deux des pratiques religieuses imposées aux pèlerins, la station sur le mont Arafat et la marche en corps d'Arafat à Mouzdélifa ¹. Ils prirent en même temps la qualification d'*El-Houms*, c'est-à-dire, les héros. Ils admirent à partager le privilège de cette dispense et de ce titre fastueux, les familles kinâniennes et khozâites voisines de leur ville.

سائل امير الحبش عنها ما راى
ولسوف ينسى الجاهلين عليها
ستون الفا لم يتوبوا ارضهم
بل لم يعيش بعد الاياب سقيمها

Sirat-erraçoul, f. 9 v°.

¹ C'est à ceci que fait allusion le verset 195 de la seconde sourat du *Çorân*, verset spécialement adressé aux Coraychites.

Ils défendirent aux Arabes qui habitaient en dehors du territoire sacré, et qui se rendraient à la Mekke pour le *Haddj* ou l'*Omra*, de manger des provisions qu'ils auraient apportées avec eux; ils leur enjoignirent de se nourrir exclusivement d'aliments dont ils se seraient pourvus sur le territoire de la Mekke.

Ces mêmes Arabes étrangers ne devaient exécuter autour du temple les tournées pieuses, *tawâf*, que revêtus du costume des *Houms*; et s'ils ne se procuraient point ce costume, ils devaient faire le *tawâf* en état de nudité; ou bien, s'ils le faisaient avec leur vêtement ordinaire, jeter ensuite ce vêtement, que ni eux ni personne désormais ne pouvait plus porter.

On se soumit à ces prescriptions. Les Bédouins pratiquèrent dès lors le *tawâf* complètement nus. Leurs femmes se dépouillaient aussi de leurs habits pour cette cérémonie, mais elles gardaient une chemise ou tunique, dont elles cessaient ensuite de se servir.

Ces diverses coutumes subsistèrent jusqu'à l'époque où la Mekke passa sous la loi de Mahomet, qui les abolit¹.

Peu de temps après la catastrophe de l'armée d'Abraha, Abdallah, fils d'Abdelmottalib, fut chargé par son père d'aller à Yathrib chercher une provision de dattes pour sa famille. Il mourut dans ce voyage, à Yathrib même, étant âgé de vingt-cinq ans seulement, et fut enterré dans le quartier des enfants d'Adi, fils de Naddjâr, qui étaient ses oncles maternels²;

Naissance de
Mahomet.
août 570 de J. C.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 30 v^o, 31.

² Aboulféda, *Vie de Mahomet*, traduit. de N. Desvergers, p. 1.

car sa grand-mère, Solma, était issue de cet Adi, comme on l'a vu précédemment.

Au moment de la mort d'Abdallah, sa femme, Amina, était dans un état de grossesse très-avancé. Elle accoucha d'un fils, Mahomet, dont la naissance, suivant l'opinion la plus accréditée, eut lieu le 12 du mois de Rabi I^{er} ¹ de l'année de l'éléphant, un peu plus de cinquante jours après la destruction de l'armée abyssinienne ².

Malheureusement, les historiens arabes varient beaucoup sur la fixation de cette ère de l'éléphant. Les uns la placent en l'année 881 ³, d'autres en l'année 882, ou même 883 ⁴ de l'ère des Séleucides. On la fait en outre coïncider avec la trente-quatrième ⁵, la quarantième ⁶, la quarante-unième ⁷ ou la quarante-deuxième ⁸ année du règne du monarque persan Kesra Anouchirwân (Cosroës le Grand).

M. de Sacy, d'après des calculs basés presque uniquement sur les assertions de l'historien Aboulféda, a cru pouvoir rapporter la naissance de Mahomet au 20 ou 21 avril 571 de J. C. ⁹. Il a discuté la ques-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 24. Le 12 de Rabi I^{er} est le jour adopté par tous les peuples musulmans pour célébrer la nativité de leur prophète. D'Ohsson, II, 358.

² Aboulféda, *Vie de Mah.*, trad. de Desvergers, p. 2.

³ Aboulféda, *ibid.*

⁴ El-Makin, *Hist. sarracen.*, p. 2. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 83.

⁵ Hamza, ap. Rasmussen, *Hist. præcip. ar. reg.*, p. 14, édit. de Gottwaldt, p. 110.

⁶ *Moudjmil-ettéwarikh*. Voy. *Journ. asiat.*, mai 1843, p. 398.

⁷ Hamza, édit. de Gottwaldt, p. 110. *Hist. imp. vet. joct.*, p. 43. Ap. Rasmussen, p. 14.

⁸ Aboulféda, *Vie de Mahomet*, trad. de Desvergers, p. 2.

⁹ *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 530.

tion dans cette hypothèse que l'année lunaire pure avait toujours été la seule en usage à la Mekke, et qu'ainsi l'âge que l'on donne à Mahomet au moment de sa mort devait être compté en années lunaires. Pour moi, qui pense que la pratique de l'embolisme triennal, empruntée aux juifs par les Arabes païens, fut instituée à la Mekke même, et continua d'y être en vigueur jusqu'au temps où Mahomet l'abolit, en la dixième année de l'hégire, j'arrive nécessairement à un résultat différent.

Il m'a paru, après un long examen, que la seule manière de concilier au moins une partie des opinions diverses émises sur la date de la naissance de Mahomet, et sur l'âge qu'il avait à l'époque bien connue de son décès, était d'admettre qu'il était né le 12 de Rabî I de la cent cinquante-neuvième année depuis l'institution du *Naci*, c'est-à-dire, d'après le tableau que j'ai dressé de ces années, le 29 août 570 de J. C.

Cette date, que je propose, correspond justement à la fin de la quarantième année du règne de Kesra Anouchirwân ¹, et justement aussi à la fin de l'an 880 de l'ère des Séleucides, ère dont les années commençaient au 1^{er} septembre. Ceci peut expliquer, en supposant une erreur de trois jours seulement, le calcul des auteurs qui placent la naissance de Mahomet en l'année quarante et unième du règne de Kesra, et en la

¹ Suivant Ibn-el-Athir, cité dans le *Tarikh-el-Khamicy*, fol. 86 v°, Kesra régna quarante-sept ans et huit mois. (Les historiens grecs lui donnent, à un mois près, la même durée de règne.) Ibn-el-Athir ajoute : « Kesra vécut sept ans et huit mois après la naissance de Mahomet ; » ce qui fait correspondre la naissance de Mahomet avec la 40^e année du règne de Kesra.

huit cent quatre-vingt-unième de l'ère des Séleucides.

Amina envoya annoncer sa délivrance à Abdelmottalib. Celui-ci s'empressa de venir voir son petit-fils, et fut, dit-on, frappé d'étonnement en remarquant que l'enfant était naturellement circoncis¹. Sa surprise fut augmentée par des récits que lui fit Amina. Pendant sa grossesse, elle avait rêvé qu'une lumière extraordinaire, sortant de son sein, éclairait tous les pays environnants; une voix céleste lui avait ordonné d'appeler son fils *Mohammed*, et lui avait prédit qu'il serait le chef de la nation. Toutes ces choses inspirèrent à Abdelmottalib la persuasion qu'une haute destinée était réservée à son petit-fils. Il le prit dans ses bras, le porta dans la Càba, et, après avoir prié sur lui, il le rapporta à sa mère².

Suivant une tradition assez généralement accréditée parmi les historiens musulmans, la nuit même où était né le fils d'Amina, le palais du roi de Perse, Kesra, fut ébranlé par un tremblement de terre; quatorze de ses tours s'écroulèrent, le feu sacré des Mages s'éteignit, le lac de Sâwa se dessécha, et le Moubédân, grand juge des Persans, vit en songe des chameaux vigoureux qui traînaient à leur suite des chevaux arabes, et qui, ayant traversé le Tigre, se répandaient dans la contrée³. C'était là, dit-on, autant de signes qui pronostiquaient le renversement de la monarchie persane, la ruine du culte des Mages, et la domination des Arabes sur la Perse.

¹ Aboulféda, *Vie de Mahomet*, trad. de Desvergers, p. 2.

² *Sirat-erraçoul*, f. 24.

³ Aboulféda, *Vie de Mahomet*, trad. de Desvergers, p. 3.

Ce rêve offrant à un ministre persan l'image d'une incursion d'Arabes ¹, ce tremblement de terre et ses divers effets, sont des choses naturelles, dont rien n'empêche d'admettre la réalité. Mais il est vraisemblable qu'un pieux anachronisme, imaginé par quelque dévot musulman, les a rapprochées de la naissance du fondateur de l'islamisme. Car la même tradition mentionne que Kesra s'adressa à son vassal Nòmân, fils de Moundhir, roi de Hîra, pour lui demander un homme capable d'expliquer ces prétendus prodiges. Or, il n'y a eu de roi de Hîra, portant le nom de Nòmân, fils de Moundhir, que longtemps avant, ou plusieurs années après l'époque où Mahomet vint au monde.

Le septième jour des couches d'Amina, Abdelmottalib, pour célébrer la naissance du nouveau rejeton de sa race, fit égorger plusieurs chameaux, et invita les Coraychites à en prendre leur part. Le repas terminé, on dit à Abdelmottalib : « Quel sera le nom de l'enfant en l'honneur duquel tu nous as traités ? » — Son nom, répondit-il, sera MOHAMMED (c'est-à-dire le glorifié). » Aucun Arabe de la Mekke n'avait encore été appelé Mohammed. « Quel motif, dirent les convives, a pu te faire agréer un nom différent de ceux qui sont en usage dans ta famille ? » — C'est l'espoir, repartit Abdelmottalib, que mon

¹ Les Arabes, lorsqu'ils vont faire une expédition à plusieurs journées de distance de leur camp, montent leurs chameaux et conduisent à la main leurs chevaux, afin de les trouver frais au moment de l'action. (*Voyage en Arabie*, de Burckhardt, trad. d'Eyriès, III, 100.)

« petit-fils sera glorifié par Dieu dans le ciel, et par les créatures de Dieu sur la terre ¹. »

Mahomet (cette altération du mot *Mohammed* est consacrée parmi nous) ne put être nourri par sa mère que peu de jours. Une affranchie de son oncle Aboulabab, appelée Thouwayba, lui donna ensuite le sein, en attendant qu'on lui trouvât une nourrice. Thouwayba allaitait alors le jeune Hamza, dernier des fils d'Abdelmottalib. Mahomet fut ainsi frère de lait de son oncle Hamza ².

son enfance.

Les Bédouines des déserts voisins de la Mekke avaient coutume de venir chercher à la ville des nourrissons. Un certain nombre de ces nourrices étant arrivé, Amina proposa successivement à chacune d'elles de prendre son fils; mais aucune ne voulut se charger d'un enfant dont le père n'existait plus. Car la parcimonie chez les femmes étant regardée par les Arabes comme une vertu, aussi bien que la libéralité chez les hommes, c'était des pères de leurs nourrissons, et non de leurs mères, que les nourrices espéraient recevoir une large récompense de leurs soins. Enfin une de ces Bédouines, Halîma, fille d'Abou-Dhouwayb, de la tribu des Benou-Sàd-ibn-Bacr-ibn-Hawâzin, qui d'abord avait refusé Mahomet, n'ayant pu obtenir d'autre nourrisson, et voyant que toutes ses compagnes en étaient pourvues, se décida, faute de mieux, à accepter l'orphelin. Elle l'emmena dans le désert des Benou-Sàd.

Depuis lors une prospérité inaccoutumée sembla

¹ Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 2.

² *Ibid.*, p. 7.

se répandre sur Halîma et son mari, Hârith, fils d'Abdelòzza. L'année avait été stérile, et les troupeaux des autres familles de la tribu de Sâd souffraient de la rareté des pâturages. Halîma et Hârith voyaient seuls leur troupeau s'engraisser; leurs brebis et leurs chammes donnaient plus de lait qu'auparavant. Ils pensèrent que c'était l'effet d'une bénédiction particulière attachée à la personne de leur nourrisson.

Cependant Mahomet se fortifiait, et prenait une croissance rapide. A deux ans, il fut sevré. C'était le moment de le rendre à sa mère. Halîma et son mari le conduisirent à la Mekke. Mais le bonheur qu'ils avaient éprouvé depuis quelque temps, et qu'ils attribuaient à la présence chez eux de cet enfant, leur faisait désirer vivement de le garder encore. Pour parvenir à ce but, Halîma chercha à exciter la sollicitude maternelle d'Amina. « Laisse-moi mon enfant, lui dit-elle, jusqu'à ce qu'il soit plus grand et plus robuste. Je redoute pour lui, quant à présent, la mauvaise influence de l'air de la Mekke. » En même temps elle vantait la salubrité de l'air du désert. Elle insista tellement, qu'Amina consentit à lui laisser son fils; et Halîma s'en retourna joyeuse avec lui.

Quelque temps après, soit que Mahomet eût senti une première atteinte d'une espèce de maladie qui se manifesta en lui à diverses reprises, dans le cours de sa vie, par des défaillances subites, soit qu'il eût éprouvé un autre accident dont on ne saurait préciser la nature, Halîma conçut des inquiétudes sur sa santé. Voici ce que la tradition musulmane raconte à cet égard :

Mahomet étant un jour à quelque distance des tentes des Benou-Sàd avec un autre enfant, fils de Halîma et de Hârith, qui gardait un troupeau, Hâlîma voit tout à coup son fils revenir vers elle en courant. « Qu'y a-t-il ? lui demande-t-elle. — Mon petit frère le Coraychite, répond-il, a été pris par deux hommes vêtus de blanc, qui l'ont étendu par terre et lui ont ouvert le ventre. » Halîma et son mari vont aussitôt à l'endroit où était resté Mahomet. Ils le trouvent debout, mais le visage pâle et défait. Ils l'interrogent, et l'enfant confirme par ses réponses le récit de son jeune compagnon. Halîma l'emporte à sa tente. Là son mari lui dit : « Je crains que cet enfant ne soit possédé du démon. Il faut le remettre entre les mains de sa mère, avant que son mal se déclare. »

Mahomet, dans la suite, expliquant à ses disciples cette aventure de ses premières années, disait que deux anges avaient tiré son cœur hors de son sein, pour le laver et le purifier.

Halîma s'empressa de ramener Mahomet à sa mère. Amina fut surprise de ce prompt retour. « Eh bien, nourrice, dit-elle, pourquoi me rends-tu sitôt mon fils, toi qui montrais naguère tant d'envie de le garder ? — Il est fort maintenant, reprit Halîma ; j'ai rempli ma tâche. J'ai peur qu'il ne lui survienne quelque accident que je ne saurais prévenir ; et je te le ramène pour te donner la satisfaction de l'avoir près de toi. — Ce n'est point cela, dit Amina. Parle sincèrement ; je veux savoir la vérité. » Et la mère pressa si vivement la nourrice,

que celle-ci finit par rapporter ce qui s'était passé, et avouer qu'elle craignait que l'enfant ne fût possédé du démon. « Non, non, s'écria Amina, il n'en est rien. Le démon n'a pas de pouvoir sur lui. Une haute destinée attend mon fils ¹. »

Mahomet demeura donc à la Mekke auprès de sa mère, qui veilla sur lui avec le plus tendre zèle, aidée dans ses soins par une esclave noire appelée Oumm-Ayman. L'histoire a conservé avec le nom de cette femme, qui fut la *bonne* de Mahomet, le souvenir de l'attachement reconnaissant qu'il lui témoigna toujours dans la suite ².

Lorsqu'il eut atteint l'âge de six ans, Amina fit avec lui un voyage à Yathrib, pour le présenter à ses oncles de la famille d'Adi, fils de Naddjâr, c'est-à-dire, aux parents de son arrière-grand-mère Solma, femme de Hâchim. En revenant à la Mekke, Amina tomba malade en route, et mourut dans un lieu nommé El-Abwâ. Mahomet, privé des deux auteurs de ses jours, et n'ayant pour tout héritage que cinq chameaux et l'esclave noire Oumm-Ayman, fut recueilli par son aïeul Abdelmottalib, qui avait pour lui une vive affection ³.

Abdelmottalib se tenait souvent, entouré de sa nombreuse famille, auprès de la Càba, assis sur un tapis qu'on étendait pour lui à l'ombre du temple. Ses enfants et petits-enfants se plaçaient en cercle autour de lui. Le respect les empêchait, même en son

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 24, 25. Aboulféda, trad. de Desvergiers, p. 7, 9.

² *Chadharâi-eddhahab*.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 25 v°. Aboulféda, trad. de Desvergiers, p. 1, 9.

absence, de s'asseoir sur le tapis qui était à son usage. Le jeune Mahomet, plus hardi, venait s'y installer familièrement à côté de son grand-père. Quand ses oncles voulaient le faire retirer, Abdelmottalib leur disait : « Laissez-le; il a le pressentiment de sa « grandeur future; » et il caressait son petit-fils en lui passant la main sur l'épaule ¹.

Mort d'Abdelmottalib, an 579 de J. C.

Mahomet était dans la neuvième année de son âge ² lorsqu'il perdit son aïeul. Abdelmottalib mourut donc vers l'an 579 de notre ère, trois ou quatre ans après son retour d'un voyage qu'il avait fait à Sana, pour complimenter, au nom des Coraychites, le prince himyarite rétabli sur le trône du Yaman par l'armée persane, qui venait de renverser la puissance des Abyssins dans cette contrée ³. Abdelmottalib avait fourni une carrière de plus de quatre-vingts ans ⁴.

Des deux charges, Sicâya et Rifâda, dont il avait été investi, la première, avec la possession du puits de Zamzam, passa à son fils Abbâs, malgré sa grande jeunesse ⁵; Abbâs devait avoir treize ou quatorze ans

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 25 v°.

² La plupart des historiens disent qu'il avait huit ans; d'autres disent huit ans et quelques mois, neuf ans, et même dix ans. (*Tarikh-el-Khamicy*, f. 110 v°).

³ Voy. précédemment, liv. II, p. 154-156.

⁴ Elmakin, d'après Tabari, dit (*Hist. Sarracen*. ed. T. Erpenio, p. 2) qu'Abdelmottalib avait vécu cent dix ans. C'est une exagération évidente; car Abdelmottalib laissait un fils, Hamza, frère de lait de Mahomet, et par conséquent âgé d'environ dix ans au plus. Pour admettre la grande longévité attribuée à Abdelmottalib, il faudrait donc croire qu'il aurait engendré Hamza à l'âge de cent ans. Quelques auteurs ont estimé qu'il avait vécu quatre-vingt-deux ans (*Tarikh-el-Khamicy*, f. 110 v°). C'est l'opinion la plus vraisemblable.

⁵ *Sirat-erraçoul*, f. 27 v°.

seulement¹. La seconde devint le partage d'Abou-Tâlib, qui jouit à la Mekke de beaucoup de considération et d'autorité, après la mort de son père Abdelmottalib. Mais Abou-Tâlib ne transmet pas le Rifâda à ses enfants. Cette dignité fut transférée, après lui, de la branche de Hâchim à celle de Naufal, fils d'Abdmanâf. Car c'était un personnage (Hârith, fils d'Amr) issu de ce Naufal qui exerçait les fonctions du Rifâda à l'époque où Mahomet se rendit maître de la Mekke².

Ecriture arabe, nommée *Djazm*, connue à la Mekke au temps d'Abdelmottalib.

Le système d'écriture encore en usage aujourd'hui parmi les Arabes, à cela près de quelques modifications légères, paraît avoir été inventé, ou du moins avoir été introduit à la Mekke, du temps d'Abdelmottalib. On l'appela *Djazm*, coupé, parce qu'il était, dit l'auteur du *Câmous*, coupé, c'est-à-dire, apparemment pris ou imité du mousnad, l'ancien système d'écriture himyarique.

Ce caractère mousnad, soit que les princes du Yaman se fussent efforcés, comme on l'assure, d'en réserver l'intelligence et la pratique aux membres de leur famille et à leurs scribes³, soit pour toute autre cause, n'avait guère été connu que de nom par le reste des Arabes, et notamment par ceux de race

¹ Voy. précédemment, p. 264, note 4.

² D'Ohsson, *Tabl. de l'emp. ott.*, III, 168.

³ Ibn-Khallicân, art. *Ali-ibn-al-Bawwâb*, édit. de Slane, p. 480. *Chrestomathie de Saey*, II, 311. *Mém. de l'Acad.*, vol. I, p. 256.

maaddique. Il y a lieu de penser aussi que, pendant la longue domination des Abyssins dans le Yaman, le mousnad avait commencé à tomber en désuétude parmi les Himyarites eux-mêmes, car il était généralement regardé comme perdu peu après la naissance de l'islamisme, si l'on en croit le témoignage d'Ibn-Khallicân¹.

Des relations fréquentes avec les juifs et les chrétiens syriens devaient, à la vérité, avoir initié quelques Arabes à la connaissance des caractères hébraïques et syriaques, dont ils pouvaient se servir pour écrire leur langue. Ainsi on cite, parmi les Coraychites, un contemporain d'Abdelmottalib et de ses fils, Waraca, fils de Naufal², qui écrivait en caractères hébraïques³. On dit la même chose de plusieurs autres Arabes de cette époque. Mais c'était là de rares exceptions. La grande majorité de la nation ignorait l'écriture; et il semble qu'il n'existait aucun caractère arabe proprement dit, lorsque le *Djazzn* fut créé par deux hommes de la tribu de Tay et par conséquent d'origine yamanique, Morâmir, fils de Marwa, et Aslam, fils de Sedra.

Le principal auteur de cette invention était Morâmir. Il divisa son alphabet en huit mots fictifs et insignifiants, *Aboudjad*, *Hawaz*, *Houti*, *Calamoun*, etc., qu'il donna, dit-on, pour noms à ses huit enfants, ce qui fit appeler cet alphabet *Al-Morâmir*,

¹ Ibn-Khallicân, *ibid.*

² Fils de Hârith, fils d'Açad, fils d'Abdelozza, fils de Cossay (Aboul-féda, trad. de Desvergers, p. 13).

³ Bokhâri, cité par Pococke, *Specimen hist. ar.*, p. 162.

la famille de Morâmir ; on le nomme aussi *Aboudjad*, comme nous disons *Abécé*. Un poète de ce temps, qui avait inutilement tenté d'apprendre à écrire, exprima ainsi son désappointement :

« J'ai appris Aboudjad et toute la famille de Morâmir ; j'ai noirci d'encre mes vêtements, et je ne suis pas écrivain ¹. »

Les inscriptions himyariques découvertes depuis quelques années dans le Yaman, et publiées en Europe, nous permettent aujourd'hui de juger si Morâmir avait imité le mousnad, comme Firouzabâdi paraît le donner à entendre. On ne reconnaît aucune trace de cette imitation prétendue. Mais il est évident que Morâmir avait calqué son alphabet, pour l'ordre et le nom des lettres, sur les alphabets hébraïque et syriaque, lesquels sont identiques entre eux sous ces deux rapports ; il avait modifié seulement les formes. Une même figure exprimait plusieurs articulations ; l'intelligence des lecteurs devait, dans ce cas, choisir l'articulation convenable. Ce ne fut, assure-t-on, que beaucoup plus tard, au temps des premiers califes Omeyyades, qu'on imagina les points diacritiques, *El-Idjâm*, pour distinguer les caractères de même forme représentant des articulations différentes. Les lettres de l'alphabet, rangées alors dans un autre ordre, furent appelées *Horouf-el-Môdjâm*.

Morâmir s'était établi à Anbâr, dans l'Irak. Il fit adopter d'abord aux Arabes de cette ville son système d'écriture, qui bientôt passa à Hîra, séjour des princes

¹ Dictionnaire de Djawhari, au mot *Morâmir*. De Sary, *Mém. de l'Acad.*, vol. L., p. 299 et suiv.

arabes de la race de Lakhm. Un des personnages éminents de la tribu de Coraych, Harb, fils d'Omeyya, fils d'Abdchams, ayant fait un voyage à Hîra, y apprit cette écriture, et, de retour à la Mekke, il l'enseigna à quelques-uns des Coraychites. Telle est la version d'Ibn-el-Kelbi et de Haytham, fils d'Adi, savants anciens et estimés¹.

Harb, fils d'Omeyya, devait être né vers l'an 528-530 de J. C.². Si ce fut lui qui apporta de Hîra à la Mekke l'écriture arabe, *Djazm*, rien ne s'oppose à ce que l'on fixe, avec M. de Sacy, la date de ce fait important vers l'année 560³.

Si l'on en croit d'autres traditions, le Djazm aurait été introduit à la Mekke par un certain Bichr, fils d'Abdelmalik, de la tribu de Kinda, qui avait reçu cette connaissance des habitants d'Anbâr, et de Morâmîr lui-même, suivant Ibn-Dourayd. Bichr, dit-on, vint à la Mekke, épousa Sahbâ, fille de Harb, et enseigna l'écriture à son beau-frère Abou-Sofyân, fils de Harb, et à plusieurs Mekkois⁴.

Or Bichr était frère d'Ocaydir, qui plus tard, en la neuvième année de l'hégire, commandait à des

1 Ibn-Khallicân, art. *Ibn-al-Bawwâb*. De Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 300.

2 Abou-Sofyân, fils de ce Harb, mourut en l'an 31 ou 32 de l'hégire (651 ou 652 de J. C.), âgé de 88 ou 90 ans (*Chadharât-eddhahâb*. De Sacy, *Chrestomathie*, II, 324). On peut inférer de là qu'Abou-Sofyân était né vers 561-563 de J. C., ce qui place la naissance de Harb vers 528-530, en comptant un intervalle de trente-trois ans entre la naissance du père et celle du fils.

3 *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 306.

4 De Sacy, *Mém. de l'Acad.*, vol. L, p. 302, 303. Fresnel, *Extr. du Moushir*, *Journ. asiat.*, décembre 1838, p. 557.

Arabes de Sacoun, branche de Kinda, établis à Daumat-Djandal, et auquel Mahomet envoya un message en cette même année, c'est-à-dire, en 630 de notre ère. En supposant même que Bichr fût l'aîné d'O-caydir, il n'y a pas lieu de penser qu'il fût né plus tôt qu'en 555 ou 560, et par conséquent qu'il eût épousé Sahbâ, fille de Harb, avant 575 ou 580. Ce serait donc seulement vers cette dernière époque qu'il aurait donné aux Mekkois des leçons d'écriture.

Il me paraît facile de concilier les deux opinions, en admettant que Harb communiqua les premières notions de l'écriture arabe à ses compatriotes dès 560, et que, quinze ou vingt années plus tard, Bichr en répandit davantage la connaissance, et forma un assez grand nombre de personnes à l'art d'écrire, pour avoir pu en être regardé comme le premier maître à la Mekke.

Un poète de Daumat-Djandal et de la tribu de Kinda a dit à ce sujet, en s'adressant aux Coraychites :

« Ne méconnaissez pas le service que vous a rendu Bichr ; car il fut pour vous un homme de bon conseil, un homme éminemment utile.

« Il vous donna l'écriture nommée Djazm, à l'aide de laquelle vous avez pu conserver votre bien éparpillé, ou confusément entassé (c.-à-d., tenir des comptes). . . .

« et vous passer du Mousnad, de ces caractères que les calams himyarites avaient tracés sur des feuilles ¹, etc. »

¹ Le texte et la traduction entière de cette pièce de vers ont été donnés par M. Fresnel dans le *Journ. asiat.*, décembre 1838, p. 558.

Un peu plus d'une année s'était écoulée depuis la mort d'Abdelmottalib, lorsque de graves dissensions s'élevèrent entre les Coraychites et autres descendants de Modhar par Kinâna d'une part, et les Benou-Hawâzin de l'autre, ceux-ci également issus de Modhar, mais par la branche de Cays, fils d'Aylân¹. Les luttes de ces tribus furent appelées guerres de *Fidjâr* ou guerres sacrilèges, parce que les combats et actes particuliers de violence qui eurent lieu entre les deux partis se passèrent, pour la plupart, dans le cours de Dhoulcâda et d'autres mois sacrés, dont la sainteté fut ainsi profanée.

Faire d'Ocâzh.

Pendant les vingt premiers jours de cette lune de Dhoulcâda², un grand marché se tenait à Ocâzh, endroit planté de palmiers et situé entre Tâïf et Nakhla, à trois petites journées de la Mekke³. C'était un rendez-vous commercial, vers lequel on affluait de toutes les parties de l'Arabie. Deux autres foires se tenaient encore non loin de la Mekke avant le pèlerinage, l'une à Madjna, près de Marr-ezzhohrân, l'autre à Dhou-l-Médjâz, derrière le mont Arafat⁴. Mais celle d'Ocâzh était de beaucoup la plus considérable et la plus fréquentée. C'était plus qu'un marché annuellement ouvert à toutes les tribus de l'Arabie, c'était encore une espèce de congrès général,

1 Voy. le tableau VIII.

2 *Câmous*, au mot *Ocâzh*. Nowayri, ap. Rasmussen, *Hist. præcip. ar. reg.*, p. 76. *Aghâni*, IV, 255.

3 *Merâcid-el-ittild.*

4 *Merâcid-el-ittild.* Cazwini, II^e climat, art. *Hidjâz*.

dans lequel s'établissait un concours de gloire et de talent. Des poètes, dont la plupart étaient en même temps des guerriers, y récitaient publiquement leurs vers, et vantaient à l'envi leur noblesse, leurs hauts faits, l'illustration de leur tribu. Plusieurs fois des *Cactda* ou pièces de poésie, qui avaient excité dans ces réunions l'admiration de tous les auditeurs, obtinrent, dit-on, l'honneur d'être écrites en lettres d'or et attachées aux murs de la Càba, ce qui leur fit donner le nom de *Moudhahhabât*, poèmes dorés, ou *Moùllucât*, poèmes suspendus ¹.

Ce fut à la foire d'Ocâzh, vers 580 de J. C., Mahomet étant alors âgé de neuf à dix ans ², que prirent naissance les inimitiés des Benou-Hawâzin et des Coraychites et Kinâniens. Un certain Badr, fils de Mâchar, de la tribu de Ghifâr ³, branche de Kinâna, guerrier redoutable et d'une arrogance sans égale, s'était établi en dominateur dans une partie du marché. Il se mit à déclamer ces vers :

« Nous sommes les enfants de Moudrica, fils de Khindif ⁴; ceux contre les yeux desquels nous dirigeons nos lances ne sont plus sujets à l'ophthalmie.

« Les hommes qui nous sont alliés par le sang ont droit de s'enorgueillir. Nous sommes une mer de générosité et de bravoure ⁵. »

¹ Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 164. *Câmous*, au mot *Ocâzh*. Fresnel, *Première lettre sur l'histoire des Arabes*, p. 31.

² *Tarikh-el-Khamîcy*, f. 111 v°.

³ Ghifâr était fils de Mâlik, fils de Dhâma, fils de Baer, fils d'Abdmonât, fils de Kinâna.

⁴ Khindif, femme d'Élyâs. Voy. précédemment, p. 192, 193.

⁵ نحن بنو مدركة بن خندف من يطعنوا في عينه لا يطرف
ومن يكونوا قومه يغيرون كأنهم لجة بحر مسرف

Première guerre de Fidjâr, an 580 de J. C.

Ensuite il dit : « Je suis le plus puissant des Arabes ;
 « et voici ma jambe, ajouta-t-il en tendant le jarret :
 « si quelqu'un prétend être plus puissant que moi,
 « qu'il ose la frapper de son sabre. » Indigné de cet insolent défi, un Bédouin de la tribu de Nasr¹, branche de Hawâzin, nommé El-Ahmar, fils de Mâzin, s'élança vers Badr le sabre à la main, lui déchargea un coup au-dessus du genou, et lui abattit la jambe. « Tiens, lui dit-il, voilà pour toi, orgueilleux « fils de Khindif. » Cette action excita un grand tumulte. Les tribus de Ghifâr et de Nasr faillirent en venir aux mains². L'affaire cependant fut apaisée ; mais une nouvelle cause de discorde surgit quelques jours après.

Une femme issue de Hawâzin par Amir, fils de Sàssaà³, était assise dans le marché d'Ocâzh, et conversait avec des jeunes gens de sa tribu. Elle était enveloppée d'un voile, mais sa tournure était d'une élégance remarquable. Quelques jeunes étourdis Coraychites et Kinâniens s'approchèrent, firent cercle autour d'elle, et la prièrent d'écartier son voile et de leur montrer son visage. Elle ne voulut point les satisfaire. Pour se venger de ce refus, un des Coraychites, s'étant placé derrière elle, attacha adroitement, sans qu'elle s'en aperçût, le pan de sa robe à son dos avec une épine. Lorsqu'elle se leva, elle parut dans un état qui excita de fous éclats de rire de la

1 Nasr, fils de Moâwia, fils de Bacr, fils de Hawâzin (tableau X, A.).

2 *Aghâni*, IV, 254 v°. Nowayri, man. de la Bibl. roy., n° 700, f. 35 v°. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 75.

3 Sàssaà, fils de Moâwia, fils de Bacr, fils de Hawâzin (tableau X, A.).

part des jeunes Coraychites et Kinâniens. « Tu nous as caché ton visage, lui dirent-ils, mais tu nous as fait voir autre chose. »

« A moi, les enfants d'Amir ! » s'écria la femme insultée. Les Benou-Amir accoururent aussitôt avec leurs armes ; les Kinâniens et Coraychites s'armèrent aussi. L'on se battit, et le sang coula pendant quelque temps. Enfin un personnage riche et considéré parmi les Coraychites, Harb, fils d'Omeyya, parvint à séparer les combattants. Il paya le prix du sang versé, donna satisfaction pour l'outrage commis envers la femme âmirite, et rétablit momentanément la paix¹.

Bientôt un troisième conflit eut lieu pour un motif bien léger. Un homme de la famille de Djocham², descendant de Hawâzin, était créancier d'un individu descendant de Kinâna. Fatigué des délais continuels que lui opposait la mauvaise foi de son débiteur, et voulant au moins l'humilier s'il ne pouvait le faire payer, le Djochamite se présenta sur le marché d'Ocâzh avec un petit singe, et se mit à crier : « Qui veut me donner un autre petit animal comme ce lui-ci pour ma créance sur un tel, fils d'un tel, de la famille de Kinâna ? Oui, je livre pour un misérable singe ma créance sur un tel, fils d'un tel, de la famille de Kinâna. » Ces mots, qu'il répétait sans cesse d'une voix éclatante, blessaient vivement les oreilles de tous les Kinâniens. L'un d'eux, impatienté, tire son sabre et coupe la tête du singe. Une alter-

¹ *Aghâni*, *ibid.* Nowayri, *ibid.* Rasmussen, *ibid.*

² Djocham, fils de Moâwia, fils de Bacr, fils de Hawâzin (tableau X, A.).

cation s'ensuit. « A moi, Hawâzin! s'écrie le Djo-
« chamite. — A moi, Kinâna! » répond son adver-
saire.

A l'instant chacun des deux partis se rassemble. On s'approche, on s'attaque. Heureusement quelques hommes sages s'interposent, avant qu'aucun homicide ait envenimé la querelle. « Hé quoi! disent-ils, vous « allez vous entre-tuer pour un singe! » La voix de la raison fut entendue; les esprits se calmèrent, et Abdallah, fils de Djodhân ¹, Coraychite de la branche de Taym, qui joignait à une grande fortune un caractère noble et élevé, termina le différend en satisfaisant de ses deniers le créancier djochamite ².

Ces trois journées, qui constituent la première guerre de Fidjâr ³, avaient montré combien le port des armes présentait d'inconvénients dans la nombreuse réunion d'Ocâzh, parmi tant d'hommes fiers et ardents, divisés souvent par des haines particulières et des rivalités de tribus. Après l'accommodement ménagé par Abdallah, fils de Djodhân, on convint, pour éviter les occasions de querelles sanglantes, qu'à l'avenir tous les Arabes, en arrivant à la foire d'Ocâzh, déposeraient leurs armes entre les mains d'Abdallah, qui jouissait de l'estime générale, et les retire-

¹ Djodhân, fils d'Amr, fils de Càb, fils de Sâd, fils de Taym (tableau VIII, deuxième partie).

² *Aghâni*, IV, 255. Nowayri, man. 700, f. 36. Ibn-Cotayba, ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 74.

³ L'auteur de l'*Aghâni*, au récit duquel je m'attache particulièrement comme étant le plus complet, réunit ces trois journées en un seul *Fidjâr*, en une seule guerre sacrilège, parce qu'elles sont très-rapprochées l'une de l'autre, et appartiennent à la même année. Nowayri distingue ces trois journées en trois *Fidjâr*, parce que chaque conflit eut une cause différente.

raient seulement à la fin des fêtes du pèlerinage, au moment de retourner chez eux¹. Ce sage règlement s'exécuta, et maintint la paix pendant quelques années. Mais un meurtre, commis hors d'Ocâzh, vint ranimer les inimitiés, et engendrer une seconde guerre beaucoup plus sérieuse que la première.

Barrâdh, fils de Cays, descendant de Kinâna, ^{Deuxième guerre de Fidjar.} homme livré au vin et à la débauche, avait été repoussé du sein de sa famille, les Benou-Dhamra², qui, pour n'être point responsables de ses méfaits, avaient renié toute parenté et rompu toute relation avec lui. Un individu ainsi rejeté par les siens était appelé *Khalf*. Barrâdh se réfugia chez les Benou-Dayl³, qui d'abord l'accueillirent, ensuite, indignés de ses orgies, le chassèrent honteusement. Alors il se rendit à la Mekke, se présenta chez Harb, fils d'O-meyya, et le pria de le recevoir comme allié ou client, *Haltf*. Harb y consentit, bien que, dans les usages des Arabes, la responsabilité des actes d'un allié, *Haltf*, pesât sur une famille aussi bien que la responsabilité de la conduite de ses propres membres.

Bientôt Barrâdh se mit à boire et à donner tant de scandale, que Harb voulut aussi le renier. « Tous ceux qui me connaissent m'ont repoussé, lui dit Barrâdh; tu es le seul à qui je tiens encore par quelque lien social. Si toi aussi tu me rejettes, je

¹ *Aghâni*, IV, 255 v°. C'est par conjecture que je place ici l'institution de ce règlement; l'*Aghâni* n'en fixe pas l'époque, mais elle semble indiquée naturellement par ce qui précède et ce qui suit.

² Dhamra, fils de Bacr, fils d'Abdmonât, fils de Kinâna (tableau VIII).

³ Dayl, frère de Dhamra (tableau VIII).

« deviendrai l'objet du mépris général. Laisse-moi le « titre de ton allié ; je vais m'éloigner, et te débarras- « ser de ma présence. » En effet, Barrádh quitta la Mekke ; il se dirigea vers l'Irâk, et s'insinua à la cour de Nòmân (Abou-Câbous), fils de Moundhir, roi de Hîra.

Nòmân envoyait tous les ans à la foire d'Ocâzh une caravane chargée de parfums, et particulièrement de musc. Avec le prix de la vente de ces marchandises, il faisait acheter des cuirs, des cordons, *Weca*, du *Haza*, sorte de plante employée pour des fumigations, et des étoffes rayées du Yaman, appelées *Asb*, *Wachi*, *Mouçayyar* et *Adeni*. Pour que cette caravane pût traverser sans danger le Nadjd et la lisière du Hidjâz qui séparaient Hîra d'Ocâzh, il fallait la mettre sous la protection de quelque chef puissant de la race de Modhar.

Orwat - Errahhâl
assassiné par Bar-
râdh, au ^{des} de
J. C.

Cette année (585 de J. C.), lorsque l'époque de la foire approcha, Nòmân, avant d'expédier sa caravane, demanda qui se chargerait de la conduire. « Moi, dit Barrádh, je la ferai passer dans le pays de « Kinâna (le Hidjâz). — Mais, reprit Nòmân, il me « faut un homme qui la fasse passer dans le Nadjd. »

Un guerrier bédouin, Orwa ¹, surnommé *Errahhdl*, le voyageur, se trouvait présent. Il était issu de Hawâzin par Djâfar, fils de Kilâb. C'était alors le personnage le plus illustre de la grande tribu de Hawâzin, qui était répandue dans la partie du Nadjd limitrophe du Hidjâz. Il prit la parole, et dit : « Prince, puisses-

¹ Orwa, fils d'Otha, fils de Djâfar, fils de Kilâb, etc. Voy. tableau X, A.

« tu ne mériter jamais que des bénédictions ! Je ré-
 « ponds de ta caravane. — La feras-tu passer aussi
 « chez les Kinána ? » lui demanda ironiquement Bar-
 râdh. « Chez les Kinána et chez tous les Arabes,
 « lui répliqua Orwa. Serait-ce donc un chien renié
 « par ses frères qui pourrait la faire respecter ? »

Orwa se mit en route avec la caravane, qu'il escortait seul. Barrâdh partit aussi, et le suivit à quelque distance. Orwa s'en aperçut ; mais il méprisait trop Barrâdh pour le craindre. Lorsque la caravane fut arrivée au milieu du pays des Ghatafân, adjacent au territoire de Fadac, dans un lieu nommé *Owdra*, près de la vallée de *Tayman*, elle fit une halte. Orwa se coucha à l'ombre d'un arbre, et s'endormit. Barrâdh, profitant de cet instant, s'approche de lui, et le tue. Puis, se jetant sur les domestiques, dont la plupart se livraient aussi au sommeil, il les frappe de son sabre, les met en fuite, et s'empare des chameaux.

Barrâdh célébra ensuite cet exploit par ces deux vers :

« ¹ Le descendant de Kilâb a reçu de moi le prix de son orgueil méprisant ; jamais je n'ai laissé personne m'humilier impunément.

« Quand la lame de mon sabre est tombée sur sa tête, il a poussé un beuglement qui a retenti dans les deux vallées. »

On était alors dans le mois sacré de Dhoulcâda.

1 نقيمت على المرء الكلابي فخرة
 وكنت قديما لا اقر فخارا
 علوت بحد السيوف مفرق راسه
 فاسمع اهل الواديين خوارا

Aghâni, IV, 255.

Une grande partie des Coraychites, des Kinâna, des Hawâzin et des autres Arabes, se trouvaient rassemblés à Ocâzh. Barrâdh, après avoir fait ce coup, s'éloignait avec son butin, lorsqu'il rencontra un Coraychite nommé Bichr, fils d'Abou-Hâzim. « Je te
 « donnerai, lui dit-il, les plus jeunes et les meilleurs
 « de ces chameaux, si tu veux à l'instant courir à
 « Ocâzh, et avertir Harb, fils d'Omeyya, Abdallah,
 « fils de Djodhân, Hichâm, fils de Moghayra, et son
 « frère Walîd, que Barrâdh vient de tuer Orwat-
 « errahhâl. Je crains, si les Hawâzin sont informés
 « les premiers de ce meurtre, qu'ils ne tiennent cette
 « nouvelle secrète, jusqu'à ce qu'ils aient surpris et
 « assassiné quelque personnage coraychite considé-
 « rable, pour venger la mort d'Orwa. — Mais, ré-
 « pondit Bichr, c'est toi-même sans doute que les
 « Hawâzin voudront faire périr. — Non, non, ajouta
 « Barrâdh; je sais bien qu'il leur faudra plus que le
 « sang d'un *Khalt* des Benou-Dhamra pour compen-
 « ser le sang de leur chef. »

Tandis qu'ils parlaient, une troupe de Benou-l-Hârith¹ vint à passer, conduite par Djalîs, fils de Yazîd, qui commandait alors aux familles kinâniennes faisant partie des Ahâbich de Coraych. Djalîs s'aperçut que Barrâdh et Bichr conféraient à voix basse. « Qu'y
 « a-t-il donc de mystérieux entre vous? » leur dit-il. Barrâdh pouvait se fier à un allié des Coraychites. Il mit donc Djalîs au fait. Celui-ci, sentant l'importance du secret, recommanda à ses gens la discrétion, et se hâta de se rendre avec Bichr à la foire d'Ocâzh.

1 Fils d'Abdmonât, fils de Kinâna.

Ils informèrent aussitôt Harb, fils d'Omeyya, et les autres chefs coraychites, de l'assassinat d'Orwa. Harb dit à Abdallah, fils de Djodhân : « Tu as entre les mains les armes de tout le monde. Donne-nous les nôtres, et retiens celles des Hawâzin. — Ce serait une perfidie, répondit Abdallah. Quand je devrais être frappé de tous les sabres et percé de toutes les lances dont je suis maintenant dépositaire, je restituerai à chacun ce qui lui appartient. Mais, pour aider les Coraychites à soutenir la guerre qui va s'allumer, je m'engage à leur fournir, à mes frais, cent cuirasses, cent sabres et cent lances. »

En disant ces mots, Abdallah sortit de sa tente, et cria à haute voix : « Vous tous qui m'avez remis vos armes, venez les reprendre. » Quand chacun eut retiré les siennes, Abdallah, Harb, Hichâm et Walîd, envoyèrent à Abou-Bérâ Amir ¹, fils de Mâlik, principal chef des Hawâzin^{*} présents à Ocâzh, un message collectif ainsi conçu : « Nous avons appris qu'il y a du trouble à la Mekke en ce moment. Craignant que la chose ne prenne de la gravité, nous retournons chez nous pour rétablir l'ordre. Ne vous étonnez donc pas si nous quittons Ocâzh avant la fin de la foire. » Ensuite tous les Coraychites prirent le chemin de la Mekke.

Le soleil commençait à décliner quand la nouvelle de l'assassinat d'Orwa par Barrâdh, allié de Harb,

¹ On donne communément à cet Amir le surnom de *Mouldîb-el-acinna*. Son père, Mâlik, était fils de Djâfar, fils de Kilâb. (Voy. tableau X, A.) Abou-Berâ-Amir était ainsi cousin germain d'Orwat-Errahhâl.

fil d'Omeyya, parvint aux oreilles d'Abou-Bérâ Amir. « Ah! s'écria-t-il, j'ai été la dupe de Harb et « d'Abdallah, fils de Djodhân. » Aussitôt il avertit les hommes de sa tribu, et ces vers, improvisés par le poète Labîd, circulent rapidement parmi les Hawâzin :

« Dites aux enfants de Kilâb, si vous les rencontrez, et aux enfants d'Amir, dont le courage est toujours supérieur aux dangers;

« Dites aux enfants de Nomayr ¹ et à ceux de Hilâl, oncles maternels de la victime ²,

« Dites-leur qu'Orwat-Errahhâl, leur habile mandataire, est étendu mort dans la fraîche vallée de Tayman ³. »

Bientôt les Arabes de Hawâzin sont rassemblés; ils montent à cheval, et se mettent à la poursuite des Coraychites.

Journée de Nakhla

Ceux-ci venaient de dépasser Nakhla au moment où leurs ennemis les atteignirent, vers le coucher du soleil. Le combat s'engagea sur-le-champ. Abdallah, fils de Djodhân, commandait une aile des Coraychites; Hichâm, fils de Moghayra, l'autre aile. Harb, fils d'Omeyya, était au centre, avec le drapeau de Cossay, appelé *Ocâb*, signe du commandement prin-

¹ Nomayr, fils d'Amir, fils de Sâssaâ (tableau X, A.).

² Hilâl, fils d'Amir, fils de Sâssaâ. La mère d'Orwa était Nofayra, fille d'Abou-Rabia, fils de Nâhik, fils de Hilâl.

³

أبلغ أن عرضت بني كلاب
وعامر والخطوب لها موالي
وبلغ أن عرضت بني نمير
وأحوال القتيل بني هلال
بان الوافد الرحال أمسي
صريعاً عند تميم ذي طلال

Aghâni, IV, 255. *Sirat-erraçoul*, f. 28 v°.

cipal. Les Hawâzin avaient pour chefs : Abou-Bérâ Amir, qui conduisait les enfants de Kilâb, de Càb ¹, et tous les autres descendants d'Amir, fils de Sâssaà ; Maçoud, fils de Moàttib, à la tête des Thakîf ; Soubay, fils d'Abou-Rabîa, suivi des Benou-Nasr, et Simma, fils de Hârith, guidant les Benou-Djocham.

Les Coraychites, inférieurs en forces, se battaient en se retirant vers la Mekke. Ils parvinrent à gagner le *Haram*, ou territoire sacré, qui s'étendait autour de la Mekke dans un assez long rayon, et dont les limites étaient marquées par des bornes ². Le respect pour ces limites, et surtout l'obscurité de la nuit, arrêtaient les attaques des Hawâzin. L'un d'eux, nommé El-Adram, issu d'Amir-ibn-Sâssaà, cria aux Coraychites : « Nous vous donnons rendez-vous à Ocâzh « l'année prochaine. » Abou-Sofyân, fils de Harb, répondit, par ordre de son père : « Nous acceptons « le rendez-vous ³. »

Cette journée fut appelée *journee de Nakhla*. Mahomet, que l'on avait mené à la foire d'Ocâzh, assista à cette action. Il allait ramasser sur le champ de bataille les flèches des ennemis, pour les présenter à ses oncles, et était alors âgé de quatorze ans, si l'on en croit un témoignage qu'on prétend avoir été recueilli, dans la suite, de sa propre bouche ⁴.

¹ Càb, frère de Kilâb, c'est-à-dire, fils de Rabiâ, fils d'Amir, fils de Sâssaà.

² Cazwîni, II^e climat, art. *Macca*.

³ *Aghâni*, IV, 255 v^o. Nowayri, man. 700 f. 26. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 77.

⁴ *Aghâni*, IV, 255. *Tarikh-el-Khamîcy*, f. 113. *Sirat-erraçoul*, f. 28. Nowayri ap. Rasmussen, *Hist. præc. ar. reg.*, p. 75. Aboulféda, trad. de

Plusieurs des familles de Hawázin qui avaient combattu à Nakhla, satisfaites des pertes qu'elles avaient fait éprouver aux Coraychites, ne voulurent pas pousser la guerre plus loin. Les Benou-Nomayr témoignèrent même de leurs dispositions pacifiques, en protégeant et renvoyant à la Mekke un Kináuien qui se trouvait parmi eux, et dont la mère et la femme appartenaient à leur famille. Les Benou-Càb, et même les Benou-Kiláb, quoiqu'Orwa fût un des leurs, déclarèrent qu'ils garderaient désormais la neutralité ¹. Les autres sous-tribus de Hawázin persistèrent dans leurs projets hostiles. De leur côté, les Coraychites brûlaient de prendre leur revanche. Ils montrèrent les sentiments dont ils étaient animés, en accueillant le meurtrier Barrádh, qui vint à la Mekke vendre son butin, et dissiper en orgies le prix des parfums du roi Nòmán ².

Une année s'écoula sans nouvel incident; mais, à l'approche de la foire d'Ocázh, les deux partis firent

Desvergers, p. 10. *Mém. de l'Acad.*, vol. XLVIII, p. 530. Il y a diverses opinions sur l'âge de Mahomet à cette époque. Quelques auteurs lui donnent vingt ans (Hamza, Ibn-Cotayba, Ibn-Ishák), d'autres vingt-huit (*Agháni*, loc. cit.). Mais il semble que si Mahomet eût été un homme fait, il eût pris part au combat autrement qu'en ramassant des flèches pour ses oncles, circonstance que tous les historiens rapportent. En admettant qu'il fût né, comme je le pense, au mois de Rabi I de la 159^e année du Naci, et qu'il eût, lors de la journée de Nakhla, quatorze ans accomplis, c'est-à-dire qu'il fût dans le cours de sa quinzième année, on voit que le meurtre d'Orwa par Barrádh et l'affaire de Nakhla doivent être rapportés à l'an 173, depuis l'institution du Naci. Ces événements avaient eu lieu au mois de Dhoulcàda, époque de la foire d'Ocázh; et le mois de Dhoulcàda, en cette année 173^e du Naci, avait dû commencer le 7 avril 585 de J. C.

1 *Agháni*, IV, 255 v^o, 256.

2 *Agháni*, IV, 255 v^o.

de grands préparatifs pour vider leur différend. Les Coraychites rassemblèrent leurs Ahâbîch, et distribuèrent des armes à ceux qui en manquaient. Abdallah, fils de Djodhân, tint sa promesse et arma cent hommes. Chaque famille se forma en compagnie, ayant son chef en tête. Les enfants de Hâchim étaient commandés par Zobayr, fils d'Abdelmottalib; les enfants d'Abdchams, réunis avec ceux de Naufal, par Harb, fils d'Omeyya, et par Moutîm, fils d'Adi, sous les ordres de Harb; deux familles de la maison d'Abd-eddâr, par Khouwaylid, petit-fils d'Açad, et par Othmân, fils de Houwayrith; une branche des Benou-Zohra, par Makhrama, fils de Naufal¹; une autre, par son frère Safwân; les Benou-Taym-ibn-Mourra, par Abdallah, fils de Djodhân; les Benou-Makhzoum, par Hichâm, fils de Moghayra; les Benou-Sahm, par El-Assi, fils de Wâil; les Benou-Djoumah, par Omeyya, fils de Khalaf; une fraction des Benou-Adi-ibn-Câb, par Zayd, fils d'Amr; une autre, par son oncle Khattâb, fils de Nofayl; les Benou-Amir-ibn-Loway, par Amr, fils d'Abdchams; les Benou-l-Hârith-ibn-Fihr, par Abdallah, fils de Djarrâh; les Benou-Bacr-ibn-Abdmonât, Kinâniens, par Balâ, fils de Cays; enfin les Benou-l-Hârith-ibn-Abdmonât, aussi Kinâniens, et autres familles d'entre les Ahâbîch, étaient sous la conduite de Djalîs, fils de Yazîd.

Les Hawâzin avaient fait des dispositions semblables. Ainsi Atiya, fils d'Afif le Nasrite, commandait aux Benou-Nasr; Khayçak le Djochamite, aux Benou-

1 Ce Naufal était fils de Wouhayb, fils d'Abdmanâf, fils de Zohra.

Djocham et à leurs frères les Benou-Sâd; Wahb et Maçòud, tous deux fils de Moàttib, aux Benou-Thakîf; Rabîa, fils d'Abou-Tabyàn, le Hilâlite, aux Benou-Hilâl; Salama; fils d'Ismaïl, l'un des enfants de Beccâ, et Khâlid, fils de Haudha, issu d'Amir, fils de Rabîa, étaient à la tête des Benou-Amir-ibn-Rabîa, et de leurs alliés les Benou-Djesr-ibn-Mouhârib¹. L'armée des Hawâzin était en outre renforcée par un nombreux parti de Benou-Soulaym², tribu issue comme eux de Cays, fils d'Aylân, par Mansour, fils d'Icrima.

Journée de Samta,
an 806 de J. C.

Les Hawâzin arrivèrent les premiers sur le terrain d'Ocâzh, et se postèrent sur une colline nommée *Samta*. Ils croyaient que leurs adversaires manqueraient, au rendez-vous. Mais bientôt les Coraychites parurent et s'établirent en face d'eux, près d'un ravin qui longeait le pied de la colline. Abdallah, fils de Djodhân, et Hichâm, fils de Moghayra, étaient aux deux ailes, et Harb, fils d'Omeyya, au centre de l'armée coraychite, comme à Nakhla. Harb avait le commandement supérieur. Il plaça au fond de la vallée, pour former son arrière-garde, les Kinâniens, c'est-à-dire, les Benou-Bacr et les Benou-l-Hârith, commandés par Balâ et Djalîs, et leur dit : « Ne quittez pas cette position, quand même vous verriez les Coraychites taillés en pièces. »

Le combat dura toute la journée. Les Coraychites eurent d'abord le dessus; ensuite les Hawâzin reprirent l'avantage. Les Benou-l-Hârith, voyant les Co-

¹ Mouhârib, fils de Khaçafa, fils de Cays, fils d'Aylân.

² Soulaym, auteur de cette tribu, était frère de Hawâzin.

raychites perdre beaucoup de monde, s'avancèrent pour les secourir, et abandonnèrent le poste qui leur était assigné à eux-mêmes. Ils ne purent empêcher les Hawâzin de faire des progrès. L'alarme s'empara des Benou-Bacr, restés seuls au fond du vallon. Balâ leur dit : « Gagnez le mont Rakham. » Ils suivirent ce timide conseil, et prirent la fuite du côté de la montagne. Alors les Coraychites, ne se sentant plus soutenus par derrière, lâchèrent pied, et se retirèrent en désordre, laissant la victoire à leurs ennemis¹.

Quelques historiens pensent que Mahomet était présent à cette affaire de Samta². Elle avait dû se passer dans le mois de Dhoulcàda, au jour anniversaire de l'affaire de Nakhla, en l'an de J. C. 586.

Dans les premiers jours de l'année arabe suivante, c'est-à-dire, deux mois environ après le combat de Samta, les deux partis, commandés par les mêmes chefs, se rencontrèrent de nouveau dans un lieu voisin d'Ocâzh, et appelé *Ablâ*. Les Hawâzin y furent encore victorieux, et un de leurs poètes, Khidâch, fils de Zohayr, célébra ce succès dans une pièce de vers, où il dit :

Journée d'Ablâ.

« La renommée ne vous a-t-elle pas appris qu'à la journée d'Ablâ nous avons distribué nos coups de sabre aux descendants de Khindif, de manière à leur en donner une riche provision ?

« Nous élevons un édifice de gloire à la race de Cays³,

1 *Aghâni*, IV, 256.

2 *Aghâni*, *ibid.* *Tarikh-el-Khamicy*, f. 113 v°.

3 Cays, fils d'Aylân, auteur des tribus de Hawâzin, de Soulaym, etc.

tandis que nos ennemis voudraient voir la terre s'enfoncer sous nos pas ¹. »

Journée d'Ocâzh.

Les Coraychites enfin furent vainqueurs à leur tour dans un combat qui fut livré sur le terrain même d'Ocâzh, et nommé pour cette raison *journée d'Ocâzh*. Des deux côtés on avait rassemblé des renforts considérables. Abdallah, fils de Djodhân, avait fourni mille chameaux pour transporter autant de Kinâniens appelés à soutenir les Coraychites. Honteux de leurs défaites précédentes, et décidés à perdre la vie plutôt que de fuir, plusieurs Coraychites se garrottèrent les jambes, afin de se mettre dans l'impossibilité de reculer ². Ceux qui donnèrent cet exemple de résolution furent six frères, Harb, Sofyân, Abou-Sofyân, Abou-Harb, Amr, et Abou-Amr, tous enfants d'Omeyya, fils d'Abdchams. Ils furent surnommés, à cause de leur courage, *El-Anabis*, les lions ³.

الم يبلغك بالعبلاء أنا ضربنا خندفا حتى استفادوا
 نبني بالمنازل عز قيس وودوا لو تسبخ بنا البلاد
Aghâni, IV, 256 v°.

² Ce fait s'est renouvelé plusieurs fois parmi les Arabes. On en a vu même, dans ce siècle-ci, un exemple cité par Buckhardt (*Voyage en Ar.*, trad. d'Eyriès, II, 413). Dans une bataille livrée par les troupes du pacha d'Égypte, Mohammed-Ali, aux Wahabites, un grand nombre d'Arabes, qui avaient juré de ne pas fuir, avaient garrotté leurs jambes, et s'étaient attachés les uns aux autres. Ils furent trouvés morts en cet état.

L'histoire romaine offre un trait semblable dans le récit d'une bataille de Marius contre les Cimbres. Ces barbares, redoutant les efforts d'une armée disciplinée, s'étaient liés ensemble avec des cordes, pour présenter un front inébranlable (*Anquetil, Hist. univ.*, IV, 41).

³ L'auteur de l'*Aghâni* ne mentionne ici (vol. IV, f° 256 v°) que les trois premiers de ces fils d'Omeyya. Mais ailleurs (vol. I, f. 4) il parle des trois autres frères, comme ayant mérité le même surnom dans cette occasion. *Voy. Nouv. Journ. asiat.*, vol. XVI, p. 50r.

La lutte fut longue et acharnée. Djalîs, qui commandait les Ahâbîch, étant sorti des rangs, défia un des ennemis en combat singulier. Hodthân, fils de Sâd, l'un des Benou-Nasr, se présenta, et fracassa le bras de Djalîs. Ensuite, les Benou-Bacr-ibn-Abdmonât et autres Arabes Kinâniens commencèrent à plier. Mais les Benou-Makhzoum, qui étaient postés auprès d'eux, les appuyèrent avec tant de vigueur, qu'ils les ramenèrent à l'attaque. Les Makhzoumites qui se distinguèrent le plus en cette occasion furent les fils de Moghayra. Les Hawâzin, pressés de tous côtés, cédèrent et se rompirent, à l'exception des Benou-Nasr, qui tinrent ferme encore quelque temps. Une branche de cette famille de Nasr, nommée les Benou-Douhmân, encouragée par la valeur de son chef Soubay, fils d'Abou-Rabîa, opposa surtout une vive résistance. Mais enfin, renversés par une charge des enfants d'Omeyya, les Benou-Douhmân furent obligés aussi de chercher leur salut dans la fuite ¹.

Avant la bataille, Maçoud, fils de Moâtîb, chef des Thakîf, avait vu pleurer sa femme Soubayà, fille d'Abdchams, qui était Coraychite, et s'affligeait en pensant que le sang de sa famille allait couler. Maçoud, confiant dans le succès de ses armes, lui avait dit, pour la consoler : « J'accorderai la vie à tous ceux de tes parents qui entreront dans ta tente. » Soubayà se mit alors à rassembler des pièces d'étoffe et à les réunir à sa tente, pour l'agrandir. Mais son mari l'en empêcha. « Je n'épargnerai, lui dit-il, que le

¹ *Aghâni*, IV, 256 v°, 257.

« nombre d'hommes que pourra contenir ta tente
 « dans ses dimensions actuelles. » Soubayà piquée lui
 répondit : « Un moment viendra peut-être où tu re-
 « gretteras toi-même que ma tente ne soit pas plus
 « vaste. »

Quand les Hawâzin eurent été défaits, plusieurs
 fuyards vinrent chercher un asile dans la tente de
 Soubayà. Son mari, Maçoud, s'y réfugia un des pre-
 miers, implorant la protection de sa femme contre la
 fureur des Coraychites.

Sur ces entrefaites, arriva Harb, fils d'Omeyya.
 Il dit à Soubayà : « Sœur de mon père, on respectera
 « la vie et la liberté de tous ceux qui entreront dans
 « ta tente, ou qui en toucheront une corde, ou qui
 « se placeront alentour. » Soubayà, répétant à haute
 voix cette déclaration du général coraychite, appela
 les vaincus à en profiter. En même temps ses quatre
 fils allaient, par ses ordres, chercher ceux qui n'a-
 vaient point d'asile pour se dérober aux poursuites,
 et, les tenant par la main, ils les amenaient près de
 leur mère. Il se forma ainsi, autour de la tente de
 Soubayà, un grand cercle d'Arabes issus de Cays
 par Hawâzin et Soulaym. Cet endroit fut nommé,
 depuis lors, *Madâr Cays*, le cercle de Cays. Cette
 victoire des Coraychites fut chantée par le poète
 Dhirâr, fils de Khattâb ¹.

Journée de Ho-
 rayra.

La dernière affaire générale qui eut lieu entre les
 Coraychites et les Hawâzin fut celle de *Horayra*, près
 d'Ocâzh. Les chefs des deux partis étaient les mêmes

¹ *Aghâni*, IV, 257.

que dans les combats précédents, excepté Balâ, fils de Cays, qui était mort depuis la journée d'Ocâzh, et avait été remplacé par son frère Djathâma dans le commandement des Benou-Bacr-ibn-Abdmonât. Les Coraychites et leurs alliés de Kinâna furent mis en déroute et perdirent huit hommes, entre autres Abou-Sofyân, fils d'Omeyya, l'un des Anâbis. Plusieurs avaient été tués de la main d'Othmân, fils d'Açad, l'un des enfants d'Amr, fils d'Amir-ibn-Rabîa. Le poète Khidâch, fils de Zohayr, composa une pièce de vers en l'honneur de ce guerrier ¹.

Après la journée de Horayra, des meurtres individuels entretenirent encore pendant quelque temps les inimitiés des tribus opposées. Ainsi Zohayr, fils de Rabîa, père du poète Khidâch, s'étant aventuré sur le territoire de la Mekke, fut pris par Ibn-Mahmiya, Kinânien de la famille de Dayl. En vain Zohayr s'écria : « Ma vie doit être respectée, je suis venu « ici pour faire l'*Omra*. » L'on sait que l'*Omra* était une visite des lieux saints, qu'on pouvait accomplir dans tous les temps de l'année, à la différence du pèlerinage, *Haddj*, dont l'époque était invariablement fixée au mois de Dhoulhiddja. « C'est un pré-
« texte qui pourrait toujours être allégué, » répondit Ibn-Mahmiya à Zohayr ; et il le mit à mort ².

Enfin l'on inclina vers la paix. Il fut proposé de compter les victimes de la guerre, et d'imposer au parti qui aurait fait le moins de pertes l'obligation de payer le prix du sang d'autant de morts qu'il s'en

Conclusion de la
paix, an 596 de J. C.

¹ *Aghâni*, IV, 257 v°.

² *Aghâni*, IV, 257 v°.

trouverait de plus dans le parti contraire. Tandis que cet accommodement se négociait, l'un des chefs des Thakîf, Wahb, fils de Moàttib, voulut en empêcher la conclusion, et engagea quelques familles de Hawâzin à faire une incursion contre les Kinâna. Cédant à ses instigations, les Benou-Amr ¹, les Benou-Hilâl et les Benou-Nasr, commandés, les premiers par Salama, les seconds par Rabîa, fils d'Abou-Zhabyân, les troisièmes par Mâlik, fils d'Auf, alors jeune homme imberbe, se réunirent, et attaquèrent les Benou-Layth ², auxquels ils enlevèrent des troupeaux. Cette agression n'empêcha pourtant pas l'arrangement d'être conclu. On compta les morts. Les Hawâzin avaient perdu vingt hommes de plus que leurs adversaires; et ainsi les Coraychites, en dernier résultat, avaient eu l'avantage. Ils donnèrent aux Hawâzin, pour sûreté du paiement des *diât*, ou prix des meurtres, un certain nombre d'otages, parmi lesquels était Abou-Sofyân, fils de Harb; et de part et d'autre on s'engagea par des serments à cesser toute hostilité ³.

La seconde guerre de Fidjâr avait duré quatre ans ⁴; elle dut donc se terminer en l'année 589 de J. C. Le crime de Barrâdh; qui en avait été la cause, devint parmi les Arabes une ère connue sous le nom

¹ Amr, fils d'Amir, fils de Rabîa, fils d'Amir, fils de Sâssaâ. Tableau X, A.

² Layth, fils de Baçr, fils d'Abdmonât, fils de Kinâna. Tableau VIII.

³ *Aghâni*, IV, 257 v°.

⁴ Il n'est pas clair, dans le texte de l'*Aghâni* (IV, 254 v°), que cette durée s'applique à la seconde guerre de Fidjâr seulement. Mais le récit de Nowayri ne paraît point laisser de doute à cet égard. Voy. *Hist. præc. ar. reg.* de Rasmussen, p. 79.

de *Yaum-el-Fidjâr*, journée du crime ¹, et donna lieu à l'expression proverbiale : *Plus scélérat que Barrâdh* ².

Les personnages les plus marquants, tués dans les différents combats dont il vient d'être parlé, étaient, parmi les Hawâzin, Simma, chef des Benou-Djocham; et parmi les Coraychites, Abou-Sofyân, fils d'Omeyya, et Awwâm, fils de Khouwaylid.

Une femme coraychite, nommée Omayma, petite-fille d'Abdchams ³, mariée à un certain Hâritha, de la tribu de Soulaym, composa l'élégie suivante, en l'honneur des Coraychites qui avaient succombé dans cette guerre :

⁴ « Que les heures de la nuit sont lentes à s'écouler ! Mes regards attachés sur les étoiles les trouvent toujours immobiles.

« L'aurore ne viendra-t-elle pas enfin me distraire de ma douleur ?

« Je gémis sur les parents que j'ai perdus, sur ces nobles guerriers

« Que la Mort aux dents aiguës, aux griffes redoutables, a choisis pour victimes.

« Elle les a surpris à la fleur de l'âge. Rien ne l'arrête, ni ne la détourne.

¹ Pococke, *Spec. hist. ar.*, p. 179. *Mém. de l'Acad.*, v. XLVIII, p. 529.

² أفتك من البراض. Maydâni.

³ Le texte de l'*Aghâni* (IV, 254 v°, et 258) dit : « Fille d'Abdchams, fils d'Abdmanâf. » Mais il y a certainement un degré d'omis.

⁴ ابى لىلى ان يذهب ونىط الطرف بالكوكب
 وهذا الصبح لا ياتى ولا يدنو ولا يقرب
 بفقد عشيرة منا كرام الخيم والهنصب
 احوال عليهم دهر حديد الناب والمخلب
 فحل بهم وقد امنوا ولم يقهر ولم يشطب

- « Quand elle paraît, nul ne peut se dérober à ses atteintes.
 « Pleurez, mes yeux, versez des torrents de larmes.
 « Ces guerriers étaient ma force et mon soutien.
 « Nous étions des rameaux de la même tige, des membres
 de la même famille.
 « Leur noblesse, leur gloire, étaient les miennes. Dans mes
 dangers, ils étaient ma forteresse;
 « Ils étaient ma lance, mon bouclier, mon glaive, quand
 j'avais une injure à venger.
 « Parmi eux, que d'hommes vertueux dont la parole ne fut
 jamais soupçonnée de mensonge!
 « Que d'orateurs au langage séduisant et pur!
 « Que de cavaliers intrépides, toujours ornés des insignes
 de la bravoure!
 « Que de négociateurs habiles, et consommés dans la pra-
 tique des affaires!
 « Que de chefs magnifiques, réunissant une foule d'hôtes
 autour de leur vaste foyer!
 « Que de personnages illustres par leur naissance et leurs
 grandes qualités, pères d'une postérité nombreuse et digne
 d'eux! »

وما عنده اذا ما حلّ	من منجى ولا مهرب
الا يا عين فابكيهم	بدمع منك مستغرب
فان ابك فهم عزى	وهم ركنى وهم منكب
وهم اصلى وهم فرعى	وهم نسبي اذا انسب
وهم مجدى وهم شرفى	وهم حصنى اذا ارب
وهم رمحى وهم ترسى	وهم سيفى اذا اغضب
وكم من قاتل منهم	اذا ما قال لم يكذب
وكم من ناطق فيهم	خطيب مهق معرب
وكم من فارس فيهم	كسى معلم محرب
وكم من مدرة فيهم	اريب حوّل قلب
وكم من جحفل فيهم	عظيم الناز والموكب
وكم من خضرم فيهم	نجيب ماجد منجيب

Pour ne point interrompre le récit des guerres de Fidjâr, j'ai omis de parler d'un voyage que Mahomet fit en Syrie, dans l'intervalle de la première à la seconde de ces guerres.

Voyage de Mahomet en Syrie avec Abou-Tâlib.

Mahomet était alors sous la tutelle de son oncle Abou-Tâlib, auquel Abdelmottalib en mourant l'avait spécialement recommandé, parce qu'Abou-Tâlib était frère germain d'Abdallah, père du jeune orphelin ¹. Des affaires de commerce appelèrent Abou-Tâlib en Syrie. J'ai déjà dit que le commerce était l'occupation principale des Mekkois même les plus illustres. Ils transportaient à Bosra, à Damas et dans les autres contrées syriennes, les dattes du Hidjâz ou de Hedjer, les parfums, les aromates du Yaman, etc.; à leur retour, ils rapportaient en Arabie du blé, des raisins secs, des étoffes et autres produits de l'empire romain ².

En voyant Abou-Tâlib faire ses préparatifs de départ, Mahomet, alors âgé de douze ou treize ans, témoigna une affliction si touchante de cette séparation prochaine, et un désir si vif d'accompagner son oncle, que celui-ci s'émut; il s'écria qu'il ne pouvait laisser son neveu loin de lui, et se décida à l'emmener. Ils partirent avec plusieurs autres Coraychites.

Arrivés sur le territoire de Bosra, ils s'arrêtèrent près d'un monastère dépendant de cette ville. Un moine en sortit, et vint inviter à un repas toutes les personnes qui composaient la caravane. Ce moine, au rapport de Maçoudi, était un Arabe de la tribu

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 27 v°.

² Reinaud, *Mon. musul.*, vol. I, p. 193.

des Benou-Abdelcays ¹, établie dans le Bahrayn. Il était appelé par les Arabes Bahîra, et, d'après un passage du même historien, il paraît avoir porté chez les chrétiens le nom de *Djirdjis*, Georges ².

A en croire les auteurs musulmans, Bahîra, d'une fenêtre de son couvent, avait distingué le jeune Mahomet parmi ses compagnons, et remarqué un nuage suspendu sur sa tête, le couvrant de son ombre. Le désir de connaître plus particulièrement cet enfant l'avait engagé à faire aux voyageurs coraychites cette invitation. Elle fut acceptée; mais Mahomet, à cause de sa grande jeunesse, ne fut point amené au repas. Bahîra, s'apercevant de son absence, insista pour qu'on le fit venir. « Oui, dit un des Coraychites, le « petit-fils d'Abdelmottalib est digne, quel que soit « son âge, de participer à l'honneur que tu nous fais; » et aussitôt il alla chercher Mahomet.

Bahîra considéra Mahomet attentivement, et les mêmes auteurs musulmans prétendent qu'il vit entre ses deux épaules un signe qu'il reconnut pour être le *sceau de la prophétie*. Il lui adressa beaucoup de questions, et, frappé de ses réponses, il dit à Abou-Tâlib : « Reconduis ton neveu dans sa patrie; veille

¹ *Moroudj-Eddhab*, man. provenant de Schultz, f. 134.

² *Tarikh-el-Khamicy*, f. 112 v°. Je cite ce passage de Maçoudi d'après le *Tarikh-el-Khamicy*, car je ne l'ai pas trouvé dans l'exemplaire du *Moroudj-Eddhab*, provenant de Schultz, que possède la Bibliothèque royale. Ce passage existe néanmoins sans aucun doute, puisque Gagnier l'a rencontré dans un exemplaire du *Moroudj* dont il a fait usage. Mais, au lieu de *Djirdjis*, Gagnier a lu *Serdjis*; et c'est d'après cette leçon, peut-être fautive, que Gagnier et Prideaux ont identifié Bahira avec le *Sergius* dont parle Vincent de Beauvais dans son *Miroir historique*.

« sur lui avec soin, et garde-le des juifs : s'ils décou-
 « vraient en lui certains indices que j'ai moi-même
 « découverts, ils ne manqueraient pas de former quel-
 « que entreprise contre sa vie. Sache, au reste, que
 « l'avenir réserve des événements glorieux au fils de
 « ton frère. » Abou-Tâlib, après avoir terminé les af-
 faires de son négoce, se hâta de ramener son neveu
 à la Mekke ¹.

Temps depuis les guerres de Fidjâr jusqu'à la mission de Mahomet.

Quelques années après la fin des guerres de Fidjâr, tandis que les Coraychites rassemblés célébraient la fête d'une de leurs idoles, probablement d'El-Ozza, qu'ils honoraient d'un culte particulier, quatre hommes, d'un esprit plus éclairé que le reste de leur nation, se réunissaient à l'écart de la foule, et se communiquaient en secret leurs sentiments. « Nos compatriotes, se disaient-ils, marchent dans une fausse voie; ils se sont éloignés de la religion d'Abraham. Qu'est-ce que cette prétendue divinité à laquelle ils immolent des victimes, et autour de laquelle ils font des processions solennelles? Un bloc de pierre muet et insensible, incapable de faire du bien ou du mal. Tout ceci n'est qu'erreur. Cherchons la vérité, cherchons la pure religion d'Abraham notre père; et pour la trouver, quittons s'il le faut notre patrie, et parcourons les pays étrangers. »

Les quatre personnages qui formaient ce projet étaient : Waraca, fils de Naúfal, fils de Hârith, fils

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 27 v°, 28. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 112 v°.

d'Açad; Othmán, fils de Houwayrith; Obaydallah, fils de Djahch, et Zayd, fils d'Amr ¹.

Waraca.

Le premier avait puisé, dans des relations fréquentes avec des chrétiens et des juifs, une instruction supérieure à celle de tous ses concitoyens. D'après une croyance assez généralement répandue parmi les docteurs juifs, et partagée même par quelques moines chrétiens, suivant ce que les auteurs arabes rapportent, Waraca était persuadé qu'un envoyé du ciel devait bientôt paraître sur la terre, et il s'était formé l'idée que cet envoyé devait être suscité du milieu de la nation arabe ². Il avait acquis la connaissance de l'écriture hébraïque ³, et lu les livres saints. Il s'adonna à les étudier avec une nouvelle ardeur, et finit par adopter les doctrines du christianisme. L'on dit même qu'il traduisit en arabe une partie de l'Évangile ⁴.

Othmán, fils de Houwayrith.

Othmán, fils de Houwayrith, avait figuré avec distinction dans les guerres de Fidjâr, et était cousin germain de Waraca. Il se mit à voyager, interrogeant tous ceux dont il espérait tirer des lumières. Des religieux chrétiens lui inspirèrent sans doute du goût pour la foi de Jésus-Christ. Il alla se présenter à la cour de l'empereur romain, où il reçut le baptême et fut traité honorablement ⁵. J'aurai occasion de reparler de lui plus loin.

Obaydallah, fils de Djahch.

Obaydallah, fils de Djahch, bien qu'établi à la Mekke, n'était point Coraychite. Il descendait par son

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 34 v°. Ibn-Khaldoun, f. 157.

² *Sirat-erraçoul*, f. 29, 31, 35 v°.

³ Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 162.

⁴ *Aghâni*, I, 164.

⁵ *Sirat-erraçoul*, f. 34 v°. Ibn-Khaldoun, f. 157.

père d'Açad, fils de Khozayma, mais il appartenait à la tribu de Coraych par sa mère Omayma, fille d'Abdelmottalib. Après d'inutiles efforts pour arriver à la religion d'Abraham ou orthodoxie, *El-Hantfiya*, il demeura dans l'incertitude et le doute jusqu'au moment où Mahomet commença sa prédication. Obaydallah crut reconnaître dans l'islamisme la vraie religion qu'il cherchait. Il l'embrassa; mais bientôt il l'abjura, comme on le verra ailleurs, pour se vouer définitivement au christianisme ¹.

Quant à Zayd, fils d'Amr, fils de Nofayl, il avait ^{Zayd, fils d'Amr.} combattu dans les guerres de Fidjâr, à la tête de la branche coraychite des Benou-Adi, dont il avait partagé le commandement avec Khattâb, fils de Nofayl, son oncle paternel et en même temps son frère utérin. Cette singularité, dont les mœurs des Arabes de cette époque offrent au reste plusieurs exemples, venait de ce que Nofayl, après avoir eu d'une première femme un fils, Amr, avait épousé dans sa vieillesse, et lorsqu'Amr était déjà homme fait, une jeune femme nommée Djaydâ; il avait eu d'elle Khattâb, qui, dans la suite, devint père du célèbre Omar. Peu après la naissance de Khattâb, Nofayl étant mort, son fils Amr avait épousé sa belle-mère Djaydâ, qui lui avait donné Zayd ². On voit par là que la différence d'âge entre

¹ *Sirat-erraçoul, ibid.* Ibn Khaldoun, *ibid.*

² *Aghâni*, I, 164 et v°. De même après la mort d'Omeyya, fils d'Abdchams, sa veuve Amina, dont il avait eu cinq fils collectivement appelés les *Ayâs*, fut épousée par un autre de ses fils, Abou-Amr, l'un des Anâbis (voy. précédemment, p. 312), auquel elle donna plusieurs enfants, entre autres Abou-Mouâyt et Mouçâfir, personnages dont il sera question ailleurs. Les *Ayâs* se trouvèrent ainsi à la fois oncles paternels et frères utérins des

Khattâb et son neveu Zayd devait être de deux ou trois années seulement.

En renonçant à l'idolâtrie, Zayd manifesta son éloignement pour les superstitions païennes, de manière à choquer ses compatriotes. Il devint surtout en butte aux reproches et à la mauvaise humeur de son oncle Khattâb. Il voulut alors quitter la Mekke et aller parcourir les contrées étrangères, afin de consulter les sages. Mais ses tentatives pour s'échapper de son pays furent déjouées par Khattâb. Celui-ci avait chargé Safiya, fille d'El-Hadhrami, femme de Zayd, de surveiller son mari; et chaque fois que Zayd faisait ses préparatifs pour fuir, Khattâb, averti par Safiya, s'opposait de force à son départ ¹.

Ainsi retenu à la Mekke, Zayd se rendait tous les jours à la Càba, et priait Dieu de l'éclairer. On le voyait, le dos appuyé contre le mur du temple, se livrer à de pieuses méditations, dont il sortait en s'écriant : « Seigneur! si je savais de quelle manière « tu veux être servi et adoré, j'obéirais à ta volonté; « mais je l'ignore. » Ensuite il se prosternait, la face contre terre.

N'adoptant ni les idées des juifs ni celles des chrétiens, il se fit une religion à part, tâchant de se conformer à ce qu'il croyait avoir été le culte suivi par Abraham. Il s'interdisait la chair des animaux morts

enfants d'Abou-Amr (*Aghâni*, I, 4, *Journal asiat.*, décembre 1835, p. 501-506, article de M. Quatremère). Les Arabes qualifiaient de *Dhayzan* un fils qui épousait la veuve de son père. Mahomet abolit ces sortes de mariages par ce verset du Coran : *N'épousez point les femmes qu'ont épousées vos pères.* (Sourat IV, v. 26.)

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 35.

naturellement, et celle des victimes immolées aux idoles. Il rendait hommage à l'unité de Dieu, attaquait publiquement les fausses divinités, et déclamaient avec énergie contre toutes les pratiques superstitieuses. Il s'efforçait aussi, dans les discours qu'il adressait à ses compatriotes, de leur inspirer de l'horreur pour un crime assez commun parmi les Arabes pauvres et chargés d'une nombreuse famille, qui enterraient quelquefois leurs filles vivantes au moment de leur naissance, pour s'épargner le soin de les nourrir et de les élever¹.

Khattâb craignit bientôt que les prédications de Zayd ne fissent impression sur ses auditeurs, et ne portassent atteinte au culte national. Il prit alors le parti de faire sortir son neveu de la Mekke, et de le confiner sur le mont Hirâ, voisin de la ville. Là, Zayd vécut quelque temps comme prisonnier, sous la garde d'une troupe de jeunes gens payés par Khattâb pour l'insulter et le maltraiter, s'il tentait de quitter cette retraite.

Il parvint enfin à se soustraire à cette persécution. Il s'enfuit, et gagna le pays qu'arrose le Tigre. Il séjourna d'abord à Maucel, puis en divers endroits de la Mésopotamie, consultant partout les hommes voués aux études religieuses, dans l'espoir de retrouver la religion pure d'Abraham. Il passa ensuite en Syrie, erra longtemps d'un lieu à un autre, constamment occupé de sa recherche. Il était à Mayfaà, petite ville de la contrée de Balcâ, lorsqu'un savant moine

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 34 v°, 35 v°.

chrétien, avec lequel il s'était lié, lui annonça, dit-on, l'apparition d'un prophète arabe qui prêchait la religion d'Abraham à la Mekke. C'était Mahomet, qui venait alors de déclarer sa mission. Zayd s'empressa de se mettre en route pour aller entendre l'apôtre. Arrivé sur le territoire d'une tribu de Benou-Lakhm, qui habitait à l'extrémité septentrionale du Hidjâz, il fut arrêté par une bande de ces Arabes, dépouillé, et mis à mort ¹.

Je reprends maintenant l'ordre des temps, que j'ai été obligé d'anticiper un peu, dans la vue surtout de présenter réunis ces renseignements relatifs à Zayd, fils d'Amr, personnage intéressant qui fut en quelque sorte le précurseur de Mahomet, et dont l'existence, digne d'attention à ce titre, était restée jusqu'ici presque ignorée des savants européens.

Mahomet épouse
Khadija, au 598 de
J. C.

Mahomet, à peine entré dans l'adolescence, se concilia la bienveillance et l'estime générales par des qualités aimables et solides. Ingénieux dans ses réparties, doué d'une élocution facile, il joignait à la vivacité de l'esprit la noblesse des sentiments et une maturité précoce. La régularité de sa conduite, la sincérité de ses discours, sa bonne foi, son aversion pour tout ce qui était déshonnête, lui valurent, de la part de ses compatriotes, le surnom d'*El-Amtn*, l'homme sûr ².

Il était parvenu à l'âge de vingt-cinq ans, lorsque sa réputation d'intelligence et de probité attira sur

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 35 v°. Ibn-Khaldoun, fol. 157. *Aghâni*, I, 164 et v°.

² *Sirat-erraçoul*, f. 28. Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 10.

lui l'attention d'une veuve nommée Khadîdja, qui faisait un commerce étendu, et réunissait tous les avantages de la fortune et de la naissance. Elle était fille de Khouwaylid, fils de Hârith, fils d'Açad, fils d'Abdelözza, fils de Cossay. Elle proposa d'abord à Mahomet d'entreprendre, dans l'intérêt de son commerce, un voyage en Syrie, moyennant une commission, et en compagnie d'un de ses serviteurs appelé Mayçara. Mahomet y consentit. Il vendit avantageusement en Syrie les marchandises qui lui étaient confiées; il en prit d'autres en échange, et les rapporta à la Mekke. Elles procurèrent à Khadîdja un bénéfice considérable ¹.

Khadîdja était charmée de ce succès. En même temps, son domestique Mayçara lui racontait que, pendant la route, il avait vu deux anges protégeant Mahomet de leurs ailes contre l'ardeur du soleil, et qu'un religieux chrétien, nommé Nestor, témoin du même fait, lui avait annoncé que l'homme en faveur duquel le ciel opérait ce prodige était destiné à devenir un prophète ².

Ce discours de Mayçara, la reconnaissance, et peut-être un sentiment plus tendre dont elle n'avait pas su défendre son cœur, décidèrent Khadîdja à offrir sa main à Mahomet. Elle chargea un de ses serviteurs de lui dire de sa part : « Mon cousin, les liens
« du sang qui existent entre nos familles, la haute
« estime dont tu jouis, ta sagesse et ta probité, me
« font désirer d'être à toi. » Mahomet ne pouvait qu'é-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 28 v°.

² *Ibid.* Ibn-Khaldoun, f. 158.

tre flatté d'une semblable ouverture. Khadîdja, quoiqu'elle ne fût plus à la fleur de l'âge (elle avait de trente à quarante ans¹), était encore, à cause de sa noblesse, de sa fortune et même de ses qualités personnelles, un parti très-recherché à la Mekke².

Mahomet fit part à ses oncles de cette proposition. Abou-Tâlib s'empessa de se rendre auprès de Khouwaylid, père de Khadîdja, et lui adressa la demande officielle. Khouwaylid ayant donné son consentement, les membres des deux familles et les plus marquants d'entre les Coraychites furent réunis pour célébrer les noces. Tous les invités étant rassemblés, Abou-Tâlib se leva, et prononça ces paroles :

« Louange à Dieu, qui nous a fait naître de la race
 « d'Ibrahîm, de la postérité d'Ismaïl, de la lignée
 « de Maâdd par Modhar! Louange à Dieu, qui nous
 « a accordé pour héritage un territoire sacré, qui
 « nous a établis les gardiens de la maison du pèleri-
 « nage, et les juges des hommes! Mohammed, le fils
 « de mon frère, est privé des biens de la fortune,
 « de ces biens qui sont une ombre passagère, un dé-
 « pôt qu'il faut rendre tôt ou tard. Mais vous con-
 « naissez ses vertus et la noblesse de sa naissance; vous
 « savez que nul ne peut être mis en parallèle avec lui.
 « Mohammed, dis-je, a demandé et obtenu la main de
 « Khadîdja. Il lui a constitué un douaire que je payerai
 « moi-même. Ce mariage sera béni du ciel; un avenir
 « plein de gloire est ouvert devant Mohammed³. »

¹ *Tarikh-el-Khamicy*, f. 115.

² *Sirat-erraçoul*, f. 29.

³ Ibn-Khaldoun, f. 158. Savary, *Vie de Mahomet*, p. 16.

On prépara ensuite le festin nuptial. Deux chameaux furent servis aux convives; et, après le repas, les filles esclaves de la nouvelle épouse dansèrent au son des timbales ¹.

Le douaire ou présent de noces, en arabe *Sadâk* ou *Mahr*, que reçut Khadîdja, consista en vingt jeunes chamelles ².

Ce mariage enrichissait Mahomet. Le changement de sa situation ne l'enivra point. Il aima tendrement Khadîdja, et aussi longtemps qu'elle vécut, il lui garda une fidélité constante. Il n'usait qu'avec réserve et délicatesse du bien de sa femme. Halîma, sa nourrice, étant venue le trouver et lui exposer sa pauvreté, il sollicita pour elle la bienfaisance de Khadîdja, qui donna à la Bédouine un troupeau de quarante brebis ³.

Khadîdja devint bientôt mère d'un fils qui fut appelé El-Câcim. Mahomet, depuis ce moment, conformément à l'usage des Arabes, prit le prénom d'*Aboul-Câcim*, c'est-à-dire, père d'El-Câcim. Il eut encore de Khadîdja deux autres fils, Tayyib et Tâhir, et ensuite quatre filles, Rocayya, Zaynab, Oumm-Colthoûm, et Fâtima. Tous ses enfants mâles moururent en bas âge; ses filles véquirent jusqu'au temps de l'is-

Enfants de Mahomet et de Khadîdja.

¹ Reynaud, *Monum. musul.*, I, 193. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 115 v^o.

² *Sirat-erraçoul*, f. 29. Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 11. Ces vingt jeunes chamelles représentaient peut-être une valeur de 500 dirham, ou de 12 onces 1/2 d'or; car tel fut, dit-on, le taux des *sadâk* que Mahomet donna à toutes ses épouses, et qu'il fit donner à ses filles par ses gendres (Hariri, édit. de M. de Sacy, p. 310). Cependant le *Sirat-erraçoul* (f. 247) et le *Tarikh-el-Khamicy* (f. 116) ne portent qu'à 400 dirham les *sadâk* accordés par Mahomet à ses femmes.

³ Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 9.

lamisme, qu'elles embrassèrent ¹. Rocayya, l'aînée des quatre sœurs, et Oumm-Colthoûm, la troisième, furent successivement épousées par Othmân, fils d'Affân, qui devint calife. Fâtima, la plus jeune, née vers l'an 606 de notre ère ², épousa Ali, fils d'Abou-Tâlib, qui fut le successeur d'Othmân dans le califat. C'est par Fâtima que prétendent descendre de Mahomet tous les musulmans qui sont aujourd'hui décorés du titre de *Sayyid* ou *Chartf*, et affectent dans leur coiffure la couleur verte.

Association nom-
mée Hilf el Fod-
houl, an 598 de J. C.

Depuis l'époque des fils de Cossay, l'autorité s'était toujours divisée de plus en plus à la Mekke. Chaque chef n'en avait qu'une portion très-limitée, et, parmi les différentes fonctions instituées jusqu'alors, il n'existait aucune magistrature spéciale qui assurât aux individus la jouissance paisible de ce qu'ils possédaient. A la vérité, les liens du sang, l'esprit de corps ou de famille, protégeaient chaque citoyen contre l'injustice et la spoliation. Mais cette protection n'était pas toujours suffisante. Les étrangers d'ailleurs étaient exposés sans défense à des vexations, et en subissaient souvent. Deux faits, que je vais rapporter, firent sentir combien cet état de choses était nuisible à l'honneur et aux intérêts des Coraychites, et donnèrent naissance à une société formée dans le but de redresser les torts.

Hanzhala, fils de Charki, de la tribu des Benou-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 29.

² Suivant le *Chadharât-eddhahab*, elle avait quinze ans et Ali vingt et un, lorsqu'ils se marièrent. Elle était par conséquent plus jeune de six ans qu'Ali, et celui-ci était né vers l'an 600 de J. C.

l-Cayn, branche de Codhâa, poète généralement connu sous le surnom d'Abou-ttamahân, était venu à la Mekke pour affaires de commerce. Il avait pris la précaution de se mettre sous le patronage d'Abdallah, fils de Djodhân, et de contracter avec lui l'espèce d'alliance temporaire nommée *Djewâr*, voisinage.

Cette alliance s'achetait ou s'accordait gratuitement, suivant le caractère plus ou moins généreux du personnage auquel on la demandait. Elle imposait au *Djâr*, ou voisin fort, le devoir de protéger le *Djâr*, ou voisin faible.

Abou-ttamahân avait amené avec lui un troupeau de chameaux. Des Mekkois, de la famille de Sahm, en enlevèrent quelques-uns, les égorgèrent, et en firent un festin. Abou-ttamahân ne se plaignit pas. Il fit plus; il conduisit aux auteurs de cette avanie autant de chameaux qu'ils lui en avaient pris, et les leur offrit en leur disant : « Excusez-moi si je ne puis vous en donner davantage. » Les chameaux furent acceptés et mangés. Quelque temps après, les mêmes enfants de Sahm, à la suite d'un repas où le vin avait échauffé leurs têtes, s'emparèrent de tout le troupeau d'Abou-ttamahân. Celui-ci courut chez Abdallah, fils de Djodhân, et lui demanda justice. Abdallah ne put la lui faire rendre, sa famille n'étant pas aussi puissante que celle des Benou-Sahm. Le poète dépouillé quitta aussitôt la Mekke, et exhala son indignation dans une satire contre les Coraychites, qui se répandit bientôt parmi les Arabes ¹.

¹ *Aghâni*, IV, 27.

Vers la même époque, un individu de la tribu des Benou-Zayd ¹ arriva à la Mekke pour faire la visite des lieux saints, *Omra*. Il avait aussi apporté des marchandises, qu'il livra à un Coraychite de la branche de Sahn moyennant un prix convenu. Mais l'acheteur, après avoir reçu les marchandises, refusa également d'en payer la valeur ou de les restituer. En vain le vendeur supplia les Benou-Sahn d'engager leur frère à s'acquitter envers lui : ils le repoussèrent durement. Il s'adressa successivement à différentes familles coraychites, qui ne purent ou ne voulurent pas soutenir ses droits. Alors il se rendit sur la montagne d'Abou-Coubays, où les Mekkois avaient coutume de se réunir le soir pour prendre le frais ; et là il proclama à haute voix l'injustice dont il était victime, en priant le ciel de lui donner un protecteur contre les Benou-Sahn.

Ce cri solennel d'un opprimé causa de l'émotion parmi les Coraychites. On se rappela que trois hommes de la famille de Sahn ² venaient d'être frappés par le tonnerre, que d'autres étaient morts empoisonnés par du vin dans lequel un serpent avait jeté sa bave pendant leur sommeil. Ces accidents parurent des châtiments célestes, et des avertissements à toute la population de la Mekke de mettre un terme aux injustices qui s'y commettaient.

Sous l'impression de ces idées, et par le conseil

¹ Zayd, fils de Sâd-el-Achira, branche de Madhidj, ou Zayd, fils de Ghauth, branche de Badjila.

² Ils se nommaient Cays, Mikyas et Abdcays, et collectivement El-Mécâïs, *Aghâni*, IV, 27 v°.

de Zobayr, fils d'Abdelmottalib, avec lequel Abou-ttamahân avait été lié d'amitié, les descendants de Hâchim et ceux de Mottalib, frère de Hâchim, se réunirent avec les principaux membres des familles de Zohra et de Taym, chez Abdallah, fils de Djodhân, qui était le *Chaykh* des Coraychites, c'est-à-dire, le personnage le plus considéré parmi eux, à cause de son âge et de son mérite. Là on convint de former une association pour la défense des opprimés.

Abdallah donna un grand repas, à la suite duquel les convives s'engagèrent à prendre fait et cause pour tout individu, étranger ou Mekkois, libre ou esclave, qui éprouverait une injustice à la Mekke. Ils jurèrent par le Dieu suprême d'obliger l'opprimeur, à quelque famille qu'il appartînt, de satisfaire l'opprimé. Alors on leur présenta un vase rempli d'eau du puits de Zamzam. Quelques personnes prirent ce vase, allèrent répandre une partie de l'eau qu'il contenait sur les pierres angulaires de la Càba, et le rapportèrent dans la salle du festin. Le reste de cette eau fut bu par les assistants, pour ajouter une sanction solennelle à leurs serments ¹.

On nomma cette société *Hilf-el-Fodhoûl*, fédération des Fodhoûl, en mémoire d'une ancienne société instituée dans le même but sous les Djorhom, et composée de quatre personnages appelés Fadhl, Fadhâl, Mofaddhal et Fodhayl, ou collectivement les Fodhoûl ².

Mahomet fut un des membres de l'association des

¹ *Aghâni*, IV, 25, 27 v^o.

² *Aghâni*, IV, 26, 27 v^o.

nouveaux Fodhoûl. Il était présent au repas donné par Ibn-Djodhân, et avait alors vingt-cinq ans ¹. La fondation de cette société correspond donc à l'année de son mariage avec Khadîdja, c'est-à-dire, à l'an de J. C. 595. On raconte, d'après le témoignage de Talha ², l'un des premiers disciples de l'islamisme, et d'Aïcha, l'épouse chérie de Mahomet, qu'au temps de sa puissance il dit un jour : « J'ai été un de ceux « qui ont prêté serment chez Ibn-Djodhân. Si au- « jourd'hui quelqu'un réclamait mon appui en invo- « quant le Hilf-el-Fodhoûl, je répondrais aussitôt à « son appel. Je ne voudrais pas, pour les plus beaux « chameaux de l'Arabie, manquer à l'engagement « que j'ai pris alors³. »

La société des Fodhoûl exerça un patronage efficace en faveur des opprimés, et, dès la première année de son institution, la simple menace de son intervention suffit souvent pour faire rendre justice. Ainsi Obay, fils de Khalaf, un des principaux personnages de la famille de Djoumah, s'étant emparé de quelques marchandises appartenant à un Arabe de Thoumâla (branche d'Azd), les membres du Hilf-el-Fodhoûl lui envoyèrent dire de restituer ce qu'il avait pris, et il obéit sur-le-champ⁴.

Cette association conservait encore toute sa force un demi-siècle après l'hégire. L'on cite un trait de Hoçayn, fils d'Ali, qui, ayant à se plaindre d'une in-

¹ *Aghâni*, IV, 25.

² Talha, fils d'Obaydallah, fils d'Auf, de la famille de Zohra.

³ *Aghâni*, IV, 25. *Sirat-erraçoul*, f. 20.

⁴ *Aghâni*, IV, 27.

justice commise à son égard par le calife Moâwia, ou par son neveu Walid, fils d'Otba, gouverneur de Médine, força le calife lui-même de satisfaire à ses réclamations, en le menaçant du *Saylam*, c'est-à-dire, de l'appel au Hilf-el-Fodhoûl ¹.

Je conjecture que ce fut peu d'années après l'établissement de cette association, et dans les commencements du septième siècle de notre ère, que se passa à la Mekke un fait assez remarquable indiqué par Ibn-Khaldoun, et sur lequel il est à regretter que cet historien ne donne pas des renseignements plus circonstanciés.

Othmán, fils de Houwayrith, comme on l'a vu précédemment ², était allé se présenter à l'empereur romain, en avait reçu des faveurs, et avait embrassé le christianisme. Il revint à la Mekke après une longue absence. S'annonçant comme investi des pouvoirs de l'empereur, il voulut s'emparer de l'autorité, et gouverner en qualité de vassal des Romains. Sa tentative échoua; il fut obligé de s'enfuir, et se retira en Syrie chez les Arabes de Ghassân, soumis à l'empire et professant le christianisme. Là, usant, pour se venger, de l'influence que lui donnait son crédit à la cour de l'empereur, il fit saisir et jeter en prison tous les Coraychites que les affaires de leur négoce avaient amenés dans le pays. De ce nombre était Abou-Ohayha-Saïd ³, fils d'El-As, fils d'Omeyya, fils d'Abdchams.

Tentative d'Othmán, fils de Houwayrith, pour faire passer la Mekke sous la domination romaine, an 600-605 de J. C.

¹ *Aghâni*, IV, 26 v°, 27. *Sirat-erraçoul*, f. 20.

² Page 322.

³ Ce personnage fut le grand-père de Saïd, fils d'El-As, fils de Saïd, fils d'El-As, fils d'Omeyya, gouverneur de Coufa sous le calife Othmán-ibn-Affân.

Mais bientôt, sur la nouvelle de ces arrestations, des émissaires envoyés de la Mekke auprès du prince ghassanide Amr ¹, descendant de Djafna, le gagnèrent secrètement par des présents. Amr fit empoisonner Othmân, et relâcha les prisonniers ².

Mouçâfir. Hind, fille d'Otba. Naissance de Moâwia, an de J. C. 602.

C'est encore aux premières années de notre septième siècle que se rapportent les faits suivants, que je citerai comme contenant quelques traits de mœurs, et se rattachant à la naissance d'un personnage célèbre dans l'histoire musulmane.

El-Fâkih, fils de Moghayra, de la famille de Makhzoum, avait épousé Hind, fille d'Otba, fils de Rabîa, fils d'Abdchams. Un parent de Hind éprouvait pour elle une violente passion; c'était Mouçâfir, fils d'Abou-Amr, fils d'Omeyya, homme distingué par son talent poétique et sa générosité. Il était l'un des Coraychites que l'on appelait *Azwâd-erracb*, c'est-à-dire, provisions des voyageurs, parce que, lorsqu'ils se trouvaient en voyage, ils fournissaient aux besoins de tous leurs compagnons de route, et que, dévoués à remplir les devoirs de l'hospitalité, ils hébergeaient tous les étrangers qui se présentaient à eux, et leur donnaient des provisions au moment de leur départ. Les autres Coraychites qui partageaient avec Mouçâfir cet honorable surnom étaient : Abou-Omeyya, fils de Moghayra ; Zamâ, fils d'El-Aswad ³, et Omâra, fils de Walîd ⁴.

¹ Ce prince me paraît être Amr V, fils de Nômân-abou-Hodjr, dont il sera question dans l'histoire des Ghassanides. Voy. tableau V.

² Ibn-Khaldoun, f. 149.

³ *Câmoûs*.

⁴ *Aghâni*, IV, 67.

Il arriva qu'El-Fâkih conçut des soupçons sur la vertu de sa femme. Il la répudia et la renvoya de sa maison, l'accusant de lui avoir manqué de fidélité. Hind retourna chez son père. Otba ayant interrogé sa fille et reçu d'elle l'assurance qu'elle n'était point coupable, accusa à son tour El-Fâkih de calomnie; et, à défaut de témoins qui pussent manifester la vérité, il le cita devant un Câhin ou devin du Yaman, qui devait prononcer sur la réalité ou la fausseté de l'imputation dirigée contre l'honneur de Hind. El-Fâkih et Otba, accompagnés des hommes et des femmes de leurs familles respectives, se rendirent auprès du Câhin. Celui-ci déclara que Hind était innocente, et ajouta qu'elle était destinée à donner le jour à un souverain. El-Fâkih, après avoir entendu cette décision, reconnut l'injustice de ses soupçons, et voulut reprendre sa femme. Mais Hind refusa de contracter avec lui une nouvelle union.

Mouçâfir s'empressa alors de demander Hind en mariage. Il ne fut pas agréé. Il avait épuisé son bien par sa libéralité, et on le trouva trop pauvre pour épouser une femme du rang de Hind. Il partit aussitôt pour la ville de Hira, dans l'intention de solliciter les bienfaits du roi Nômân (Abou-Câbous), fils de Moundhir. Il se flattait que ce prince, connu par sa générosité à l'égard des poètes qui lui adressaient des vers, rétablirait bientôt sa fortune, et le mettrait en état d'épouser la femme qu'il aimait.

Il était depuis quelque temps à la cour de Nômân, dont il recevait un accueil distingué et des présents considérables, lorsqu'il vit arriver de la Mekke un de

ses cousins, Abou-Sofyân, fils de Harb, que des affaires commerciales amenaient quelquefois à Hîra. Il le questionna avidement sur ce qui s'était passé parmi les Coraychites pendant son absence. Abou-Sofyân lui dit, entre autres choses : « J'ai épousé Hind, fille « d'Otba. »

Cette nouvelle, qui ruinait les espérances de Mouçâfir, lui causa un profond chagrin. Il tomba malade, et devint hydropique. Nômân, qui l'avait pris en affection, appela des médecins pour le traiter. Ils s'accordèrent à déclarer qu'il n'y avait d'autre remède à son mal que le feu. On lui brûla le ventre avec des fers rouges, sans qu'il fit paraître aucun signe de douleur. Mais cette opération, loin de le soulager, empira son état. Ayant voulu, malgré sa faiblesse, se faire transporter à la Mekke, il mourut en route, dans un lieu nommé Hébâla, où il fut enterré ¹.

Hind donna bientôt à Abou-Sofyân un fils, Moâwia, qui naquit vers l'an de J. C. 603 ². Il parvint dans la suite au califat, et fut le fondateur de la dynastie des Omeyyades.

Reconstruction de
la Càba par les Co-
raychites, an de
J. C. 605.

En l'année de J. C. 605 environ, Mahomet étant âgé de trente-cinq ans ³, les Coraychites entreprirent de reconstruire la Càba.

Il paraît que déjà, pendant l'enfance de Mahomet, un incendie ayant détruit une partie de cet édifice, les Coraychites l'avaient réparé ⁴, mais ils en avaient

¹ *Aghâni*, II, 209-210.

² On sait que Moâwia est mort en l'an 60 de l'hégire (679 de J. C.), âgé de 78 années lunaires. *Chadhardt-eddhahab*.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 29. Ibn-Khaldoun, f. 158.

⁴ Ibn-Khaldoun, f. 157 v°. Burckhardt, d'après divers auteurs arabes, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, vol. I, p. 220.

diminué la hauteur. Depuis lors la toiture s'étant détériorée, des voleurs avaient profité du peu d'élévation des murs pour les escalader, s'introduire dans le sanctuaire, et enlever le trésor déposé dans le caveau intérieur. Ce trésor fut retrouvé bientôt dans la maison d'un affranchi nommé Douwayk, auquel on coupa la main. Cette aventure fit sentir la nécessité d'exhausser le bâtiment, et d'en refaire solidement la toiture. Mais le mauvais état des vieux murs ne permettait pas de les surcharger : on reconnut qu'il fallait les démolir, et rebâtir à neuf l'édifice entier.

Cependant la démolition d'un temple si vénéré alarmait les consciences ; on craignait de commettre un sacrilège, et de susciter le courroux du ciel. Sur ces entrefaites, un navire romain ayant fait naufrage dans la mer Rouge, fut jeté par les flots sur le rivage de Djouda, petit port dépendant de la Mekke. Les Coraychites recueillirent toutes les pièces de bois de ce navire ; et la circonstance de ce naufrage, jointe à la présence d'un habile charpentier copte qui venait de se fixer à la Mekke, leur parut une manifestation de la volonté divine. « Sans doute, dirent-ils, le ciel approuve notre projet, puisqu'il nous envoie des bois de construction, et un ouvrier pour les mettre en œuvre. »

On résolut donc de commencer les travaux. Toutes les familles de la Mekke devaient y concourir, et l'on en régla entre elles la répartition. Mais quand on fut au moment de porter la main sur les pierres de l'édifice pour les renverser, les scrupules de conscience se renouvelèrent, et tout le monde s'arrêta. Alors un

des principaux personnages de la branche de Makhzoum, Walid, fils de Moghayra, prit une pioche; et, la levant pour frapper le mur de la Càba, il s'écria : « Dieu, ne t'irrite point ! nous n'agissons que dans de « pieuses intentions. » En disant ces mots, il se mit à abattre un pan de mur.

Cet exemple n'entraîna pas d'abord les Coraychites. « Attendons jusqu'à demain, se dirent-ils, pour voir « s'il n'arrivera pas à Walid quelque accident, en pu- « nition de sa hardiesse. » Il n'arriva rien à Walid, qui, le lendemain matin, se remit à l'œuvre avec une ardeur nouvelle. Les Coraychites, enfin rassurés, s'empressèrent de l'imiter. La démolition fut bientôt achevée jusqu'au ras du sol. On voulait attaquer aussi les fondations; mais on les trouva formées de pierres artistement taillées et crénelées, de manière à s'emboîter les unes dans les autres avec une admirable solidité. On regarda ces fondations comme un reste de l'ouvrage d'Abraham, et on les laissa intactes.

On prétend que l'on découvrit, sur une des pierres qui servaient de base à l'un des angles du sanctuaire, une inscription qu'aucun Coraychite ne put déchiffrer. On ajoute (et ceci devient moins croyable) qu'un juif instruit, appelé pour donner l'explication de cette inscription, déclara qu'elle était en langue et en caractères syriaques, et qu'elle signifiait : *Je suis le Dieu maître de Bacca*¹; *j'ai créé ce temple en même temps que j'ai créé les cieux et la terre, le soleil et la lune, etc.*².

¹ *Bacca*, disent les Arabes, était la forme primitive du nom de *Macca* ou la *Mekke*.

² *Sirat-erragoul*, f. 29 v^o, 30.

On s'occupa ensuite de la reconstruction. Elle avança rapidement, grâce au zèle et à l'émulation des travailleurs. Lorsque les murs furent élevés jusqu'à la hauteur où devait être placée la pierre noire, une contestation naquit entre les différentes branches de Coraych, dont chacune prétendait à l'honneur de poser cette pierre. La dispute s'échauffa au point que l'on prit les armes. Les Benou-Abdeddâr et les Benou-Adi-ibn-Câb, faisant ensemble cause commune contre les autres familles coraychites, plongèrent leurs mains dans une écuelle remplie de sang, et se jurèrent de soutenir mutuellement leurs droits jusqu'à la mort.

Depuis plusieurs jours les travaux restaient interrompus; une guerre civile paraissait près d'éclater. Cependant, avant d'en venir aux dernières extrémités, on convoqua une assemblée dans l'enceinte même du temple, pour tenter quelque voie de conciliation. La réunion était déjà nombreuse, et les chefs les plus influents s'y trouvaient, lorsque Abou-Omeyya, fils de Moghayra ¹, qui était alors le doyen d'âge de toute la tribu de Coraych, proposa de prendre pour arbitre la première personne qui entrerait dans le lieu de la conférence. On accepte, et tous les regards se tournent aussitôt vers la porte. En ce moment Mahomet paraît, et entre. « C'est *El-Amîn*, s'écrie-t-on; qu'il soit notre juge. » Mahomet fait étendre à terre un manteau, met la pierre noire dessus, et désigne quatre personnages d'entre les plus distingués par leur noblesse, et appartenant à quatre familles différentes, pour tenir chacun un coin du manteau, et élever ainsi

¹ Fils d'Abdallah, fils d'Amr, fils de Mâkhzoum. Voy. tableau VIII.

la pierre à la hauteur convenable. Ensuite il la prend lui-même, et la pose de ses mains à la place qui lui était destinée.

Les quatre nobles coraychites qui avaient tenu les coins du manteau étaient : Otba, fils de Rabîa, fils d'Abdechams; El-Aswad, fils de Mottalib, fils d'Açad, fils d'Abdelòzza; Abou-Hodhayfa ¹, fils de Moghayra, issu de Makhzoûm, et Cays, fils d'Adi, issu de Sahn ².

On termina ensuite l'édifice, et on le couvrit, suivant l'usage, du voile appelé *la Kiswa*. Ce voile, qu'on avait fait d'abord d'étoffe blanche de lin de fabrique égyptienne, et qu'on formait alors d'étoffe rayée du Yaman, était renouvelé annuellement. Tous les Mekkois se cotisaient pour en faire les frais. Mais, quelques années plus tard, un Coraychite de la famille de Makhzoûm, nommé Bodjayr, fils d'Abou-Rabîa, ayant acquis de grandes richesses par le commerce qu'il faisait avec le Yaman, se chargea de fournir la Kiswa à ses propres frais, de deux années l'une. On le surnomma à cette occasion *El-Idl*, c'est-à-dire, l'égal, pour exprimer que, dans l'œuvre pieuse de couvrir la Càba, il avait à lui seul une part égale à celle de tous les Coraychites ensemble ³.

Expédition commerciale en Irâk. Aventure de Ghaylân avec Kesra, au 606 de J. C.

A peu près vers le temps où la Càba venait d'être reconstruite, les Coraychites firent en Irâk une expédition commerciale qui mérite d'être signalée. Une caravane s'achemina de la Mekke vers cette contrée, sous la conduite d'Abou-Sofyân, fils de Harb, fils

¹ Frère du doyen d'âge Abou-Omeyya, de Walid et d'El-Fâkih.

² Ibn-Khaldoun, f. 158. *Sirat-erraçoul*, f. 30.

³ *Aghâni*, I, 13.

d'Omeyya. Plusieurs marchands de la tribu de Thakîf, voisine et alors alliée des Mekkois, s'étaient associés à eux pour cette entreprise, et faisaient partie de la troupe.

Les Coraychites avaient déjà de fréquentes relations de négoce avec Hîra, capitale de la portion occidentale de l'Irak occupée par des populations arabes; mais il paraît qu'ils n'avaient pas encore étendu leur trafic au delà de cette ville, à l'est de l'Euphrate et dans les cantons baignés par le Tigre. Cette fois, ils s'avancèrent plus loin qu'ils n'avaient fait jusqu'alors.

Abou-Sofyân et ses compagnons, parvenus à la frontière du territoire persan, craignirent d'éprouver quelque mauvais traitement s'ils entraient dans le pays sans la permission du souverain. Ils s'arrêtèrent donc sur la limite, et convinrent d'envoyer seulement l'un d'entre eux, avec les marchandises, vers le monarque Kesra-Parwîz, et d'abandonner à celui qui remplirait cette mission la moitié des bénéfices, en cas de succès.

Le chef des Thakîf s'offrit pour tenter l'aventure. Il se nommait Ghaylân, fils de Salama, fils de Moâtib. C'était un homme distingué par son rang et sa naissance, qui joignait à beaucoup d'esprit et d'adresse une belle figure et une taille avantageuse. Sa grand-mère, Soubayâ, était sœur d'Omeyya, grand-père d'Abou-Sofyân, et il avait pour femme Khâlida, fille d'Abou-l-As, l'un des onze fils du même Omeyya.

Arrivé à la ville où Kesra faisait sa résidence, apparemment à Médâïn, Ghaylân se parfuma, se revêtit d'habits de couleur jaune, et se présenta au palais.

On l'introduisit dans une salle où Kesra était présent, mais caché aux regards. Ce prince se tenait dans une tribune fermée par un grillage d'or, qui ne permettait point de l'apercevoir. Un interprète dit à Ghaylân : « Le roi m'a ordonné de te demander pourquoi « tu es entré dans son pays sans son agrément. — « Je ne suis, répondit Ghaylân, ni un ennemi ni un « espion. J'apporte des marchandises. Si le roi les « veut, elles sont à lui; autrement, je désire être au- « torisé à les vendre à ses sujets. Dans le cas où cette « autorisation ne me-serait pas accordée, je suis prêt « à les rapporter. »

Comme il achevait ces mots, il entendit parler haut dans la tribune. Aussitôt il se prosterna. L'interprète lui dit : « Le roi demande pourquoi tu te « prosternes. » Ghaylân répliqua : « Une voix élevée « et imposante a frappé mon oreille; et comme per- « sonne ne peut élever la voix en ce lieu, si ce n'est « le roi lui-même, j'ai reconnu que ces sons étaient « proférés par sa bouche, et je me suis prosterné par « respect. »

Kesra, satisfait de l'action de Ghaylân et du motif qu'il en avait allégué, ordonna qu'on lui apportât un coussin pour s'asseoir. On lui en présenta un, sur lequel était brodée la figure d'un personnage en costume royal. Ghaylân prit ce coussin, et le mit sur sa tête. Kesra pensa qu'il en agissait ainsi par ignorance. Il lui fit dire par l'interprète : « C'est pour t'asseoir « que je t'ai envoyé ce coussin. — Je le sais, répondit « Ghaylân; mais il porte l'image du roi: en m'as- « seyant dessus, j'aurais cru manquer à la vénération

« due à la majesté du souverain. J'ai voulu rendre
 « hommage à l'auguste personne du monarque, et
 « j'ai placé sa représentation sur ma tête, sur la par-
 « tie la plus noble de moi-même. »

Cette repartie plut beaucoup à Kesra. Il adressa encore plusieurs questions à Ghaylân, et fut toujours également content de ses réponses ¹. « Ta conduite
 « et tes paroles, lui dit-il enfin, sont dignes d'un
 « sage, et cependant tu appartiens à une nation
 « grossière et sans civilisation. Quel est donc l'ali-
 « ment principal dont tu te nourris? — C'est le pain
 « de froment, répliqua Ghaylân. — A la bonne
 « heure, ajouta Kesra; car les dattes et le lait ne
 « pourraient donner cet esprit-là. »

Ensuite le roi acheta toutes les marchandises de la caravane à un prix double de leur valeur; il fit revêtir Ghaylân d'habits d'honneur magnifiques; et, pour lui laisser un témoignage durable de sa bienveillance, il envoya avec lui à Tâïf, séjour des Thakîf, des ouvriers persans, qui lui bâtirent une maison fortifiée ou tour carrée, *Outoum*; ce fut le premier édifice de ce genre qui fut construit à Tâïf².

Vers cette même époque, Mahomet se chargea de l'éducation du jeune Ali, son cousin.

Mahomet se charge de l'éducation d'Ali.

La disette se faisait sentir à la Mekke. Abou-Tâlib, dont la famille était fort nombreuse et la fortune peu en rapport avec le haut rang qu'il occupait, se trou-

¹ Je supprime ici, mais je rapporterai ailleurs, un joli mot attribué à Ghaylân, et dont on fait honneur aussi à un autre Arabe, Haudha, fils d'Ali, chef de la tribu de Hanifa; j'ai cru devoir conserver ce mot à Haudha.

² *Aghâni*, III, 189 v°, 190 et v°.

vait dans un état de gêne. Mahomet dit à son oncle Abbâs, qui était un des plus riches d'entre les descendants de Hâchim : « Tu sais quelle est la position « de ton frère Abou-Tâlib. Engageons-le à confier à « chacun de nous un de ses fils; nous allégerons ainsi « son fardeau. » Abbâs ayant consenti, se rendit aussitôt avec Mahomet chez Abou-Tâlib, auquel ils firent leur proposition. Abou-Tâlib avait quatre fils : Tâlib, Akil, Djâfar, et Ali. « Laissez-moi Akil, dit-il, « et faites ce que vous voudrez des autres. » Abbâs prit Djâfar, et Mahomet emmena Ali, qui depuis resta constamment avec lui, et devint l'un des plus zélés et des plus fameux de ses disciples ¹.

Adoption de Zayd,
fil de Hâritha, par
Mahomet.

Mahomet avait alors perdu tous les enfants mâles qu'il avait eus de Khadîdja. Il trouva dans l'affection d'Ali et dans celle d'un jeune homme appelé Zayd, fils de Hâritha, qu'il prit pour fils adoptif, une consolation à ces pertes.

Zayd était un Codhaïte de la tribu d'Odhra, branche de Kelb. Enlevé par des Arabes d'une tribu ennemie, il avait été vendu comme esclave à un neveu de Khadîdja, nommé Hakîm, fils de Hezâm ², qui passait sur le territoire de ces Arabes en revenant d'un voyage en Syrie. Hakîm, de retour à la Mekke, avait fait présent de Zayd à sa tante. Mahomet, ayant reconnu dans ce jeune esclave d'heureuses dispositions, l'avait demandé à Khadîdja. Elle s'empressa de le lui donner. Mahomet l'affranchit, et l'adopta.

Hâritha, père de Zayd, avait longtemps ignoré ce

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 27 v°. Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 14.

² Hezâm était fils de Khouwaylid, et par conséquent frère de Khadîdja.

qu'était devenu son fils, qu'il aimait tendrement. Ayant enfin appris où était Zayd, il vint à la Mekke le réclamer. Mahomet dit à Zayd : « Tu es libre de demeurer auprès de moi, ou de retourner avec ton père. C'est à toi de choisir. » Zayd préféra ne point quitter son bienfaiteur ¹.

Nous touchons au moment où Mahomet va commencer son œuvre d'apôtre. Arrêtons-nous un instant pour jeter un coup d'œil rapide sur l'état politique, religieux et moral de la nation, alors très-divisée, qui devait un jour être réunie sous la loi apportée par lui. Il suffira de résumer ici quelques traits de ce tableau, qui se développera d'une manière plus complète dans le cours de cet ouvrage.

Coup d'œil sur l'état de la nation arabe.

La portion sédentaire des populations arabes du Yaman, du Bahrayn, de l'Irak, obéissait aux Persans; les Bédouins de ces contrées étaient, en réalité, libres de tout joug. Les Arabes de Syrie étaient soumis aux Romains; ceux de Mésopotamie reconnaissaient alternativement la domination romaine ou persane. Les tribus de l'Arabie centrale et du Hidjâz, sur lesquelles les Tobba himyarites avaient autrefois exercé une autorité assez précaire et souvent secouée, étaient censées avoir passé sous l'empire des rois de Perse, mais elles jouissaient en effet d'une entière indépendance.

Le judaïsme était professé dans le Yaman par une

Religions.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 38. Savary s'est trompé en supposant que Mahomet rendit à Zayd la liberté après que celui-ci eut embrassé l'islamisme. L'auteur du *Sirat* dit positivement que l'affranchissement et l'adoption de Zayd par Mahomet furent antérieurs aux premières révélations qui annoncèrent à Mahomet sa mission prophétique.

fraction notable des descendants de Himyar et des Kinda issus de Cahlân ¹ ; à Khaybar et à Yathrib, par les Corayzha et les Nadhîr, tribus d'origine israélite, mais depuis longtemps naturalisées arabes.

Le christianisme commençait à s'introduire parmi quelques familles de la race de Rabîa, fils de Nizâr, telles que les Taghlibites, établis en Mésopotamie, et les Benou-Abdelcays, fixés dans le Bahrayn. Il fleurissait à Nadjrân, parmi les Benou-l-Hârith-ibn-Câb; en Irâk, parmi les Ibâd; en Syrie, chez les Ghassanides et diverses familles codhaïtes; à Daumat-Djandal, chez les Sacoun et les Benou-Kelb ². Quelques hordes répandues dans le désert de Fârân, entre la Palestine et l'Égypte, étaient aussi chrétiennes.

Tous les autres Arabes, et notamment ceux de la race entière de Modhar, étaient plongés dans les ténèbres du paganisme; ils formaient la majeure partie de la nation. L'usage de la circoncision était général parmi eux. J'ai déjà parlé du grand nombre de leurs divinités; j'ai dit que chaque tribu et presque chaque famille en avait une qu'elle honorait particulièrement; qu'ils admettaient cependant un Dieu suprême, *Allah*, auprès duquel les autres divinités étaient, à leurs yeux, des intercesseurs puissants ³. Sous la figure de plusieurs de leurs idoles, ils adoraient les anges, qu'ils s'imaginaient être du sexe féminin, et qu'ils appelaient les filles de Dieu, *Benat-Allah* ⁴. Quel-

¹ Ibn-Cotayba ap. Rasmussen, *addit. ad hist. ar.*, p. 76.

² Ibn-Khaldoun et *Aghâni*, passim.

³ Voy. précédemment, p. 197, 198, 269, 270.

⁴ Maçoudi, *Moroudj*, mau. de Schultz, p. 134.

ques-uns rendaient encore un culte aux astres, et surtout au soleil¹. Les Kinána adressaient des hommages à la lune et à l'étoile Aldébarán; les Lakhm et les Djoudhâm, à la planète de Jupiter; les enfants d'Açad, fils de Khozayma, à celle de Mercure; les Benou-Tay, à Canope; les descendants de Cays-Aylân, à Sirius².

Les uns pensaient que tout était fini pour l'homme quand la mort l'avait retranché de ce monde; d'autres croyaient à la résurrection et à une autre vie³. Ceux-ci, lorsqu'ils avaient perdu un de leurs parents ou amis, égorgeaient sur sa tombe une chamelle, ou l'y attachaient et la laissaient périr de faim, dans la persuasion qu'elle renaîtrait avec lui, et lui servirait de monture quand il irait se présenter au jugement d'Allah⁴. Selon eux, l'âme, en se séparant du corps, s'envolait sous la forme d'un oiseau qu'ils nommaient *Hâma* ou *Sada*, espèce de chouette qui ne cessait de voltiger auprès de la tombe du défunt en poussant des cris plaintifs, et lui apportait des nouvelles de ce que faisaient ses enfants. Si l'individu avait été victime d'un meurtre, l'oiseau criait : « *Escoûni*, « donnez-moi à boire, » et continuait de faire entendre ce mot jusqu'à ce que les parents du mort l'eussent vengé en versant le sang du meurtrier⁵.

Superstitions.

¹ Voy. *Corân*, sour. XLI, v. 37.

² Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 4.

³ Maçoudi, *Moroudj*, loc. cit.

⁴ *Specim. hist. ar.*, p. 4. Ibn-Cotayba ap. Rasmussen, *addit. ad hist. ar.*, p. 63, et les dictionnaires, au mot *Baliya*.

⁵ Maçoudi, *Moroudj*, man. de Schultz, f. 140 v°. Ibn-Cotayba, loc. cit. Quatremère, *Nouv. Journ. asiat.*, vol. I, p. 232. Pococke, *Specim. hist. ar.*, p. 140.

La croyance aux génies, *Djinn*, aux ogres, *Ghoul*, à la magie, *Sihir*, à la divination, *Kehâna*, et aux oracles rendus par les idoles, était généralement répandue. On consultait les oracles de la manière que j'ai indiqué ailleurs, au moyen de flèches sans pointe, *Azlâm* ou *Kidâh*.

Amour du jeu et
du vin.

Des flèches semblables servaient aussi à un jeu de hasard, *Mayçar*, qui consistait à tirer au sort les membres d'un chameau dépecé. Les Arabes se livraient avec passion à ce jeu et à d'autres du même genre, *Kimâr*. On voyait quelquefois des hommes, après avoir perdu ainsi toute leur fortune, exposer à la même chance leur personne et leur liberté ¹.

Ils étaient très-adonnés au vin, et d'anciennes poésies montrent qu'ils tiraient vanité de l'habitude de jouer et de boire.

On prétend cependant que la plupart des grands personnages coraychites se corrigeaient de l'ivrognerie dans leurs vieux jours ². Mais l'on n'en cite pas d'autre exemple que celui d'Abdallah, fils de Djodhân. Ce chaykh de la Mekke, après avoir passé une soirée à boire avec le poète Omeyya, fils d'Aboussalt, de la tribu de Thakîf, vit le lendemain matin qu'Omeyya avait un œil gonflé et tout noir de meurtrissures. Ayant questionné son ami sur la cause de cet accident, il apprit avec surprise que c'était lui-même qui, dans leur orgie de la veille, lui avait mis l'œil en cet état. Regrettant amèrement ce que l'ivresse lui avait

¹ Tel fut, parmi les Coraychites, El-As, fils de Hichâm, qui perdit sa liberté au jeu, et devint esclave d'Abou-Lahab, l'un des oncles de Mahomet.

² *Aghâni*, II, 187.

fait faire, il se condamna à payer à Omeyya la valeur de deux *Dia* ou dix mille dirham, et jura de ne plus boire de vin, serment qu'il tint fidèlement ¹.

La musique faisait partie des plaisirs des Arabes; mais cet art, encore dans l'enfance chez eux, n'était exercé que par des femmes de condition servile, *Kiyân*, et au singulier *Kayna*. Un luxe de la maison des gens riches était d'avoir des chanteuses. Abdallah, fils de Djodhân, en possédait deux célèbres qu'il appelait *Djérâdetâ-Ad*, les deux cigales d'Ad, et dont il fit présent à son ami Omeyya, fils d'Aboussalt ².

Chacun pouvait épouser autant de femmes que ses facultés lui permettaient d'en entretenir ³, et les répudier selon son caprice. Une veuve était considérée en quelque sorte comme partie intégrante de l'héritage de son mari défunt. De là ces unions fréquentes entre beaux-fils et belles-mères, unions qui plus tard, interdites par l'islamisme, furent flétries par le nom de *Nicdh-el-Makt*, mariages odieux ⁴.

Une coutume bien plus révoltante et plus contraire à la nature était l'inhumation de filles vivantes par leurs propres parents, *Wad-el-Bendt*. J'ai déjà eu occasion d'en dire un mot. Quelques Arabes, lorsqu'il leur naissait une fille, l'enterraient à l'instant, poussés à cet acte barbare, les uns par la misère qui leur faisait craindre de partager leur nourriture avec un être incapable de les aider, les autres par une

Polygamie. Mariages entre beaux-fils et belles-mères.

Inhumation de filles vivantes.

¹ *Aghâni*, II, 187.

² *Aghâni*, II, 186.

³ *Commentaires* sur le verset 3, chap. IV, du Corân.

⁴ Rasmussen, *addit. ad hist. ar.*, p. 62. *Aghâni*, I, 4, *Nouv. Journ. asiat.*, vol. XVI, p. 506.

fierté féroce et un sentiment exagéré de l'honneur : ils voulaient éviter la honte qui aurait pu rejaillir sur eux, si un jour leur fille eût été enlevée et déshonorée par leurs ennemis ¹.

Goût pour la
poésie.

Les vertus que les Arabes prisaient le plus étaient la valeur guerrière, la libéralité, l'exercice de l'hospitalité. Les seules connaissances qu'ils s'étudiaient à acquérir étaient celle de leurs généalogies, auxquelles se rattachaient nécessairement quelques souvenirs historiques ; celle des étoiles qui leur servaient de guides pendant leurs marches de nuit à travers les déserts, et à quelques-unes desquelles ils attribuaient une bienfaisante influence pour faire tomber les pluies ; surtout enfin la connaissance des lois et des richesses de leur langue. Ils portaient à un haut degré le goût de l'éloquence et de la poésie. Le talent de versifier était parmi eux très-commun. Lorsqu'un poète se distinguait par quelque composition annonçant un mérite éminent, sa tribu célébrait sa gloire par des fêtes, et on félicitait sa famille, dit Soyoûti, comme on félicitait un homme à qui sa femme avait donné un enfant mâle, ou sa jument un poulain de noble race ².

La tribu de Coraych passait pour moins heureusement douée que la plupart des autres tribus arabes du côté du génie poétique ; elle n'avait produit jusqu'alors aucun poète de premier ordre ³. Un grand nombre de Coraychites cependant cultivaient la poésie

¹ Rasmussen, *addit. ad hist. ar.*, p. 66.

² *Specim. hist. ar.*, p. 6, 165-170.

³ *Aghâni*, I, f. 15 et 201.

avec quelque succès, tels que Waraca, fils de Naufal ; Zayd, fils d'Amr ; Bichr, fils d'Abou-Hâzim ; Mouçâfir, plusieurs oncles de Mahomet, Zohayr, Hamza, Abou-Tâlib, et autres. Mahomet était complètement étranger à l'art des vers ; il semble même qu'il en ignorât les règles, et l'on a remarqué que lorsqu'il voulait citer un vers, ce qui au reste lui arrivait très-rarement, il le dénaturait le plus souvent, par quelque changement dans l'expression ou dans l'ordre des mots ¹.

Il est douteux qu'il sût lire et écrire ; mais ce qui paraît certain, c'est que, soit dans ses voyages, soit dans la société du cousin de sa femme, Waraca, fils de Naufal, le plus savant des Arabes de son temps, il s'était instruit des principaux dogmes des religions juive et chrétienne ; il avait pris une idée des histoires de la Bible, des Évangiles, et du Talmud. Il connaissait les anciennes traditions et légendes des Arabes ; il avait le don de la parole, une imagination ardente, un esprit ferme, élevé, persévérant. Tels étaient les moyens avec lesquels il lui était réservé d'accomplir une grande révolution dans sa patrie.

Depuis quelques années, il se livrait à la méditation. Dieu, disent les écrivains musulmans, lui avait inspiré l'amour de la solitude. Il errait souvent dans les gorges et les vallons qui environnent la Mekke, et, suivant ce que rapportent ces mêmes auteurs, dans ces lieux déserts il entendait quelquefois des voix

¹ *Aghâni*, III, 278. *Sirat-erraçôul*, f. 234. Il est fait allusion à cette ignorance de Mahomet dans ce passage du Corân : *Wa ma àllamnahou echehira wa ma yanbaghi lahou*. Sour. XXXVI, v. 69.

qui lui disaient : « Salut, envoyé de Dieu ! » Il se retournait, regardait de tous côtés pour découvrir qui avait proféré ces paroles, et il n'apercevait que des arbres ou des rochers. Tous les ans, il se retirait, pendant le mois de Ramadhân, sur le mont Hirâ, près de la Mekke. Là, il consacrait son temps à la prière, et nourrissait tous les pauvres qui se présentaient à lui¹.

Mission de Mahomet. Janvier 611 de J. C.

En l'année qui était la quarante et unième de son âge², il s'était mis en retraite, selon sa coutume, pendant le mois de Ramadhân³, sur cette montagne, dont il habitait une grotte avec sa famille. Une nuit, Khadîdja s'étant éveillée et ne le trouvant pas à côté d'elle, s' alarma de son absence, et envoya des domestiques à sa recherche. Ils parcoururent les environs, et allèrent jusqu'à la Mekke sans le rencontrer. Mahomet revint enfin, et répondit aux questions de sa femme en lui faisant ce récit :

« Je dormais profondément, lui dit-il, lorsqu'un ange m'est apparu en songe ; il portait une immense pièce d'étoffe de soie, couverte de caractères d'écriture ; il me la présenta en disant : « *Lis*. — Que lirai-je ? » lui ai-je demandé. Il m'enveloppa de cette étoffe, de manière que je me sentis étouffer. Puis il répéta : « *Lis*. » Je répétai ma demande : « Que lirai-je ? » Il répondit : « *Lis ; au nom de Dieu qui*

¹ *Sirat-erracoul*, f. 36. Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 12.

² C'était la 199^e du Naci, commencée le 1^{er} mai 610 de J. C. Mahomet avait eu quarante ans accomplis, en années arabes, au mois de Rabi 1^{er} (juillet) de cette année.

³ Le mois de Ramadhân de la 199^e année de Naci devait commencer le 23 décembre 610 de J. C., et finir le 21 janvier 611.

« a créé toute chose, qui a créé l'homme de sang
 « coagulé. Lis : la générosité de ton Seigneur est
 « sans bornes ; c'est lui qui a enseigné l'écriture ;
 « il a appris aux hommes ce qu'ils ne savaient
 « pas ¹. » Je prononçai ces mots après l'ange, et il
 « s'éloigna. Je m'éveillai ; les paroles qu'il m'avait
 « fait dire étaient comme gravées dans mon cœur.
 « Je sortis pour me remettre de mon émotion, et m'a-
 « vançai sur le penchant de la montagne. Là j'en-
 « tendis au-dessus de ma tête une voix qui disait :
 « O Mohammed ! tu es l'envoyé de Dieu, et je suis
 « Gabriel. Je levai les yeux, et j'aperçus l'ange. Je
 « demeurai immobile à ma place, les regards fixés
 « sur lui, jusqu'à ce qu'il disparût. C'est alors que
 « je suis revenu vers toi. »

Le récit de cette vision, rapproché du souvenir des rapports merveilleux que lui avait faits autrefois Mayçara son serviteur, exalta l'imagination de Khadîdja. « Réjouis-toi ! s'écria-t-elle. Par celui qui tient en ses mains l'âme de Khadîdja, j'espère que tu seras le prophète de notre nation. »

Dès que le jour fut venu, Khadîdja se rendit à la Mekke, chez son cousin Waraca, fils de Naufal, et lui raconta ce que Mahomet avait vu et entendu. « Dieu saint ! dit Waraca, si tout cela est véritable, c'est le grand *Nâmouïs* ², celui qui portait jadis à Moïse les paroles du Seigneur, qui est apparu à ton mari ; et Mahomet sera sans doute le prophète

¹ C'est le commencement du chap. 96^e du Corân.

² C'est-à-dire le grand confident de Dieu, l'ange Gabriel.

« des Arabes. » Ce discours confirma Khadîdja dans son opinion, et elle se hâta de le transmettre à Mahomet, qui bientôt, ayant achevé le temps de sa retraite, retourna à la Mekke.

En y rentrant, il alla d'abord faire sept fois le tour de la Càba. Comme il venait d'accomplir cette cérémonie, il rencontra Waraca, fils de Naufal, qui lui demanda sur sa vision de nouveaux détails. Mahomet l'ayant satisfait, Waraca lui répéta qu'il serait sans doute le prophète des Arabes, et lui prédit qu'en cas il devait s'attendre à être persécuté par ses compatriotes ¹.

Waraca était alors parvenu à une grande vieillesse, et avait perdu la vue. Il mourut peu de temps après cet entretien avec Mahomet ².

Depuis lors, dit l'auteur du *Sirat*, Mahomet commença à recevoir les ordres de Dieu par l'entremise de l'ange Gabriel, qui lui apparaissait à de courts intervalles. Éclairé par ces révélations, il crut fermement au Dieu unique; il accepta avec courage la mission qui lui était donnée d'annoncer aux hommes la parole divine, sachant bien qu'il rencontrerait de grands obstacles, mais résigné à subir les peines et les dangers attachés à l'accomplissement de cette œuvre ³.

Un des premiers devoirs que Gabriel lui apprit à remplir fut celui de la prière précédée d'ablutions, et

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 36 et v°. Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 12, 13. *Aghâni*, I, 164.

² *Aghâni*, I, 164.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 36 v°.

accompagnée de certains rites. Mahomet enseigna cette pratique religieuse à sa femme, et Khadîdja, convaincue de la mission prophétique de son mari, fut la première prosélyte de l'islamisme ou *Islâm*¹. Ce mot, qui indique un entier abandon aux volontés de Dieu, et celui d'*Imân*, qui signifie foi, croyance, furent adoptés par Mahomet pour désigner la religion épurée qu'il entreprenait de substituer au culte des idoles. D'*Islâm* et d'*Imân* sont dérivés les adjectifs *Mousslim*, musulman, et *Moumin*, fidèle, croyant.

Islamisme.

La foi de Khadîdja fut pour Mahomet d'un grand secours. Lorsque plus tard, ayant à combattre les préventions de ses compatriotes, accusé par eux d'imposture, en butte à leurs railleries, il venait lui confier ses chagrins, elle le consolait par des expressions de tendresse, elle affermissait sa constance ébranlée, et lui inspirait une nouvelle force pour soutenir la lutte où il était engagé².

Mahomet ne communiqua d'abord qu'avec mystère, et aux personnes qui lui étaient particulièrement attachées, l'annonce de son apostolat et du culte qu'il devait propager. Le jeune Ali, fils d'Abou-Tâlib, qu'il élevait dans sa maison avec des soins paternels, et qui était alors âgé de onze ans environ, fut, suivant l'opinion commune, le premier, après Khadîdja, qui crut à sa parole.

Premiers prosélytes.

Souvent Mahomet allait faire ses prières dans les vallons solitaires voisins de la Mekke. Ali, à l'insu

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 37 et v°.

² *Sirat-erraçoul*, 36 v°, 37 r°.

de son père et de ses oncles, l'y accompagnait, et priaït avec lui, imitant ses mouvements et ses attitudes. Un jour, Abou-Tâlib les surprit dans cette occupation. « Que faites-vous? leur dit-il, et quelle religion suivez-vous donc? — La religion de Dieu, de ses anges, de ses prophètes, répondit Mahomet, la religion d'Abraham. Dieu m'a envoyé aux hommes pour la leur faire connaître, et les inviter à l'embrasser. Nul n'est plus digne que toi, ô mon oncle, d'entendre cet appel, d'adopter la vraie foi, et de m'aider à la répandre. — Fils de mon frère, répliqua Abou-Tâlib, je ne puis abjurer la religion de mes ancêtres; mais si l'on t'attaque, je te défendrai. » Puis, se tournant vers son fils, il ajouta : « Mahomet ne saurait t'entraîner dans une mauvaise voie; sois donc toujours docile à ses avis ¹. »

Après Ali, Mahomet gagna à l'islamisme Zayd, fils de Hâritha ², son affranchi et son fils adoptif. Zayd reconnut avec joie pour prophète un bienfaiteur auquel il était dévoué.

Une conquête plus importante que Mahomet fit ensuite fut celle d'un personnage très-considéré, de la famille de Taym-ibn-Mourra, appelé Abdelcâba, fils d'Abou-Cohâfa, et surnommé *El-Attk*, à cause de la beauté et de la noblesse de sa figure. C'était l'homme de la Mekke le mieux instruit des généalogies coraychites, des anecdotes et de toutes les particularités relatives aux diverses familles de Coraych ³.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 37 v°.

² *Sirat.*, *ibid.*

³ *Sirat-erraçoul*, f. 38.

Il exerçait une sorte de magistrature criminelle, et prononçait les amendes dues pour les meurtres, *Diyât*. On s'adressait aussi à lui pour l'interprétation des songes, art dans lequel il passait pour très-habile¹. Il avait acquis de l'aisance dans le commerce. Ses connaissances, son humeur affable, les agréments de sa conversation, attiraient chez lui beaucoup de monde. Il était généralement aimé et estimé².

En se faisant musulman, il changea son nom en celui d'Abdallah³; et dans la suite, lorsqu'il eut marié à Mahomet sa fille Aïcha, il fut appelé *Abou-Becr*, le père de la vierge. Je le désignerai dès à présent sous ce dernier nom, qui a prévalu sur les autres.

Plein de ferveur pour la religion qu'il venait d'embrasser, Abou-Becr travailla activement à la servir. Il sut inspirer ses sentiments à plusieurs de ses amis. Othmân, fils d'Affân, de la famille d'Omeyya; Abderrahman, fils d'Auf, et Sâd, fils d'Abou-Waccâs, l'un et l'autre de la branche de Zohra; Zobayr, fils d'Awwâm, issu d'Açad et neveu de Khadîdja; Talha, fils d'Obaydallah, de la famille de Taym, tous hommes notables parmi les Coraychites, successivement persuadés par Abou-Becr, se présentèrent au prophète, et firent profession de foi entre ses mains⁴.

Mahomet acquit peu à peu de nouveaux prosélytes. Croire à un Dieu unique, aux récompenses des justes, et aux châtimens des méchants dans une autre

Le Corân.

¹ *Chadharât-eddhahab.*

² *Sirat-erraçoul*, f. 38.

³ Al-Codhâi, cité par Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 18.

⁴ *Sirat-erraçoul*, f. 38.

vie ; le reconnaître lui-même comme envoyé de Dieu, et lui obéir à ce titre ; se purifier avec de l'eau, et faire la prière suivant un mode déterminé, telles étaient les obligations fondamentales qu'il leur imposait. Ce n'était point une religion nouvelle qu'il leur annonçait, mais l'antique religion d'Abraham rendue à sa pureté primitive. Les enseignements qu'il leur donnait, il ne les avait puisés ni dans son propre fonds, ni à aucune source humaine ; il ne les devait qu'aux révélations divines. Les instructions du ciel lui étaient apportées écrites, et lui étaient lues par l'ange Gabriel. Il ne faisait ensuite que réciter aux fidèles ce que l'ange lui avait appris ¹. Telle est l'origine du nom de *Corân*, qui désigne l'ensemble de ces révélations ; ce mot signifie récitation ou lecture, et, avec l'article *Al-Corân*, la lecture, la récitation par excellence.

Temps depuis la mission de Mahomet jusqu'à l'hégire.

Mahomet commence sa prédication.

L'appel de Mahomet à l'islamisme fut secret pendant trois années. Le nombre croissant des initiés commença à trahir le mystère dont ils se couvraient ². Alors Mahomet leur fit part de révélations nouvelles, qui lui prescrivaient de prêcher hautement la parole de Dieu ³. Voulant adresser d'abord ses exhortations à ses oncles et cousins, encore étrangers à la foi mu-

¹ *Corân*, sour. LXXV, 17 ; LXXXVII, 6 ; XCVI, 1 et suiv. Reinaud, *Mon. musul.*, I, 196.

² *Sirat-erraçoul*, f. 39.

³ *Corân*, XV, 94 ; XXVI, 214 ; LXXIV, 2.

sulmane, il envoya Ali inviter à dîner tous les descendants d'Abdelmottalib, qui formaient une famille d'environ quarante individus mâles. Ils se réunirent, et on leur servit un gigot de brebis sur du froment cuit, et un vase de lait.

Ce repas, à peine suffisant pour une ou deux personnes, suivant ce qu'Ali racontait depuis, rassasia les quarante convives. Ils en furent surpris, et Abou-lahab, l'un des oncles de Mahomet, s'écria : « Il faut que notre hôte ait usé envers nous d'un charme bien puissant ! » A ces mots, qui jetaient sur Mahomet un soupçon de magie, toute l'assemblée se leva et se dispersa, avant que le prophète eût pu s'expliquer.

Le lendemain, Mahomet ayant réitéré son invitation, les mêmes convives se rendirent chez lui. Après le repas, il s'empressa de prendre la parole, et dit : « Jamais aucun Arabe n'offrit à sa nation des avantages plus précieux que ceux que je vous apporte. Je vous offre le bonheur de cette vie et le bonheur de la vie future. Dieu m'a ordonné d'appeler les hommes à lui. Qui de vous veut me seconder dans cette œuvre, et devenir mon frère, mon délégué, mon vicaire ? » Tout le monde gardait le silence. Ali, qui était le plus jeune des assistants et touchait à peine à l'adolescence, s'écria avec feu : « Moi, prophète de Dieu, je te seconderai. » Mahomet embrassa Ali, et dit : « Voici mon frère, mon délégué, mon vicaire ¹ ; écoutez-le, et obéissez-lui. » Une risée

¹ En arabe *khalifa*, calife. Ces paroles du prophète sont un des arguments sur lesquels les musulmans Chiites fondent l'opinion du droit qu'avait Ali d'être le successeur immédiat de Mahomet. Il est à remarquer que

générale accueillit ces mots. « Désormais, dit-on à « Abou-Tâlib, ce sera donc à toi de recevoir les ordres « de ton fils. » Chacun se retira en plaisantant sur cette scène ¹.

Un début si peu favorable n'arrêta pas Mahomet ; il continua d'exhorter ses parents à embrasser l'islamisme. Il ne réussit qu'auprès de ses cousins Obayda, fils de Hârith, fils d'Abdelmottalib, et Djâfar, fils d'Abou-Tâlib. En même temps il proclamait publiquement sa mission prophétique, et s'adressant indistinctement à tous les Coraychites, il cherchait à les attirer à lui.

Dans les commencements, il se bornait à dire qu'il n'y avait point d'autre Dieu qu'Allah, et qu'il était l'envoyé d'Allah ². Ses paroles n'excitaient que l'étonnement. Mais ensuite, lorsqu'on l'entendit déclamer contre les idoles, démontrer l'impuissance de ces divinités de pierre et de bois, prouver l'absurdité du culte qu'on leur rendait, le zèle pour une religion qu'on professait depuis tant de siècles se réveilla, l'indignation se souleva contre le novateur, et on voulut lui imposer silence ³.

Plaintes portées
à Abou-Tâlib contre
Mahomet.

Protégé par son oncle Abou-Tâlib, chef de tous les descendants de Hâchim, Mahomet brava les menaces et persista dans ses prédications. Quelques hommes des plus considérables d'entre les Coraychites se

ce trait paraît n'être rapporté que d'après le témoignage d'Ali lui-même, qui avait un intérêt personnel manifeste à le publier. Les auteurs du *Sirat-erraçoul* et du *Tarikh-el-Khamicy* n'en font pas mention.

¹ Aboulféda, *Vie de Mahomet*, traduct. de Desvergers, p. 15, 16.

² D'Ohsson, *Tabl. de l'emp. ott.*, I, 164.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 39. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 126.

réunirent alors, et vinrent trouver Abou-Tâlib. Parmi eux étaient Otba et Chayba, tous deux fils de Rabîa, fils d'Abdchams, fils d'Abdmanâf, fils de Cossay; Abou-l-Bakhtari, fils de Hichâm, fils de Hârith, fils d'Açad; El-Aswad, fils de Mottalib, fils d'Açad; Abou-Djahl, fils de Hichâm, fils de Moghayra; son oncle Walîd, fils de Moghayra; Noubayh et Mounabbeh, l'un et l'autre fils de Haddjâdj, de la famille de Sahm; et El-As, fils de Wâil, de la même famille, ce dernier père d'Amr-ibn-el-As. Ils dirent à Abou-Tâlib : « Le fils de ton frère déverse le blâme sur notre religion; il accuse nos sages de folie, nos ancêtres d'erreur et d'impiété. Empêche-le de nous outrager, ou reste neutre entre nous et lui; et puisque tu n'as pas adopté ses croyances, laisse-nous réprimer son audace à attaquer un culte qui est aussi le tien. » Abou-Tâlib opposa à leur demande un refus adouci par des paroles honnêtes ¹.

Le peu de succès de cette démarche, le zèle opiniâtre de Mahomet à persévérer dans la voie où il était entré, le dépit de voir l'impression produite par ses discours sur quelques individus qu'il arrachait à l'idolâtrie, exaspérèrent les esprits. Les mêmes personnages viurent une seconde fois en députation chez Abou-Tâlib, et lui dirent : « Nous respectons ton âge, ta noblesse et ton rang; mais ce respect a des bornes. Nous t'avons prié de fermer la bouche au fils de ton frère; tu ne l'as pas fait. Nous ne pouvons souffrir les outrages qu'il débite contre nos

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 39 v°. Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 17.

« pères, nos sages, nos dieux. Oblige-le donc à se
« taire, ou nous prenons les armes contre lui et contre
« toi-même; nous vous combattons jusqu'à ce que
« périsse l'un des deux partis. » Après cette déclara-
tion, ils se retirèrent.

Abou-Tâlib alarmé envoya chercher Mahomet, lui répéta ce qu'avaient dit les députés, et ajouta : « Évite
« donc d'attirer des malheurs sur toi et sur toute ta
« famille. » Mahomet répondit : « O mon oncle!
« quand on ferait descendre le soleil à ma droite,
« la lune à ma gauche, et qu'on me présenterait l'al-
« ternative de renoncer à cette œuvre ou de périr en
« l'accomplissant, je ne la déserterais pas. » En ache-
vant ces mots, Mahomet, pensant qu'il allait être
abandonné par son oncle, sentit ses yeux se mouiller
de larmes. Il s'éloignait. Abou-Tâlib, touché de son
émotion, lui cria : « Reviens, fils de mon frère! »
Mahomet se rapprocha, et Abou-Tâlib lui dit : « Tiens
« les discours que tu voudras. Jamais, je te le jure,
« je ne te livrerai à tes ennemis ¹. »

Les Coraychites firent une dernière tentative au-
près d'Abou-Tâlib. Ils lui amenèrent Omâra, fils de
Walid, fils de Moghayra, et lui dirent : « Voici Omâra,
« fils de Walid, le plus beau jeune homme de la
« Mekke. Prends-le, qu'il devienne ton fils, et livre-
« nous Mahomet en échange. » Abou-Tâlib répon-
dit avec mépris : « Quel marché venez-vous me
« proposer! Vous voulez que je vous nourrisse votre
« jeune homme, et que je vous laisse tuer mon

¹ *Sirat.*, loc. cit. Aboulféda, loc. cit.

« neveu! Non, non, jamais je n'y consentirai¹. »

L'intention déclarée d'Abou-Tâlib de protéger Mahomet excita la fureur des Coraychites; ils renouvelèrent leurs menaces de violence. En ce moment critique, Abou-Tâlib convoqua tous les descendants de Hâchim et de Mottalib, et les engagea, dans l'intérêt de leur honneur, à se joindre à lui pour empêcher qu'un membre distingué de leur famille ne devînt victime de la haine de familles rivales. Abou-Lahab, seul parmi les Hâchimites et les Mottalibites, fut sourd à cet appel. Tous les autres se crurent obligés de défendre le prophète, que néanmoins presque aucun d'eux ne reconnaissait pour tel; et ils promirent d'être fidèles à ce devoir².

Abou-Tâlib, avec les descendants de Hâchim et de Mottalib, soutient Mahomet.

La division éclata alors à la Mekke. Mais on entraîna dans la période sacrée qui précédait le pèlerinage. Les ennemis de Mahomet n'osèrent violer ce temps de trêve générale, et se porter à des voies de fait. Ils ajournèrent leurs projets hostiles, et résolurent de se borner pour l'instant à décrier l'apôtre, en attendant qu'ils pussent l'écraser.

Walîd, fils de Moghayra, chef de la famille de Makhzoûm, les reunit chez lui, et leur dit : « Voici l'époque du pèlerinage qui approche. Nous allons voir arriver à la Mekke des Arabes de toutes les tribus du dehors. L'affaire de Mahomet a fait du bruit. Ces Arabes en auront entendu parler; ils ne manqueront pas de nous adresser des questions sur ce personnage, qui se prétend prophète. Mettons-

Les ennemis de Mahomet s'efforcent de le décrier.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 39 v°.

² *Sirat-erraçoul*, f. 40.

« les en garde contre ses séductions, et prévenons-les
« contre lui. Pour cela, il faut nous concerter sur ce
« que nous dirons, afin qu'il ne se trouve pas entre nos
« discours de contradiction qui les rendrait suspects. »

Cette idée fut approuvée, et on commença à proposer, pour la mettre à exécution, divers avis qui étaient successivement rejetés. « Dirons-nous que c'est
« un devin? — Non; il n'a ni le ton emphatique et
« saccadé, ni le langage rimé des devins. — Dirons-
« nous que c'est un fou? — Il n'en a pas l'apparence.
« — Que c'est un poète inspiré du démon? — Il ne
« s'exprime pas en vers. — L'appellerons-nous un
« magicien? — Mais il ne fait point de choses surna-
« turelles; il ne pratique aucune opération de magie.
« Son art consiste dans sa parole habile et insinuante. »
Néanmoins, tout considéré, on s'arrêta à ce dernier parti : on convint de dire que Mahomet était un magicien qui connaissait des charmes, au moyen desquels il jetait la désunion dans les familles, et séparait le frère du frère, le fils du père, le mari de la femme.

Quand les Arabes du dehors commencèrent à arriver, Walid et les Coraychites, qui étaient d'accord avec lui, allèrent se poster sur les diverses routes aboutissant à la Mekke. Ils engageaient conversation avec tous les Arabes qui passaient, et leur recommandaient d'éviter Mahomet, le dépeignant comme le magicien le plus dangereux. Ces propos effrayaient les uns, et ne faisaient qu'exciter la curiosité du plus grand nombre.

Après le pèlerinage et la foire de la Mekke, les Arabes retournèrent dans leurs tribus, et s'empres-

rent d'y répéter ce qu'ils avaient entendu. Le résultat de ce complot de médisance fut de répandre dans toutes les parties de l'Arabie la réputation de Mahomet ¹.

En réponse aux détracteurs de son neveu, Abou-Tâlib publia alors une pièce de vers dans laquelle, se plaignant vivement de l'animosité de ses compatriotes, il rappelait aux tribus arabes les droits de la maison de Hâchim à leur estime, les engageait à ne point épouser la haine des autres familles coraychites contre cette illustre maison, célébrait les vertus de Mahomet, qu'il nommait le bienfaiteur des veuves et des orphelins, et déclarait que, pour le défendre, les enfants de Hâchim et de Mottalib étaient prêts à sacrifier leur vie. Il apostrophait ainsi les Coraychites :

² « Vous mentez, j'en jure par le saint temple, si vous dites que nous laisserons verser le sang de Mahomet sans avoir combattu avec l'arc et la lance ;

« Si vous dites que nous l'abandonnerons avant d'être tombés autour de lui, avant d'avoir abandonné nos enfants et nos femmes. »

La nouvelle de la dissension qui régnait à la Mekke et menaçait de devenir sanglante, n'avait pas tardé à être connue à Yathrib. Cette ville venait d'être déchirée par une guerre civile entre les Aus et les Khazradj, ses habitants. Un poète de la race d'Aus,

Épître adressée,
de Yathrib, aux Co-
raychites.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 40 et v°.

²

كذبتم وبيت الله ننزى محمدا
ولها نطاعن دونه و نناصر
و نسلبه حتى نصرع حوله
و نذهل عن ابناؤنا و الحلائل

Sirat-erraçoul, f. 40 v°, 41.

nommé Abou-Cays, fils d'El-Aslat, vieillard qui avait commandé sa tribu dans le principal combat de cette guerre, adressa une épître aux Coraychites, à l'occasion de ce qui se passait chez eux. Abou-Cays était souvent venu à la Mekke; il y avait épousé une petite-fille d'Açad, fils d'Abdelözza, tante de Khadidja, et s'était lié avec plusieurs hommes marquants parmi les Coraychites. Le but de son épître était de les exhorter à la modération et à la paix.

¹ « Gardez-vous de la discorde, leur disait-il; éloignez-vous d'un bassin dont l'eau est amère et pernicieuse. . .

« Ne savez-vous pas quels maux a engendrés la guerre de Dâhis ²? Que cet exemple vous serve de leçon. Et la guerre de Hâtib ³, ignorez-vous donc ce qu'elle a été?

« Combien elle a fait périr de personnages de noble naissance, de haut rang, célèbres par leur généreuse hospitalité?

« Celui qui vous en parle est un homme qui n'en a connu que trop bien les tristes scènes. La science est le fruit de l'expérience. »

١
 فإياكم والحرب لا تعلقنكم
 وحوضا وخيم الماء مَرَّ المِشَارِبِ
 ألم تعلموا ما كان في حرب داحس
 فتعتبروا أو كان في حرب حاطب
 وكم قد أصابت من شريف مسود
 طويل العياد صيفه غير ضايب
 يخبركم عنها امرء حَقَّ عالم
 بإيامها والعلم علم التجارب

² On en trouvera le récit dans l'histoire des Arabes issus de Ghatafân, voy. liv. VI.

³ C'était la guerre des Aus et des Khazradj, dans laquelle avait figuré Abou-Cays. Il en sera parlé dans l'histoire de Yathrib; voy. livre VII.

Il ajoutait, en leur recommandant la tolérance envers Mahomet :

« Un homme honorable a adopté certaines croyances. C'est au maître seul des cieus à inspecter les consciences.

« Pratiquez la véritable religion; nos yeux sont fixés sur vous; on se guide en regardant les sommités.

« Adorez votre seigneur, sanctifiez-vous par le contact des pierres angulaires du temple auguste qu'environnent vos montagnes.

« Votre seigneur ne vous a-t-il pas donné une preuve manifeste de sa puissance, le jour où parut à vos portes Abou-Yacsoum², à la tête de sa nombreuse armée?..... »

Les conseils d'Abou-Cays firent quelque impression. Les principaux d'entre les Coraychites sentirent qu'ils ne pouvaient attaquer à main armée leurs compatriotes et leurs frères, une des plus illustres familles de la Mekke, sans perdre de la considération dont ils jouissaient parmi les Arabes. Ils changèrent donc de dessein; et pour étouffer la secte naissante, dont

On raille, on outrage Mahomet, on persécute ses disciples.

١
 ولى امره فاختر ديننا ولا يكن
 عليكم رقيباً غير رب الشواقب
 اقيموا لنا ديناً حنيفاً فانتم
 لنا غاية قد يهتدى بالذوائب
 فقوموا فصلوا ربكم وتمسحوا
 باركان هذا البيت بين الاخاشب
 فعندكم منه بلاء ومصداق
 غداة ابي يكسوم هادى الكتائب

Sirat-erraçoul, f. 20 v°.

² Le roi abyssin Abraha, père de Yacsoum.

ils n'osaient frapper le chef, ils persécutèrent ceux de ses disciples qui laissaient pénétrer leurs sentiments et n'avaient point de protection. En même temps, ils cherchaient à prévenir les nouveaux effets que l'éloquence de Mahomet pouvait produire, en répandant contre lui les bruits les plus propres à éloigner le peuple de voir en lui un envoyé de Dieu. On le représentait tantôt comme un magicien, tantôt comme un fou, un devin, un poète inspiré par un démon.

L'on s'efforçait de le dégoûter lui-même de son œuvre par des railleries et des outrages. Lorsqu'il faisait sa prière ou qu'il prenait son repas dans la cour de sa maison, ses voisins Abou-Lahab, Ocba, fils d'Abou-Mouàyt, Hakem, fils d'El-As, fils d'Omeyya, jetaient sur lui des ordures. Quand il sortait de chez lui, il trouvait son chemin couvert de branches d'épines. C'était Oumm Djémil ¹, femme d'Abou-Lahab, qui les y déposait. Cet acte de méchanceté, dont elle s'était fait une habitude, lui valut le surnom de *Hammâlat-el-Hatab*, porteuse de fagots, qui lui est donné dans le Corân ². Sans cesse Mahomet s'entendait adresser des menaces ou des malédictions. Les épithètes de fourbe et d'imposteur lui étaient prodiguées en face. Les enfants et les mauvais sujets de la Mekke, excités par ses ennemis, le poursuivaient en l'insultant. Il n'en continuait pas moins à se montrer en public, à faire entendre ses prédica-

¹ Oumm-Djémil était fille de Harb, fils d'Omeyya, et sœur d'Abou-Sofyân.

² *Corân*, sour. CXI, v. 4.

tions, et à combattre les superstitions idolâtres¹.

Un jour, plusieurs nobles coraychites étaient à converser ensemble dans la partie du parvis du temple nommée *El-Hidjr*. Mahomet vint accomplir les tournées pieuses autour de la Càba, *tawâf*, dont l'institution était rapportée à Abraham. Chaque fois qu'il passait près du groupe des Coraychites, ils lui lançaient quelque mot piquant ou menaçant. Quand il eut fini son *tawâf*, il s'arrêta devant eux, et leur dit : « Je vous présente une victime à immoler. » Sa contenance et ses paroles imposèrent. On lui répondit avec douceur : « Retire-toi, père de Câcim² ; nous savons t'apprécier. »

Le lendemain, les mêmes personnes, étant encore réunies au même endroit, se reprochaient entre elles de s'être laissé subjugué par la fermeté de Mahomet. Il parut. On s'élança vers lui, et on l'entoura. « C'est toi, lui dit-on, qui prétends que nos pères étaient dans l'erreur, que notre religion est fausse, que nos dieux sont impuissants ? — Oui, répliqua Mahomet, c'est moi qui dis cela. » Aussitôt on l'accabla d'injures ; quelques-uns portèrent même la main sur lui. L'un d'eux, Ocba, fils d'Abou-Mouàyt, lui serra violemment la gorge. Abou-Becr survint, et prit sa défense. Insulté lui-même et tiré par la barbe, il parvint pourtant à dégager le prophète³.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 43 v^o, 55 v^o, 67 v^o.

² Appeler quelqu'un par son prénom, *Kinâya*, c'est-à-dire, employer l'expression *père d'un tel*, au lieu du nom propre, a été de tout temps, parmi les Arabes, une marque de politesse et de bienveillance.

³ *Aghâni*, I, 5. *Sirat-erraçoul*, f. 43 v^o.

Le danger que Mahomet avait couru en cette circonstance l'affecta moins que le concert d'affronts qu'il subit dans une autre occasion. Il avait passé la journée hors de sa maison, occupé à vaquer aux soins de son ministère d'apôtre. Il rentra chez lui sur le soir, sans avoir rencontré un seul individu, homme ou femme, libre ou esclave, qui ne l'eût traité de menteur, et n'eût repoussé avec mépris ses exhortations. Abattu par le chagrin, il s'enveloppa d'un manteau, et se jeta sur une natte. Une révélation céleste, dit Ibn-Ishâk, le tira de cet accablement. Gabriel lui apporta ces paroles du Seigneur : *O toi qui es enveloppé d'un manteau, lève-toi et prêche* (Corân, chap. LXXIV). Mahomet, ranimé bientôt, recommença le lendemain à prêcher avec un nouveau courage ¹.

Conversion de
Hainza.

La violence même des injures dont il était l'objet fut cause d'une conversion qui devint pour lui un secours important. Un de ses plus ardents adversaires, Aboudjahl ², fils de Hichâm, fils de Moghayra, l'ayant trouvé seul une fois sur la colline de Safa, le chargea des plus sanglantes invectives. Mahomet ne répondit pas un mot. Aboudjahl s'en alla ensuite s'asseoir près de la Càba, dans le lieu où les principaux Coraychites tenaient leur cercle habituel. Une femme, affranchie d'Abdallah, fils de Djodhân, avait entendu

¹ *Sirat-erraçoul*, loc. cit.

² Le véritable nom de ce personnage était Amr; sa famille le surnommait *Abou-l-hicam* (le père des maximes de sagesse). Mahomet lui donna le sobriquet d'*Abou-Djahl* (le père de l'ignorance), sous lequel il fut depuis lors communément désigné par les musulmans.

de sa maison tous les outrages qu'il avait adressés à Mahomet.

Pendant ce temps, Hamza, fils d'Abdelmottalib, l'un des oncles de Mahomet, était à la chasse. Il se livrait fréquemment à cet exercice, et lorsqu'il en revenait, il avait coutume, avant de rentrer dans sa maison, d'aller faire sept fois le tour de la Càba, de saluer les différents groupes de Coraychites qui étaient à causer dans le parvis, et de s'entretenir un moment avec quelques-uns d'entre eux. Ce jour-là, comme il se rendait à la Càba, au retour de la chasse, il fut accosté par l'affranchie d'Abdallah, fils de Djodhân, qui lui raconta la scène dont elle avait été témoin, et lui répéta les propos d'Aboudjahl.

Hamza était le plus fier et le plus bouillant des Coraychites. La colère s'empare de lui à ce récit. Il arrive au parvis du temple, aperçoit Aboudjahl au milieu d'une société nombreuse, et s'avancant droit à lui, sans faire attention à personne : « Tu injurieras Mahomet, lui dit-il, quand moi je suis de sa religion ! Tiens, rends-moi cela, si tu l'oses ; » et il lui décharge sur le front un vigoureux coup de l'arc qu'il tenait à la main. A l'instant tous les membres présents de la famille de Makhzoûm s'élancent contre Hamza, pour venger leur parent. Aboudjahl les arrête. « Laissez-le, dit-il ; ne le touchez pas. « J'ai eu le tort d'injurier gravement le fils de son « frère ' . »

1 *Sirat-erraçoul*, f. 44.

Depuis lors Hamza professa hautement l'islamisme ¹. L'énergie bien connue de son caractère, la leçon qu'il avait donnée à Aboudjahl, rendirent les ennemis de Mahomet plus circonspects. On cessa pendant quelque temps d'insulter le prophète ²; on tenta même d'entrer en accommodement avec lui.

Propositions faites à Mahomet par ses adversaires.

Il était assis un jour dans le Hidjr, à peu de distance d'un cercle formé par plusieurs chefs coraychites, tous opposés à ses doctrines. L'un de ces personnages, Otha, fils de Rabîa, dont le plus jeune fils, Abou-Hodhayfa, avait embrassé la foi musulmane, s'approcha de lui, prit place à son côté, et, lui parlant au nom des autres, il lui dit : « Fils de mon
« ami, tu es un homme distingué par tes qualités et
« ta naissance. Bien que tu mettes la perturbation
« dans ta patrie, la division dans les familles, que
« tu outrages nos dieux, que tu taxes d'impiété et
« d'erreur nos ancêtres et nos sages, nous voulons
« user de ménagements avec toi. Écoute des propositions que j'ai à te faire, et réfléchis s'il ne te
« convient pas d'en accepter quelque-une. — Parle,
« dit Mahomet, je t'écoute. — Fils de mon ami, reprit
« Otha, si le but de ta conduite est d'acquérir des
« richesses, nous nous cotiserons tous pour te faire
« une fortune plus considérable que celle d'aucun
« Coraychite. Si tu vises aux honneurs, nous te crée-

¹ L'auteur du *Tarikh-el-Khamicy* place la conversation de Hamza quelques jours seulement avant celle d'Omar, et postérieurement à l'émigration d'une partie des disciples de Mahomet en Abyssinie. Je n'ai pas cru devoir adopter cet ordre des faits; je me conforme à l'ordre indiqué par le *Sirat-erraçoul*.

² *Sirat-erraçoul*, f. 44.

« rons notre *Sayyid*, et nous ne prendrons aucune
 « résolution sans ton avis. Si l'esprit qui t'apparaît
 « s'attache à toi et te domine, de manière à ce que
 « tu ne puisses te soustraire à son influence, nous
 « ferons venir des médecins habiles, et nous leur
 « prodiguerons l'or pour qu'ils te guérissent. — Est-ce
 « tout? demanda Mahomet. — Oui, répliqua Otba.
 « — Eh bien, dit Mahomet, écoute à ton tour :

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux!*

« HA. MIM. *Voici ce qu'a révélé le clément, le*
 « *miséricordieux : un livre dont les versets distincts*
 « *forment un Corân arabe, pour les hommes qui*
 « *ont de l'intelligence; un Corân qui contient des*
 « *promesses et des menaces; mais la plupart s'en*
 « *éloignent, et ne veulent pas l'entendre. Nos cœurs,*
 « *disent-ils, sont fermés, nos oreilles sourdes à tes*
 « *paroïes; un voile s'élève entre nous et toi; fais à*
 « *ta guise, nous à la nôtre. Dis-leur : Je suis un*
 « *homme comme vous, mais un homme à qui il a*
 « *été révélé que le Dieu votre maître est un Dieu*
 « *unique; marchez droit à lui, implorez son par-*
 « *don. Malheur à ceux qui lui associent d'autres*
 « *dieux! malheur à ceux qui rejettent le précepte*
 « *de l'aumône et nient la vie future! Ceux qui au-*
 « *ront eu la foi et auront pratiqué la vertu, jouiront*
 « *d'une récompense éternelle. Refuserez-vous de*
 « *croire au Dieu qui a créé la terre en deux jours?*
 « *Lui donnerez-vous des égaux? Il est le souverain*
 « *de l'univers.... Il a dit au ciel et à la terre : Venez,*
 « *obéissez à ma voix. Le ciel et la terre ont ré-*

« *pondu* : *Nous obéissons.... Nous ferons subir aux*
 « *infidèles un châtement terrible. Nous leur ren-*
 « *drons le mal qu'ils ont fait. La récompense des*
 « *ennemis de Dieu, c'est le feu. Ils y demeureront*
 « *éternellement, parce qu'ils ont nié nos signes.*
 « *Seigneur! s'écrieront les réprouvés, montre-nous*
 « *ceux qui nous ont égarés; hommes ou génies,*
 « *nous les jetterons sous nos pieds, nous les char-*
 « *gerons d'opprobres.... Des anges portent à l'ado-*
 « *rateur du Dieu unique, au juste mourant, ces*
 « *paroles consolantes : Bannis la crainte et le cha-*
 « *grin. Nous t'annonçons le jardin de délices. Nous*
 « *fûmes tes protecteurs sur la terre, nous le serons*
 « *dans le ciel. Va goûter des plaisirs éternels;*
 « *forme des vœux, ils seront accomplis. Le misé-*
 « *ricordieux a préparé ce séjour pour ses élus, etc.»*
 (Corân, chap. xli.)

Tandis que Mahomet récitait ces passages du Corân, Otha attentif l'écoutait avec étonnement. Mahomet, lorsqu'il eut fini, se prosterna, puis, se relevant, il dit à Otha : « Tu as entendu ; prends le parti qui te conviendra. »

Otha retourna vers ses amis. « Qu'y a-t-il ? lui demandèrent-ils en remarquant son air ébahi. — Ma foi ! répondit Otha, il m'a tenu un discours tel que je n'en ai jamais entendu de semblable. Ce n'est ni de la poésie ni du langage magique, mais c'est quelque chose de pénétrant. Croyez-moi, laissez-le travailler librement à persuader les Arabes de sa mission. Quelque individu d'une tribu étrangère vous en débarrassera peut-être ; et si

« Mahomet réussit, sa puissance deviendra la vôtre,
 « et fera la gloire de notre tribu. — Il t'a ensorcelé!
 « s'écria-t-on. — Je vous dis franchement ma pen-
 « sée, » reprit Otba ¹.

A quelque temps de là, les mêmes chefs coray-
 chites, Otba, son frère Chayba, Abou-Sofyân, fils
 de Harb, Walîd, fils de Moghayra, ses deux neveux,
 Aboudjahl et Abou-l-Bakhtari, fils de Hichâm, fils
 de Moghayra, El-As, fils de Wâil, Omeyya, fils de
 Khalaf, et autres, envoyèrent engager Mahomet à
 venir les trouver à leur cercle dans le parvis. Il se
 rendit avec empressement à leur invitation, pensant
 que la grâce les avait touchés, et qu'ils étaient dis-
 posés à se faire musulmans. Ils lui répétèrent seule-
 ment les propositions de richesses, d'honneurs, ou de
 traitement par l'art médical, qu'Otba lui avait déjà
 faites. Mahomet répondit : « Je ne suis ni avide de
 « biens, ni ambitieux de dignités, ni possédé du
 « malin esprit ². Je suis envoyé par Allah, qui m'a
 « révélé un livre, et m'a ordonné de vous annoncer
 « des récompenses ou des châtimens qui vous at-
 « tendent. Je vous transmets les paroles de mon
 « Seigneur; je vous avertis. Si vous acceptez ce que
 « je vous apporte, ce sera votre félicité dans ce monde
 « et dans l'autre; si vous repoussez mes exhorta-
 « tions, je patienterai, j'attendrai que Dieu juge
 « entre nous. »

« Eh bien! Mahomet, dirent-ils, puisque tu n'a-
 « grées pas nos propositions, et que tu persistes à te

¹ *Sirat-erragoul*, f. 44.

² Voy. *Corân*, sour. XXXIV, v. 45, 46.

« prétendre envoyé d'Allah, donne-nous des preuves
 « évidentes de ta qualité. Notre vallée est étroite et
 « stérile ; obtiens de Dieu qu'il l'élargisse, qu'il éloi-
 « gne l'une de l'autre ces chaînes de montagnes qui
 « la resserrent ; qu'il y fasse couler des fleuves pareils
 « aux fleuves de la Syrie ou de l'Irak , ou bien qu'il
 « fasse sortir du tombeau quelques-uns de nos ancê-
 « tres, et parmi eux Cossay, fils de Kilâb, cet homme
 « dont la parole avait tant d'autorité ; que ces illus-
 « tres morts, ressuscités, te reconnaissent pour pro-
 « phète, et nous te reconnâtrons aussi. »

« Dieu, répondit Mahomet, ne m'a pas envoyé
 « vers vous pour cela. Il m'a envoyé seulement pour
 « prêcher sa loi. Je remplis ma mission, et je vous ré-
 « pète : Si vous acceptez ce que je vous apporte, ce
 « sera votre félicité dans ce monde et dans l'autre.
 « Si vous rejetez mes avis, Dieu nous jugera. »

« Au moins, reprirent-ils, demande à ton Seigneur
 « qu'il fasse paraître un de ses anges pour témoigner
 « de ta véracité, et nous ordonner de te croire. De-
 « mande-lui aussi qu'il montre ostensiblement le
 « choix qu'il a fait de toi, en te dispensant du besoin
 « de chercher ta subsistance journalière dans les
 « marchés, comme le moindre de tes compatriotes¹. »

« Non, dit Mahomet, je ne lui adresserai pas ces
 « demandes. Mon devoir est seulement de vous prê-
 « cher. — Eh bien ! que ton Seigneur fasse donc
 « tomber le ciel sur nous, comme tu prétends qu'il
 « est capable de le faire ; car nous ne te croirons

¹ Voy. *Corân*, sour. XXV, v. 8 et suiv.

« pas. — Il fera tomber le ciel sur vous, s'il lui plaît.
 « — Tout ce que tu dérites t'a été appris, dit-on,
 « par un certain Errahmân, qui est un homme du
 « Yémâma. Jamais nous ne croirons à cet Errahmân.
 « Te voilà bien averti. Sache que nous ne cesserons
 « de repousser tes attaques contre notre religion. Il
 « faudra que ton parti ou le nôtre périsse dans la
 « lutte. »

Mahomet se retira plein de tristesse, de se voir frustré dans l'espoir qu'il avait d'abord conçu de les convertir ¹.

Errahmân, c'est-à-dire, le miséricordieux, est un des noms sous lesquels Dieu est le plus souvent désigné dans le Corân. La nouveauté de cette expression, jusqu'alors inconnue dans cette acception, et la circonstance fortuite de l'existence d'un Arabe du Yémâma qui portait ce nom, avaient fourni à quelques railleurs de Mahomet l'idée de publier que ce qu'il donnait comme des révélations du ciel lui avait été suggéré par cet Arabe ².

D'autres disaient que ses prétendues révélations lui étaient dictées par un chrétien, appelé Djabr, qui tenait une boutique d'orfèvrerie à la Mekke, sur la colline de Marwa. On voyait en effet Mahomet aller fréquemment s'entretenir avec cet homme. C'était un esclave de la famille d'El-Hadhrami ; il était Grec, et ne parlait l'arabe qu'imparfaitement. Aussi Mahomet repoussait le reproche de n'être que l'écho de Djabr,

On le soupçonne de se faire dicter ses discours par un chrétien.

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 44 v°, 45.

² Plusieurs passages du Corân, tels que les versets 179, chap. VII ; 28, chap. XIII, contiennent des allusions à ceci.

en répétant ce verset du Corân : *Un homme, disent-ils, endoctrine Mohammed. Le langage de celui qu'ils insinuent être l'auteur du Corân est un langage barbare, et le Corân est de l'arabe le plus pur* (Corân, xvi, 105)¹.

Nadhr, fils de
Hârith.

Aucun des adversaires de Mahomet ne le combattait avec autant d'avantage que Nadhr, fils de Hârith, personnage marquant de la tige d'Abdeddâr². Nadhr avait séjourné à Hîra, et parcouru diverses parties de l'Irâk. Il s'y était instruit des traditions et légendes conservées par les Persans sur l'histoire de leurs anciens rois.

Lorsque Mahomet, réunissant autour de lui un cercle d'auditeurs qu'il cherchait à toucher, leur présentait des traits de la vie des patriarches et des prophètes, des exemples de la vengeance divine tombée sur des nations impies, restées sourdes aux avertissements des envoyés du ciel; lorsqu'il déclarait que Dieu même lui avait révélé ces grands enseignements, Nadhr prenait la parole après lui, et disait : « Écoutez maintenant des choses qui valent bien celles dont Mahomet vous a entretenus. » Il racontait alors les faits les plus étonnants de l'histoire primitive de la monarchie des Perses, les merveilleux exploits des héros Roustem et Esfendiâr; puis il ajoutait : « Les narrations de Mahomet sont-elles plus belles que les miennes? Il vous débite d'anciennes légendes qu'il a recueillies de la bouche d'hommes plus savants que lui, et qu'il a mises par écrit, comme j'ai moi-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 62 v°, 63. Maracci, *Refut. alcor.*, p. 400.

² Voy. Tableau VIII.

« même recueilli dans mes voyages et mis par écrit
« les récits que je vous fais¹. » Nadhr détruisait
souvent ainsi l'impression que Mahomet avait pu pro-
duire sur l'esprit de ses auditeurs.

Soit pourtant que la persévérance de l'apôtre à Mahomet soumis à
une épreuve. soutenir son rôle, malgré les railleries, les insultes,
les obstacles de tout genre, ébranlât quelquefois l'in-
crédulité des chefs idolâtres ; soit qu'ils voulussent se
faire une arme contre lui de l'opinion des docteurs
juifs, dont les Arabes reconnaissaient la supériorité
d'instruction, deux députés furent envoyés à Yathrib
pour consulter les rabbins de cette ville.

Ces députés étaient Nadhr, fils de Hârith, et Ocba,
fils d'Abou-Mouàyt. Ils dépeignirent aux docteurs la
personne de Mahomet, leur exposèrent quels étaient
ses discours, et ajoutèrent : « Vous êtes des savants
« qui lisez des livres. Que pensez-vous de cet homme ? »
Les docteurs répondirent : « Demandez-lui : Qu'est-
« ce que certains jeunes gens des siècles passés, dont
« l'aventure est une merveille ? Qu'est-ce qu'un per-
« sonnage qui a atteint les bornes de la terre à l'o-
« rient et à l'occident ? Qu'est-ce que l'âme ? S'il ré-
« pond à ces trois questions de telle et telle manière,
« c'est véritablement un prophète. S'il répond autre-
« ment, ou s'il ne peut répondre, c'est un charlatan. »

Nadhr et Ocba, de retour à la Mekke, ayant rendu
compte de ce que les rabbins avaient dit, on s'em-
pressa de proposer à Mahomet les trois questions. Il

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 45 v^o, 56. Il est fait mention plusieurs fois dans
le Corân de ces discours de Nadhr, notamment sour. XXV, v. 6.

répliqua : « J'y répondrai demain. » Il oublia d'ajouter : « *in-cha-llah*, s'il plaît à Dieu. »

Cette omission, disent les auteurs musulmans, fut cause qu'il n'obtint pas la révélation qu'il attendait pour l'éclairer à ce sujet ; en sorte que le lendemain, n'ayant rien à répondre, il ne se présenta point au rendez-vous qu'on lui avait donné pour l'entendre. Quinze jours se passèrent sans qu'il reçût de révélation. Ses ennemis triomphaient de son silence. Enfin Gabriel lui apporta les passages du Corân qui contiennent l'histoire des sept dormants et de Dhou-l-Carnayn ¹, et cet autre passage où il est dit : *L'âme est une chose dont la connaissance est réservée au Seigneur. Il n'est accordé à l'homme de posséder qu'une bien faible part de science* (Corân, ch. xvii, v. 87) ².

Lorsque Mahomet eut récité ces morceaux aux Coraychites, on reconnut les réponses que les docteurs juifs avaient indiquées : Mais, suivant ce qu'assure Ibn-Ishâk ³, le dépit et l'envie empêchèrent les chefs idolâtres de se rendre. Prévoyant que toute discussion qu'ils engageraient avec le prophète, toute épreuve à laquelle ils voudraient le soumettre, tournerait à son avantage, ils convinrent entre eux de ne plus lui parler que pour se moquer de lui et de son Corân. Ils sentaient malgré eux la séduction puissante du langage élégant, énergique et sublime, qui sortait

¹ Corân, sour. XVIII. Voy., sur les sept dormants, Reinaud, *Mon. musul.*, I, 184, et II, 60.

² *Sirat-erraçoul*, f. 45 v°.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 47 v°.

de la bouche de Mahomet; ils défendirent qu'on l'écoutât, et menacèrent de mauvais traitements tous ceux qui contreviendraient à cette défense. Défense d'écouter Mahomet.

Alors, quand Mahomet venait faire sa prière dans le parvis de la Càba, et récitait à haute voix quelque chapitre du Corân, tous les Coraychites qui se trouvaient là s'éloignaient de lui à l'instant.

Quelques-uns cependant cherchaient souvent à l'entendre à la dérobée, lorsqu'ils pouvaient lui prêter attention sans être remarqués de leurs compatriotes. Pour seconder cette curiosité, qui lui offrait une chance de jeter dans quelques âmes le germe de l'islamisme, Mahomet prit le parti de faire ses prières à demi-voix, de manière que des personnes placées près de lui pouvaient l'entendre, sans que d'autres, plus éloignées, se doutassent qu'il parlait, et que ses paroles étaient recueillies par des oreilles attentives ¹.

Plusieurs des chefs, auteurs de la prohibition, cédaient eux-mêmes quelquefois au désir de l'enfreindre. Il arriva qu'une nuit Aboudjahl, Abou-Sofyân, fils de Harb, et Akhnas, fils de Charîk, homme de la race de Thakîf, qui vivait à la Mekke comme allié des Benou-Zohra, étant allés se poster, à l'insu les uns des autres, près de la maison de Mahomet, pour l'écouter prononcer ses prières, se rencontrèrent tous trois face à face, au moment où ils sortaient de leurs cachettes. Ils s'adressèrent mutuellement des reproches sur leur curiosité, et se promirent de n'y plus succomber. Néanmoins, les deux nuits suivantes, la

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 47 v°. *Corân*, sour. XVII, v. 110.

même aventure se renouvela. Ils s'engagèrent alors par serment à ne plus s'exposer à la séduction, et à se garder les uns aux autres le plus profond secret.

Akhnas avait été ému. Il voulut savoir quelle impression avaient éprouvée ses compagnons. Il se rendit chez Abou-Sofyân, et lui dit : « Père de Hanzhala, « que penses-tu de ce que tu as entendu ? — J'ai com- « pris certaines choses, répondit Abou-Sofyân; j'en « ai trouvé d'autres au-dessus de ma portée. » Akhnas passa ensuite au logis d'Aboudjahl, et fit à celui-ci la même question. Aboudjahl répliqua avec humeur : « Jusqu'ici nous luttions de gloire avec les enfants « d'Abdmanâf, à armes égales; ils nourrissaient les « pauvres, nous les nourrissions; ils payaient les « amendes des autres, et nous les payions; ils répandaient des largesses, et nous en répandions; nos « familles étaient comme des chevaux de course galopant de front. Et maintenant nous leur reconnaitrions l'avantage d'avoir parmi eux un prophète « auquel le ciel dicte des révélations! Non, jamais « nous ne croirons à Mahomet ¹. »

Ocba, fils d'Abou-Mouàyt, se laissa aussi entraîner une fois à prêter l'oreille aux discours de Mahomet. On le sut. Obay, fils de Khalaf, qui était lié d'une étroite amitié avec Ocba, vint l'accabler de reproches, et lui jura qu'il romprait tout commerce avec lui s'il n'allait cracher au visage de Mahomet. Ocba promit de satisfaire son ami. Il tint parole ²; mais un auteur

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 48.

² *Sirat-erraçoul*, f. 56 v°.

assure que le crachat, qu'il voulait lancer au visage du prophète, retourna tomber sur le sien ¹.

Dans le temps que la défense d'écouter Mahomet était maintenue avec le plus de sévérité, et que la plupart de ses disciples, persécutés sans relâche, se cachaient pour prier, quelques zélés musulmans formèrent le projet de braver la masse des Coraychites idolâtres par une manifestation hardie. Ils se dirent entre eux : « Les Coraychites ferment leurs oreilles au « Corân; il faut les forcer à l'entendre. Qui de nous « se dévouera à cette entreprise? — Moi, » dit Abdallah, fils de Maçoud. Cet Abdallah était un Arabe de la tribu de Hodhayl, domicilié à la Mekke, et client des Benou-Zohra. On lui répondit : « Nous craignons « qu'il ne t'arrive malheur. Nous voudrions un autre « que toi, un homme qui eût ici des parents puis- « sants pour mettre au moins sa vie à couvert. — « Laissez-moi faire, dit Abdallah : Dieu me protégé- « gera. »

Hardiesse d'un
musulman.

Au milieu du jour, il se rendit au parvis de la Càba, et, se plaçant près du *Macâm-Ibrahîm*, à côté de l'endroit où les chefs coraychites étaient réunis selon leur coutume, il entonna d'une voix éclatante ces versets :

Au nom d'Allah le clément et le miséricordieux !

Le miséricordieux a enseigné le Corân ;

Il a créé l'homme ;

Il lui a appris à exprimer ses pensées par la parole ;

¹ L'auteur du *Maâlim-ettenzil* cité dans le *Tarikh-el-Khamicy*, f. 128.

Le soleil et la lune parcourent le cercle qu'il leur a tracé;

*Les plantes et les arbres l'adorent, etc.*¹.

« Que débite-t-il là ? s'écria-t-on ; des passages du « Corân de Mahomet ! » On se précipita sur Abdallah, on le frappa au visage. Malgré les coups dont on l'accablait, il continua de réciter, toujours d'une voix retentissante qui dominait les cris et les injures de la foule. Quand il eut fini, il revint vers ses compagnons, la figure ensanglantée, le corps meurtri, mais le cœur satisfait d'avoir forcé les idolâtres à entendre le Corân².

Persécutions rigoureuses contre les musulmans.

Le résultat de cet acte d'audace fut d'irriter les Coraychites, et d'augmenter les rigueurs de la persécution. Elle était régulièrement organisée. Chaque famille, pour ne point violer les droits des autres et ne pas attirer sur elle de vengeance, tourmentait ses propres membres, ou ses clients et ses esclaves, dont l'attachement à l'islamisme était connu. Mahomet, grâce à la protection d'Abou-Tâlib et de ses parents; Abou-Becr et quelques autres musulmans distingués par leur rang, ou qui avaient su conserver quelque ami et protecteur parmi les idolâtres, étaient seuls à l'abri des violences personnelles. Les autres étaient jetés en prison, déchirés par le fouet, roués de coups de bâton. On les tenait exposés à la plus vive ardeur du soleil sur la colline appelée *Ramdâ*, ou dans le vallon nommé *Bathâ*. On leur faisait souffrir la faim, la soif; et quand ils étaient réduits au dernier degré

¹ Corân, sour. LV.

² *Sirat-erraçoul*, f. 48.

de faiblesse, on leur proposait d'adorer les idoles.

Quelques-uns cédaient aux douleurs, et rendaient hommage aux faux dieux. La plupart persistaient dans leur foi. Tel fut Belâl, fils de Riâh, mulâtre esclave de la famille de Djoumah. Son maître Omeyya, fils de Khalaf, le conduisait chaque jour au Bathâ, dans le moment de la plus grande chaleur. Là, on l'étendait sur le dos, la face au soleil; on lui plaçait sur la poitrine un énorme bloc de pierre, et Omeyya lui disait : « Tu resteras dans cette position jusqu'à ce que tu meures, ou que tu renies Mahomet et que tu adores Lât et Ozza. » Belâl répondait : « *Ahadoun! Ahadoun!* (Il n'y a qu'un Dieu! il n'y a qu'un Dieu!) »

Abou-Becr, passant un jour dans l'endroit où l'on torturait ainsi Belâl, dit à Omeyya, fils de Khalaf : « Ne crains-tu pas que le ciel ne te punisse de ta barbarie envers ce malheureux? — C'est toi qui l'as séduit, répliqua Omeyya; tire-le de peine. — Eh bien, reprit Abou-Becr, j'ai un esclave noir, plus jeune et plus robuste que Belâl, et tout dévoué à ta religion; je te le donne en échange. » Le marché fut accepté. Abou-Becr, devenu maître de Belâl, l'affranchit aussitôt.

Abou-Becr acheta de même, pour les arracher à la persécution, six autres esclaves qui professaient l'islamisme, savoir: Amir, fils de Fohayra, et cinq femmes. Il leur rendit ensuite la liberté ¹.

Parmi les musulmans dont les tortures ne purent ébranler la constance, on cite encore Amnâr, son

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 48 v°, 49.

père Yâcer, et sa mère. Ils étaient d'origine yamanique ¹, et clients de la maison de Makhzoum. La colline Ramdhâ était le théâtre ordinaire des supplices qu'on leur faisait subir. Mahomet quelquefois passait près d'eux dans ces moments d'épreuve, et leur disait : « Courage, famille de Yâcer ! le paradis vous attend. » Ces mots les consolait, et soutenaient leur fermeté. La mère d'Ammâr mourut dans les tourments ².

Plusieurs musulmans émigrent en Abyssinie, an 615 de J. C

Cependant Mahomet, profondément affligé des maux que souffraient la plupart de ses disciples, et de l'impuissance où il se voyait de les protéger, les engagea à se soustraire par la fuite aux dangers qui menaçaient leur religion et leur vie. Il leur indiqua l'Abyssinie, dont la population était chrétienne, comme la contrée qui leur offrirait l'asile le plus convenable. « C'est une terre pure du culte idolâtre, leur dit-il ; un prince juste et bienfaisant y règne ; l'oppression y est inconnue. Allez-y demeurer, jusqu'à ce que Dieu opère en notre faveur quelque heureux changement dans notre patrie. »

Plusieurs musulmans se décidèrent aussitôt à quitter la Mekke. Les premiers qui prirent ce parti étaient au nombre de douze hommes et de quatre femmes. Parmi eux se trouvaient Othmân, fils d'Affân, et son épouse Rocayya, fille de Mahomet, à laquelle il était uni depuis peu ; Zobayr, fils d'Awwâm, fils de Khouwaylid, neveu de Khadîdja ; Othmân, fils de Mazhoun, de la famille de Djoumah ; Abou-Hodhayfa,

¹ Ils appartenait à la tribu d'Ans, branche de Madhidj.

² *Sirat-erraçoul*, f. 49.

filz d'Otba ; Abderrahmán, filz d'Auf, issu de Zohra ; Abdallah, filz de Maçoud. Ils partirent à pied et secrètement, gagnèrent le rivage de la mer Rouge, et ayant nolisé une barque moyennant un quart de dinâr, ils passèrent dans les États du Nédjâchi, ou souverain d'Abyssinie, qui leur fit un accueil favorable.

Les écrivains arabes pensent que cette émigration eut lieu au mois de Radjab de la cinquième année depuis l'époque où Mahomet avait reçu du ciel sa mission ¹, c'est-à-dire, selon mon calcul, vers le mois de novembre 615 de notre ère.

Les réfugiés virent, quelque temps après, arriver de nouveaux frères sur la terre hospitalière d'Abyssinie : d'abord Djâfar, filz d'Abou-Tâlib, avec sa femme Esmâ, fille d'Omayz, qui lui donna dans cette contrée son filz Abdallah ; puis successivement Amr, filz de Saïd, filz d'El-As ², et son frère Khâlid, filz de Saïd ; Abdallah, filz de Djahch, et son frère Obaydallah, filz de Djahch, accompagné de sa femme Oumm-Habîbé, fille d'Abou-Sofyân, filz de Harb ; Abou-Mouça El-Achâri ; Mossâb, filz d'Omayr ; Firâs, filz de Nadhr, filz de Hârith ; Abou-Obayda, filz de Djarrâh ³, et autres. Leur nombre se monta enfin à quatre-vingt-trois hommes et dix-huit femmes ⁴.

¹ Gagnier, *Vita Mohammedis*, p. 23, note a. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 126 v°.

² Filz d'Omeÿya, filz d'Abdehams.

³ On appelle ainsi communément ce personnage, qui devint célèbre dans la suite ; mais il était réellement petit-filz de Djarrâh. Son véritable nom était Amir, filz d'Abdallah, filz de Djarrâh.

⁴ *Sirat-erraçoul*, f. 49, 50. Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 20. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 126 v°.

Ambassade coraychite envoyée en Abyssinie pour redemander les réfugiés.

Les Coraychites, pour priver de cet asile les partisans de Mahomet, envoyèrent une ambassade en Abyssinie. Ils chargèrent deux habiles négociateurs, Abdallah, fils d'Abou-Rabîa, et Amr, fils d'El-As, fils de Wâil, de porter au Nédjâchi et à ses officiers des présents consistant en peaux préparées à la Mekke, et de redemander les fugitifs.

Ces députés, parvenus à la résidence du roi, qui se nommait Adhmakha, fils de Ghari, commencèrent par expliquer l'objet de leur mission à ses principaux courtisans. Ils leur remirent les cadeaux qui leur étaient destinés, et obtinrent d'eux la promesse d'appuyer la demande d'extradition. S'étant fait introduire ensuite devant le monarque, ils lui offrirent le présent des chefs mekkois, et lui parlèrent ainsi : « Quelques-uns de nos compatriotes sont venus demeurer dans tes États. Ce sont de jeunes écervelés qui ont abjuré le culte professé par leur nation, sans embrasser ni la religion chrétienne ni aucune religion connue. Ils s'en sont créé une nouvelle, en opposition avec toutes les autres. Nous sommes chargés de te prier de rendre ces transfuges à leurs familles. Nous te les redemandons au nom des chefs de leur nation, au nom de leurs pères, de leurs oncles, de leurs parents, de tous ceux enfin qui connaissent ce qu'il y a de répréhensible dans leur conduite, et qui ont droit de les châtier. »

« Il est vrai, dirent les courtisans, que les chefs de leur nation et leurs parents doivent parfaitement connaître ce qu'il y a de répréhensible dans leur conduite, et ont droit de les châtier. Il con-

« vient de remettre ces transfuges à leurs compatriotes. »

« Comment! dit le roi, je livrerais ainsi, sans examen, des hommes qui ont recherché ma protection et sont devenus mes hôtes? Non; il faut d'abord que je les interroge; il faut que je juge si l'on a des reproches fondés à leur faire. Dans ce cas seulement, je consentirai à les renvoyer. Qu'on les amène devant moi. Je veux les entendre en présence même de ces députés. »

Amr et Abdallah ne redoutaient rien tant qu'une semblable explication. Ils furent obligés de s'y résigner. Comme l'interrogatoire devait rouler sur une question religieuse, le roi voulut que ses évêques y assistassent. Il les manda près de lui. Ils vinrent prendre place à ses côtés, tenant en main leurs livres saints. Puis on introduisit les musulmans.

« Qu'est-ce, leur dit le Nédjâchi, que cette nouvelle religion pour laquelle vous avez abandonné le culte dominant dans votre patrie, religion qui n'est ni celle de mon peuple et la mienne, ni celle d'aucune autre nation? » Djâfar, fils d'Abou-Tâlib, prenant la parole, répondit : « Nous étions plongés dans les ténèbres de l'ignorance; nous adorions des idoles. Livrés à toutes nos passions, nous ne connaissions de loi que celle du plus fort, quand Dieu a suscité parmi nous un homme de notre race, illustre par sa naissance, depuis longtemps estimé pour ses vertus. Cet apôtre nous a appelés à professer l'unité de Dieu, à n'adorer que Dieu, à rejeter les superstitions de nos pères, à mépriser

Le roi d'Abyssinie interroge les réfugiés, et est satisfait de leurs réponses.

« les divinités de pierre et de bois. Il nous a ordonné
 « de fuir le vice, d'être sincères dans nos discours,
 « fidèles à nos engagements, affectueux et bienfai-
 « sants envers nos parents et nos voisins. Il nous a
 « défendu d'attaquer l'honneur des femmes, de dé-
 « pouiller les orphelins. Il nous a recommandé la
 « prière, l'aumône, le jeûne. Nous avons cru à sa
 « mission; nous avons accepté les dogmes et la mo-
 « rale qu'il nous apportait de la part de Dieu. Nos
 « compatriotes cependant se sont élevés contre nous :
 « ils nous ont persécutés pour nous faire renoncer à
 « notre foi, et nous forcer de revenir au culte idolâtre.
 « Alors, ne trouvant point de sûreté dans notre pays,
 « nous avons cherché un refuge dans le tien. Con-
 « fians en ton équité, nous espérons que tu nous
 « sauveras de l'oppression. — Pourrais-tu, dit le roi,
 « me répéter quelques-unes des paroles mêmes de
 « l'apôtre qui vous a enseigné cette religion? —
 « Oui, » répliqua Djâfar; et il récita ces passages
 du Corân :

Bonté du Seigneur envers son serviteur Zacharie.

*Un jour Zacharie invoqua Dieu dans le secret de
 son cœur,*

*et dit : Seigneur, mes os sont débiles, les che-
 veux blancs couvrent ma tête.*

*Je n'ai jamais été malheureux dans les vœux
 que je t'ai adressés.*

*Ma femme est stérile. Je crains que mes neveux,
 destinés à me succéder, ne s'éloignent de ton culte.
 Donne-moi donc un fils,*

qui soit mon héritier, l'héritier de la famille de

Jacob ; et fais , ó mon Dieu , qu'il te soit agréable !

— *Zacharie , nous t'annonçons un fils ; son nom sera Yahya (Jean). Personne avant lui n'a porté ce nom.*

— *Seigneur , dit Zacharie , comment aurai-je ce fils ? Ma femme est stérile , et je touche à la décrépitude.*

— *Tu auras ce fils. Ce prodige m'est facile , dit le Seigneur. Ne t'ai-je pas créé toi-même et tiré du néant ?*

— *Seigneur , donne-moi un signe pour garant de ta promesse. — Ton signe sera d'être muet pendant trois jours.*

Zacharie sortit du sanctuaire , et , s'avançant vers le peuple , il l'invitait par gestes à louer le Seigneur le matin et le soir.....¹.

Le Nédjâchi était attendri au point que les larmes mouillaient sa barbe. Ses évêques partageaient son émotion. « Voilà des paroles , s'écria le roi , qui coulent de la même source d'où émanaient celles de Jésus. » Puis se tournant vers les deux députés coraychites : « Non , leur dit-il , je ne vous livrerai point ces hommes. »

Amr et Abdallah se retirèrent confus. Le lendemain cependant , croyant avoir trouvé un moyen d'indisposer le roi contre les musulmans , ils se présentèrent de nouveau devant lui , et lui dirent : « Tu ne protégerais peut-être pas nos transfuges , si tu savais ce qu'ils pensent de la personne de Jésus. Interroge-les à ce sujet. » Le Nédjâchi envoya chercher les

¹ Corán , sour. XIX.

musulmans, et leur posa cette question : « Qu'est-ce
« que Jésus? »

Il les protège, et
adopte en secret
leur religion.

Djâfar, fils d'Abou-Tâlib, répondit, en citant les expressions mêmes du Corân, *que Jésus était un serviteur de Dieu, un homme, l'envoyé du Très-Haut, son esprit, son verbe qu'il avait fait descendre dans le sein de la vierge Marie*¹. « Bien! » s'écria le Nédjâchi; et, ramassant à terre une petite baguette, il ajouta : « Entre ce que tu viens de dire
« de Jésus, et ce qu'en dit notre religion, il n'y a pas
« l'épaisseur de cette baguette de différence. » A ces mots, les officiers présents firent entendre quelques murmures. « Vous avez beau murmurer, reprit le
« Nédjâchi avec force; oui, c'est bien cela. » Et s'adressant à Djâfar et à ses compagnons : « Allez, leur
« dit-il; vivez ici en toute sécurité. Quiconque vous
« injuriera sera puni. Je ne voudrais pas, pour une
« montagne d'or, permettre qu'il soit fait le moindre
« mal à aucun de vous. Qu'on rende à ces députés
« leur présent, je ne l'accepte pas; et qu'ils retour-
« neut dans leur pays². »

Au rapport des auteurs arabes, le Nédjâchi ne se contenta pas de protéger les musulmans réfugiés, il

¹ Corân, sour. IV, v. 169, 170.

² *Sirat-erraçoul*, f. 51, 52. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 127 et v°. Ce récit est donné d'après une suite de témoignages qui remontent à Oummi Salama, l'une des femmes musulmanes réfugiées en Abyssinie, et qui fut plus tard épousée par Mahomet. Il semble résulter du texte que l'on prétend citer les propres paroles du Nédjâchi, lequel se serait exprimé dans la langue arabe en y mêlant seulement quelques termes particuliers au langage des Abyssins, tels que le mot *Chayoûm* ou *Sayoûm*, dans le sens de *Aminoûn* (en sécurité), et le mot *Dabr*, dans le sens de *Djabal* (montagne).

adopta même leurs croyances, et reconnut Mahomet comme prophète. Quoiqu'il cachât ses sentiments à cet égard, l'approbation publique qu'il avait donnée à la doctrine exposée par Djâfar sur la personne de Jésus suffit pour exciter un soulèvement parmi ses sujets. On l'accusait d'avoir renié le christianisme en admettant que Jésus était un homme. Le peuple s'ameuta, et vint l'assiéger dans son palais.

Le roi écrivit sur un papier ces mots : *Jésus est un homme, un serviteur de Dieu, l'envoyé du Très-Haut, son esprit, son verbe qu'il a fait descendre dans le sein de la vierge Marie.* Puis, ayant placé ce papier sur sa poitrine par-dessous son vêtement, il se présenta aux insurgés, et leur dit : « Abyssins, « ne suis-je pas monté sur le trône par le droit légitime de ma naissance? — Oui, répondit-on. — « — Ne vous ai-je pas gouvernés avec douceur et « avec justice? — C'est vrai. — Pourquoi donc vous « soulever contre moi? — Parce que tu as abjuré le « christianisme, et que tu dis que Jésus était un « homme. — Mais vous, que dites-vous donc? — « Nous disons qu'il est le fils de Dieu. — Eh bien, je « confesse que Jésus est cela, » dit le roi en posant la main sur sa poitrine.

Cette déclaration, interprétée par les insurgés dans un sens conforme à leur opinion, calma l'effervescence des esprits. La foule se dispersa, et rentra dans l'obéissance. Le Nédjâchi continua de régner tranquillement, et les réfugiés demeurèrent dans ses États sans avoir à craindre aucune insulte ¹.

¹ *Sirat-erragoul*, f. 52 v^o, 53.

Tandis qu'Amr et Abdallah s'acquittaient sans succès de leur ambassade en Abyssinie, les musulmans restés à la Mekke avec Mahomet voyaient leur parti se fortifier par l'adhésion d'un homme puissant par l'énergie de son caractère.

Conversion
d'Omar.

Omar, membre distingué de la famille d'Adi-ibn-Câb, était fils de ce Khattâb qui avait persécuté autrefois son neveu et frère utérin Zayd, fils d'Amr, pour avoir renoncé à l'idolâtrie. Non moins attaché que son père au culte ancien de sa nation, Omar était un des ennemis les plus ardents de Mahomet, un des persécuteurs les plus acharnés des musulmans. La crainte qu'il inspirait à tous ceux qui l'entouraient n'avait pu empêcher cependant que l'islamisme ne s'insinuât dans sa famille. Fâtima, sa sœur, mariée à Saïd, fils de Zayd, fils d'Amr, avait adopté secrètement, ainsi que son mari, les nouvelles croyances; l'un et l'autre recevaient des instructions d'un disciple de Mahomet, nommé Khabbâb, fils d'El-Aratt, qui venait souvent, à la dérobée, leur faire lire des fragments du Corân.

Un jour Omar, dans un moment d'exaltation contre le prophète, sortit pour le chercher et le tuer. Il rencontra en chemin un de ses parents, Noâyem, fils d'Abdallah-Ennahhâm, qui, le voyant armé de son sabre, lui demanda où il allait et ce qu'il voulait faire. « Je veux, répondit Omar, trouver Mahomet, « et tuer cet infâme qui met le trouble et la division « parmi ses concitoyens, qui a insulté nos dieux, « outragé la mémoire de nos ancêtres. »

Noâyem était musulman au fond du cœur. Il voulut

détourner le coup qui menaçait le prophète, et essaya de calmer Omar, ou du moins de diriger sa colère sur un autre objet. « La passion t'emporte, lui dit-il. Ne sais-tu pas que si tu ôtes la vie à Mahomet, tu ne pourras échapper à la vengeance des enfants de Hâchim et de Mottalib, et des autres descendants d'Abdmanâf? Que ne penses-tu plutôt à donner une correction aux personnes de ta propre famille qui ont abjuré à ton insu la religion de nos pères? — Et ces personnes de ma famille, quelles sont-elles? dit Omar. — Ton beau-frère Saïd et ta sœur Fâtima, » reprit Noàym.

Omar vole aussitôt à la maison de sa sœur. Khabbâb était en ce moment avec Fâtima et son mari Saïd; il leur faisait lire un chapitre du Corân écrit sur un feuillet de parchemin. Au bruit des pas d'Omar, Khabbâb se cache dans un réduit obscur; Fâtima glisse le feuillet sous ses vêtements. Omar entre. « Qu'est-ce, dit-il, que je vous ai entendu psalmodier à voix basse? — Rien; tu t'es trompé. — Vous lisiez quelque chose, et j'ai appris que vous êtes affiliés à la secte de Mahomet. » En parlant ainsi, Omar se jette sur son beau-frère Saïd, et le frappe. Fâtima s'élançe pour faire un rempart de son corps à son mari, et tous deux s'écrient : « Oui, nous sommes musulmans. Nous croyons à Dieu et à son prophète. Massacre-nous, si tu veux. »

Fâtima est blessée. A la vue du sang de sa sœur, Omar, honteux de sa violence, s'adoucit tout à coup, et dit avec calme : « Montre-moi l'écrit que vous lisez. — Je crains, répond Fâtima, que tu ne le dé-

« truis. » Omar jure qu'il le rendra intact, et qu'il n'a d'autre intention que d'en prendre connaissance. Sa sœur conçoit l'espoir que cette lecture pourra le toucher, et l'attirer à l'islamisme. Elle lui présente le feuillet qui contenait le chapitre du Corân intitulé *Ta-ha*. Omar le lit, et s'écrie : « Que cela est beau ! que cela est sublime ! »

Khabbâb, entendant cette exclamation, sort de sa cachette, et dit à Omar : « Mahomet adressait hier cette invocation au Seigneur : « Mon Dieu ! fortifiez l'islamisme par la conversion d'Omar, fils de Khat-tâb, ou d'Abou-l-Hicam ¹, fils de Hicham ! » C'est toi sans doute que le ciel a choisi pour être un des soutiens de sa cause. Cède donc au sentiment que tu éprouves, et embrasse la vraie foi. — Je cède, dit Omar. Indique-moi où est le prophète, je vais à l'instant me donner à lui. »

Mahomet se trouvait alors dans une maison située sur la colline de Safa, avec une quarantaine de ses disciples, tant hommes que femmes, auxquels il expliquait ses doctrines. On frappe à la porte. Un des musulmans regarde par une fente, et dit avec inquiétude : « C'est Omar, le sabre au côté. » Mahomet ordonne que l'on ouvre. Il s'avance vers Omar, le prend par son manteau, et l'attirant au milieu du cercle : « Quel motif t'amène, fils de Khattâb ? lui dit-il. « Persisteras-tu dans ton impiété jusqu'à ce que le châtiment du ciel tombe sur toi ? — Je viens, ré-

¹ Le même qu'Abou-djahl. Voy. la note 3, p. 372.

« pond Omar, pour déclarer que je crois en Dieu et
« en son prophète ¹. »

Cette conversion remplit de joie Mahomet et tous les musulmans. Omar prouva aussitôt le zèle dont il était animé. En quittant le prophète, il alla droit à la maison d'un certain Djémîl, fils de Mâmar, homme de la famille de Djoumah, qui avait la réputation méritée d'être le plus grand bavard de la Mekke. « Djémîl, lui dit-il, apprends une nouvelle : je suis musulman, j'ai adopté la religion de Mahomet. » Ces mots achevés, il sortit. Djémîl s'empressa de courir au parvis de la Càba, où les Coraychites étaient rassemblés, selon leur usage journalier. Il arriva en criant : « Le fils de Khattâb est perverti ! — Tu mens, dit Omar qui l'avait suivi ; je ne suis point perverti, je suis musulman. Je confesse qu'il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, et que Mahomet est son prophète. »

Les idolâtres furieux entourent Omar, et l'attaquent de toutes parts. Omar soutient le choc, et, son sabre à la main, il écarte les assaillants : « Ah ! s'écriait-il, si nous étions trois cents musulmans, nous vous disputerions ce temple par la force. Nous verrions qui en resterait maître ! »

En ce moment survint El-As, fils de Wâil, vieillard vénérable, chef de la famille de Sahn. « Qu'est-ce que ce tumulte ? » demanda-t-il. On lui répondit : « Omar est perverti. — Eh bien, qu'importe s'il a choisi une religion différente de la vôtre ? Croyez-vous d'ailleurs que ses parents, les enfants d'Adi,

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 53 et v°. Aboulféda, traduct. de Desvergers, p. 18, 19.

« vous le laisseraient tuer impunément ? Éloignez-
« vous de lui. » On obéit à la voix du vieillard, et la
foule menaçante s'écoula lentement ¹.

Progrès de l'isla-
misme.

Jusqu'à Mahomet, seul entre les musulmans, avait osé faire sa prière près de la Càba. Il avait coutume de se placer, pour accomplir cet acte, entre l'angle du temple où était enchâssée la pierre noire et l'angle appelé *Erroukn-el-Yamâni*, le visage tourné vers la Syrie ². Omar, bravant le courroux des idolâtres, vint chaque jour prier publiquement au même endroit que le prophète. Plusieurs musulmans, encouragés par son exemple, imitèrent cette hardiesse; et leurs ennemis la souffrirent, intimidés par la résolution d'Omar, toujours prêt à tirer le sabre pour défendre la cause qu'il avait embrassée ³.

Le nouveau culte, malgré le petit nombre de ses sectateurs, commençait ainsi à rivaliser ostensiblement avec l'ancien, lorsque les deux députés envoyés

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 54.

² *Sirat-erraçoul*, f. 54. Selon le témoignage de Burckhardt (*Voy. en Arabie*, trad. d'Eyriès, I, 182, 183), l'angle du Yaman, *Erroukn-el-Yamâni*, est l'angle S. E. de la Càba, et la pierre noire est à l'angle N. E. de l'édifice; mais peut-être n'a-t-elle pas toujours occupé cet endroit. Niebuhr (III, 313) la met à l'angle S. O. Djihâni, cité par M. de Sacy dans son commentaire sur Hariri (p. 587), paraît qualifier également de *roukn-yamâni* les angles S. O. et S. E. de la Càba, et placer la pierre noire à l'angle S. O. Les auteurs musulmans, d'après lesquels d'Ohsson a rédigé son code religieux de la nation ottomane, distinguent les quatre angles de la Càba par les noms suivants : angle de l'Irak, *erroukn-el-Irâki* (N. E.); angle de Syrie, *erroukn-el-Châmi* (N. O.); angle du Yaman, *erroukn-el-Yamâni* (ils paraissent entendre l'angle S. O.); et angle de la pierre noire, *roukn-el-Hadjjar-el-aswad* (angle S. E.). Voy. *Tabl. de l'emp. ott.*, vol. III, p. 77, 78 et 219.

³ *Sirat-erraçoul*, f. 53.

en Abyssinie pour réclamer l'extradition des émigrés, revinrent à la Mekke, et annoncèrent le refus du Nédjâchi. La nouvelle de ce mauvais succès irrita les Coraychites. Leur animosité contre Mahomet, loin de se radoucir avec le temps, s'accrut par le dépit que leur causaient incessamment les progrès lents, mais continus, de l'islamisme. Ils se déterminèrent enfin à prendre une mesure qu'ils crurent décisive, pour obliger Abou-Tâlib et ses parents à leur abandonner le novateur.

En la septième année depuis la mission de Mahomet ¹, c'est-à-dire, à la fin de l'an 616 de J. C., on forma, contre les descendants de Hâchim et de Mottalib, une ligue dont l'objet était de les mettre en dehors de toute relation civile et commerciale : on s'engagea à ne contracter avec eux aucune alliance par mariage, à ne rien leur vendre, à ne rien acheter d'eux. Pour imprimer plus de force et de solennité à ces engagements, on en dressa un acte écrit sur parchemin, qui fut déposé dans l'intérieur de la Càba.

Ligue contre les descendants de Hâchim et de Mottalib. An 616 de J. C.

Les Hâchimites et les Mottalibites, tant musulmans qu'idolâtres, frappés de cette espèce d'anathème, et craignant que ce ne fût le prélude de quelque attaque, jugèrent à propos de quitter leurs maisons disséminées dans la ville, et de se concentrer sur un seul point. Ils se rassemblèrent autour d'Abou-Tâlib, et s'établirent avec lui dans une gorge de montagne voisine de la Mekke. Un seul d'entre eux, Aboulahab,

¹ *Tarikh-el-Khamicy*, f. 130 v^o. *Vie de Mahomet*, par Gagnier, t. I, p. 131.

oncle de Mahomet, se sépara de sa famille, et se rangea dans le parti ennemi ¹.

Ils demeurèrent dans cette position défensive, ayant Mahomet au milieu d'eux, pendant près de trois années. Les provisions qu'ils avaient emportées avec eux s'étant bientôt épuisées, ils souffraient de la disette, et eussent peut-être été réduits aux abois, si des musulmans de la Mekke, et même quelques idolâtres, moins hostiles contre eux que le reste de leurs compatriotes, ne les eussent secourus en secret. Hakîm, fils de Hezâm, fit passer plusieurs fois des vivres à sa tante Khadîdja. De temps en temps un noble coraychite, nommé Hichâm, fils d'Amr, chargeait de blé un chameau, le conduisait pendant la nuit à l'entrée du défilé, le chassait en avant, et se retirait sans faire connaître l'auteur du bienfait ².

Quelques-uns des réfugiés en Abyssinie reviennent à la Mekke.

Cependant le bruit se répandit, parmi les musulmans réfugiés en Abyssinie, que les Mekkois s'étaient convertis à l'islamisme. Trente-trois des émigrés s'embarquèrent aussitôt pour retourner dans leur patrie. Mais lorsqu'ils furent proches de la Mekke, ayant appris que la nouvelle était fautive, la plupart se dispersèrent, ou regagnèrent l'Abyssinie; un petit nombre seulement se hasarda à entrer dans la ville. Parmi ceux-ci étaient Othmân, fils d'Affân, et sa femme Rocayya, fille de Mahomet; Abderrahmân, fils d'Auf; Abdallah, fils de Djahch; Abou-Hodhayfa, fils d'Otba; Zobayr, fils d'Awwâm; Othmân, fils de

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 54, v°. Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 21.

² *Sirat-erraçoul*, f. 55, 59.

Mazhòun ; Mossàb, fils d'Omayr. Les uns se tinrent cachés ; les autres, ayant obtenu la protection de quelque ancien ami, purent se montrer librement.

Le chef de la famille de Makhzoum, Walîd, fils de Moghayra, avait consenti à protéger Othmân, fils de Mazhòun. Celui-ci trouva bientôt que la sécurité qu'il devait à un idolâtre, tandis que d'autres musulmans étaient en butte à la persécution ou vivaient dans de continuelles alarmes, était un fardeau trop pesant pour sa conscience. Il dit à Walîd qu'il lui rendait sa parole, et ne voulait plus désormais d'autre protection que celle de Dieu. Walîd lui fit quelques représentations sur le danger auquel il allait rester exposé. Mais Othmân persistant dans sa résolution, Walîd lui dit enfin : « Viens donc avec moi au temple, « et dégage-moi publiquement de ma promesse, de « même que je te l'ai donnée publiquement. » Tous deux se transportèrent au parvis de la Càba, et là Walîd dit aux Coraychites présents : « Voici Othmân, « fils de Mazhòun, qui vient annoncer qu'il renonce « à ma protection. — Oui, j'y renonce spontanément, dit Othmân à haute voix ; j'ai trouvé en « Walîd un homme d'honneur, un protecteur sûr et « zélé ; mais je ne veux plus d'autre protection que « celle d'Allah, et je rends à Walîd sa parole. »

Après cette déclaration, Othmân s'approcha d'un cercle de Coraychites, au milieu desquels était le poète Labîd, qui leur récitait quelques-unes de ses compositions. Labîd prononçait ce vers :

« Toute chose est vaine, excepté la Divinité. . . .

« C'est vrai, » dit Othmân. Labîd continua :

« Et toutes les félicités sont passagères ' »

« Ce n'est pas vrai ! s'écria Othmân ; la félicité du paradis est éternelle. »

Le poète s'arrêta, et se plaignit de cette interruption impolie. Un des Coraychites lui dit : « Cet homme est un sot qui, à l'exemple d'autres sots, a quitté la religion de ses pères. Ne fais pas attention à son impertinence. » Othmân ne laissa pas ce propos sans réplique. Le Coraychite riposta à son tour, et finit par s'emporter jusqu'à donner à Othmân un coup qui lui meurtrit gravement un œil.

Walîd était témoin de cette scène. « Fils de mon ami, dit-il à Othmân, voilà ce qui t'arrive pour avoir renoncé à ma protection. La veux-tu de nouveau ? — Non, dit Othmân ; et puisse mon autre œil recevoir un coup semblable pour la cause de Dieu ! ² »

Dissolution de la
ligue contre les Hâ-
chimites et les Mot-
tallibites.

Vers la dixième année depuis le commencement de la prédication de Mahomet (dans le cours de l'an 619 de J. C.), Hichâm, fils d'Amr, qui portait un vif intérêt aux Hâchimites parce que son père était frère utérin de Nadhla, fils de Hâchim, entreprit d'opérer une réconciliation entre les Coraychites et les deux familles de Hâchim et de Mottalib. Il gagna d'abord Zohayr, fils d'Abou-Omeyya, fils de Moghayra, dont la mère était Atica, fille d'Abdelmottalib ; puis suc-

1
الاكل شيء ما خلا الله باطل
وكل نعيم لا محالة زائل

1 *Sirat-erraçoul*, f. 57 v°, 58.

cessivement Moutim, fils d'Adi, Abou-l-Bakhtari, fils de Hichâm, et Zamà, fils d'El-Aswad, qui lui promirent de concourir avec lui à faire abolir l'arrêt prononcé contre les protecteurs de Mahomet.

Tandis que ces cinq personnages étaient dans ces dispositions, Abou-Tâlib vint se présenter aux Coraychites, et leur parla ainsi : « Le fils de mon frère
« m'a dit avoir appris, par une révélation, que Dieu
« a livré aux vers l'écrit dicté par votre haine; qu'ils
« en ont rongé tout ce qui était l'expression de sen-
« timents injustes et hostiles, et n'ont respecté que
« son auguste nom, placé en tête de l'acte. Si la chose
« est vraie, levez l'anathème lancé contre nous; si
« c'est une imposture, je consens à remettre mon
« neveu entre vos mains. »

On agréa cette proposition. Quelques personnes entrèrent dans la Càba pour vérifier le fait. L'acte était effectivement rongé par les vers, à l'exception de la formule initiale : *En ton nom, ô Dieu!* Mais, dans leur dépit, les ennemis de Mahomet refusaient de remplir la condition acceptée. Alors Zohayr, fils d'Abou-Omeyya, prenant la parole : « Coraychites,
« dit-il, jusques à quand laisserez-vous vos frères, les
« descendants de Hâchim et de Mottalib, exclus de
« tout commerce avec vous, souffrir tant de priva-
« tions, tandis que vous vivez au sein de l'abondance?
« Il faut que cet inique et odieux anathème soit an-
« nulé. — Il ne le sera pas! s'écria Aboudjahl. —
« Si, il le sera, dit Zamà, fils d'El-Aswad; ni moi
« ni bien d'autres nous n'avons jamais donné notre
« assentiment à cet acte. — Je l'ai toujours désap-

« prouvé, ajouta Abou-l-Bakhtari, et je ne le recon-
 « nais pas. — Qu'on l'annule! qu'on l'annule! criè-
 « rent Moutim et Hichâm, fils d'Amr; nous le dé-
 « savouons, nous n'en voulons plus. »

Malgré la résistance d'Aboudjahl et de quelques autres, l'arrêt fut révoqué; les deux familles de Hâchim et de Mottalib, rentrées dans le droit commun, revinrent aussitôt à la Mekke avec Mahomet, et reprirent possession de leurs demeures ¹.

Mort d'Abou-Tâlib et de Khadîdja.
 An 619-690 de J. C.

Peu de mois après, Abou-Tâlib mourut, âgé d'environ quatre-vingts ans. Quelques-uns croient qu'avant d'expirer, cédant aux instances de Mahomet, il prononça la profession de foi musulmane. Mais cette opinion est rejetée par le plus grand nombre ². Khadîdja ne tarda pas à le suivre au tombeau.

Ces deux pertes plongèrent Mahomet dans une affliction profonde, et furent pour lui le signal de nouvelles disgrâces. Sa famille, privée de son chef, ne lui offrit plus qu'une protection moins efficace. Les injures et les outrages dont il avait déjà été l'objet recommencèrent avec tant de violence, qu'il résolut d'aller chercher des appuis au dehors.

Mahomet recherche l'appui des Thakîf.

Il partit seul, et se dirigea vers Tâïf. Les Thakîf, qui occupaient cette ville et son territoire, étaient d'anciens rivaux du peuple de la Mekke. Mahomet espéra trouver en eux des protecteurs, et leur faire goûter sa religion. Il se présenta devant une assemblée composée des principaux chefs de cette tribu,

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 59 et v°.

² Aboulféda, trad. de Desvergers, p. 22.

leur exposa le dogme de l'unité de Dieu, leur dit qu'il était envoyé du ciel pour leur prêcher la vraie foi, et les invita à le reconnaître en cette qualité, et à le défendre contre les persécutions de ses compatriotes. Il ne recueillit que des railleries et des mépris. « Dieu n'avait-il d'autre apôtre que toi à nous envoyer? lui dit l'un. — Je ne veux pas discourir avec toi, ajouta un autre. Si tu es un prophète, comme tu le prétends, tu es un trop grand personnage pour que j'ose te répondre; si tu es un imposteur, tu ne mérites pas que je te parle. »

Mahomet, ainsi rebuté, sortit de l'assemblée. Bientôt la populace, ameutée contre lui par les chefs, le poursuivit de cris et d'injures. Des esclaves, des jeunes gens le poussaient devant eux, en lui lançant des pierres dans les jambes. Si parfois il s'arrêtait et voulait s'accroupir, pour mettre à couvert ses jambes meurtries et saignantes, on le forçait à se relever, et on continuait à lui donner la chasse de la même manière. Enfin il se réfugia dans un enclos, où la pitié des propriétaires lui permit de prendre un instant de repos et de manger quelques raisins. La foule, lasse de le maltraiter, s'était retirée. Il se remit en chemin, et regagna la Mekke ¹.

Il est rebuté.

Mais n'osant y rentrer sans défense, il s'arrêta d'abord sur le mont Hirâ. De là il fit parvenir un message à Akhnas, fils de Charîk, pour lui demander sa protection. Akhnas alléguait qu'il était à la Mekke comme *half*, allié ou protégé, position qui lui in-

Il rentre à la Mekke, sous la protection de Moulim.

¹ *Tarikh-el-Khamicy*, f. 132 v°. *Sirat-erraçoul*, f. 68 v°.

terdisait de s'y déclarer protecteur d'un autre. Mahomet adressa la même demande à Sohayl, fils d'Amr, issu d'Amir, fils de Loway. Sohayl répondit que les descendants d'Amir, fils de Loway, ne protégeaient personne contre les descendants de Càb, fils de Loway : ces derniers formaient la branche la plus considérable de la tribu de Coraych. Sollicité à son tour, Moutim, fils d'Adi, consentit enfin à garantir la sûreté du prophète. Il s'arma, fit armer ses gens, se rendit avec eux au parvis de la Càba, et envoya dire à Mahomet de venir sans crainte. Mahomet arriva, fit sept fois le tour du sanctuaire, et retourna ensuite à sa maison ¹.

Il cesse d'attaquer ouvertement l'idolâtrie.

Il vécut depuis lors plus retiré, sans néanmoins cesser de paraître en public de temps en temps, et de prêcher sa doctrine. Il mit plus de ménagement dans ses discours, afin d'éviter les insultes. Il s'abstint de déclamer ouvertement contre les idoles ², et se borna à parler de la puissance du Dieu unique, d'Allah, qui l'avait choisi pour être son apôtre. Il rechercha surtout les étrangers qui venaient à la Mekke, pour tâcher de faire parmi eux des prosélytes.

Déjà depuis longtemps il avait coutume, à l'époque du pèlerinage, d'aller se présenter aux différentes troupes d'Arabes attirés par cette solennité, et par les foires qui se tenaient à la Mekke et aux environs. « Enfants d'un tel, disait-il successivement à chaque « famille, je suis l'envoyé d'Allah vers vous. Il vous « commande de n'adorer que lui, de rejeter tout

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 60.

² *Sirat-erraçoul*, f. 56. *Corán*, sour. VI, v. 108.

« autre culte que le sien , de croire à ma mission , et
« de m'aider à la remplir. Vous aurez le paradis pour
« récompense. »

Dans ces circonstances , son oncle Abou-Lahab ,
s'attachant à ses pas , criait à haute voix : « C'est un
« imposteur qui voudrait vous faire abandonner le
« culte de Lât et d'Ozza , la religion de vos pères ,
« pour les faux dogmes qu'il vous apporte. Ne l'é-
« coutez pas , éloignez-vous de lui. — Qui pourrait
« mieux te connaître que tes compatriotes ? disait-on
« à Mahomet. Persuade-les d'abord ¹. »

Sans se laisser décourager par ses mauvais succès
antérieurs , il continua ses tentatives , et réussit enfin
à gagner quelques partisans parmi des Arabes de Ya-
thrib. Dans cette ville et sur son territoire habitaient
deux tribus idolâtres , les Aus et les Khazradj , et
deux tribus juives , les Corayzha et les Nadhîr. Celles-
ci avaient été réduites par les premières à un état de
sujétion. Les Aus et les Khazradj avaient souvent
entendu les juifs leurs compatriotes parler de l'apparition
prochaine d'un prophète qui soumettrait le
monde à son empire , et s'écrier , dans les moments
où ils se sentaient opprimés : « Qu'il vienne , ce Mes-
« sie ! nous serons les premiers à le suivre. Avec son
« aide puissante , nous secouerons votre joug et nous
« vous détruirons. »

Pendant les fêtes du pèlerinage de la dixième
année ² depuis sa mission (fin de mars 620 de J. C.) ,

¹ *Sirat-errazoul*, f. 69. *Tarikh-el-Khamicy*, f. 134.

² La première année de la mission ayant commencé au 23 décembre
610 de J. C. , 1^{er} de Ramadhân de l'année 199 du Naci (voy. p. 354 ,

Il acquiert des
partisans parmi les
Arabes de Yathrib.
An 620 de J. C.

Mahomet rencontra un jour, sur la colline nommée *Acaba*, un groupe de six individus qui conversaient ensemble. Il s'approcha d'eux, et leur demanda qui ils étaient. Ils répondirent qu'ils étaient de la tribu de Khazradj. Mahomet les ayant invités à s'asseoir et à l'écouter, les appela à la connaissance de Dieu, leur développa les principes de l'islamisme, et leur récita des fragments du Corân. Ils furent frappés d'admiration.

« Cet homme, se dirent-ils entre eux, est vraisem-
 « blablement l'envoyé du ciel, dont les Juifs nous
 « menacent. Il faut nous le concilier, par notre em-
 « pressement à nous donner à lui. » Sous l'impression de cette idée, ils déclarèrent à Mahomet qu'ils croyaient à son apostolat, et qu'ils se faisaient musulmans. Ils lui dirent ensuite : « Il existe entre nous et
 « nos frères, les Aus, des rivalités qui nous ont mis
 « souvent les armes à la main les uns contre les au-

note 3), la dixième année de la mission avait dû commencer le 14 décembre 619 de J. C., 1^{er} de Ramadhân de l'an 208 du Naci. En cette année 208 du Naci, laquelle s'était ouverte le 22 avril 619 de J. C., le jour des sacrifices du pèlerinage tombait le 22 mars 620.

Les faits que je rapporte aux années 10^e, 11^e et 12^e de la mission de Mahomet, sont attribués par quelques historiens, notamment par Aboulféda, aux années 11^e, 12^e et 13^e. Ces historiens ont adopté l'opinion que Mahomet avait prêché sa doctrine à la Mekke pendant treize ans, avant de se retirer à Médine. D'autres, au contraire, estiment à dix ans seulement la durée du séjour de Mahomet à la Mekke, depuis le commencement de sa prédication jusqu'à l'hégire (voy. le *Tarikh-el-Khamicy*, f. 143, 148 et 304). D'après mes calculs particuliers, cette durée aurait été de onze ans et six mois, comptés suivant le calendrier arabe avec embolisme triennal. Cette évaluation se trouve précisément le terme moyen entre les deux avis; elle sera justifiée, dans le livre VIII de cet ouvrage, par la manière dont je déterminerai la date véritable de l'hégire.

« tres. C'est à toi sans doute, et à la religion que tu nous enseignes, qu'il est réservé de rétablir la corde entre nous. Nous allons retourner dans notre ville, travailler à propager notre croyance parmi nos frères, et les engager à te reconnaître pour prophète et pour chef. Si nous parvenons à ce but, tu viendras habiter au milieu de nous, et tu n'auras rien à redouter de personne au monde. »

Après cet entretien, ils partirent, laissant Mahomet plein d'espoir ¹.

Vers la fin de cette année, Mahomet épousa Sauda, Il épousa Sauda et Aïcha. fille de Zamà, fils de Cays, fils d'Abdchams, et Aïcha, fille d'Abou-Becr, toutes deux musulmanes. La première était veuve d'un certain Socrân, la seconde à peine âgée de sept ou huit ans : il ne consumma son mariage avec celle-ci que plusieurs années après ².

Plusieurs historiens placent dans les commencements de l'année suivante, onzième de la mission (621 de J. C.) ³, un merveilleux voyage nocturne du prophète, connu sous le nom d'*Isra*, voyage que les plus judicieux regardent comme une vision, mais que Mahomet annonça comme un fait réel, un prodige opéré par le ciel en sa faveur. Il raconta un matin à quelques-uns de ses disciples que, pendant la nuit, monté sur l'animal céleste appelé *le Borâc*, que lui avait amené l'ange Gabriel, il avait été trans-

¹ *Sirat-erraçoul*, f. 70.

² *Tarikh-el-Khamicy*, f. 133 v^o, 134.

³ Cette onzième année de la mission commençait au 1^{er} janvier 621 de J. C., correspondant au 1^{er} du mois de Ramadhân de l'année 209 du Naci, qui s'était ouverte le 10 mai 620 de J. C., et dans laquelle le jour des sacrifices du pèlerinage tombait le 10 avril 621.

porté en un instant dans le temple de Jérusalem, où il avait fait sa prière; que de là, enlevé par le Borâc dans les cieus, il s'y était entretenu avec les anciens patriarches et prophètes, et avec Dieu lui-même; qu'après cette ascension, *Mirdj*, le Borâc l'avait redescendu vers la terre, et déposé au lieu où il l'avait pris quelques heures auparavant ¹.

Les premiers de ses amis qui entendirent ce récit le trouvèrent si incroyable, qu'ils engagèrent Mahomet à ne point le publier. Il repoussa ce conseil d'une prudence qui lui sembla de la faiblesse, et répéta les détails de son voyage et de son ascension devant les musulmans et devant les Coraychites idolâtres. Il se vit aussitôt assailli, de la part de ceux-ci, par une tempête de railleries auxquelles il opposa une assurance imperturbable. Mais quelques-uns de ses disciples, ne pouvant résister aux traits du ridicule lancés de tous côtés, renièrent leur prophète, et abjurèrent l'islamisme. D'autres étaient tombés dans le doute, quand Abou-Becr s'écria : « Mahomet ne saurait mentir. Je crois à tout ce qu'il a dit, et j'en atteste la vérité. » Ce témoignage raffermi les convictions ébranlées, et mérita à Abou-Becr le surnom de *Siddik*, c'est-à-dire, l'homme de foi sincère ².

Cette époque est celle où le nombre des prières que les musulmans devaient faire chaque jour fut définitivement fixé à cinq, d'après un ordre que Mahomet déclara avoir reçu, pendant son ascension, de la bouche même de Dieu ³.

¹ V. pour plus de détails la *Vie de Mahomet*, par Gagnier, l. II, c. I-XIV.

² Gagnier, *ibid.* *Tarikh-el-Khamicy*, f. 138 et v^o.

³ *Tarikh-el-Khamicy*, f. 134 v^o.

Le temps du pèlerinage de cette onzième année de la mission (avril 621 de J. C.) ramena à la Mekke cinq des Arabes de Yathrib qui avaient embrassé l'islamisme l'année précédente, accompagnés de sept de leurs compatriotes qu'ils avaient convertis. On verra ailleurs (livre VIII) quelles furent les suites de la conférence que ces douze personnages eurent avec Mahomet, auquel ils prêtèrent serment de fidélité sur la colline Acaba.

L'histoire de Mahomet et des Coraychites commence ici à se fondre avec celle des tribus de Yathrib; et, quelques années plus tard, elle se mêle aussi à l'histoire de la plupart des autres tribus arabes. Je ferai connaître ces différentes tribus, et conduirai chacune de leurs histoires particulières à peu près au point où je m'arrête en ce moment, avant de continuer l'exposé des progrès de l'islamisme.

*Addition aux détails donnés sur le calendrier,
livre III, page 241 et suivantes.*

L'année du pèlerinage dans lequel Mahomet abolit le Naci, c'est-à-dire, la dixième année de l'hégire, comme on le verra dans le livre VIII, est un point fixe duquel on peut partir pour calculer les années arabes antérieures. Cette dixième année de l'hégire était la deux cent vingtième depuis l'institution du Naci, selon le témoignage de Mohammed Djarcaci, d'El-Birouni, et de Macrzi.

Or, la dixième année de l'hégire, postérieure de 219 ans à l'adoption du système d'embolisme triennal, avait commencé le 9 avril 631 de J. C. Il s'était écoulé, entre cette année et celle où le Naci, ou embolisme, avait été pratiqué pour la

première fois, justement soixante-treize séries de trois ans. Si l'avance du calendrier arabe sur le calendrier solaire eût été exactement de trois jours au bout de chaque série de trois ans, l'année où le Naci avait été institué aurait dû commencer 219 jours plus tard, dans l'année solaire, que le 9 avril, c'est-à-dire, le 14 novembre. Mais l'avance était en réalité de trois jours, et une fraction de deux heures, vingt minutes quinze secondes (voy. p. 242). Cette fraction, au bout de soixante-treize séries de trois ans, donne sept jours deux heures trente-huit minutes quinze secondes. Il faut donc ajouter sept jours à la date du 14 novembre, c'est-à-dire que l'année arabe où fut institué le Naci dut commencer en effet le 21 novembre 412 de J. C.

Cette année ayant été de treize mois, la suivante dut commencer le 9 décembre 413 de J. C.; la troisième, le 28 novembre 414; et la quatrième, le 18 novembre 415, trois jours plus tôt que la première. Cette quatrième année, succédant à deux autres composées chacune de douze lunaisons, en aura eu treize; et ainsi de suite.

La fraction de deux heures vingt minutes quinze secondes, qui s'ajoute aux trois jours d'avance de l'année arabe sur l'année solaire après chaque série de trois ans, donne, après trente-trois ans, autrement après onze séries de trois ans, un jour une heure quarante-deux minutes quarante-cinq secondes. Si l'on veut dresser le tableau de la concordance des années arabes avec les années solaires, il faudra donc avoir soin, après chaque période de onze séries de trois ans, de compter toujours quatre jours au lieu de trois, pour l'avance de l'année arabe.

C'est ce que j'ai fait dans le tableau suivant, où j'ai marqué le commencement de toutes les années arabes que je crois avoir été embolismiques, et l'époque du pèlerinage pour chacune de ces années. J'y ai donné les mêmes indications pour quelques-unes seulement des années intermédiaires, notamment pour les années de la mission de Mahomet et les dix premières de l'hégire.

Années de
l'institution
du Naci.Commencement
du mois de Mouharram.

Pèlerinage.

	Ans de J. C.	Ans de J. C.
<i>Naci.</i> 1 ^{re}	21 nov. 412.	21 oct. 413.
2 ^e	10 nov. 413.	9 nov. 414.
3 ^e	9 déc. 413.	29 oct. 415.
4 ^e	28 nov. 414.	19 oct. 416.
7 ^e	18 nov. 415.	16 oct. 419.
10 ^e	15 nov. 418.	13 oct. 422.
13 ^e	12 nov. 421.	10 oct. 425.
16 ^e	9 nov. 424.	7 oct. 428.
19 ^e	6 nov. 427.	4 oct. 431.
22 ^e	3 nov. 430.	1 oct. 434.
25 ^e	31 oct. 433.	28 sept. 437.
28 ^e	28 oct. 436.	25 sept. 440.
31 ^e	25 oct. 439.	22 sept. 443.
34 ^e	22 oct. 442.	18 sept. 446.
37 ^e	18 oct. 445.	15 sept. 449.
40 ^e	15 oct. 448.	12 sept. 452.
43 ^e	12 oct. 451.	9 sept. 455.
46 ^e	9 oct. 454.	6 sept. 458.
49 ^e	6 oct. 457.	3 sept. 461.
<i>Naci.</i> 50 ^e	3 oct. 460.	21 sept. 462.
51 ^e	22 sept. 461.	11 sept. 463.
52 ^e	21 oct. 461.	31 août 464.
55 ^e	11 oct. 462.	28 août 467.
58 ^e	30 sept. 463.	25 août 470.
61 ^e	27 sept. 466.	22 août 473.
64 ^e	24 sept. 469.	18 août 476.
67 ^e	21 sept. 472.	15 août 479.
70 ^e	17 sept. 475.	12 août 482.
73 ^e	14 sept. 478.	9 août 485.
76 ^e	11 sept. 481.	6 août 488.
79 ^e	8 sept. 484.	3 août 491.
82 ^e	5 sept. 487.	31 juill. 494.
85 ^e	2 sept. 490.	28 juill. 497.
88 ^e	30 août 493.	25 juill. 500.
91 ^e	27 août 496.	22 juill. 503.
94 ^e	24 août 499.	18 juill. 506.
97 ^e	21 août 502.	15 juill. 509.
100 ^e	17 août 505.	12 juill. 512.
103 ^e	14 août 508.	9 juill. 515.
	11 août 511.	
	8 août 514.	

Années de l'institution du Naci.	Commencement du mois de Mouharram.	Pèlerinage.
	Ans de J. C.	Ans de J. C.
106 ^e	5 août 517.	6 juill. 518.
109 ^e	2 août 520.	3 juill. 521.
112 ^e	30 juill. 523.	30 juin 524.
115 ^e	27 juill. 526.	27 juin 527.
118 ^e	24 juill. 529.	24 juin 530.
121 ^e	21 juill. 532.	21 juin 533.
124 ^e	17 juill. 535.	17 juin 536.
127 ^e	14 juill. 538.	14 juin 539.
<i>Naci.</i>	3 juill. 539.	
128 ^e	1 août 539.	2 juill. 540.
129 ^e	21 juill. 540.	22 juin 541.
130 ^e	11 juill. 541.	11 juin 542.
133 ^e	8 juill. 544.	8 juin 545.
136 ^e	5 juill. 547.	5 juin 548.
139 ^e	2 juill. 550.	2 juin 551.
142 ^e	29 juin 553.	30 mai 554.
145 ^e	26 juin 556.	27 mai 557.
148 ^e	23 juin 559.	24 mai 560.
151 ^e	20 juin 562.	21 mai 563.
154 ^e	16 juin 565.	17 mai 566.
157 ^e	13 juin 568.	14 mai 569.
<i>Naci.</i>	2 juin 569.	
158 ^e	1 juill. 569.	1 juin 570.
159 ^e	20 juin 570.	21 mai 571.
160 ^e	10 juin 571.	11 mai 572.
163 ^e	7 juin 574.	8 mai 575.
166 ^e	4 juin 577.	5 mai 578.
169 ^e	1 juin 580.	2 mai 581.
172 ^e	29 mai 583.	29 avr. 584.
<i>Naci.</i>	18 mai 584.	
173 ^e	16 juin 584.	17 mai 585.
174 ^e	5 juin 585.	6 mai 586.
175 ^e	26 mai 586.	26 avr. 587.
178 ^e	23 mai 589.	23 avr. 590.
181 ^e	20 mai 592.	20 avr. 593.
184 ^e	16 mai 595.	16 avr. 596.
187 ^e	13 mai 598.	13 avr. 599.
190 ^e	10 mai 601.	10 avr. 602.
193 ^e	7 mai 604.	7 avr. 605.
196 ^e	4 mai 607.	4 avr. 608.
<i>Naci.</i>	22 avr. 608.	

Années de l'hégire.	Années de l'institution du Naci.	Commencement du mois de Mouharram.	Pèlerinage.
		Ans de J. C.	Ans de J. C.
	197 ^e	22 mai 608.	22 avr. 609.
	198 ^e	12 mai 609.	12 avr. 610.
	199 ^e	1 mai 610 *.	1 avr. 611.
	<i>Naci.</i>	21 avr. 611.	
	200 ^e	19 mai 611.	19 avr. 612.
	201 ^e	8 mai 612.	8 avr. 613.
	202 ^e	28 avr. 613.	28 mars 614.
	<i>Naci.</i>	16 avr. 614.	
	203 ^e	16 mai 614.	16 avr. 615.
	204 ^e	5 mai 615.	5 avr. 616.
	205 ^e	25 avr. 616.	25 mars 617.
	<i>Naci.</i>	13 avr. 617.	
	206 ^e	13 mai 617.	13 avr. 618.
	207 ^e	2 mai 618.	2 avr. 619.
	208 ^e	22 avr. 619.	22 mars 620.
	<i>Naci.</i>	10 avr. 620.	
	209 ^e	10 mai 620.	10 avr. 621.
	210 ^e	30 avr. 621.	30 mars 622.
	211 ^e	19 avr. 622.	19 mars 623.
	<i>Naci.</i>	8 avr. 623.	
II.	212 ^e	7 mai 623.	7 avr. 624.
III.	213 ^e	26 avr. 624.	26 mars 625.
IV.	214 ^e	15 avr. 625.	15 mars 626.
	<i>Naci.</i>	4 avr. 626.	
V.	215 ^e	3 mai 626.	3 avr. 627.
VI.	216 ^e	23 avr. 627.	23 mars 628.
VII.	217 ^e	12 avr. 628.	12 mars 629.
	<i>Naci.</i>	2 avr. 629.	
VIII.	218 ^e	1 mai 629.	1 avr. 630.
IX.	219 ^e	20 avr. 630.	20 mars 631.
X.	220 ^e	9 avr. 631.	9 mars 632.

* Mission de Mahomet commencée au mois de Ramadhân, 23 décembre 610 de J. C.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME 1^{er} DE L'ESSAI SUR L'HISTOIRE DES ARABES.

LIVRE I.

ORIGINES, RACES ÉTEINTES.

Coup d'œil sur les divisions géographiques de l'Arabie..	Page 1
Races et langage.....	4
Origines des Arabes, p. 4. — Division des races, p. 6. — Ariba, p. 7. — Moutéarriba, <i>ibid.</i> — Moustariba, p. 8. — Langue arabe, <i>ibid.</i> — Himyarique, p. 9. — Arabe proprement dit, <i>ibid.</i> — Moustadjema, p. 10. — Races éteintes, <i>ibid.</i>	
Adites ou peuple d'Ad.....	11
Premiers Adites, p. 12. — Cheddâd, p. 13. — Iram, p. 14. — Houd, destruction des premiers Adites, p. 15. — Locmân, p. 16. — Seconds Adites, <i>ibid.</i>	
Amâlica.....	18
Amâlica en Arabie, en Syrie, en Égypte, p. 18. — Pharaons Amâlica, p. 19. — Les Catoura, p. 20. — Amâlica de Yathrib, <i>ibid.</i> — Les Arcam, <i>ibid.</i> — Les Samaydâ, p. 21. — Les Djebâbera, <i>ibid.</i> — Amila-el-Amâlik, p. 23.	
Thamoudites ou peuple de Thamoud.....	24
Tasm et Djadis.....	28
Tribus de Hadhoura, de Wabar.....	30
Les Djorhom.....	33
Nabatéens, Nabat ou Anbât.....	35

LIVRE II.

YAMAN.

Yectanides ou Cahtanides.....	39
Cahtân, p. 39. — Sabéens, p. 41. — Sabéens yectanides distincts des Sabéens couchites, p. 42. — Royaume d'Abyssinie fondé peut-être par les Sabéens couchites, p. 44. — Rapprochements entre les Sabéens couchites et les Adites, p. 45.	
Dynastie sabéenne yectanide ou cahtanide.....	47
Conjecture sur l'âge de Yârob, p. 49. — YÂROB, <i>ibid.</i> — YACHDJOB, p. 52. — ABDCHAMS-SABA, <i>ibid.</i> — Fondation de Mareb, p. 53. —	

HIMYAR, p. 54. — CAHLÂN, WÂTHIL, CHAMMIR, p. 55. — Fondation de Zhafâr, *ibid.* — Langue himyarique, p. 56. — SACSÂC, p. 58. — YÂFAR, *ibid.* — DHOUL-RÎÂCH, *ibid.* — NÔMÂN-EL-MOÂFIR, *ibid.* — ABYAN, p. 59. — Ville d'Aden, *ibid.* — DJEBBÂR, p. 60. — NADJRÂN, ville de Nadjrân, *ibid.* — ABDCHAMS, fils de Wâthil, *ibid.* — HÂSSAN-EL-CAYL, *ibid.* — CHADAD OU CHERDÂD, *ibid.* — LOCMÂN, fils de Matât, *ibid.* — DHOUL-CHADAD, p. 61.

Dynastie himyarite. Les Tobba..... 61

HÂRITH-ERRÂÏCH, p. 61. — Conjecture sur l'âge de Hârith, p. 63. — Tobbâ, p. 64. — ESSÂB-DHOUL-CARNAYN, p. 65. — Sedd Yadjoudj oua Madjoudj, *ibid.* — ABRAHA DHOUL-MÉNÂR, p. 67. — AFRICOUS, *ibid.* — Conjecture sur Africous, sur son âge, et son expédition contre les Berbères, p. 69. — DHOUL-ADHÂR, p. 70. — Expédition d'Ælius Gallus sous le règne de Dhoul-Adhâr, p. 73. — CHOURRAHÏL, p. 74. — Château de Ghoumdân, p. 75. — HODHÂD, *ibid.* — BELKÏS, *ibid.* — YÂCER-YOUNÏM, p. 77. — Écriture himyarique ou mousnad, p. 78. — CHAMMIR-YERÂCH, p. 80. — ABOU-MÂLIK, p. 82. — TOBBÂ EL-ACRAN, *ibid.* — Omrân et Amr, fils d'Amir, de la tribu d'Azd, *ibid.* — Les descendants de Cahlân en possession de Mareb, p. 83. — Amr-Mozaykiya émigre du Yaman avec plusieurs familles d'Azd, vers 118-120 de J. C., *ibid.* — *Seyl-el-Arim*, rupture de la digue de Mareb, vers 120 de J. C., p. 85. — DHOUL-HABCHÂN, p. 89. — TOBBÂ, fils d'El-Acran, *ibid.* — CALAY-CARIBA, p. 90. — TIBBÂN-ACÂD-ABOU-CARIB, *ibid.* — Expédition d'Abou-Carib en Perse, etc., vers 206 de J. C., p. 91. — Il assiège Yathrib et embrasse le judaïsme, p. 92. — Il visite la Càba, p. 93. — Il introduit le judaïsme dans le Yaman, p. 94. — Rabia, fils de Nasr, envoie ses enfants en Irâk, vers 205 de J. C., p. 96. — HASSÂN TOBBÂ, p. 100. — Il détruit la tribu de Djadis, vers l'an 238 de J. C., *ibid.* — Les Hanifa s'établissent dans le Yemâma longtemps après les Djadicites, p. 102. — Les Tay émigrent du Yaman, et se fixent dans les montagnes Adja et Selma, *ibid.* — Hassân tué par son frère Amr, p. 104. — AMR DHOUL-AWÂD, p. 105. — LES QUATRE ROIS, p. 106. — ABDHÂÂ, p. 107. — ABDEKÉLÂL, il était chrétien, *ibid.* — TOBBÂ, FILS DE HASSÂN, p. 108. — On lui attribue aussi l'importation du judaïsme dans le Yaman, p. 109. — Pacte entre les Yamanites et les Arabes Maaddiques, p. 110. — HÂRITH, fils d'Amr, p. 111. — MARTHAD, *ibid.* — Théophile envoyé par l'empereur Constance en ambassade dans le Yaman, *ibid.* — Religions diverses; idolâtrie dominante dans le Yaman, p. 112. — WALIA OU WAKIA, troubles dans le Yaman, p. 114. — ABRAHA, fils de Sabbâh, p. 115. — SABBÂN, p. 116. — SABBÂN, *ibid.* — AMR-DHOUL-KIFÂN, p. 117. — HASSÂN

(DHOU MOÛHER), *ibid.* — LAKENIA-TANOUF-DHOUCHEHÁTIA, il usurpe la puissance, p. 119. — Ses débauches, *ibid.* — DHOUCHEHÁTIA, p. 121. — Zélé partisan du judaïsme, *ibid.* — Il va à Yathrib, p. 122. — Notions sur la population de Nadjrán, p. 123. — Origine du christianisme à Nadjrán, p. 124. — Les chrétiens de Nadjrán massacrés par Dhou-Nowás, fin d'octobre 523 de J. C., p. 128. — Dous va demander vengeance à l'empereur romain, p. 130. — Une armée d'Abyssins envahit le Yaman, p. 131. — Défaite et mort de Dhou-Nowás, an 525 de J. C., *ibid.* — ALS DHOUCHEHÁTIA, p. 132. — Établissement de la domination des Abyssins dans le Yaman, p. 133.

Hadhramaut..... 135

Le Hadhramaut principauté particulière, p. 136. — Liste des princes de Hadhramaut, *ibid.*

Domination des Abyssins et ensuite des Persans dans le Yaman. 138

Dissentiment relatif au premier vice-roi abyssin dans le Yaman, p. 138. — ARYÁT, p. 140. — Il est tué par Abraha, *ibid.* — ABRAHA-EL-ACHRAM, il apaise le roi d'Abyssinie, p. 141. — L'évêque Grégentius, p. 142. — Église construite par Abraha, p. 143. — Elle est souillée par un Arabe du Hidjáz, p. 144. — Mort d'Abraha, *ibid.* — YACSOUM, p. 145. — MASROUK, p. 146. — Sayf, fils de Dhou-Yazan, se rend à Constantinople, *ibid.* — Il passe en Perse, et sollicite Kesra de délivrer le Yaman, p. 147. — Mâdicarib, fils de Sayf, obtient une armée de Kesra, p. 149. — Les Persans défont les Abyssins, année 575 de J. C., p. 151. — MÂDICARIB, fils de Sayf, règne comme vassal du roi de Perse, p. 154. — Il est tué par les Abyssins, p. 156. — WAHRAZ, premier vice-roi persan dans le Yaman, an 597 de J. C., p. 157. — SUCCESSEURS DE WAHRAZ. BADEÂN, p. 159. — L'orateur Coos, fils de Sâida, *ibid.* — Famille d'Abdelmadân, p. 160.

LIVRE III.

LA MEKKE.

Abraham et Ismaël..... 161

Abraham, p. 161. — Il connaît et adore le vrai Dieu, p. 162. — Son aventure avec Nemrod, p. 163. — Ismaël, p. 164. — Il est abandonné avec Agar dans la vallée déserte de la Mekke, p. 165. — Des Amâlica s'établissent près de lui, p. 166. — Commencement des Djorhom et des Catoura. Les Amâlica expulsés du territoire de la Mekke, p. 168. — Alliance d'Ismaël avec les Djorhom, *ibid.* —

Construction de la Càba, p. 170. — La pierre noire, p. 171. — Macâm Ibrahim, <i>ibid.</i>	
Postérité d'Ismâël.....	175
Combat entre Modhâdh, roi de Djorhom, et Samaydâ, roi de Ca-toura, p. 177. — Documents tirés de la Bible, p. 179. — Docu-ments arabes. Adnân et Maâdd, p. 181.	
Descendants d'Adnân.....	185
Akk et MAÂDD, p. 186. — Conos et NIZÂR, <i>ibid.</i> — Anecdote des enfants de Nizâr, p. 187. — Anmâr, p. 189. — Iyâd, p. 190. — Rabia, <i>ibid.</i> — MODHAR, p. 192. — ELYÂS, <i>ibid.</i> — MOUDRICA, p. 193. — KHOZAYMA, <i>ibid.</i> — KINÂNÂ, <i>ibid.</i> — NADER, MÂLIK, FERR-CORAYCH, p. 194.	
Dynastie des seconds Djorhom à la Mekke.....	194
Liste des princes de Djorhom, p. 195. — Commencements de l'ido-lâtrie chez les Arabes du Hidjâz, p. 197. — La Càba détruite par un torrent et reconstruite, vers 150 de J. C., p. 199. — Içâf et Nâila, <i>ibid.</i>	
Les Azdites émigrés de Mareb; leur établissement près de la vallée de la Mekke.....	201
Marche des Azdites depuis Mareb, p. 201. — Ils séjournent dans le pays d'Akk, p. 204. — Ils arrivent dans le Hidjâz et s'établissent à Batn-Marr, vers 180 de J. C., p. 205. — Ils sont en hostilité avec les Djorhom, p. 206.	
Codhâa et ses descendants.....	207
Origine de Codhâa, p. 207. — Les Codhaïtes passent du Yaman dans le Hidjâz, p. 209. — Aventure de Khozayma et de Yadhcor, p. 210. — Guerre entre les Codhaïtes et les descendants de Nizâr, p. 211. — Dispersion des Codhaïtes; les Aslam vont à Wadilcora, p. 212. — Les Salihites en Syrie, an 190 de J. C., <i>ibid.</i> — Les Taym-Allât dans le Bahrayn, et de là en Irâk, <i>ibid.</i> — Les Benou-Yazid et les Bahrâ en Mésopotamie, p. 213. — Les Benou-Kelb à Dumat-Djandal, et plus tard à Semâwa, <i>ibid.</i>	
Les Khozâa; leur domination à la Mekke.....	214
Dissolution de la colonie azdite de Batn-Marr, p. 214. — Les fa-milles de Djafna, d'Aus et de Khazradj vont en Syrie, an 205 de J. C., p. 215. — Les Khozâa restent près de la Mekke, <i>ibid.</i> — Ex-pulsion des Djorhom, an 206 de J. C., p. 218. — Les descendants d'Iyâd se retirent vers l'Irâk, an 206 de J. C., <i>ibid.</i> — Les Khozâa obtiennent la garde de la Càba, p. 219. — Prérrogatives réservées	

aux enfants de Modhar, *ibid.* — Idjâza, Ifâdha, p. 220. — Amr, fils de Lohay, premier prince khozaïte, an 207-240 de J. C., p. 221. — Amr, fils de Lohay, introduit à la Mekke le culte de Hobal, p. 223. — Usages superstitieux, p. 225. — Sâïba, Bahira, Hâmi, Wacila, *ibid.* — Successeurs d'Amr, inconnus jusqu'à Holayl, de 240 à 405 de J. C., p. 228. — Holayl, de 405 à 440 de J. C., *ibid.*

Commencements des Coraychites. Ils enlèvent le pouvoir aux Khozâa. 239

Fihir-Coraych et sa postérité, p. 229. — Fihir, p. 230. — Ghâlib, ses enfants, *ibid.* — Loway, ses enfants, *ibid.* — Câb, ses enfants, p. 231. — Mourra, ses enfants, *ibid.* — Kilaïb, ses enfants, *ibid.* — Cossay, *ibid.* — Noms des fils de Cossay; son ambition, p. 232. — Il s'empare du pouvoir, an 440 de J. C., p. 233.

Gouvernement de Cossay..... 235

La ville de la Mekke construite, vers l'an 445 de J. C., p. 236. — Institutions diverses, p. 237. — Nadwa, Liwa, *ibid.* — Rifâda, 238. — Sicâya, Hidjâba, p. 239. — Naçaa, Calâmis, p. 240. — Notions sur le calendrier arabe. Pèlerinage; mois sacrés, p. 241. — Emboïisme, Naci, p. 242. — Remise de l'observation de Mouharram à Safar, autre Naci, p. 246. — Liste des Naçaa jusqu'à l'abolition du Naci, p. 247. — La Câba reconstruite par Cossay, vers 450 de J. C., p. 249. — Cossay résigne le pouvoir à son fils aîné Abdeddâr, p. 250.

Successeurs de Cossay..... 251

An 480 de J. C., p. 251. — Les fils d'Abdmanâf disputent le pouvoir aux petits-fils d'Abdeddâr, vers 500 de J. C., *ibid.* — Factions des Moutayyiboun et des Ahlâf, p. 254. — Le gouvernement devient oligarchique, p. 255. — Hâchim, p. 256. — Mottalib, an 510 de J. C., p. 258. — Abdelmottalib, année 520 de J. C., p. 259. — Puits de Zamzam, an 540 de J. C., p. 260. — Fils et filles d'Abdelmottalib, p. 264. — Manière de consulter le sort, p. 265. — Mariage d'Abdallah et d'Amina, p. 267. — Année de l'éléphant, 570 de J. C. Invasion des Abyssins, p. 268. — Divers temples d'idoles, p. 269. — La Câba, Panthéon des Arabes, p. 270. — Les Abyssins à Tebâla, p. 271. — A Tâïf, p. 272. — A Moghammes, près de la Mekke, p. 273. — Entrevue d'Abdelmottalib et du roi abyssin Ab- raha, p. 275. — Destruction de l'armée des Abyssins, p. 277. — Usages institués par les Coraychites à cette occasion, p. 280. — Naissance de Mahomet, p. 281. — Son enfance, p. 286. — Mort d'Abdelmottalib, an 579 de J. C., p. 290.

Écriture arabe, nommée Djazm, connue à la Mekke au temps d'Abdelmottalib.....	291
Guerres de Fidjâr.....	296
Foire d'Ocâzh, p. 296. — Première guerre de Fidjâr, an 580 de J. C., p. 297. — Deuxième guerre de Fidjâr, p. 301. — Orwat-Errahhâl assassiné par Barrâdh, an 585 de J. C., p. 302. — Journée de Nakhla, p. 306. — Journée de Samta, an 586 de J. C., p. 310. — Journée d'Ablâ, p. 311. — Journée d'Ocâzh, p. 312. — Journée de Horayra, p. 314. — Conclusion de la paix, an 589 de J. C., p. 315. — Voyage de Mahomet en Syrie avec Abou-Tâlib, p. 319.	
Temps depuis les guerres de Fidjâr jusqu'à la mission de Mahomet.....	321
Arabes cherchant la véritable religion, p. 321. — Waraca, p. 322. — Othmân, fils de Houwayrith, <i>ibid.</i> — Obaydallah, fils de Djahch, <i>ibid.</i> — Zayd, fils d'Amr, p. 323. — Mahomet épouse Khadidja, an de J. C. 595, p. 326. — Enfants de Mahomet et de Khadidja, p. 329. — Association nommée Hilf-el-Fodhoul, an de J. C. 595, p. 330. — Tentative d'Othmân, fils de Houwayrith, pour faire passer la Mekke sous la domination romaine, an de J. C. 600-605, p. 335. — Mouçâfir. Hind, fille d'Otha. Naissance de Moâwia, an 603 de J. C., p. 336. — Reconstruction de la Càba par les Coraychites, an 605 de J. C., p. 338. — Expédition commerciale en Irâk; aventure de Ghaylân avec Kesra, an 606 de J. C., p. 342. — Mahomet se charge de l'éducation d'Ali, p. 345. — Adoption de Zayd, fils de Hâritha, par Mahomet, p. 346. — Coup d'œil sur l'état de la nation arabe, p. 347. — Religions, <i>ibid.</i> — Superstitions, p. 349. — Amour du jeu et du vin, p. 350. — Polygamie; mariages entre beaux-fils et belles-mères, p. 351. — Inhumation de filles vivantes, <i>ibid.</i> — Goût pour la poésie, p. 352. — Mission de Mahomet, janvier 611 de J. C., p. 354. — Islamisme, p. 357. — Premiers prosélytes, <i>ibid.</i> — Le Corân, p. 360.	
Temps depuis la mission de Mahomet jusqu'à l'hégire.....	360
Mahomet commence sa prédication, p. 360. — Plaintes portées à Abou-Tâlib contre Mahomet, p. 362. — Abou-Tâlib, avec les descendants de Hâchim et de Mottaïb, soutient Mahomet, p. 365. — Les ennemis de Mahomet s'efforcent de le décrier, <i>ibid.</i> — Épître adressée de Yathrib aux Coraychites, p. 367. — On raille, on outrage Mahomet, on persécute ses disciples, p. 369. — Conversion de Hamza, p. 372. — Propositions faites à Mahomet par ses adversaires, p. 374. — On le soupçonne de se faire dicter ses discours par un	

chrétien, p. 379. — Nadhr, fils de Hârith, p. 380. — Mahomet soumis à une épreuve, p. 381. — Défense d'écouter Mahomet, p. 383. — Hardiesse d'un musulman, p. 385. — Persécutions rigoureuses contre les musulmans, p. 386. — Plusieurs musulmans émigrent en Abyssinie, an 615 de J. C., p. 388. — Ambassade coraychite envoyée en Abyssinie pour redemander les réfugiés, p. 390. — Le roi d'Abyssinie interroge les réfugiés, et est satisfait de leurs réponses, p. 391. — Il les protège, et adopte en secret leur religion, p. 394. — Conversion d'Omar, p. 396. — Progrès de l'islamisme, p. 400. — Ligue contre les descendants de Hâchim et de Mottalib, an 616 de J. C., p. 401. — Quelques-uns des réfugiés en Abyssinie reviennent à la Mekke, p. 402. — Dissolution de la ligue contre les Hâchimites et les Mottalibites, p. 404. — Mort d'Abou-Tâlib et de Khadîdja, an 619-620 de J. C., p. 406. — Mahomet recherche l'appui des Thakif, *ibid.* — Il est rebuté, p. 407. — Il rentre à la Mekke, sous la protection de Moutim, *ibid.* — Il cesse d'attaquer ouvertement l'idolâtrie, p. 408. — Il acquiert des partisans parmi les Arabes de Yathrib, an 620 de J. C., p. 409. — Il épouse Sauda et Aïcha, p. 411. — Ascension merveilleuse de Mahomet, *ibid.* — Nouveaux prosélytes de Yathrib, p. 413.

Addition aux détails donnés sur le calendrier..... 413
 Tableau des années arabes, depuis l'institution du Naci, p. 415.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

1 = 219
Nés vers l'an

..... 794 avant J. C.

1-47

	Nés vers l'an	Règn. vers l'an
<i>Émigration des Asdita</i>	64	90 de J. C.
<i>de Mareb, an 112.</i>		
31	97	140
.....	105	150
.....	130	180
.....	163	200
<i>Nabta, fils de Nasr, et</i>		
<i>en Irak, a</i>		

Nés vers



